

**Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

École doctorale de géographie de Paris

**MEMOIRE D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES  
(HDR)**

**Olivier Orain**

Chargé de recherches au CNRS

Équipe EHGO, UMR Géographie-cités

*Une histoire de la géographie au prisme des sciences humaines*

Volume 3

*Inédit & Position de recherche*

**POUR UNE HISTOIRE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.  
LA GEOGRAPHIE FRANÇAISE EN SITUATION (1944-1986)**

JURY COMPOSE DE :

**Jean-Marc Besse,**

Directeur de recherches au CNRS, Ecole doctorale de géographie de Paris

**Claude Blanckaert,**

Directeur de recherches en histoire des sciences au CNRS

**Bernard Debarbieux,**

Professeur de géographie à l'Université de Genève

**Florence Deprest,**

Professeure de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, garante

**Bertrand Müller,**

Directeur de recherches en sciences sociales au CNRS

**Marcella Schmidt Müller di Friedberg,**

Professeure de géographie à l'Université de Milan-Bicocca

9 DECEMBRE 2021



## AVANT PROPOS

Le présent *Inédit & Position de recherche*, volume 3 de ce mémoire d'habilitation, est un travail hybride. Il répond à ce qui est attendu en géographie quand on lit les recommandations de la section 23 du Comité national des universités à propos des HDR : produire une synthèse de type « Position et projet » ou « Position et problèmes », dans laquelle l'impétrant opère un travail réflexif sur la nature de sa recherche, la place de celle-ci dans la société, et les perspectives qu'elle pourrait développer à l'avenir. Pour autant, il me semblait très difficile de produire un travail hors-sol, détaché d'une mise en application d'un tel travail réflexif. C'est pourquoi j'ai souhaité que ce volume comporte aussi une part d'inédit, une esquisse de l'un des projets sur lesquels je travaille depuis des années. Après quelques années d'hésitation, j'ai choisi de partager avec mes lecteurs des éléments du sillon dans lequel j'ai le plus investi d'énergie ces dernières années. Il s'agit d'un projet d'histoire des sciences sociales françaises dans les décennies d'après-guerre qui commence désormais à s'étendre aux années 1980, pour des raisons liées aux circonstances politiques présentes (la loi dite LPPR puis LPR, votée pendant le confinement de 2020).

Au final, le dispositif de cet *Inédit & Position de recherche* comprend quatre chapitres et une bibliographie. Le premier et le dernier chapitre relèvent de l'exercice « position de recherche » : la position de recherche occupe le chapitre 1, elle a de nombreux liens avec mon rapport de synthèse, même si elle est écrite avec de tout autres principes (explicités en introduction) ; le chapitre 4 est un programme de recherche. L'inédit occupe pour sa part les chapitres 2 et 3, a son propre titre, et sa logique interne. S'il est centré globalement sur les « sciences sociales », il s'emploie à montrer aussi les relations d'exclusion et d'inclusion entre cet ensemble fluctuant et la géographie, en particulier dans le chapitre 3.

Ceci explicité, il n'y a pas de frontière étanche entre les deux exercices. L'inédit essaie de donner un exemple des principes de recherche positive que j'ai essayé d'explicitier dans le chapitre 1, notamment quand il s'est agi pour moi de défendre l'idée que l'histoire des sciences n'était pas un pinaillage sur les travers des autres formes de recours au passé mais une forme de « penser contre » ou de pensée critique qui essaie par ce geste de renouveler notre compréhension du passé afin d'enrichir les pratiques et les réflexions présentes des sciences humaines et sociales. Autre continuité, le programme de recherche (chapitre 4) s'ouvre par une réflexion sur ce que j'entends faire à l'avenir à partir de l'inédit.

Le résultat est, par la force des choses, divers. J'espère que ce faisant il offre un intérêt renouvelé.



## SOMMAIRE DU VOLUME

Avant-propos	p. 1
Sommaire	p. 3
Résumé de l'inédit	p. 5
<b>1 Faire œuvre d'historien des sciences humaines, entre inconfort et joie</b>	<b>p. 7</b>
I ЧТО ДУМАТЬ ( <i>QUE PENSER</i> ) ?	p. 8
À la recherche d'une définition positive	p. 8
Fragilités structurelles et circonstancielle de l'histoire des sciences humaines	p. 10
Un autre niveau d'observation : l'histoire de la géographie	p. 13
L'épineuse question du lectorat	p. 17
Ébauche de bilan	p. 20
II ЧТО ДЕЛАТЬ ( <i>QUE FAIRE</i> ) ?	p. 21
Drôle de zèbre	p. 22
Des valeurs, tout de même	p. 24
CONCLUSION	p. 25
<b>INÉDIT POUR UNE HISTOIRE DES « SCIENCES SOCIALES » FRANÇAISES (1944-1986)</b>	<b>p. 27</b>
<b>2 Croissance et métamorphose des « sciences sociales » en France avant, pendant et après l'épisode contestataire des « années 68 »</b>	<b>p. 33</b>
I DE PRÉCAIRES LABORATOIRES DE LA MODERNITÉ ?	p. 35
II LA CRISE COMME RÉVÉLATEUR ?	p. 40
III UNE INSTITUTIONNALISATION À CONTRETEMPS	p. 44
Accentuation des clivages et expériences éphémères	p. 44
Une relecture davantage institutionnelle	p. 46
De l'indiscipline à la consolidation des disciplines	p. 47
ÉPILOGUE : 1981-1986	p. 50
CONCLUSION	p. 51
<b>3 L'invocation des « sciences sociales » dans les années 1944-1982</b>	<b>p. 53</b>
I PRÉALABLES RÉTROSPECTIFS	p. 56
Les « sciences sociales » au temps des « spécialités »	p. 56
Les débuts d'une institutionnalisation du vocable « sciences sociales »	p. 58
Le symptôme d'une réordination ?	p. 61
II UNE DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE	p. 65
CNRS, CCU, DGRST : quelles nomenclatures officielles ?	p. 65
Le cadre international et son pouvoir institutionnalisant en France	p. 72
Diversité et complémentarités concurrentielles du paysage des sciences sociales d'après-guerre	p. 80
III ÉTUDE D'UN CORPUS	p. 85
Démarche	p. 85
Stratification temporelle et disciplinaire de l'échantillon	p. 88
Usages sémantiques	p. 92
Les « sciences sociales » comme cadre scientifique stable ?	p. 96
Les « sciences sociales », objet d'épistémologie, objet de sociohistoire	p. 97
CONCLUSION	p. 98

<b>4 L'histoire des sciences sociales et de la géographie en France, et au-delà un programme de recherche</b>	p. 101
<i>I UNE CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DES SCIENCES SOCIALES FRANÇAISES</i>	p. 101
<i>II HISTOIRES DE MOTS</i>	p. 105
Une sémantique historique d' « espace »	p. 105
Des mots aux « ismes »	p. 108
« géographie politique », « géopolitique », etc.	p. 108
« nature », « environnement » et « possibilisme »	p. 110
<i>III AUTRES CHANTIERS</i>	p. 113
Protagonistes de la géographie française	p. 113
Thomas Kuhn	p. 113
La structuration du champ géographique aux États-Unis et en France	p. 114
Conclusion	p. 116
<b>Bibliographie</b>	p. 117

### Pour une histoire des « sciences sociales » françaises (1944-1986)

Le volume 3 de ce mémoire d'HDR comprend un inédit en deux parties intitulé *Pour une histoire des « sciences sociales » françaises (1944-1986)*. L'objectif de ce travail est de proposer une réinterprétation d'une histoire qui depuis les travaux d'Alain Drouard (1982, 1983) n'a que très rarement été abordée de manière globale. En effet, si la littérature sur les « grands hommes » de la période (Lévi-Strauss, Bourdieu, Foucault, Dumézil, Braudel, etc.) est foisonnante, si les travaux de microhistoire ou attachés à une discipline particulière sont en net regain, on ne saurait dire pour autant que la période a été traitée depuis 40 ans en essayant d'en donner raison générale.

Le travail réalisé articule un premier travail d'histoire sociale des sciences sociales et un second dont l'objectif est d'examiner l'institutionnalisation de l'expression entre 1944 et 1982.

La première partie (un chapitre) examine comment un petit groupe d'hommes nés entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et 1914 a investi un ensemble d'institutions nouvelles ou régénérées qui datent de la Libération et des années suivantes pour en faire des entreprises de recherche, d'abord pauvres, puis mieux dotées à partir du milieu des années 1950. Ce groupe se caractérisait par des dispositions multipositionnelles les rendant aptes à intervenir à plusieurs niveaux et à patronner le champ — que l'on peut considérer renaissant ou émergent selon l'angle d'analyse. Avec l'essor des financements de l'État et d'autres acteurs à partir de 1954-58, les institutions créées entre 1945 et 1948 ont connu une forte croissance, conduisant leurs patrons à recruter toujours davantage de personnel, une partie statutaire, mais de plus en plus sous forme de contrats ou de vacations. Un certain nombre de chercheurs recrutés précocement et dotés de titres (anciens élèves de grandes écoles, agrégés du secondaire) se sont imposés dans le courant des années 1955-1965 comme les lieutenants des patrons déjà évoqués et les chevilles ouvrières de la recherche contractuelle en pleine expansion, qui leur a bénéficié. La structure sociale qui se dessine sur 20 ans est de nature pyramidale. Elle s'appuie sur la première massification universitaire et sur une doctrine de la non-fonctionnarisation de la recherche. La crise de Mai-Juin 1968 révèle un malaise grandissant à l'égard des hiérarchies développées sur deux décennies et une lassitude des « petites mains », alors même qu'à partir de 1958 un processus de disciplinarisation apparaît en sociologie et en économie. Il se poursuit après la crise politique et la loi Faure, incluant l'ethnologie et « la » science politique, même si le financement massif trouve un terme au moment où s'installe la crise économique (1972-74). L'alternance politique de 1981 débouche sur une très nette modification de la politique scientifique jusque là développée.

La deuxième partie (un chapitre) se penche sur les usages hyperonymiques (englobants) et sémantiques de « sciences sociales » sur la même période. Après avoir indiqué dans un premier temps des précédents remontant aux années 1930, le travail montre comment la catégorie s'institutionnalise peu à peu au CNRS (à partir de 1966) et à la DGRST. Il montre ensuite le rapport de cette institutionnalisation avec les catégories en cours chez les financeurs extérieurs (Fondations américaines, UNESCO), pour lesquels « sciences humaines », hyperonyme français, n'a guère de sens. L'analyse examine alors de plus près l'une des institutions qui a le plus bénéficié de cette manne internationale, la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études. Pour autant, les effets de multipositionnalité, les rivalités entre patrons et institutions, etc., appellent à relativiser l'éventuelle incarnation des « sciences sociales » par cette institution particulière. Le chapitre se clôt par l'étude d'un corpus de 40 références (articles) portant l'expression dans leur titre. Elle procède à un certain nombre d'analyses sur les usages et le différentiel d'attractivité de « sciences sociales » pour les domaines supposés en faire partie.

Le programme qui suit ces deux chapitres s'emploie d'abord à montrer les prolongements qu'une telle recherche pourrait avoir.



## Faire œuvre d'historien des sciences humaines, entre inconfort et joie

La visée principale de ce chapitre liminaire est de réfléchir à la position de l'historien des sciences (humaines et sociales) dans la société, notamment quand il a la géographie comme objet d'étude : son statut inconfortable — en particulier dans le monde académique — et cela alors même que son activité a des aspects très singuliers, voire irremplaçables. Aller en quelque sorte de l'expression d'un malaise à un panégyrique raisonnable ? Il répond par ailleurs à une demande explicite de la 23<sup>e</sup> section (Géographie) du Comité national des universités (CNU) formulée dans un rapport en 2011. Ce dernier stipulait que les prétendants à la qualification comme professeur des universités devaient être à même de traiter cinq points dans un volume « position et projet »<sup>1</sup> — « 1°) *objets de recherche (contextualisation sociétale)* ; 2°) *problématisation et inflexions* ; 3°) *méthodologies, innovations* ; 4°) *résultats majeurs et apports à la géographie et aux autres disciplines* ; 5°) *perspectives* ». Ces tournures et leur articulation ne sont pas entièrement transparentes à mes yeux, à la différence d'une précision ultérieure selon laquelle ledit volume « doit être une proposition réflexive (*théorisation des pratiques dans un contexte scientifique et sociétal*), alimentée par la production [*scientifique*] contenue dans l'annexe ». Un tel effort est déjà présent, il me semble, dans mon mémoire de synthèse, mais dans une logique d'énonciation d'ordre biographique qui laisse dans l'ombre un certain nombre d'aspects « réflexifs » qu'il me semble nécessaire de développer. Afin d'éviter trop de redondances tout en n'étant pas trop allusif pour quelqu'un qui n'aurait pas lu cet autre document, j'ai essayé de repartir sur d'autres bases, tout en gardant à l'esprit un certain nombre d'attentes du CNU relatives à la situation sociale du chercheur et de son champ de recherches. Ici, c'est un collectif qui m'importe, d'où également la volonté d'une *focalisation externe* (Genette, 1972) du propos, même si demeure une voix qui parle.

Là où la plupart des manifestes en faveur du savoir-faire spécifique de l'histoire des sciences (qui sont aussi des apologues) insistent plutôt en négatif sur les travers d'une mobilisation anhistorique du passé<sup>2</sup>, je souhaiterais essayer de dégager des aspects plus positifs, des vertus plutôt qu'une absence de vice. Des débats sporadiques me laissent en effet à penser que la critique inlassable du « présentisme »<sup>3</sup>, des « effets de tunnel »<sup>4</sup> et des « récits téléologiques »<sup>5</sup>, aussi souhaitable et salubre soit-elle, demeure assez largement inaudible, quand elle n'est pas tout simplement congédiée comme un « faux-débat » (Heilbron, 2017 ; Joly, 2020). Dès lors, même si je partage complètement l'ethos historiciste de ceux qui entretiennent ce supposé « faux débat », il me semble nécessaire de rechercher d'autres arguments pour tenter de donner un sens plein et valorisant à une « histoire des sciences à part entière ». Un écueil guette toutefois : le risque

---

<sup>1</sup> Dans ces préconisations, pas de référence à un « inédit » (sinon pour déplorer la production d'une « thèse bis » et des formulations qui ne recourent pas celles des textes officiels ou les réquisits de l'université de Paris 1. Le « mémoire de synthèse » des textes officiels est désigné comme « Parcours - Curriculum vitae détaillé » et correspond à un volume d'annexes.

<sup>2</sup> Dans un état antérieur de ce chapitre, je revenais longuement sur des écrits de J. Roger (1964, 1995), G. Stocking (1965), C. Blanckaert (1988, 1995, 1999a, 1999b) et C. Topalov (2001, 2008, 2015), pour finalement me dire que je n'ai rien à ajouter à ce qu'ils ont déjà écrit sur ce qui sépare l'écriture historique de l'histoire des sciences des usages présentistes.

<sup>3</sup> Pour les historiens des sciences, le terme désigne une attitude consistant à projeter des catégories contemporaines en faisant comme si elles étaient partagées par les auteurs et acteurs du passé. (Stocking, 1965 ; Blanckaert, 1999b ; Topalov, 2008)

<sup>4</sup> C'est-à-dire une écriture de l'histoire postulant une continuité de cadres disciplinaires ayant persisté inchangés durant des décennies, voire des siècles. (Topalov, 2008, 2015)

<sup>5</sup> On entend par là des récits qui font de la science du passé une somme d'efforts dont le but était d'aboutir à un état actuel de la science : le présent est le résultat nécessaire de ce qui est advenu. Cf. Feuerhahn et Orain, 2019b.

d'endosser une forme masquée de solipsisme en se prenant individuellement pour exemple, dans l'oubli de la diversité des pratiques historiennes. Or, nul auteur ne peut raisonnablement se considérer lui-même comme un échantillon représentatif de sa profession ni prétendre se donner en modèle<sup>6</sup>, et encore moins d'une manière latente ou implicite. Il faut dès lors un autre point de départ, ou plusieurs. Ce chapitre est donc plutôt conçu comme une libre-réflexion sur une activité *inconfortable* : la nébuleuse hétéroclite des historiens des sciences humaines n'en a aucun monopole, tant du point de vue de sa définition que de son axiologie ou de ses références. La sociologie des « professions établies »<sup>7</sup> d'Everett Hughes nous incite en effet à considérer que ces dernières deviennent telles lorsqu'elles s'assurent un monopole (toujours relatif et disputé à la marge) sur un métier, sa formation, sa certification et son champ de compétence. Pour ce qui nous occupe, rien de tel n'existe, n'est concevable ni n'est peut-être même souhaitable. L'impossibilité de faire profession découle d'une position et d'une demande sociales particulières, tributaires d'une histoire, mais aussi d'une morphologie, d'une démographie, peut-être d'une structure de champ(s), qui en indiquent la marginalité, dans un sens fort peu héroïque. Autant dès lors en prendre acte et explorer tout ce qu'il est malgré tout loisible de faire, à l'échelle d'une communauté et à celle d'un de ses représentants, (relativement modeste) entrepreneur de recherches.

## I Что думать (Que penser) ?

### 1°) À la recherche d'une définition positive

Pour nombre d'intellectuels et de « travailleurs de la preuve » en sciences humaines et sociales, il est important, voire essentiel, qu'il existe une historiographie, voire une histoire des pratiques, des idéologies, des individus et des collectifs, de ces domaines de savoir. Mais pour d'autres, les mêmes aussi parfois, c'est autant d'énergie retranchée à la production d'une connaissance positive des humains en société et de leurs productions, pour ne pas dire un luxe. De là, souvent, l'idée implicite qu'un état de l'art ou une bibliographie mobilisés par un ou plusieurs chercheurs à l'occasion d'une recherche suffisent pour convoquer ce qui les a précédés ou les accompagne. De cette tension entre deux postures *in fine* contradictoires, plus ou moins vive selon les moments et les lieux depuis qu'existent des projets de science(s) de l'homme, procède une fragilité et un souci lancinant de justification du côté de ceux qui en ont fait une spécialité plus ou moins exclusive.

Selon les critères que l'on se donne, l'apparition de spécialistes (il y en a plusieurs sortes) de l'histoire des sciences humaines et sociales pourra apparaître assez récente (en gros depuis les années 1960 dans le monde anglo-américain et les années 1970 en France) ou au contraire consubstantielle, synchrone, au développement des sciences « de l'homme », et partant bien plus ancienne. Cette dernière thèse suppose qu'à la manière des philosophes les praticiens des sciences humaines seraient toujours des exégètes d'une tradition qui les précède, et partant les mieux à même de produire une historiographie préalable à un travail empirique. On pourrait dire en revanche que dans une vision pointue, professionnalisée, de la spécialisation, c'est-à-dire dans un modèle peu ou prou disciplinaire, il n'existe des historiens des sciences humaines que depuis cinquante à soixante ans et sans qu'ils n'aient jamais vraiment fait discipline. Dans la durée de ces quelques décennies, on n'a que très épisodiquement assisté à des tentatives pour faire de ces spécialistes un corps, un métier unifié, une profession établie : celles dont ils viennent, devenues d'une manière ou d'une autre leur objet d'étude, tendent à les maintenir dans des horizons et des logiques étanches à d'autres histoires disciplinaires, au risque sinon de devenir des apatrides. Les

---

<sup>6</sup> Bien souvent, les entreprises qui entendent dire le droit sur les principes d'un domaine sont des autobiographies ou des portraits en creux, abstraits et épurés.

<sup>7</sup> L'expression sert à refléter en français le *distinguo* existant en anglais entre "*profession*" (i.e. établie, « noble », « prétentieuse », souvent protégée par un statut institutionnalisé), dont médecins et juristes seraient les parangons, et "*occupation*" (le travail ou le métier dans son acception la plus banale et générique).

entrepreneurs de cause qui ont œuvré à les fédérer seraient facilement dénombrables, et ils pèsent peu au regard des logiques autonomes propres à chaque historiographie spécialisée, ou face à l'activité de ces spécialistes du rapport au passé que sont les historiens et certains philosophes. L'histoire des sciences pâtit aussi depuis trente ans du reflux relatif de l'historicisme dans un monde social de plus en plus dominé par la commandite et les appels à projet, pour lesquels seul l'avenir d'une certaine forme de présent compte, à l'aune duquel le passé n'est qu'un stock de balbutiements, de « précédents » ou d'erreurs.

Que reste-t-il alors au geste historique ? L. Febvre en 1946 dans « Face au vent » a proposé une formulation plurielle de ce qui donne un sens social et, partant, justifie les gestes historiques en général :

L'histoire, réponse à des questions que l'homme d'aujourd'hui se pose nécessairement. Explication de situations compliquées, au milieu desquelles il se débattrait moins aveuglément s'il en savait l'origine. Rappel de solutions qui furent celles du passé — et donc qui ne sauraient être, en aucun cas, celles du présent. Mais bien comprendre en quoi le passé diffère du présent, — quelle école de souplesse pour l'homme nourri d'histoire ! (Febvre, 1946, p. 7)

Appliquer de telles formules à l'histoire des sciences humaines, c'est un peu supposer qu'elle s'adresse prioritairement à des communautés qui les pratiquent, s'y intéressent ou les apprennent. À bien des égards, c'est bien là son lectorat ou son auditoire. Une partie de ceux-là est en quelque sorte captive ou consentante, que l'on n'a plus besoin de convaincre tant elle a intégré l'idée que les savoirs et les pratiques d'aujourd'hui s'enracinent dans un passé, dans une tradition. Elle a sans doute besoin que par contraste on lui fasse valoir les différences, les ruptures, les faux-semblants, qui ont été lissés par une vision généalogique de la marche glorieuse des sciences, ce « depuis toujours » qui relève du mythe. Une autre partie de son lectorat par destination aurait au contraire profit à se voir rappeler tout ce qui, dans le passé, a été entrepris d'homologue, de telle sorte qu'il n'y a jamais de réelle *tabula rasa* en SHS et que les proclamations d'originalité et de nouveauté sont souvent le fruit d'une amnésie volontaire, d'une ignorance ou d'un oubli. Il se peut aussi que des questions ne se posent plus nécessairement à l'*aujourd'hui*, de sorte que dans leur étrangeté elles lui tendent un miroir dont on peut faire différents usages ou simplement prendre acte. Dans ces différents cas de figure, l'historien des sciences prend le contrepied de ses contemporains et refuse d'endosser le costume de mémorialiste orthodoxe que certains voudraient bien lui allouer. Même si dans les faits les choses sont plus nuancées, c'est néanmoins sans doute dans un usage critique au présent du passé que son activité a du prix, non pas pour dire que « c'était mieux avant », mais pour enrichir et élargir l'expérience des possibles qui ont un précédent.

En ce sens, on pourrait peut-être avancer qu'il existe un révisionnisme propre à l'histoire des sciences au sens large. De la même manière que tout historien tend à produire des analyses qui renouvellent un questionnement préexistant<sup>8</sup>, par des archives nouvelles ou relues, une optique inhabituelle, etc., l'historien des sciences trouve une partie de sa légitimité et de son intérêt dans la façon dont il déplace, voire parfois bouleverse, des « acquis » incrémentaux. La question est d'autant plus sensible que les « grands récits » *emic* ont une très forte inertie, liée à leur fonction légitimante. Faute d'examen, ils cautionnent voire encouragent des postures de catéchumène assez peu compatibles avec le vif et le souhaitable d'une pratique scientifique.

Mais le rapport au passé qui nous occupe n'est pas qu'affaire de « questions » ou de « solutions », en ce sens que, relativement contemporain, il pose avec acuité la question du « corps social » de la science dans ses continuités et ses ruptures, ses identifications et ses désaffiliations, en particulier dans un monde où désormais coexistent « disciplines », « *studies* », réseaux de circonstances et promotion débridée de l'individu hybride ne se réclamant que de lui-même. D'un côté du spectre, une continuité savante ancrée dans une structure de « laboratoires » (au sens large) et d'institutions qui produisent, reproduisent ; de l'autre, des arrangements éphémères, de

---

<sup>8</sup> Lequel a pu devenir une doxa défraîchie. J'en donnerais pour exemple le récent travail de Ludivine Bantigny (2018) sur l'idée de « Trente glorieuses », héritée de Jean Fourastié, qui prenait pour acquis le confort, voire l'opulence, des décennies d'après-guerre.

connivence ou de raison, qui se nouent et se dénouent à une cadence pluriannuelle, rythmée par des appels à projet : une vision pessimiste pour le coup très contemporaine verrait dans ces derniers les fossoyeurs des premières à l'instigation d'un néolibéralisme voulant avoir à sa main des entrepreneurs de savoir dociles et opportunistes. Ce serait oublier que les arrangements éphémères, les recherches sur projet, etc., existent depuis longtemps, bref sont rémanents et non pas un « signe des temps ». Ce serait aussi faire fi de la profonde inertie et résilience des formes instituées, même dans les pays où la science est un peu un meccano que l'on démonte et remonte en fonction d'objectifs pragmatiques. L'histoire sociale des sciences n'est pas simplement l'étude de collectifs plus ou moins institutionnalisés donnant un cadre à des activités de recherche. Elle est également attentive à l'ensemble de ce qui relie les individus et les groupes à leur temps, les fonde et les distingue, les façonne et les libère. Son effort de rétrospection permet entre autres aux praticiens des sciences humaines de mesurer ce qui les sépare et les rapproche<sup>9</sup> de prédécesseurs plus ou moins éloignés du point de vue de la condition et du statut, de l'autonomie ou de la dépendance.

Face aux collègues qui voient le passé comme un stock de pensées primitives ou de classiques immortels, qui cultivent la nostalgie d'une liberté perdue ou l'ironie devant des mœurs révolues, l'histoire des SHS, quand elle est bien faite, démuséifie, relie, coupe, casse les évidences, tire de nouveaux fils, surprend. Elle se moque des orthodoxies, présentes ou passées. Et surtout, elle restitue le vif du mort, des pensées qui s'enroulent dans des événements et des réseaux sociaux où circulent des mots, des arguments, des étendards, etc., qui mutent sans crier gare. Histoire sociale, elle peut sans doute se suffire à elle-même (quoique ?) ; histoire cognitive, elle ne peut faire sans les « conversations », les « situations », les « pratiques » (Topalov, 2015), les rapports de force et les injonctions d'un temps révolu, au risque sinon de s'embourber dans un internalisme<sup>10</sup> suranné ou une « histoire des idées » qui ne l'est pas moins.

L'histoire des sciences humaines n'est pour autant pas seulement destinée aux étudiants et aux universitaires au sens large. Elle contribue à abonder une histoire de la culture qui devrait pouvoir concerner d'autres publics, et pas seulement celui qui raffole des « grands penseurs », des biographies d'intellectuels célèbres et des « grands livres » (qu'ils aient été des succès de librairie ou qu'ils soient auréolés de leur destin obscur et « maudit »). Par son attention à des mots, à des bannières, à des expériences collectives, à une condition démocratique, multiforme et plurielle de la fabrique du savoir contemporain, elle porte une promesse d'intelligibilité. Encore faudrait-il pour ce faire qu'elle ne soit pas qu'un savoir de niche et qu'elle sache trouver occasionnellement d'autres publics. Il y aurait aussi à passer outre le discrédit qui dans certaines arènes demeure attaché à des sciences auxquelles certains refusent ce label, ne voyant là que des discours et des opinions, souvent par ignorance ou par confusion. Ce qu'on appelle les « sciences humaines et sociales » englobe des pratiques, des procédures, des méthodologies extrêmement diversifiées, que l'on ne saurait rabattre sur l'opposition entre nomologie (recherche de lois) et idiographie (travail de cas), entre explication et interprétation, entre autres antinomies qu'il faudrait pouvoir outrepasser. Les régimes discursifs, pratiques et argumentaires y sont divers, intriqués, composites : loin de n'être que des classifications au doigt mouillé, les efforts typologiques des SHS peuvent s'appuyer depuis des décennies sur diverses sortes d'analyse factorielle ; réciproquement, leur rapport au cas, voire leurs démarches cliniques, supposent des répertoires rationalisés ; et quand elles modélisent, ce peut être pour interpréter des distributions observables avec un crible qui fera saillir des écarts et des singularités. Ce sont là quelques exemples d'opérations mixtes auxquelles on accorde peu d'attention alors qu'elles sont assez révélatrices des rationalités à l'œuvre non seulement dans ces sciences souvent dites « molles » mais

---

<sup>9</sup> Un défi majeur pour l'enquête (historique, sociale, ou autre) est précisément de refuser de considérer ces enjeux sur un mode antinomique, l'antinomie étant une façon commode de mettre en scène la décision ou le devenir.

<sup>10</sup> En histoire des sciences, l'internalisme est une étude centrée exclusivement sur les contenus de la science considérée. Elle s'oppose à l'externalisme, qui ne prend en compte que les éléments de contexte historique (politique, économique, social, culturel, etc.).

également dans certaines sciences de la vie et de la terre lorsqu'elles s'intéressent à la relation entre homogénéité et diversité, aux variations dans une population, aux relations entre crise et évolution, etc.

## 2°) Fragilités structurelles et circonstancielles de l'histoire des sciences humaines

L'histoire des sciences humaines et sociales est fragile, néanmoins : cela transparaît dans les lignes qui précèdent. En France, elle a connu une époque ascendante entre la fin des années 1970 et le début des années 1990, à un moment où le besoin de réflexivité était grand (Pollak, 1989 ; Blanckaert, 1999a), mais elle a peiné à se développer depuis. Il importe aussi de souligner qu'elle n'a jamais concerné ou mobilisé qu'une infime fraction des chercheurs en sciences humaines et sociales, même si additionnés ils ont pu être plusieurs centaines dans la période la plus faste (en gros, les années 1980 et le début des années 1990). Des générations de chercheurs et de chercheuses remarquables sont désormais en fin de carrière et la question de la relève, dans toutes ses dimensions, se pose — d'autant plus crûment que la précarisation des jeunes chercheurs et chercheuses en fait un choix de carrière particulièrement hasardeux, avec le risque d'un lent déclin. Dans d'autres pays, les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Allemagne par exemple, elle connaît des vicissitudes qui ne sont pas moindres, et peut rarement être davantage qu'un *hobby* ou une activité secondaire, que rehausse et met en contraste le caractère assez généralement prestigieux des épistémologies (historiques) de champ<sup>11</sup>. Elle dispose de quelques revues établies : le *Journal for the History of the Behavioral Sciences* aux États-Unis (1965), *History of the Human Sciences* en Grande-Bretagne (1988), la *Revue d'histoire des sciences humaines* en France (RHSH, 1999). Elle a aussi connu récemment une floraison de nouveaux titres<sup>12</sup>. Les laboratoires ou équipes de recherche dédiés et reconnus sont une rareté : en France, seuls les linguistes et les géographes en disposent. C'est plutôt par des réseaux et des sous-comités d'associations professionnelles, par des séminaires et des axes de laboratoire, que des histoires disciplinaires particulières ou des projets plus généralistes (ainsi au Centre Koyré ou au Max-Planck-Institut für Wissenschaftsgeschichte) trouvent à exister. Le récent diptyque *La Vie intellectuelle en France* (Charle et Jeanpierre, 2016) est un signe parmi d'autres que de plus en plus d'historiens et de sociohistoriens investissent le champ. Mais si leur histoire sociale des intellectuels est indispensable, ils sont loin de pleinement convaincre quand ils s'attaquent aux contenus, en particulier récents. La perspective demeure largement externaliste et relaie voire répète trop souvent des compendiums historiographiques jugés « reçus ». <sup>13</sup> À l'opposé, le processus sélectif de canonisation philosophique d'auteurs de sciences humaines pose d'autres types de problème, en particulier parce que trop souvent il aliène, schématise (fallacieusement), et *in fine* déshistoricise ce dont il s'empare<sup>14</sup>. Il y a bien entendu des (socio-)historiens et des philosophes dont les travaux en histoire des sciences humaines sont très stimulants, mais ils ne sauraient constituer un corp(u)s de remplacement pour un champ menacé de dépeuplement<sup>15</sup>. L'histoire des SHS a beaucoup reposé jusqu'à présent sur des historiographies disciplinaires, qui fournissent le gros

---

<sup>11</sup> Encore resterait-il à indiquer ou à relativiser ce qui distingue l'histoire des sciences des épistémologies tournées vers des objets (pour partie) révolus.

<sup>12</sup> La *Revue d'anthropologie des connaissances* (2007), *Serendipities. Journal for the Sociology and History of the Social Sciences* (2016), *History of Humanities* (2016), *KNOW: A Journal on the Formation of Knowledge* (2017).

<sup>13</sup> Par exemple, le seul chapitre du deuxième volume de *La Vie intellectuelle en France* où il est question de géographie dans les décennies post-1945 s'appuie sur un manuel faisant office de source unique, et dont la fiabilité n'est pas questionnée. C'est loin d'être le seul cas rencontré dans le volume 2 où le travail historiographique pose de très sérieux problèmes.

<sup>14</sup> Un exemple récent serait le chapitre « La Nature » de P. Charbonnier dans le volume *Philosophie des sciences humaines* paru chez Vrin en 2015, qui revisite l'œuvre de P. Vidal de la Blache avec l'ardeur du néophyte aveugle à des décennies d'analyse spécialisée.

<sup>15</sup> Au reste, un dialogue entre des historiens, des politistes, des sociohistoriens, des philosophes et des historiens des sciences spécialisés est souhaitable. Quand il lui arrive d'advenir, c'est plutôt dans des réalisations spécifiques pour lesquelles la complémentarité est la règle.

des troupes et des contributions. Il n'est certes pas idéal que le champ demeure une juxtaposition de mondes spécialisés peu interconnectés mais c'est démographiquement crucial. La question de l'intégration se pose en second lieu.

Le processus par lequel l'histoire des sciences humaines s'est un peu autonomisée et « transversalisée » en France, notamment avec la création de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme (SFHSH) en 1986, puis de la collection « Histoire des sciences humaines » de Claude Blanckaert chez l'Harmattan en 1994, enfin de la *RHSH* en 1999, indique dans ses grands traits ce qu'il y a de fécond à disposer d'une spécialité autonome.<sup>16</sup> Même si le plus souvent ces lieux réunissaient des chercheurs d'horizons divers qui venaient y livrer des *sol*i autour de thématiques partagées, ils ont été aussi des occasions d'acculturation réciproque, de déplacement des problématiques, de mise en perspective et de comparatisme, en somme des exercices vivants d'interdisciplinarité en même temps que de cristallisation d'un nouveau champ. On ne saurait dire que tous les membres de la SFHSH ou tous les auteurs ou lecteurs de la *RHSH* y recherch(ai)ent un élargissement de leur horizon et y ont trouvé un nouveau cadre de référence — les intérêts disciplinaires sont résistants — mais c'est ce que ces entreprises avaient ou ont à offrir de distinctif. Dans ses plus belles années, la SFHSH a été une « école d'activité » (Gilmore, 1988 ; Becker, 1999), c'est-à-dire un « lieu » où des pairs ou des collaborateurs (au sens large) dotés de dispositions et de sensibilités différentes (voire discordantes) co-élaborent des œuvres qui tiraient de leur hétérogénéité constitutive leur singularité, voire leur caractère innovant. Un exemple parmi d'autres serait le travail entrepris sur et autour d'Émile Durkheim (Mucchielli et Borlandi, 1995), qui en sortant cet auteur d'une vision étroitement (et fallacieusement ?) disciplinaire, a permis notamment de mettre à jour l'importance de la « nébuleuse » (Topalov, 1999) des promoteurs rivaux de « la science sociale » au tournant du XX<sup>e</sup> siècle (cf. également Robic, 2018) et de rendre plus intelligible la co-transformation de plusieurs champs (l'histoire, la géographie, le droit, la sociologie bien évidemment).

L'histoire des SHS non seulement gagne à être une « école d'activité » mais elle se devrait aussi de devenir autant que possible une « école de recherche », c'est-à-dire selon Gerald Geison (1981) « [un] petit groupe de scientifiques chevronnés poursuivant dans un même contexte institutionnel un programme de recherche raisonnablement cohérent aux côtés d'étudiants avancés avec lesquels ils entretiennent des interactions sociales et intellectuelles continues »<sup>17</sup>. Ici, c'est la cohérence (relative) et la dimension intergénérationnelle qui importent, même s'il n'existe pas à proprement parler de dispositif permettant de former par la recherche des étudiants avancés à la globalité du champ — on en reste pour le moment à des abords cloisonnés à partir d'historiographies singulières. Le modèle « école d'activité » permet jusqu'à un certain point l'autoformation au contact de la différence et une élaboration polyphonique. Mais il se heurte à une limite : on ne s'approprie pas de la même façon un champ quand on s'y reconvertit à trente-cinq ou quarante-cinq ans que lorsqu'il a été le lieu d'une primo-socialisation (à partir du master ou du doctorat, c'est-à-dire le moment où l'on jette des bases sur un sol encore peu encombré). Les historiens de la linguistique sont les seuls à avoir inventé, au niveau français et européen, un dispositif qui s'approche de cela, avec ses formations, sa revue, son séminaire, ses colloques, ses biennales d'été, le tout adossé à un laboratoire français (Histoire des théories linguistiques). C'est aussi le champ le mieux institutionnalisé, peut-être le plus solide. Au regard de la formulation descriptive de Geison, et compte tenu des contraintes déjà évoquées, quelque chose comme une « école de recherche » en histoire des SHS ne pourrait advenir que dans un effort renouvelé des « petits mondes » qui la constituent pour instaurer, fût-ce de façon temporaire ou cyclique, un « contexte institutionnel » (école d'été ? projet de recherche financé multi-sceaux ?) autrement improbable. Pour l'heure, c'est au pluriel qu'il faut entendre la formule. Le simple inventaire des formations existantes à l'échelle des disciplines fait défaut, de même que tout bilan de leur état de

---

<sup>16</sup> On renverra également sur ces enjeux à l'article co-écrit avec Wolf Feuerhahn pour la revue *Tracés*, « La revue : un lieu de contestation ? » (Feuerhahn et Orain, 2019)

<sup>17</sup> Traduction proposée dans Orain, 2018.

santé ou de leur autonomie relative. Tout ce qui pourrait fédérer ou articuler les cursus reste à construire.

Au final, l'histoire des SHS demeure, d'abord et avant tout, une affaire de dossiers et de thèmes qui se montent localement, disciplinairement le plus souvent, autour desquels se réunissent, dialoguent, s'affrontent, se méprennent, se découvrent aussi parfois, des spécialistes et des non-spécialistes : journées d'étude, colloques, « sessions » de congrès plus larges, dossiers de revues (majoritairement non spécialisées), actes (souvent difficiles à « placer » *a posteriori*), etc. L'ordinaire de ce domaine peu autonome et morcelé se réalise dans cette activité très épisodique, non dénuée souvent d'objectifs apologétiques ou identitaires, mais qui trouve dans ces arrangements mouvants une forme d'agrégation et de masse critique, à défaut d'autre chose. C'est un peu en outrer l'unité ou la consistance que d'y rassembler des entreprises mémorielles disciplinaires, des travaux de sociohistoriens (bourdieusiens, boudoniens...), de l'histoire des intellectuels — notamment en situation coloniale —, des opérations commémoratives centrées sur un « grand homme », un lieu, un livre, une date, etc. C'est pourtant le régime prévalent d'un domaine éclaté, centrifuge, qui n'est que partiellement auto-identifié et ne vaut comme « champ » que pour une poignée d'historiographes conscients de son intérêt et de ses enjeux. Le bulletin de la SFHSH a été jusqu'à la fin des années 1990 le point de collecte de ces initiatives éclatées, tant qu'il disposait d'un volant de membres en rendant la veille pertinente. Il en subsiste un [carnet-blog](https://sfhsh.hypotheses.org/) (<https://sfhsh.hypotheses.org/>) qui n'a plus la même exhaustivité que le Bulletin et c'est la liste de diffusion des épistémologues et historiens des sciences, [Theuth](#), qui publicise la majorité des annonces, à condition qu'elles soient perçues par ceux qui les promeuvent comme y ayant leur place ou tout simplement qu'ils en connaissent l'existence. Minoritaires parmi les spécialistes des sciences (d'abord philosophes ou historiens), plus ou moins groupusculaires au sein de chaque discipline académique, se reconnaissant rarement comme d'abord tels, les historiens des sciences humaines et sociales pâtissent de leur faible masse numérique, de l'absence d'un fonctionnement proprement communautaire et de politiques scientifiques qui n'y voient qu'un supplément d'âme ou une technologie mémorielle, en somme quelque chose qui n'est jamais prioritaire.

Il faut pas mal de militantisme pour ne pas faire une lecture désabusée d'un tel état des lieux, au demeurant par trop cursif. Pourtant, le régime de liens faibles du domaine coexiste avec et parfois débouche sur des liens forts au sein de ces môles que sont en France les lieux propres de l'histoire des sciences humaines (cf. *supra*). Ils ont la vocation de rapprocher et de faire communiquer des petits mondes, lesquels émanent de configurations bien plus denses et étendues.

### 3°) Un autre niveau d'observation : l'histoire de la géographie

Je viens moi-même initialement de l'un de ces petits mondes, l'histoire et l'épistémologie françaises de la géographie. À bien des égards, parler de cette sous-spécialité reviendrait à réitérer un certain nombre de constats déjà faits, tant en matière de démographie, de fonctionnement, de vocation sociale que de rapports ambivalents avec un corps universitaire, celui des géographes en l'occurrence. Ce dernier n'est ni plus inhospitalier que bien d'autres, ni plus réfractaire à la rétrospection ; au contraire le champ abrite une équipe en activité depuis 1969 (la fondation du Centre de géohistoire par Michel Mollat et Philippe Pichemel) et surtout 1987 (moment de sa reconfiguration et spécialisation en équipe Épistémologie et histoire de la géographie — EHGO), il dispose de quelques chaires et postes nominaux, en particulier dans les instituts supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE), ex-instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), quoique ces postes soient loin d'être tous occupés par des producteurs effectifs d'histoire ou d'épistémologie de la discipline. Malgré une habitude ancienne d'associer histoire et épistémologie, tant chez les spécialistes que parmi les géographes en général, un registre proprement « théorico-épistémologique » — assez nettement distinct de l'histoire épistémologique —, est délégué par une sorte de consensus majoritaire (dont la citation est le

symptôme massif) à un petit nombre d'acteurs, dont certains figurent parmi les géographes les plus connus et les plus visibles du champ, détenteurs d'une image spécifique de théoriciens reconnus.

Cette délégation est le résultat d'un processus historique entamé pour l'essentiel dans les années 1970 qui a transformé le statut de la théorie dans la géographie française. Mal vue, voire considérée comme une menace pour l'intelligibilité d'un réel supposé infiniment plus riche et divers, la théorie en général, et la recherche de « lois » plus spécifiquement, étaient pour les géographes dits « classiques » de l'ordre du corps étranger assez superflu. C'est dans une période de remise en question généralisée des pratiques établies (Orain, 2009, chap. 6), durant les années 1970, que le statut de la théorie a commencé à changer, pour devenir en une trentaine d'années un réquisit incontournable. Pour autant, ce processus ne s'est pas déroulé de façon uniforme ni sans susciter des formes de résistance et surtout d'évitement. La promotion de la théorie a donc été le fait initial d'une poignée d'auteurs<sup>18</sup> qui dans le même geste scrutaient le champ hérité des décennies précédentes (de façon fort peu historiciste), préconisaient de nouvelles façons de procéder et investissaient certaines catégories abstraites qu'ils élaboraient pour les promouvoir ou les discuter. Cette association relativement banale d'un propos épistémologisant et d'une promotion en discours et en acte de la théorie, loin de n'être qu'une caractéristique éphémère liée à un moment historique, a fini par devenir un genre en soi pratiqué par un corps de publicistes<sup>19</sup> dont la tâche spécifique est de penser pour les masses le monde (géographique), ses idées (supposées), ses travers et ses virtualités, par le truchement d'interventions essayistes. Ce corps s'est lentement étoffé et diversifié du point de vue des sensibilités idéologiques, sans pour autant devenir numériquement imposant. Cela reste le fait d'une sorte d'élite restreinte. Le paradoxe (si c'en est un) est que ce processus, au lieu de conduire à la généralisation de l'élaboration théorique prêchée par ces doxologues (la question de l'originalité est hors de propos) a produit en France une forme de division implicite du travail entre empiristes et théoriciens et un rabattement de l'« épistémologie » sur la « théorie ».

La confusion entre propos théorique et épistémologie est d'ailleurs très fréquente depuis le début du processus. Tant oralement que dans les écrits, elle connote *en gros* une perspective abstraite, supposée dire le droit sur ce que la discipline ou un sous-domaine est ou doit être, en relation avec l'élaboration de catégories et de propos généraux. Il n'est pas étonnant que la terminologie soit un enjeu déterminant et le dictionnaire ou l'article de synthèse conceptuelle des véhicules stratégiques d'« opérations épistémologiques » parfois labellisées comme telles (eg *EspacesTemps*, 2004). En parallèle, les opérations les plus saillantes dans ce registre mobilisaient une vision (plus ou moins stylisée) du passé disciplinaire, que l'on pense aux premiers textes programmatiques d'un Roger Brunet (1972 a et b), d'un Paul Claval<sup>20</sup> (1972, 1977), d'un Jacques Lévy (1975) ou d'un Yves Lacoste (1976a et b). Leur rapport à ce passé était au demeurant fort variable, entre ces deux pôles extrêmes que sont la rupture radicale et la continuité revendiquée. Ces interventions et celles qui leur ont fait suite, celles également d'autres théoriciens contemporains (Philippe Pinchemel, Claude Raffestin, Jean-Bernard Racine, Antoine S. Bailly, Henri Reymond, Georges Nicolas, etc.) ont contribué à leur conférer une autorité spécifique

---

<sup>18</sup> Cf. les deux derniers chapitres de *De Plain-pied dans le Monde* (Orain, 2009), en particulier le 7, qui décrivent incidemment l'émergence du corps des « publicistes » de la géographie. Il ne s'agit pas de dire qu'il n'existait pas de propos théorico-épistémologiques ou de profils théoriciens auparavant, mais qu'ils étaient très rares, et pas assumés en tant que tels.

<sup>19</sup> J'utilise ce terme pour désigner des intellectuels engagés dans une cause (globalement, une refondation de la géographie) pour laquelle ils mobilisent toutes sortes de ressources spécifiques. La référence en est la *poublitsistika* russe du XIX<sup>e</sup> siècle, qui englobe des auteurs le plus souvent « révolutionnaires », d'Alexandre Herzen et Nikolai Ogarév aux populistes de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (N. Tchernychevskii par exemple). Le *poublitsist* est une variété particulière d'*intelligient* (intellectuel) qui vit de sa plume, officie dans des journaux qu'il contrôle, est investi d'une mission de changement radical de la société.

<sup>20</sup> Ce dernier a néanmoins une position un peu différente, s'étant voulu dès 1964 et son *Essai sur l'évolution de la géographie humaine* un historiographe de plein exercice.

d'interprètes (et partant, d'historiographes) du champ, en même temps que de théoriciens-épistémologues. Cela s'est accompagné chez certains d'une recherche d'ancêtres susceptibles de se substituer à la figure du « père », Paul Vidal de la Blache : le géographe anarchiste et proto-écologiste Élisée Reclus (1830-1905) a en particulier été l'objet d'un investissement intense durant une période (1976-1985) qui l'a en quelque sorte réinventé — d'où des enjeux d'écriture de l'histoire souvent réduite à des jugements expéditifs.

Un tel réinvestissement du passé, fort variable selon les auteurs, a co-produit un autre rabattement : de l'histoire (ou plutôt : d'une certaine forme d'historiographie) sur l'épistémologie. Co-produit seulement car il correspond à l'échelle mondiale à l'efflorescence légèrement antérieure du genre « histoire de la pensée géographique », d'abord anglophone, que l'on pense à *Traces on the Rhodian Shore: Nature and Culture in Western Thought from Ancient Times to the End of the Eighteenth Century* de Clarence J. Glacken (1967), à *All Possible Worlds: A History of Geographical Ideas* de Preston James et Geoffrey J. Martin (1972) ou à quelques textes et ouvrages ultérieurs (Gregory, 1978 ; Johnston, 1979 ; Holt-Jensen, 1981). Ce regain d'intérêt pour une historiographie de la « tradition géographique » aux États-Unis et au Royaume-Uni n'a pas encore été constitué en objet historique, mais il a une historicité indéniable et a cristallisé durant les *sixties* révolutionnaires dans un geste initialement plutôt conservateur et obsidional, alors que la discipline était sujette à d'importantes tensions depuis le milieu des années 1950. Le genre « histoire de la pensée géographique » est une forme assez classique d'histoire des idées, dont on trouve à la même époque des équivalents dans d'autres sphères linguistiques, y compris en URSS où elle a constitué un genre en soi depuis les années 1940 (Orain, 1996). C'est une forme d'épistémologie historicisée, à visée essentiellement généalogique et apologétique, qui a obtenu une reconnaissance internationale avec la création en 1968 d'une commission de l'Union géographique internationale (UGI) sous ce label, créée par P. Pinchemel (1923-2008) et dirigée par lui jusqu'au début des années 1980.

L'une des propriétés de cette « histoire de la pensée géographique » a longtemps été de ne référer qu'à un corpus d'auteurs et de textes identifiés implicitement comme « géographiques », sans véritable travail réflexif ou de comparaison ni références approfondies à des spécialistes d'autres historiographies ou à des ouvrages de référence sur l'histoire des sciences. On pourrait dire qu'elle a longtemps été une histoire en vase clos pratiquée par des autodidactes, souvent extrêmement érudits et cultivés, mais dont l'horizon et le propos étaient la célébration des œuvres et accomplissements d'une « science millénaire » — de là l'importance de la référence à des « géographies » très anciennes (grecque, romaine, médiévale, arabe, etc.) et l'absence d'un questionnement sur les horizons de rétrospection pertinents et sur ce qui fonde un discours « historique ». Les tenants de cette pratique ont très peu dialogué sur un plan interdisciplinaire, ce qui se comprend d'autant mieux que leur lectorat par destination était supposé partager leur idéologie de corps. Cette caractéristique de tradition autoréférencée fonctionnant en silo s'est peu ou prou perpétuée jusqu'à aujourd'hui, à la notable exception d'une partie des historiographies anglaise, allemande, italienne et française. Le patronage de P. Pinchemel a, sous l'angle d'une histoire décloisonnée et plus exigeante, été déterminant : soucieux d'« affilier [la commission d'histoire de la pensée géographique] à l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences » (Besse et al., 2008), il a en outre associé son équipe aux recherches interdisciplinaires dirigées par Jacques Roger dans le cadre du GRECO sur l'histoire du vocabulaire scientifique au début des années 1980. Mais c'est surtout M.-C. Robic qui a œuvré à sa suite pour professionnaliser l'histoire de la géographie et la sortir de l'auto-référentialité, bien aidée en cela par la culture acquise par une équipe tôt convaincue de la nécessité de la transdisciplinarité.

Le paysage spécialitaire hexagonal qui s'est dessiné en quelques décennies juxtapose une équipe dont l'histoire de la géographie est le cœur d'activité (EHGO), quelques groupes numériquement plus restreints ayant émergé dans les années 1990 (à Pau, autour de Vincent Berdoulay puis de Jean-Yves Puyo ; à Lyon autour d'Isabelle Lefort et de Philippe Pelletier ; à Grenoble autour de Bernard Debarbieux puis d'Olivier Soubeyran ; à Clermont-Ferrand plus

récemment autour de Michel Lompech), auxquels s'ajoutent quelques auteurs travaillant en « solo » mais gros producteurs — Numa Broc (1934-2017), P Claval —, sans parler de contributeurs plus épisodiques (Catherine Rhein, Claude Bataillon), de spécialistes de sous-champs de la géographie (par exemple, l'histoire de la géomorphologie pour Emmanuel Jaurand et Christian Giusti, ou l'histoire de la « géographie tropicale ») et des biographes (Béatrice Giblin, André-Louis Sanguin). Les producteurs de manuels sur le sujet forment un ensemble à part d'auteurs qui n'ont pas ou peu publié par ailleurs de travaux scientifiques relevant du domaine : Jacques Scheibling, Robert Marconnis, Jean-François Deneux, etc.<sup>21</sup> Quelques historiens, sociologues, politistes et philosophes ont contribué à l'historiographie de la géographie mais, à l'exception de Marie-Vic Ozouf-Marignier, ils n'en ont pas fait une spécialité académique. Très rares sont les auteurs-géographes dont l'ensemble des travaux relèvent de l'histoire des sciences et de l'épistémologie. La plupart des producteurs du domaine, hors pôle parisien, ont un profil dans lequel l'historiographie n'est qu'une ligne de recherche parmi d'autres. Cette caractéristique les rapproche de nombreux historiens de la sociologie ou de l'ethnologie, qui revendiquent la polyvalence et la complémentarité. La participation aux formations ou à la culture de l'équipe EHGO crée un différentiel entre des *insiders* et des *outsiders*<sup>22</sup>, hormis quelques exceptions (C. Rhein, C. Bataillon, B. Debarbieux) et de rares *go-between*s. Il est source d'une forme de tension, voire parfois d'antagonisme, qui fait saillir les différences Paris/Province ou individu/ collectif dans toute leur épaisseur.

En revanche, si deux des initiateurs du champ, P. Pinchemel et P. Claval, ont été en même temps des théoriciens de la géographie, un certain découplage s'est opéré à partir des années 1980 entre l'« élite » théoricienne précédemment évoquée et les historiographes spécialistes. À l'exception de rares auteurs qui ont pratiqué rigoureusement l'épistémologie historicisée, en particulier C. Raffestin et B. Debarbieux, la production des théoriciens de la géographie pose plusieurs problèmes. Le plus évident est le caractère présentiste de leur mobilisation du passé disciplinaire, objet de simplifications et d'un investissement émotionnel un peu étrange parfois. Le plus profond ressortit au caractère insuffisamment étayé de leurs interventions épistémologiques (en particulier quand elles concernent l'histoire de la discipline), qui oscillent entre dogmatisme et jeu référentiel plastronnant : ils ont constitué leurs bréviaires en *doxa* largement reçue comme telle. Dès lors, le problème le plus épineux est précisément leur position d'autorité peu discutée dans une discipline où les interventions de cette nature suscitent de l'admiration respectueuse ou un dégoût de principe. Faire entendre et valoir des analyses plus nuancées, moins cursives et non dogmatiques est un travail de Sisyphe qui se heurte à des inerties très fortes et à un magistère que des professions acquises — tels les professeurs de classes préparatoires et les préparateurs de concours en général — entretiennent depuis des décennies.<sup>23</sup> Pourtant, hors des circuits historiens de « l'histégéo »<sup>24</sup>, la notoriété extérieure de la plupart des « publicistes » de la géographie est infime tant leur marché naturel reste très étroitement disciplinaire. Même ceux dotés d'une indiscutable notoriété médiatique sont d'abord et avant tout des intermédiaires ou des représentants plénipotentiaires d'une promesse d'intelligibilité que porterait « la géographie » ou « l'espace », ce substitut neutralisant, pour ceux qui veulent bien y croire. Le principal *effet* néfaste de la situation réside dans la capacité de la littérature publiciste à servir de modèle à des épigones, moins dotés rhétoriquement mais conduits à imiter le genre d'opérations que l'on trouve dans les formes les plus révérees d'« épistémologie », et donc à

---

<sup>21</sup> La question de ce qu'est un « travail scientifique » en histoire de la géographie est relativement épineuse. Ici, on en restera au fait d'avoir publié dans des revues à évaluation par les pairs ou dans des ouvrages savants.

<sup>22</sup> Terme à prendre ici dans un sens non péjoratif.

<sup>23</sup> Il y aurait toute une enquête à faire sur le phénomène d'endossement de quelques vedettes par les professeurs de classes préparatoires. Ces derniers forment une corporation dotée d'un pouvoir d'influence d'autant plus problématique qu'elle s'exerce sur leurs élèves, bénéficiaires des plus grandes promesses de réussite scolaire. Or la réussite scolaire favorise leur placement ultérieur au sommet des hiérarchies sociales auxquelles ils peuvent prétendre.

<sup>24</sup> On entend par là le circuit des études d'histoire-géographie tourné vers l'enseignement d'une « discipline scolaire » bicéphale.

reconduire ses travers (notamment « historiographiques ») et ce faisant à en propager et valider la norme. Il y a là les linéaments d'un appauvrissement et d'une multiplication des vulgates largement à l'œuvre dans la « théorie géographique » produite depuis quelques années, si l'on veut bien considérer que les épigones de tels maîtres contribuent à une accentuation de pratiques discutables. Au demeurant, les références anglo-américaines qu'on y surajoute ou qui s'y substituent n'ont que rarement valeur de correctif, dans la mesure où ce sont des dispositions congruentes qui y sont souvent recherchées.

La géographie de langue française d'aujourd'hui n'est très certainement pas le seul champ où l'on pourrait styliser un tableau assez pessimiste à partir d'éléments d'analyse de ce genre. Il y a en effet quelque illusion à établir un tel diagnostic avec un horizon de référence monodisciplinaire et mononational : même en interprétant un tel processus sur une cinquantaine d'années, vouloir trop en accuser la spécificité est sans doute une déformation ethnocentrique. Cette clause de principe formulée, il n'en demeure pas moins que la géographie française présente les caractères accentués propres à un champ marginal, sinon marginalisé<sup>25</sup>, partant assez isolé, aux effectifs stagnants.

La question de ce que l'on peut faire d'une telle analyse du champ se pose également. Si elle est correcte, il n'est pas du tout évident que la situation qu'elle esquisse soit réformable d'une quelconque manière. Plutôt qu'à combattre de tels moulins ou à ériger un quelconque contrefeu, proposer une direction de recherche dans le champ de l'histoire de la géographie replacée dans une perspective plus large, interdisciplinaire et transversale, d'histoire des sciences humaines, suppose de *faire avec* un tel contexte, et sans doute aussi quand même de penser contre lui. Aucune pose de chevalier blanc, donc, mais une conscience aiguë d'agir à la marge, avec « une morale du minoritaire » (Éribon, 2000). Il n'en demeure pas moins qu'elle n'a de sens qu'à condition d'être connue par un nombre de lecteurs aussi large que possible, ce qui pose impérieusement la question de sa (ses) publicisation(s).

#### 4°) *L'épineuse question du lectorat*

La publicisation de l'histoire de la géographie, et plus largement de l'histoire des SHS, on l'a déjà noté, peut se concevoir à deux niveaux : le premier est celui d'un public de spécialistes — géographes ou autres universitaires (au sens large) concernés, parce que le sujet traité renvoie au champ dans lequel ils estiment s'inscrire ; le second est le « grand public cultivé », comme on dit parfois.

Le degré de présentisme — c'est-à-dire ici (Hartog, 2003) de privilège exclusif accordé à ce qui a lieu ici et maintenant — des acteurs d'un champ donné conditionne largement l'intérêt que peut rencontrer une histoire approfondie de ce dernier. Certaines disciplines sont construites (pour partie) autour de la relecture d'un patrimoine textuel dont l'investissement est une condition d'apprentissage en même temps qu'un geste disciplinaire. Nul doute que ce rapport aux textes et aux auteurs du passé provienne largement des pratiques des philosophes, matrice dont viennent, en France surtout, de nombreux sociologues, anthropologues, psychologues, psychanalystes, linguistes, etc., en particulier dans les générations précédant ou accompagnant la massification démographique de ces disciplines dans les années 1970-1980. De là sans doute la place importante qu'occupent fréquemment l'« histoire » disciplinaire et le rapport aux textes dans leur enseignement. C'est que, à la limite, n'importe quel sociologue, psychanalyste ou anthropologue doit pouvoir s'improviser historien et exégète de son champ dès lors qu'il a à transmettre un legs intellectuel auprès de profanes ou d'apprentis. En revanche, d'autres disciplines ont un rapport à leur passé beaucoup plus distancié car leur idéologie professionnelle fait du progrès des connaissances la source d'une dévaluation relativement rapide, sinon des idées et des hommes, du moins des contenus de la « science » qu'ils endossent. Les géographes, les

---

<sup>25</sup> Son recrutement très peu élitaire, son absence quasi-totale de figures prestigieuses, l'invisibilité relative de ses travaux, contribuent en retour à accroître son isolement, outre qu'elle souffre vraisemblablement d'une expérience scolaire obligatoire et diversement appréciée.

économistes, et les historiens dans une moindre mesure, ont, il me semble, un tel rapport au passé disciplinaire, assez largement antiquaire quand il n'est pas inexistant. La méthodologie et les « méthodes » y occupent en revanche une place importante, et depuis longtemps, de sorte qu'une forme d'épistémologie à visée normative — largement déshistoricisée — ne rencontrera pas la même indifférence ou la même forme d'intérêt anecdotique et entaché de « whiggisme »<sup>26</sup>. À travers la forme la plus courante d'historiographie, les historiens valorisent fortement la discussion sur les interprétations du passé, mais avec un horizon de rétrospection souvent limité et marqué par une forme d'actualisme qui leur est assez spécifique : écrire la « dernière synthèse à jour » y est très valorisé. L'« histoire de la pensée économique » a pu être pour certains économistes un lieu d'investissement stratégique ou une marotte, au même titre que l'histoire de la médecine pour d'éminents carabins proches de la retraite. Ce sont des champs où s'opère une délégation, réticente ou légitimiste, à deux types de voix : des spécialistes relativement dominés et périphériques, et des autorités reconnues arrivées à l'âge de la « sagesse » et d'un retour réflexif sur le beau patrimoine de leur « métier ».

Entre un intense recours au passé, marqué par la reviviscence de « traditions » plus ou moins respectées et par la patrimonialisation d'auteurs et de textes, et un usage plus anecdotique, la principale différence est dans l'intensité de l'investissement et l'importance des intérêts stratégiques. Mais dans tous les cas, faire valoir à ce lectorat une « histoire à part entière » (Roger, 1995) suppose d'arriver à la problématiser dans des termes suffisamment contemporains pour qu'elle trouve une résonance, en dépit de ou grâce à ses aspects disruptifs. Il y a là un enjeu qui dépasse l'opposition perpétuelle entre « whiggisme » et « historicisme », même si une « histoire historienne des sciences » (Roger, 1984) ne peut que récuser toute espèce de téléologie encline à légitimer les travaux du moment par des généalogies. J'ajouterais volontiers à cette défiance de principe le refus tant axiologique que méthodologique, des effets de consécration (la « grandeur » et son double dissymétrique, la dépréciation). Il n'en demeure pas moins qu'à défaut d'être un dialogue des morts ou une parodie littérale de perspectives révolues, c'est au présent que les conditions de recherche de l'histoire des sciences s'élaborent : son appareil critique, ses opérations analytiques et ses bibliographies. Dès lors, ce n'est que par une sorte de principe de charité<sup>27</sup> et par l'apprentissage immersif de situations révolues — comparable en cela à l'acquisition d'une langue étrangère — qu'il est possible de compenser ce qu'il y a de contradictoire ou de paradoxal dans une telle visée. Demeure alors à trouver l'aiguillon ou le dispositif qui permette d'opérer une médiation entre une situation révolue dans tout son estrangement et les formes de problématisation propres au présent.

L'autre régime de publicisation est plus large mais en continuité avec le précédent. Il dépend de la capacité des historiens des sciences à émerger de leur commerce avec leurs objets, de leur hyper-spécialisation et de leur idiome et à trouver des modes d'expression et des façons de reproblématiser les questions d'histoire des sciences humaines et sociales de telle manière qu'elles puissent atteindre et intéresser un large spectre de destinataires. Certains auteurs, à l'image de Steven Shapin (2005), plaident pour un régime unique d'expression qui une fois pour toutes se départirait dans l'écriture de ce qu'il appelle « auto-référentialité » (en gros, la logique immersive précédemment évoquée) et renoncerait ce faisant aux formes de distinction académique que véhicule une écriture « savante ». C'est certainement une injonction à méditer. S. Shapin prend

---

<sup>26</sup> À la suite du livre de Herbert Butterfield, *The Whig Interpretation of History* (1930), on désigne par « whiggisme » une interprétation téléologique du passé qui relit ce dernier comme une marche inéluctable vers un état présent et qui intéresse en ce qu'il retrace — y compris dans ses « erreurs » — la recherche de la vérité en marche. Voir Braunstein, 2008, 98-102. C'est un équivalent d'une certaine acception de « présentisme », celle que l'on trouve chez G. W. Stocking (1965) ou chez C. Topalov (2001, 2008, 2015).

<sup>27</sup> La formule vient de Quine (1977) et Davidson (1984), mais sans en conserver la perspective de « reconstruction logique » d'un discours : le réquisit serait plutôt, dans le sillage de Kuhn (1983), de prendre le temps de rentrer dans le « monde » que dessine un discours, un texte, un auteur, afin d'en comprendre le propos et l'économie interne.

pour paradigme<sup>28</sup> l'effort d'un chercheur qui lors d'un dîner explique à ses amis de niveau intellectuel équivalent mais de profession éloignée la nature et le sens de son travail. Cette situation de communication orale est pourtant d'un genre interactif et facial qui permet des ajustements progressifs en fonction des réactions des interlocuteurs alors qu'il est beaucoup plus difficile dans une conférence et *a fortiori* dans un écrit de scruter la réaction des destinataires. Elle est ce faisant peu ou fallacieusement paradigmatique. Par des arbitrages qui sont souvent inspirés d'expériences antérieures, un locuteur peut essayer d'anticiper à l'écrit ce que son propos peut comporter d'implicites et de difficultés et tenter de les aplanir, mais faute de relecteurs profanes, il s'agit d'une entreprise partiellement aveugle ou myope. En outre, se poser des amis de niveau intellectuel équivalent revient à s'interdire d'atteindre des personnes qui n'ont justement ni le même bagage intellectuel ni le même genre de capacités cognitives, en somme de promouvoir une forme d'illusion scholastique dans la communication de son travail.

Dès lors, il me semble bien moins contraignant de pouvoir faire varier la « technicité » d'un propos en fonction de stratégies diversifiées de communication et de publication. En outre, plus un propos apparaît clair et transparent, et plus il encourt le risque de l'ambiguïté, et ceci pas seulement du fait de la polysémie du langage ordinaire. Certains des livres de sciences sociales *ligne claire* les plus marquants, par exemple *Outsiders* d'H. Becker, portent ce paradoxe qu'il faut longuement les ruminer ou les commenter pour en tirer toutes les conclusions utiles. La simplicité apparente est à la fois une condition de lisibilité, un voile et le siège d'une latence (partielle) du sens. Écrire clairement est relatif au genre de clarté que l'on recherche, qui n'est pas toujours synonyme de simplicité mais peut rimer parfois avec aridité. D'où l'idée de défendre plutôt un travail complémentaire de vulgarisation de l'histoire savante des sciences. Le principal intérêt du régime unique d'écriture est en fait d'être *économique* du point de vue de l'activité qu'il engendre... Il a pour préalable de pouvoir accéder aux circuits éditoriaux qui permettent une large diffusion. Je la laisse de côté pour le moment.

Écrire pour le public le plus large suppose à tout le moins de pouvoir sortir du monologue et d'avoir éprouvé auprès d'une diversité d'interlocuteurs et de publics, voire d'avoir co-construit, ce que l'on élabore. À ce titre, l'écriture (savante, en l'occurrence) est moins individuelle et davantage collective que ce qu'une vision stéréotypée, institutionnellement normée, pourrait suggérer : parce que l'on écrit pour des lecteurs idéalisés, connus ou non, avec le fréquent aiguillon d'une attente ou d'une commande ; ou parce que l'on écrit par accréation à partir de précédents ou de modèles dont la vie savante organise la socialisation. Ce faisant, je n'exclus pas que l'acte d'écrire soit pour certain-e-s le résultat contingent d'un désir de dire le Vrai et le Juste, une urgence susceptible de mettre entre parenthèses des contraintes sociales intériorisées. Mais ce n'est sans doute pas un ressort commun et je le soupçonne d'être éminemment perméable, lui aussi, aux chants de sirènes invisibles.

Les modèles qui personnellement m'indiquent une voie possible pour une écriture accessible en histoire des sciences et en épistémologie sont plutôt anglophones, en particulier Steven Shapin et Ian Hacking. La langue anglaise autorise bien moins par ses usages socialement acceptables des formes byzantines multipliant les subordonnées, les tournures impersonnelles, les torsions de la logique élémentaire. H. Becker de son côté en a même fait un bréviaire avec *Writing for Social Scientists* (Becker, 1986). I. Hacking a une façon inimitable de rendre accessibles les auteurs les plus difficiles qui soient (Quine, van Fraassen, etc.), même si c'est parfois au prix d'une schématisation qui est sans doute le prix à payer. Les deux premiers auteurs cités ont une façon très particulière de rendre captivantes des questions qui pourraient sembler ésotériques, par leur façon de tenir un cap discursif relativement simple, de multiplier les exemples astucieux, les analyses non convenues, voire les points de vue inattendus et critiques. En les lisant, on devine

---

<sup>28</sup> L'usage de paradigme que l'on privilégiera dans l'ensemble de ce travail est celui d'un exemple ou d'un exercice qui a valeur de généralité par la capacité qu'il donne à un destinataire ou un tiers de le réemployer (en l'ajustant) pour d'autres usages. C'est le sens restreint que T. S. Kuhn a proposé de privilégier dans le *Postscript* (1970) de *La Structure des révolutions scientifiques*.

une pratique consommée d'auditoires étudiants, qui les a rendus à même de déployer des stratégies discursives œcuméniques. Leur propos n'est en outre pas cadenassé par un processus de prémunition contre les critiques. Au contraire, il est ouvert, même si ou parce qu'il est discutable.

### 5°) *Ébauche de bilan*

Les historiens des sciences humaines (et de la géographie en particulier) sont une espèce certes ultra-minoritaire, dominée, à double, triple ou quadruple enseigne. Ils font souvent le choix de ne l'être qu'à temps partiel, autrement dit de n'être *pas que cela*, parce que leur habitus professionnel liminaire les a convaincus qu'ils devaient d'abord se rendre utiles par d'autres voies. L'appel d'autres sirènes est particulièrement fort lorsque, *social scientist*, ils sont confrontés à des enjeux que leur conscience politique, sociale, morale, leur enjoint de prendre en charge. Ils ont les moyens de les comprendre, d'en proposer une explication. Le geste les dédouane au passage d'un risque d'illusion intellectualiste et réaffirme leur ancrage dans une cité plus large.

Et pourquoi pas ? Et si ces limites étaient en fait une contrainte qui (comme souvent) aurait également des vertus : suscitant des arts de faire, procédant de ou aboutissant à un décentrement ? Être dedans et dehors, critique et compréhensif, dans une multi-appartenance de fait et d'élection — n'y a-t-il pas là les ferments ou le résultat d'une intéressante *curiosité* ? En une époque qui valorise les « métissages », l'« hybride », voire l'« intersectionnalité »<sup>29</sup>, le genre d'activités ici défendu peut être porteur de tout cela. En revanche, par la culture qu'elles requièrent, je persiste à penser qu'elles demandent un long apprentissage, qu'il soit acquis par des études spécifiques ou par une quête (et souvent les deux). La cursivité et le schématisme seraient des adversaires, sinon un empêchement. Les historiens des sciences par vocation ne connaissent pas de retraite autre que forcée, car il n'y a pas de limite d'âge — comme dans une certaine conception des sciences naturelles où l'on cesserait de faire de la recherche après la quarantaine. Bien au contraire, c'est un domaine dans lequel la pertinence ne cesse de croître avec l'expérience. À un niveau très schématique, partiel et stylisé, l'historien des sciences au sens large est un opérateur de rapprochements, de connexion, à propos d'un domaine que l'on réduit trop souvent à des génies entourés de médiocres. Il contribue à transformer un semis hiérarchisé en un paysage complexe fait de réseaux, de territoires et de lieux qui se transforment à des rythmes variables, où l'énergie et la matière échangées sont en premier lieu des idées.

Nul besoin dès lors d'une profession homogène, avec une formation certifiée ? On peut le penser, ou en tout cas s'en accommoder. Les différences entre historiens des sciences (*i. e.* disciplinaires au départ), historiens et sociohistoriens (politistes y compris) n'ont pas grande importance ni épaisseur, même si certains réflexes corporatistes existent, souvent mélangés avec une forme d'appréhension défensive. Les « littéraires » spécialisés dans l'examen des textes scientifiques, souvent très rigoureux dans la prise en compte du contexte historique, ont toute leur place dans le même espace rétrospectif, les philosophes aussi, pour peu qu'ils ne construisent pas des agrégats baroques de « grands penseurs » ou de « pensée ». Les différences sont un enrichissement, à condition bien entendu de respecter un certain nombre d'exigences que l'on est en droit de considérer minimales : développer des éléments de preuve (un étayage) de ce que l'on avance, résister aux illusions et plus largement aux travers de la canonisation ou de la réhabilitation, éviter plus largement encore les instrumentalisations (pour soi, pour une cause, etc.) du passé, se tenir informé-e de ce qui se produit en-dehors d'une vicinalité amicale, disciplinaire ou scolastique, se défier des autorités, des hiérarchies et des doxas ; en somme, s'en tenir à un vérificationnisme raisonnable en même temps qu'à une curiosité sans corset ni hiérarchie subie.

Nous avons, avec Wolf Feuerhahn, œuvré après d'autres à (re)bâtir les bases d'une telle maison, par notre action d'éditeurs et d'autres tentatives, certaines sapées par le confinement en

---

<sup>29</sup> Encore que dans ce dernier cas l'on voie aussi se dresser une foule de boucliers...

2020, d'autres demandant à être indéfiniment poursuivies. Nous ne sommes pas les défenseurs farouches d'une légitimation ontologique des « sciences humaines et sociales » qui leur assignerait une spécificité irréductible légitimée par les tenants du « comprendre » ou de la singularité historique des sociétés. Les entreprises nomologisantes, mathématisantes, etc., ne nous semblent pas devoir être congédiées au titre des errements d'un « positivisme » honni, de même que nous tenons pour pleinement légitime, et parfois nécessaire, un traitement quantitatif des phénomènes et des objets traités par l'histoire des sciences. L'histoire des sciences naturalistes nous semble trop souvent tenue à distance par les historiens des sciences humaines et sociales, au nom d'une discontinuité qui ignore les entre-deux, les chevauchements et les similarités suggestives. *A contrario*, il s'agirait de décloisonner, d'accueillir, et ce d'autant plus que les « grands partages » d'aujourd'hui ont eux-mêmes une histoire. Ne jamais être esclave de ces derniers fait partie de l'exigence de renouvellement qui nous anime, sans être dupes non plus de l'originalité rhétorique.

## II Что делать (Que faire) ?

Telle est la question qui finit, forcément, par surgir à — sinon imprègne — l'exposé qui précède. Il n'est pas question de batailles épiques ou de révolution à venir, mais plutôt d'une accommodation, de petits pas, de réussites locales faisant leur chemin. Et de programme, pour lequel il faut à point nommé passer d'un « nous » à un « je ». Le (déjà) directeur en moi — de revues, de collectifs, de thèse, etc. — a définitivement renoncé à la position du démiurge ou du marionnettiste, et sait l'influence limitée qu'il pourra exercer, en particulier dans un contexte de précarité généralisée, de parcimonie budgétaire et d'indifférence pour les sujets non « valorisables », sur fond de gouvernement des individus et d'individualisme tous azimuts. Ma capacité de proposition a deux canaux : le premier, de l'ordre de la réaction, sans doute le plus prégnant, n'est pas (ou très peu) de l'ordre de ce que l'on anticipe : sollicitations, conjonctures favorables ; le second procède de toutes les virtualités et de tous les projets dont je n'ai pas fait le deuil et que j'ai pu, à des degrés variables, élaborer, objectiver, partager, etc. L'inconvénient majeur en la matière est qu'il s'agit davantage à l'état brut d'une mosaïque fragmentaire que d'un grand schéma sous-jacent : nul *agenda*, au sens anglo-américain, plutôt une multiplicité proliférante de directions qui réactualisent et étendent des curiosités et des élaborations préexistantes. En outre, cet espace chaotique du projet est profondément idiosyncrasique, son unité n'est que biographique, et il lui faut constamment *faire avec* les désirs et les possibilités d'autrui, voire les anticiper.

Faute de pouvoir procéder autrement, le programme que je présente part donc d'une tentative pour mettre au clair et synthétiser le geste cognitif qui m'anime et que je professe par fragments quand j'en ai l'opportunité. Elle permet au passage de circonscrire le domaine de l'enquête. Sur ces bases, elle propose une stylisation et une spécification de la mosaïque, susceptible de répondre aux attentes académiques d'un programme unitaire et cohérent — à l'exception du dernier chapitre qui, comme on le verra, donne libre cours à la diversité et n'a pas peur de la profusion.

Il m'a semblé nécessaire de faire le point sur ce que je me sens en mesure d'apporter à mes divers champs d'appartenance — l'histoire des sciences, la géographie, les sciences sociales, les travaux sur la langue, l'épistémologie, etc. — dans une deuxième vie où j'aurais l'*imprimatur* pour diriger officiellement des thèses et des travaux collectifs. Plus largement, il s'agit de réfléchir à la résonance sociale du genre de travaux que je porte ou soutiens. Il s'agit là d'une question difficile car elle a n'a pas de *locus* fixe, précisément en raison de la dimension transdisciplinaire de mes savoirs et compétences. Il en résulte une tension entre les assignations identitaires, souvent peu réfléchies et mal informées, que des collègues ou des profanes expriment et mes propres représentations : « géographe », « érudit » (étiquette détestée), « historien des sciences pourchassant les anachronismes », etc. À bien des égards, ma réponse se voudrait intersectionnelle autant qu'interdisciplinaire. Dans les études sur le genre, l'intersectionnalité désigne la combinaison d'un ensemble de propriétés « minoritaires » qui sont autant de

dénominateurs cumulés réduisant la capacité de personnes discriminées à faire masse et front. *A contrario*, on peut aussi faire l'hypothèse qu'une lesbienne noire de forte corpulence est susceptible de porter en même temps diverses causes politiques : pour l'égalité entre les personnes de tous les genres, contre l'exclusion des personnes racisées, des homosexuels et des obèses. On pourrait même dire que les différentes formes d'empouvoirement<sup>30</sup> qu'une telle actrice est en mesure d'endosser peuvent s'enrichir les unes les autres et donner à la singularité d'un cas une valeur plus large car s'y cumulent plusieurs perspectives sur la condition humaine. Contre les ressassements d'un « républicanisme » de l'uniforme, je conçois l'intersectionnalité comme un nouveau régime de l'universel. La métaphore a bien entendu ses limites mais elle indique le profit positif qu'il y a à être « partout » et nulle part. Autant le récit de mon itinéraire<sup>31</sup> pourrait se lire comme la dissection d'une double ou triple marginalité, autant il n'est pas question ici de céder à une forme de pessimisme, de désenchantement ou de négativité.

### 1°) *Drôle de zèbre*

J'ai énuméré cinq champs. En fait, ils ne sont pas équivalents, que ce soit sur le plan cognitif, institutionnel ou pratique. La géographie a longtemps été ce sur quoi je travaillais par exclusive et en même temps une affiliation institutionnelle. Elle est moins ce d'où je parle que l'accumulation empirique primitive<sup>32</sup> à partir de laquelle je peux faire des comparaisons et regarder différemment un ensemble de textes, de pratiques et de fonctionnements collectifs qui s'en distinguent ou s'en rapprochent. L'histoire des sciences et des savoirs est pour moi une perspective de recherche, dans l'exacte mesure où la trajectoire d'un phénomène relativement individualisé (revue, mouvement, discipline, genre, etc.) est assez systématiquement ce que je cherche à comprendre, fût-ce par l'examen d'une succession de « moments », de textes ou d'indices, à cette réserve que les *topoi* du métier d'historien (l'archive, la critique des sources) ne sont pas des combats ou des compulsions. Travailler sur la langue et l'épistémologie en les faisant mutuellement résonner constitue en quelque sorte mon outillage distinctif et liminaire. Mais comme je n'ai jamais considéré que les textes (ou les images) avaient une forme d'autonomie (ou de clôture) sur laquelle on pouvait camper indéfiniment, je me suis fait de plus en plus *social scientist* à mesure que j'affinais mes interprétations. Le terme cherche à indiquer un opportunisme relatif de mes mobilisations et l'importance de l'interactionnisme américain comme contrepoids à un « bourdieusisme » qui saurait de moins en moins être littéral.

Ce qui précède est une stylisation, pour ne pas dire une schématisation, basée sur des formes de « métier » relativement faciles à identifier et qui s'interpénètrent selon des arrangements variables en fonction de chaque chantier et de ses objectifs propres. Le périmètre pourrait être élargi à un plus large champ d'expériences : depuis 2007, je suis devenu de plus en plus lecteur pour d'autres. Il en découle un capital culturel et critique très transversal, même s'il est par endroits fait de tessons et de bribes. Plutôt que d'introduire une forme de certitude et de savoir autoritaire, cet acquis est une invite à ne rien tenir pour acquis, en particulier aux marges d'un monde connu, pour moi ou avec les autres<sup>33</sup>. J'ai conscience que le transversalisme, comme posture revendiquant l'intérêt de la transversalité, s'inscrit dans une tension avec la nécessité de se spécialiser, qui dissuade les gestes commémoratifs (manuels inclus), les stéréotypes et les célébrations présentistes, souvent basés sur un usage négligent et sélectif (dans un sens fautif) du passé. *A contrario*, la principale critique que j'aurais à adresser à nombre d'historiens de telle ou telle discipline (dont ils émanent le plus souvent) serait que leur fréquent manque de curiosité

---

<sup>30</sup> J'utilise la proposition canadienne de traduction d'*empowerment* même si sa construction lexicale contrevient aux règles de base de la construction d'un néologisme en français.

<sup>31</sup> J'écris le présent chapitre en faisant l'hypothèse que le lecteur aura lu auparavant ledit récit.

<sup>32</sup> La géographie est en cela un monde depuis lequel un en-dehors se donne à voir d'une manière excentrée et y prend un autre relief.

<sup>33</sup> Acquérir une culture, c'est mieux discerner les gouffres béants de son ignorance et trouver de nouvelles ressources pour ne pas entretenir une quelconque *hubris* ou illusion d'omnicompétence.

dénote souvent une hiérarchie cognitive indissociable de valeurs assez peu discutées : répugnance pour les sciences de la nature chez les historiens des sciences humaines, en particulier s'ils sont dualistes<sup>34</sup> ; répugnance symétrique chez les historiens des « vraies » sciences, oubliant souvent d'inscrire leur propre pratique dans le tableau ; répugnance pour tout ce qui est bas, suspect ou déconsidéré (la gestion, la psychologie, l'étude des langues sous un angle non linguistique, la géographie, les STIC<sup>35</sup>, etc.). On pourrait attendre d'historiens, souvent méthodologiquement relativistes, qu'ils appliquent aux hiérarchies présentes ou passées les beaux principes qu'ils professent, ce qui est malheureusement rare en pratique. L'un des arguments les plus essentiels en faveur d'une telle posture est que les cloisons que nous rétrojetons sur le passé sont rarement aussi anciennes qu'on veut bien l'imaginer et nous empêchent *ex-post* de comprendre un ensemble de mécanismes de réappropriation, de collaboration compétitive et de circulation au regard desquels nos proclamations interdisciplinaires apparaissent comme des ressassements.

Faire œuvre transversale a ses limites et ses formes de rétribution symbolique, bien entendu. Les facteurs restrictifs les plus évidents sont la capacité d'ingestion d'un individu (ou d'un collectif) et le risque de s'en remettre à des autorités pré-constituées. Contre le modèle de l'érudition, geste gratuit et peu à même de se fixer en mémoire agissante, j'aurais tendance à penser que c'est dans une recherche ponctuelle que l'on peut déborder ses propres cadres : sur un projet limité, définissant un périmètre réaliste, indissociable d'une contextualisation des auteurs ou des champs sur lesquels on déborde ou s'étend, précisément pour éviter d'en proposer une compréhension lunaire. Au reste, de la même façon qu'un regard étranger<sup>36</sup> a souvent une valeur heuristique saisissante (quand il n'est pas caricatural), le décalage de métier, de questionnement ou de stock empirique est un antidote contre l'ethnocentrisme autant qu'un renouvellement du cadrage d'un objet. Le récent travail de Dylan Simon sur le Centre d'études sociologiques (Simon, 2018) n'était pas seulement une réévaluation du rôle qu'y joua Max Sorre, généralement évoqué avec laconisme par les sociohistoriens du CES, mais aussi une reconsidération plus générale de la « disciplinarité » d'une institution trop souvent lue avec le prisme de sa vie ultérieure.

En tant que geste, la transversalité est sans doute une disposition de philosophe ou de touriste intellectuel : celui de qui est trop ignorant ou trop décomplexé pour tenir compte des partages institués et de leur territorialité implicite, voire revendique de les ignorer afin de procéder à une clarification de la Pensée sous-jacente. Quand elle n'est pas fustigée pour sa naïveté, ses erreurs ou son impérialisme supposé, cette attitude peut être comprise à l'inverse avec toute une axiologie de la curiosité, de la bravoure et de l'ouverture d'esprit, sinon de la virtuosité intellectuelle. Il n'est pas surprenant du reste que les passeurs de frontières les plus reconnus soient des philosophes plus ou moins défroqués, dont les parangons français seraient des auteurs comme Michel Foucault, Henri Lefebvre ou Bruno Latour. La plupart des entrepreneurs de cause d'une « histoire des sciences à part entière »<sup>37</sup> ont été formés en philosophie ou ont trempé dans un bain philosophique : pour ne citer que des défunts, George Sarton ou Georges Stocking feraient de bons exemples. L'histoire des « SHS » ne fait pas exception, quels que soient le périmètre et le plan de contenu qu'on lui donne (variable selon les langues et les cultures

---

<sup>34</sup> J'entends par là l'adhésion au crédo qu'il existe une différence fondamentale de nature (dimension ontologique), de méthode (dimension épistémologique) ou d'intérêt (dimension gnoséologique) entre les sciences de l'homme et les sciences de la nature. Jean-Claude Passeron a joué un grand rôle dans la réactivation de ce genre d'attitude en France, en particulier dans les sciences dites « sociales ».

<sup>35</sup> Sciences et technologies de l'information et de la communication. J'observe au demeurant que la plupart des « sciences au pluriel » (éducation, etc.), institutionnalisées tardivement et suspectes de servir le « pédagogisme », le grand capital ou le néolibéralisme, ou encore d'être bâtarde, suscitent très peu d'intérêt chez les historiens des sciences en général, et chez ceux qui se veulent « critiques » et « réflexifs » en particulier.

<sup>36</sup> Cf. les travaux de Robert Paxton sur Vichy, de Timothy Tackett sur la Révolution Française ou d'Orest Ranum sur la Fronde, ou encore ceux d'Eugen Weber, Robert Darnton, etc. (Downs & Gerson, 2007 ; Berenson, 2009). Percer sur un marché étranger ne va pas sans ambiguïtés dans la mesure où cela nécessite des imprésarios dotés d'une forte influence (cf. le dernier chapitre de *Devenir Norbert Elias* de Marc Joly) et reflète les rapports globaux de pouvoir : traduit-on encore des historiens russes, italiens ou allemands travaillant sur autre chose que leur pays ?

<sup>37</sup> Formule de Jacques Roger, qui lui venait des Lettres, l'autre matrice possible du transversalisme.

académiques), même si l'apostasie à l'encontre de la philosophie y est fréquente, eu égard aux relations difficiles entre cette dernière et les sciences de l'homme au sens large. Prêchant la rigueur de l'empiriste, une contextualisation inlassable et l'historicisme le plus intransigeant, l'entrepreneur de cause transversaliste semble mettre à l'index et les travers du philosophe et ceux d'une histoire interne faite par ses propres paroissiens, au risque d'un retour de bâton et de l'incompréhension.

Je ne me dédouane pas d'une telle mise à distance. La position de l'entrepreneur de cause pourrait sembler la mienne, ou très proche. Mais penser contre ses propres certitudes et réfléchir à leur performativité permet d'éviter d'en faire des absolus et des raideurs. Spontanément, je crois être un thématicien par tempérament, plutôt qu'un producteur de normes (faute d'en avoir le capital social ?) ou l'homme d'un combat méthodologique. Renouveler la compréhension du mouvement quantitatif aux États-Unis dans les décennies d'après-guerre en mettant en relation économie, sociologie, géographie et sciences politiques (Porter, 2020 [1995]), en l'indexant sur le contexte de guerre froide (Solovey, Cravens, 2012), me semble plus intéressant que de ratiociner sur les généalogies apologétiques des « fonctionnalistes » ou de dénoncer l'esprit de paroisse qui subsiste trop souvent<sup>38</sup>. Préférer les résultats positifs ne veut pas dire récuser toute axiologie, mais plutôt que je n'ai pas de combat théorique ou méthodologique à mettre au frontispice de mon travail personnel ou maïeutique, même s'il est traversé de part en part par un ensemble de règles, de répugnances et de tropismes. Qu'il soit question de constructivisme, d'histoire des sciences sociales, de la circulation de conceptions des rapports société/nature, de l'œuvre de Thomas Kuhn ou de la théorie de l'espace à l'œuvre chez les géographes « théoriciens-quantitativistes », mon souci est de *dire quelque chose sur le sujet*, si possible dans un déploiement historique, et non pas de promouvoir en amont ou à partir de là une forme de posture stylisée, et encore moins de faire d'un sujet le cheval de Troie d'une posture ou d'une façon de faire. Il ne s'agit pas d'exclure que ma façon de travailler puisse inspirer d'autres gestes qui s'en nourriraient, mais l'abstraction d'un discours de la méthode m'ennuie, sans doute par scepticisme, parce que j'ai relativisé progressivement tous les actes de foi en en faisant des objets d'étude. Il y va aussi d'une défiance profonde à l'égard des discours prescriptifs. Ils sont souvent des opérations de construction d'un pouvoir symbolique, d'autant plus redoutable qu'il est ingénu, aveugle à lui-même. Il y va également d'une forme de scepticisme plus épistémologique : le degré de stabilité des énoncés généralistes à propos de l'activité humaine (y compris scientifique) est rarement élevé, le plus souvent indexé sur des situations « locales » (dans un sens non nécessairement « localiste »), fortement probabiliste, tandis qu'avec une large focale on observe une variété de positions qui connaissent des fluctuations multidimensionnelles, sans que l'on puisse supposer une relation linéaire entre leurs variations. Le doute vaut aussi pour des « discours de la méthode », qui, fondés sur une posture à priori ou de plus ou moins larges sottisiers, veulent prescrire, c'est-à-dire influencer sur, une certaine façon de procéder. L'heuristique négative ne prêche hélas que les convaincus, et peut-être quelques indécis. Il en va différemment des analyses, récits, descriptions, argumentaires, etc., qui déplacent la forme d'une représentation empirique ou en proposent de nouvelles.

Énoncer ce genre de principe un peu feyerabendien (« tout pourrait être bon » plutôt que « tout est bon ») peut laisser supposer un grand libéralisme à l'égard de ce que produit l'historiographie au sens large, bienveillance dont je suis *de facto* éloigné. C'est que, à défaut d'un discours de la méthode, la procédure la plus instinctive que je mets en œuvre est une forme de « penser contre » (l'existant). Renseignée plus vite sur « ce qui ne fonctionne pas », elle tend à reconstruire les questions avec du « penser avec ». Celui-ci est fragmentaire et ne saurait se recommander d'un système explicatif d'ensemble.

---

<sup>38</sup> Je m'inclus parmi les ratiocineurs éventuels.

## 2°) Des valeurs, tout de même

S'il devait y avoir une préconisation axiologique véritablement militante dans le geste rétrospectif que je défends, il concernerait probablement la façon dont on *peuple* le passé d'individus, de collectifs, d'institutions, etc. La pente spontanée des recours à ou des invocations du passé est d'y projeter des hiérarchies rétrospectives, largement héritées d'un processus de consécration ou d'oubli, qui se légitime de l'illusion qu'avec le temps une vraie grandeur se décanterait parmi la masse des âmes mortes.

Dans l'analyse des processus qui font le présent d'une science, il est difficile de figer une situation *hic et nunc*. Contre un mouvement remontant progressivement dans le passé, généalogique au sens propre, l'histoire comme investigation et comme mode d'exposition me semble devoir reconstruire le sens du courant, fait d'émergences, de réemplois, de processus de croissance, de stases, de transformations, de ruptures, de déclin, de recompositions, etc. Il y a des bras morts sur un tel cours, invisibles à qui se pose à son embouchure provisoire. Ils ont leur intérêt propre, qui serait limité s'il n'était qu'archéologique ou muséal. Mais la métaphore fluviale a ses limites, car il n'y a pas que du diachronique dans une enquête historique et parce que les individus et les groupes du passé ne fonctionnaient pas à l'unisson. De là des tableaux autant que des récits, des miniatures et des changements de focale, des thèmes et des variations. Une autre façon d'appréhender le rapport au passé serait d'insister sur la complexité de ce dernier. Elle viserait à dégager des formes de développement, non pas toujours linéaires, mais aussi cycliques, avec des reprises de développements antérieurs et des abandons. Une approche qui, également, insisterait sur la variation des enquêtes selon les cadres spatiaux étudiés et les échelles (d'approche, de temps) envisagés.

## Conclusion provisoire

La vingtaine de pages que le lecteur vient de lire sont le fruit d'une dizaine de couches successives de réécriture. Je veux voir dans cette caractéristique, que le traitement de texte tend à gommer, non pas simplement la manifestation d'une difficulté mais aussi le caractère de *work in progress* de toute réflexion sur sa propre pratique et sur la façon dont elle est située. On trouvera en dernière page de ce chapitre, à titre documentaire, un effort datant du tout début de mes tentatives pour réaliser une HDR (vers 2016). J'ai toujours éprouvé un sentiment mêlé de satisfaction à l'égard de cette réalisation en même temps que de gêne devant son caractère ardu. C'est dire que le nouage de dispositions est une opération difficile, en tout cas pour l'auteur de ces lignes.

Faisant suite à cette âpre réflexion, le lecteur va désormais aborder un inédit dans lequel j'ai essayé d'être fidèle à la fois à la diversité de mes gammes intersectionnelles et à mon idée d'une axiologie positive. Il y trouvera notamment de nombreuses mini-biographies, le plus souvent en note. C'est un procédé que j'ai eu tendance à utiliser d'abondance depuis 2015-2018. Il n'a pas valeur de contextualisation et ne prétend pas l'être. Il correspond plutôt à l'idée de *peuplement*, évoquée plus haut, même si ce dernier demeurera encore très partiel à l'issue des 70 pages qui suivent. Il renvoie aussi à une lecture de l'œuvre de Gogol' par Vladimir Nabokov dans l'essai qu'il lui a consacré (Nabokov 1988). Le magicien de Montreux relit la pièce *Le Révizor* et *les Âmes mortes* au pied de la lettre du titre du roman de Gogol', dont le principe poétique majeur est, selon lui, de convoquer des foules de *miortvyïé douchi* (mortes âmes) et parfois leur histoire, au fil des dialogues et de la narration. C'est très exactement la formule qui me vient quand je réfléchis à ce processus évocatoire et à ce qu'il me conduit à faire. Je partage cela avec Nicolas Ginsburger, même si l'un et l'autre nous n'hésitons pas à convoquer aussi des *zhivyyé douchi*, des vivants !

De manière synthétique, on pourrait dire que je suis un historien des savoirs et des sciences attentif aux épistémologies locales, aux ressorts rhétoriques et aux dispositifs (démonstratifs, discursifs, imaginaires, etc.) mobilisés *hic et nunc* par des acteurs dans leurs opérations pour asseoir, justifier ou pérenniser une position d'autorité savante, des thèses ou un droit d'intervention dans un champ — installé ou émergent. Cela m'amène à accorder une place essentielle aux diverses formes d'archive savante (au sens large), des plus reconnues aux plus « grises », que j'interprète avec une gamme de grilles incluant divers corpus de philosophie des sciences (comme référentiel à identifier ou comme outil heuristique), une sociolinguistique, ce que l'on peut appeler « sémantique historique » (soit les multiples formes d'investigation sur le devenir du sens) et enfin ce que l'on nomme parfois « poétique » en référence aux travaux inspirés par R. Barthes, G. Genette et promu par la revue du même nom. Cela me rend notamment attentif aux effets performatifs et de cristallisation dans le discours savant, par exemple dans des processus d'étiquetage collectif (et leur corollaire, la désaffiliation des individus se réclamant de leur seul génie personnel), dans une tension avec la recherche de congruences, de styles partagés (parce qu'institués, enseignés ou donnés à imiter) ou d'airs de famille. Au final, ces dispositifs exégétiques sont au service d'une histoire sociale des savoirs et des intellectuels qui utilise comme épreuves de contrôle le témoignage (avec ses limites), la prosopographie des lieux de savoir (par exemple les départements et sections de géographie) et les archives disponibles. Il s'agit bien d'une histoire (*history*), au sens où c'est l'examen du devenir socialement hétéronome d'individus, de collectifs, de formules, de pratiques, etc., qui importe, dont il s'agit d'appréhender l'émergence, l'institutionnalisation (au sens de Berger et Luckmann), les fractures (les « années 68 » par exemple) ou le déclin, entre autres schèmes processuels disponibles, en essayant de ne pas lire en surplomb ce qui s'est énoncé, joué, négocié ou fermé *in situ*, avec la connaissance de qui croit savoir comment s'est nouée ou finie l'histoire (*story*). L'essentiel de mes efforts pour mettre en œuvre un tel programme a porté jusqu'à présent sur la géographie universitaire du XX<sup>e</sup> siècle, française surtout, mais aussi russe (à mes débuts) et anglo-américaine (de plus en plus). Dans un effort pour replacer cette histoire disciplinaire dans un contexte plus large, j'ai abordé à des degrés divers des « ismes » (positivisme, possibilisme, systémisme, structuralisme, individualisme, constructivisme, etc.) appréhendés alternativement comme des grilles d'intelligibilité, des répertoires de légitimité, des repoussoirs ou des dispositifs de réenchantement de la géographie. De là le souhait de pousser plus loin leur examen, en élargissant l'échelle d'observation et en décentrant la perspective de son référentiel disciplinaire initial, mais aussi en faisant travailler les articulations entre ces plans agrégatifs que sont les « écoles », les « ismes », les « programmes de recherche », les « paradigmes », les communautés imaginées, les disciplines, les *studies*, etc., mais aussi en suivant ces éléments transactionnels que sont les mots, les modèles, les généralisations symboliques, les références auctoriales. J'ai besoin, pour mener à bien un tel travail, de maîtriser autant que faire se peut l'histoire globale du champ des SHS (*a minima* dans le monde occidental), de sa croissance et de sa différenciation progressive, ce qui implique de connaître l'histoire du champ académique et de l'université, de l'édition, des politiques éducatives et universitaires, etc.

INÉDIT

**Pour une histoire des « sciences  
sociales » françaises (1944-1986)**



Ma volonté de travailler spécifiquement sur les « sciences sociales » françaises dans la période 1944-1986 procède de plusieurs expériences préalables, questions de recherche et frustrations rémanentes. Comme nombre d'intellectuels français, je suis tributaire de ce qui est souvent présenté (encore qu'implicitement) comme une période exceptionnellement brillante. Ce fut sans conteste un moment d'innovation — c'est-à-dire un savant mélange de recyclage interne, de réappropriations, de déplacements et de pure invention — en même temps qu'une période extrêmement créatrice, féconde, voire prolifique. De nouveaux champs, sujets et styles de recherche sont apparus (la « psychologie sociale », les « sciences de l'éducation », les diverses formes de « quantitativisme » en sciences sociales, etc.), d'autres ont réémergé, éventuellement sous un nom nouveau (la « poétique », les « sciences politiques », bientôt au singulier), c'est-à-dire qu'elles ont trouvé un sens, une définition et un champ d'application renouvelés. D'autres encore n'ont pas vraiment pris et se sont étiolés (la « filmologie »<sup>39</sup> en serait un cas d'école), leur échec étant en lui-même un problème intéressant. Cette efflorescence ne fut sans doute pas qu'un effet mécanique de la première « massification » du monde universitaire et de la recherche (1945-1972) : cette dernière a pour partie été rendue possible par des incitations sociales et politiques, là où une forme de malthusianisme ou d'indifférence aurait pu la limiter fortement. En outre, la massification ne suffit pas non plus à expliquer les nombreux phénomènes de scissiparité, de recombinaison ou de création *ex nihilo* qui caractérisent la période. Après tout, un processus de forte croissance peut aussi s'inscrire dans des cadres stables, et sans crise majeure, comme le montrent les exemples de la géographie (jusqu'au début des années 1970) et de l'histoire<sup>40</sup>. On pourra toujours discuter de la stabilité de ces exemples, qui illustrent peut-être une modalité parmi d'autres du processus de développement des décennies d'après-guerre, celui de disciplines déjà instituées et disposant d'un système de reproduction bien rodé. Demeure un résultat essentiel : le paysage académique s'est considérablement diversifié et peuplé en quarante ans, et ce notamment par le truchement de sciences qui s'auto-labellisaient « sociales », *a priori* ou à la suite d'une évolution à la fois interne et externe.

Ma réflexion sur la période peut précisément se comprendre comme la volonté de comprendre à un niveau assez global ce peuplement, cette différenciation et les effets de structuration/déstructuration qui les ont accompagnés. Tout particulièrement, j'aimerais la ressaisir dans une tension entre mécanismes d'incitation — politiques, socio-économiques — et empouvoirement des générations ascendantes, soucieuses (ou non) d'investir des terrains vierges, d'expérimenter de nouvelles formules de recherche et de « bricoler » une activité distendant leur assujettissement à un ordre symbolique et matériel qu'elles ont pu vouloir capter ou contester. Si la scansion des politiques de recherche, du Conseil national de la résistance (CNR) au pouvoir socialiste (1981-1986) est terrain relativement connu, si des travaux suggestifs mais épars ont mis en lumière les activités de collectifs divers, il me semble qu'en revanche rares sont les travaux qui essaient de se placer à l'articulation de ces deux pôles, tout particulièrement dans une perspective sérielle, et en ayant à l'esprit l'architecture mouvante de la recherche, notamment en termes de distribution des moyens et du pouvoir décisionnel.

J'ai commencé à travailler spécifiquement sur les « sciences sociales » dans la période 1944-1986 à la suite d'une commande de collègues liégeois en 2018 qui, ayant lu mes travaux sur « les « années 68 » des sciences humaines et sociales », m'ont invité à un colloque d'hommage intitulé « Mai 68 et les sciences sociales » (7 décembre 2018) pour lequel ils souhaitaient que je circonscrisse une intervention autour de ces dernières. Au moment de l'écriture de mon texte au premier semestre 2019, j'ai éprouvé le besoin de dépouiller tous azimuts la littérature disponible et d'explorer la démarcation potentielle entre « sciences sociales » et « sciences humaines » dans la production des acteurs et commanditaires de l'époque, question qui était loin d'être claire à mes yeux. Il n'était pas question en effet de partir d'une définition normative et transhistorique de cet

---

<sup>39</sup> Elle sera centrale dans le dossier « Savant cinéma » du numéro 39 de la *RHSH*, à paraître en décembre 2021.

<sup>40</sup> Ces deux cas d'espèce sont en outre très différents et appelleraient presque d'emblée un examen non pas global mais attentif à leur différenciation interne.

« objet » mais de la façon dont il avait été construit diversement (ou non) par une diversité d'acteurs assistant à son développement. Comme il n'était pas question de remonter récursivement jusqu'aux premiers usages de l'expression (au pluriel ou au singulier) et que l'après-guerre est un horizon de rétrospection plutôt pertinent dans la compréhension des « années 68 », je me suis tenu à cette limite dans mon propos. Assez rapidement, cette exploration a pris un cours autonome. J'avais envie de comprendre les transformations des années 1944-1968 pour elles-mêmes, et ce d'autant plus qu'elles formaient dans la littérature un puzzle aux pièces hétérogènes, avec de grosses discontinuités. En outre, il existe fort peu de propos *généralistes* de nature à me satisfaire<sup>41</sup>. En revanche, j'ai pu constater que la sociohistoire de la période était en plein renouvellement, produisant le plus souvent une micro-histoire très stimulante, basée assez souvent sur des archives de laboratoire et une relation de proximité entre les enquêteurs et les acteurs concernés (ou leurs héritiers), parfois retraduite dans ou initiée par des témoignages ou des entretiens. Produites dans une période très récente avec un empan le plus souvent disciplinaire<sup>42</sup>, ou une certaine idée de ce qu'il faut inclure dans les « sciences sociales », ces recherches m'ont incité à les sérier afin de mettre au clair des questions qui m'y semblaient le plus souvent latentes. Il en est résulté un ensemble de réflexions, d'idées esquissées et de développements qui débordaient largement le cadre imparti (il était de 50 000 signes). Dans le texte finalement publié, ma réflexion sur l'avant-68 et sur les années 1980 est restée hors champ. J'ai eu l'occasion de l'approfondir depuis, à l'occasion de travaux divers et du mouvement social contre la Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR).

Formulée dans de telles circonstances, ma volonté de travailler sur les « sciences sociales » dans les années 1944-1986 peut sembler fortuite. Ce serait oublier que le projet était déjà en gésine dans mes travaux antérieurs (Orain, 2015b, Orain, 2018) sans parler de recherches encore jamais publicisées, sinon dans des enseignements occasionnels. Sur certains sujets extra-hexagonaux (relatifs en particulier à la sociologie américaine des années 1960-1980), je n'ai pas encore trouvé matière à systématisation et ne me sens pas encore mûr pour divulguer mes investigations. En revanche, l'expérience relatée précédemment m'a prouvé que j'avais des choses transversales à partager sur le demi-siècle de « sciences sociales » qui suit la Libération en France et un programme de recherche à défendre dans ce qui est à n'en pas douter un champ gigantesque où seule une direction de recherche (parmi d'autres) peut avoir du sens (et non un travail purement individuel). C'est tout le propos de cet inédit, dont il me faut encore justifier le périmètre.

Il n'existe pas en France de système nomenclatural actuel ou passé qui permettrait de distinguer aisément un certain nombre de labels hyperonymiques — dont la fonction est de grouper un ensemble de domaines (disciplines, champs, etc.) institutionnellement autonomes les uns des autres — tels « sciences de l'Homme », « sciences humaines », « sciences sociales », etc. En l'absence d'une norme, c'est-à-dire sans doute d'un enjeu politique, seule l'investigation diachronique ou synchronique permet d'interpréter, non sans un luxe de précautions, les effets de démarcation dans leur usage. Vouloir construire une histoire à partir de l'un d'eux crée autant de problèmes que cela n'apporte de simplifications, tant la superposition ou la juxtaposition sont

---

<sup>41</sup> Malgré l'effort liminaire d'Alain Drouard (1982), rares sont les travaux qui ont essayé de penser globalement une histoire des sciences sociales françaises post-1945, laissant cette tâche à des manuels et à des articles « de synthèse » qui font la part belle à l'écriture des livres de Lévi-Strauss et Foucault, à la geste des quatre mousquetaires de la sociologie française et aux générations successives de l'« École des Annales », avec quelques fiches pour les domaines « annexes », quand ils ne sont pas tout bonnement ignorés.

<sup>42</sup> Très majoritairement, il s'agit d'une sociohistoire de la sociologie, et selon des modalités plus retréintes et « pionnières » une sociohistoire de « la » science politique. Depuis les travaux de Paul-André Rosental autour de l'an 2000, l'histoire de la démographie semble en berne. L'histoire de l'ethnologie ne va guère au-delà des années 1950, et encore sous une forme assez largement biographique. L'histoire de l'économie est partagée entre une historiographie autochtone encore très largement dominée par une « histoire de la pensée économique » dans l'ensemble assez vieillotte et une sociohistoire critique relativement lacunaire. Les champs ayant émergé depuis 1945 sont très peu explorés, hormis sous des angles incidents (ainsi la « filmologie » considérée comme une entreprise de moralisation et de censure par Georges Meyer dans sa thèse [2019])

monnaie courante. En l'occurrence, l'enquête que l'on va lire n'a pas voulu se donner un critère de démarcation rigide incluant ou excluant tel ou tel champ au prétexte qu'il serait davantage « social » ou plutôt « humain ». On pourrait dire qu'elle fait de « sciences sociales » un analyseur plutôt qu'une entité aux contours semi-étanches. À ce titre, elle est à l'image des pratiques de fait des acteurs et auteurs du corpus analysé, qui ont souvent utilisé les différents hyperonymes comme de commodes quasi-synonymes. Dans cet ensemble flou, « sciences sociales » a endossé plusieurs fonctions : une promesse de progrès et d'harmonie dans les décennies d'après-guerre, une revendication critique dans les années 1970 et au-delà. Mais il s'agit là de connotations largement implicites et qui ne furent jamais universelles.

Mon enquête part de la Libération en 1944-45, tant il s'agit à la fois d'une « année zéro » sur de nombreux plans et en même temps du point de départ de processus inédits : la première massification universitaire, un essor sans précédent de la recherche (en particulier pour le domaine considéré), une politique de financement public d'une ampleur nouvelle, etc. Il existe évidemment aussi d'innombrables continuités avec les années 1930 et la période vichyste. Pour autant, je ne souhaitais pas m'investir dans une recherche sur les origines des « sciences sociales », ce pour quoi il me fallait un point de départ suffisamment tardif pour éluder ce type de questionnement. En outre, mes recherches actuelles demeurent largement construites en référence aux « années 68 », dont l'horizon de rétrospection le plus immédiat est justement l'après-guerre. Progressivement, mes recherches sur la période 1944-67 ont cessé d'être conditionnées par une crise qui fait rupture avec elle, même si Mai-Juin 1968 demeure dans le présent dispositif une sorte de nœud définissant un « avant » et un « après », sans volonté non plus d'outrer la discontinuité au détriment des permanences et des rémanences. Dès lors que l'on s'intéresse aux « années 68 » se pose la question de leur limite finale et d'un changement d'époque suffisamment net et affirmé qui leur succède. En matière d'histoire universitaire et d'histoire des intellectuelle, plusieurs arguments historiographiques m'ont amené à prolonger le cadrage jusqu'en mars 1986, date de la défaite des socialistes aux élections législatives. Du point de vue de la dynamique sociale, la plupart des mouvements « soixante-huitards » se sont essouffés et métamorphosés dès le début des années 1970, sous l'effet à la fois des transformations de la société française, de la crise économique et des gages ambigus et tâtonnants de la droite au pouvoir, oscillant entre répression, contre-offensive idéologique et réformes de modernisation. On ne saurait pourtant dissocier la période 1969-1981 des cinq années qui suivent, tant ces dernières sont dans un continuum de problématiques sociales, politiques et idéologiques avec ce qui les précède, en particulier eu égard aux questions universitaires et de recherche : les réformes Chevènement (1982) et Savary (1985-86) sont tout autant une prolongation de la Loi Faure (nov. 1968) qu'une rupture avec un certain corpus idéologique et pratique des politiques scientifiques d'après-guerre. Les transformations morphologiques des années 1970 et 1980 (réduction de la précarité, stabilisation d'un corps unique mais hiérarchisé de *scholars*-fonctionnaires) sont la matrice dans laquelle se sont transformées les aspirations et les valeurs d'une profession savante qui a peu à peu cessé d'être séparatiste (quand elle l'était) et a pu envisager l'avenir dans un paysage institutionnel relativement stable, quoique de plus en plus bureaucratisé. Nombre de chercheurs installés dans la nostalgie de la radicalité des premières années 1970 voient là une fin des illusions désenchantée et le prélude à un monde individualiste, cynique et proto-néo-libéral. Il s'agit peut-être d'une modalité des années 1980, encore qu'elle soit lourdement entachée de téléologie. Il y en a d'autres, qui rendent un son différent : une politique de la science (1982-1986) généreuse et valorisant l'autonomie des chercheurs ; la reconnaissance de nouveaux domaines proliférants et moins cloisonnés ; une conjoncture éditoriale exceptionnelle ; etc.

Ce cadrage est délibérément politique et hétéronome, au sens où il ne s'appuie pas sur des bornes qui seraient propres à l'ensemble « sciences sociales » (aussi flou soit-il). Ces deux bornes, 1944 et 1986, n'ont rien de totalement étanche à mes yeux. D'ailleurs, je ne me suis pas totalement interdit les analepses (régressions dans un passé antérieur) et prolepses (anticipation de phénomènes postérieurs), dès lors que circonstanciellement j'en éprouvais le besoin. La

période délimitée a l'avantage de mettre le focus sur une phase essentielle de développement d'un ensemble, sans quête épuisante des « origines » et avec un recul minimal<sup>43</sup>.

Le chapitre qui suit (le deuxième) propose un cadre général d'interprétation de la période 1944-1986. Il intervient en premier lieu parce qu'il plante le décor et dessine un ensemble de problèmes à traiter qui pourraient nourrir l'activité de nombreuses équipes de recherche pour des décennies. Il fait la part belle à une esquisse d'histoire sociale des sciences sociales dans la période. Le chapitre trois propose pour sa part une réflexion davantage terminologique et sociolinguistique sur l'usage de « sciences sociales » dans la production de la période considérée, notamment à travers un corpus — une série de textes qui la jalonnent. Pour autant, il aborde par ce biais un ensemble d'enjeux qui ne sont pas seulement terminologiques en ce qu'ils éclairent l'évolution des cadres dans lesquels ont été pensées et institutionnalisées les « jeunes sciences », mais aussi de plus anciennes, dont il est question ici.

---

<sup>43</sup> Incidemment, 1986 est aussi le moment où je suis entré dans l'enseignement supérieur et la limite temporelle de *De Plain-pied dans le Monde*. La coïncidence est relativement fortuite : j'ai déjà travaillé sur des phénomènes, acteurs, etc., postérieurs. En revanche, je ne tiens guère à développer ici un tel « temps présent », avec ses cohortes d'acteurs vivants, de problèmes dans lesquels je suis impliqué et d'enjeux dont la massivité démographique me semble requérir des formes d'investigation que je ne saurais prétendre maîtriser.

... des enseignements destructeurs - je parle de la sociologie notamment. Il s'agit d'une science balbutiante, dont beaucoup de spécialistes ont d'autant plus d'assurance que leurs connaissances sont plus incertaines et bien souvent, en France au moins, mal assimilées. Comme les sophistes de Platon, les scolastiques du XV<sup>e</sup> siècle, ou les médecins de Molière, ils cherchent leur autorité et leur prestige dans un jargon spécifique, inaccessible au profane, et appliquent leur intelligence et les détours de leur esprit à critiquer une société où de fait ils n'ont aucune utilité clairement définie. Ne menant pratiquement à rien et les bourses aidant, ces études n'ont nulle raison de finir : il est caractéristique de constater que la plupart des leaders du mouvement de Nanterre avaient passé l'âge où un homme normal déserte la faculté pour un métier et l'étude pour l'action.

G. Pompidou, *Le Naud gordien*, Paris, Plon, 1974, p. 22.

## Chapitre II

# **Croissance et métamorphose des « sciences sociales » en France avant, pendant et après l'épisode contestataire des « années 68 »**

Il est très communément admis que les sciences sociales, et la sociologie au premier chef, ont été profondément transformées dans les décennies suivant 1944-1945. Des campus de la côte ouest des États-Unis aux universités de ce que l'on appelait alors « Tiers Monde », les savoirs et discours portant cette estampille, non sans ambiguïtés parfois, auraient alors pour tout ou partie basculé dans une forme ou une autre d'approche critique, congruente avec le mouvement mondial de contestation. Cette forme de narration globale, tenue pour évidente, pose question à l'historien des sciences, soucieux à la fois de ne pas transformer des représentations orthodoxes d'aujourd'hui en automatismes explicatifs et de préciser les circonstances pertinentes à partir desquelles ce genre de schème narratif peut être éprouvé.

L'objectif du présent chapitre consistera à examiner ce que les « années 68 » ont fait au spectaculaire développement des « sciences sociales » en France dans les décennies d'après-guerre. Ce rétrécissement à un cas d'espèce, fût-il national, est évidemment un pis aller, tant la situation française mériterait d'être comparée à d'autres, afin d'en faire saillir tant les singularités que les aspects les plus banals. Il manque à ce souhaitable changement d'échelle des entreprises comparatistes de grande ampleur préexistantes et un travail de mise en série portant spécifiquement sur le champ scientifique au sens large : l'histoire des mouvements étudiants dans les années 1960<sup>44</sup> commence à être assez sérieusement défrichée, l'histoire de certaines sciences ou disciplines « sociales » dans des contextes nationaux également ; en revanche, l'histoire internationale des disciplines et des partages du savoir est une question vive. On en restera donc ici au cas français, ni parangon ni exception, mais suffisamment riche et documentable pour permettre un effort d'ordonnement.

---

<sup>44</sup> À titre d'exemple, en langue française, on citera J.-Ph. Warren, 2008, *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal ; L. Gruel, O. Galland et G. Houzel, dir., 2009, *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, « Le lien social » ; F. Blum, P. Guidi, O. Rillon, dir., 2017, *Étudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire contemporaine ».

Traiter du devenir de « sciences sociales » dans les années 1944-86 pose au demeurant de gros problèmes de délimitation, tant cette expression n'était pas alors stabilisée<sup>45</sup> — si tant est qu'elle le soit davantage aujourd'hui. J'ai néanmoins renoncé à examiner scrupuleusement l'historicité de cette formulation depuis ses « origines », car cela amène à de forts développements qui ont leur logique propre. Même si c'est pour partie une fiction rétrospective, j'entends me limiter aux champs dont les praticiens pouvaient alors potentiellement se reconnaître dans le label « sciences sociales » : sociologues, ethnologues et psychologues sociaux<sup>46</sup> au premier chef, une part variable des historiens, démographes, économistes et spécialistes de « science politique » (souvent juristes), plus marginalement des géographes, linguistes, etc. Les acteurs de la période ont par ailleurs valorisé une autre étiquette, « sciences humaines », qui n'appelait pas toujours les mêmes découpages, était bien moins significative internationalement mais très prégnante dans la langue des instances d'État en France. Il faut par ailleurs se garder de rétrojeter l'image de disciplines achevées sur une époque où la plupart d'entre elles n'étaient pas disciplinarisées. Les années 1950-60 sont précisément la période où une bonne part d'entre elles ont commencé à se développer, à se structurer, à s'implanter, d'abord dans des organismes de recherche puis dans les universités, tandis que leur consolidation n'est survenue que dans les années 1970, voire 1980. Il faut également se prémunir contre un prisme trop exclusivement disciplinaire, dans la mesure où le caractère encore balbutiant de nombreux domaines, la circulation des individus d'une entreprise de recherche à l'autre, l'avènement de projets pluri- ou interdisciplinaires, et la tension entre un travail de disciplinarisation et une réticence de principe à leur encontre, assez répandue, militent assez fortement contre un travail rétrospectif qui forcerait l'analyse en l'assignant dans des cadres à la fois rétrospectifs, poreux et structurellement mouvants.

Ce texte s'inscrit dans une double tradition : celle de l'historiographie savante<sup>47</sup> des années contestataires, telle qu'elle s'est développée à partir de la fin des années 1980 dans un refus de la vulgate journalistico-essayiste sur « 1968 » (Orain, 2015b : 244-254) ; celle d'une histoire sociale des sciences soucieuse de ne pas rétrojeter sur des configurations du passé des cadres analytiques valables pour le présent. La période à l'examen (1945-1986<sup>48</sup>) a ceci de paradoxal qu'elle semble proche et bien connue, alors que la connaissance fine de ce qui s'est alors joué dans des « sciences sociales » encore en gésine demeure lacunaire et opacifié par des mythes fondateurs — sur le rôle du structuralisme ou de la « pensée critique » notamment. Très rares sont les tentatives de synthèse qui ont essayé d'adopter cette focale : l'article déjà ancien d'Alain Drouard, « Réflexions sur une chronologie : le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante » (Drouard, 1982), demeure un jalon essentiel et un quasi *hapax*. Le travail de Michael Pollak dans sa thèse de troisième cycle (1975), *Les incidences de la politique scientifique sur l'évolution du champ scientifique : le cas de la sociologie et des sciences économiques en France*, ne traite que de deux « champs » comme son titre l'indique. Du reste, on n'en connaît le contenu que par deux articles (Pollak, 1975, 1976). C'est plutôt à propos de sous-ensembles de l'ordre de la discipline (en formation) ou dans l'examen de trajectoires individuelles ou de petits collectifs que s'est opéré depuis un développement historiographique. Il est très dissemblable selon les disciplines. L'histoire de la sociologie y occupe une place léonine pour la période 1945-1982.

---

<sup>45</sup> Dans le corpus de textes des années 1945-1982 que j'ai consultés, ce que l'on met derrière un tel syntagme n'est absolument pas homogène, chaque auteur a sa façon spécifique de découper et de grouper.

<sup>46</sup> La psychologie sociale, telle qu'elle était portée, professée et développée à l'époque par des acteurs comme Jean Stoetzel, demeure à ma connaissance un domaine fort ténu de l'historiographie, hors articles sur Stoetzel, travaux d'Erika Apfelbaum (Apfelbaum, 1981, 1993) et d'un dossier dirigé par cette dernière, Henri Paicheler et Ian Lubek dans *Sociétés contemporaines* en 1993 (Lubek, Apfelbaum, Paicheler, 1993). Cf. également Carroy, Ohayon, Plas, 2006 : 200-203.

<sup>47</sup> On citera *a minima* Mouriaux et al., 1992 ; Dreyfus-Armand et al., 2000 ; Artières, Zancarini-Fournel, 2008 ; Damamme et al., 2008 ; Gobille, 2008a, 2008b ; Zancarini-Fournel, 2008 ; Bantigny, 2018.

<sup>48</sup> Aucun cadre chronologique rigide ne semble satisfaisant, dans la mesure où concrètement la période est marquée par une succession de réformes et des transformations soit continues, soit par « sauts »

Mon propos sera davantage de l'ordre de la synthèse et de la conjecture que de l'exposé de résultats empiriques nouveaux : j'ai déjà publié ailleurs mon interprétation des « années 68 » de la géographie française (Orain, 2015a) et souhaiterais cette fois redéployer mon propos à une autre échelle, celle d'un ensemble de domaines (ré)émergents, qui précisément se sont développés et structurés dans les quatre décennies qui suivent 1944-45. C'est à ce titre que « sciences sociales » fait parfois le départ (Longchambon, 1958 ; Friedmann, 1961 ; Morazé, 1965 ; Morrisson, 1974), encore qu'imparfaitement, avec « sciences humaines » ou « sciences de l'homme » : ces deux dernières étiquettes englobaient entre autres des champs déjà bien implantés et disciplinarisés (l'histoire, la géographie, la philosophie) alors que la première désignait surtout des savoirs prometteurs, marqués par un retard de développement au regard de situations de référence internationales (étatsunienne au principal) et perçus comme très dépendants d'une demande étatique (Pollak, 1976 ; Fraisse, 1981). Le chapitre suivant permettra d'étayer davantage le relatif bien-fondé de cette nuance.

Afin de comprendre ce qui a eu lieu dans la période 1944-1986, la narration proposée sélectionne un ensemble de traits relevant au principal d'une histoire sociale de ces champs émergents. La problématique en serait que la forme spécifique de croissance des sciences sociales en France a créé de fortes disparités statutaires, qu'une série d'exutoires (l'amélioration des statuts, la mobilité d'un projet à l'autre, la présence d'associations de droit privé, la migration vers un statut d'assistant, etc.) rendaient relativement supportables dans un climat optimiste. La crise de Mai-Juin 1968 a par contraste rendu problématique le système pyramidal (cf. infra) qui s'était peu à peu affirmé, suivant des mécanismes qui n'étaient pas écrits d'avance mais ont rapidement revêtu un caractère d'évidence, eu égard aux grilles de lecture qui prévalurent alors dans le mouvement contestataire. La période qui fait suite est marquée par un double mouvement, d'une part de consolidation des dispositifs de (re)production de ces nouveaux champs, et d'autre part de fracture sociale et idéologique entre un *establishment* conservateur et de nouvelles générations cultivant une vision critique de leur métier. La période 1981-1986 enfin voit, avec l'arrivée des socialistes au pouvoir et le développement d'une politique généreuse de financement et de stabilisation des carrières, s'estomper pour partie les clivages de la période post-1968 et s'en affirmer d'autres.

## I De précaires laboratoires de la modernité ?

Les décennies d'après-guerre ont été marquées en France par un très fort développement institutionnel, démographique et discursif des « sciences sociales ». Le cadre en est pour partie dépendant, en ce qu'il renvoie à ce que l'on nomme souvent la première massification universitaire, qui a touché tout le système des disciplines sans distinction. Elle a vu le personnel des établissements d'enseignement supérieur et de recherche croître dans des proportions absolument inédites, même si les logiques à l'œuvre n'étaient pas homogènes ni continues, et qu'elles n'impliquaient nullement une fonctionnarisation des agents employés. Ce contexte a en revanche pour spécificité que la demande de recherche, tout particulièrement en sciences sociales, a largement précédé la constitution d'un système d'enseignement universitaire (au sens large), voire a pu sembler se construire dans l'évitement de l'université, au moins jusqu'à la fin des années 1950.

La période de la Libération s'est caractérisée par la rapide construction d'un paysage d'institutions de recherche spécialisées, à la fois complémentaires et partiellement concurrentes<sup>49</sup>. Elle procède largement par reprise et refondation d'institutions vichystes ou compromises avec ce régime, dont il conserva toutefois une large part du personnel. En 1944, l'Office de la recherche scientifique coloniale créé sous Vichy devint l'Office de la recherche scientifique outre-mer (ORSOM, devenu l'ORSTOM à partir de 1953). En 1945, la Fondation française pour

---

<sup>49</sup> La série chronologique qui suit est loin d'être exhaustive. J'ai privilégié les institutions ayant joué un rôle direct dans le champ étudié.

l'étude des problèmes humains d'Alexis Carrel fut démantelée pour céder la place à un Institut national d'études démographiques (INED) qui devait beaucoup (Rosental, 2003) à l'activisme de Robert Debré (1882-1978) et Alfred Sauvy (1898-1990). La même année, le Centre national pour la recherche scientifique (CNRS) était largement restructuré (Prost, 1990 ; Picard, 1990 ; Guthleben, 2009). Dans ce cadre allaient émerger de façon relativement périphérique des laboratoires de sciences sociales, à commencer par le Centre d'études sociologiques (CES)<sup>50</sup>, en 1946. En 1945 toujours, l'École libre des sciences politiques fut nationalisée et céda la place à une structure duelle composée d'une école<sup>51</sup>, l'Institut d'études politiques (désormais IEP) de Paris, et d'une fondation destinée à promouvoir la recherche en science politique et à fédérer un réseau national d'écoles et de chercheurs, la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP, Gaiiti, Scot, 2017 : 17). La même année étaient créés l'Institut national de recherche agronomique (INRA, cf. Kirtchik, 2016 ; Cornu, Valceschini, Maeght-Bournay, 2018) — au départ surtout spécialisé dans la recherche biologique et pédologique appliquée, mais qui allait s'ouvrir à la marge à des recherches portant sur l'économie et la sociologie du monde rural — et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), fusionnant le Service national des statistiques hérité de Vichy et de la III<sup>e</sup> République avec les services d'études économiques et de documentation du ministère de l'Économie nationale. Enfin, une sixième section, dite des « sciences économiques et sociales » (Mazon, 1988 ; Gemelli, 1995 ; Tournès, 2013), fut créée à l'École pratique des hautes études (EPHE) sous l'impulsion de Charles Morazé (1913-2003), Pierre Auger (1899-1993)<sup>52</sup> et John Marshall. Le projet allait au bout de quelques mois susciter l'adhésion de puis sa prise de contrôle par un noyau d'historiens liés à Lucien Febvre (1878-1956), à commencer par Fernand Braudel (1902-1985), secrétaire puis directeur (1956) de la VI<sup>e</sup> section.

La question de l'initiative présidant à cette activité de création d'institutions de recherche est rémanente et débattue. On peut la styliser en mettant l'accent sur le rôle d'un nombre restreint de personnalités, arrivées ou en passe d'arriver au sommet d'une carrière académique à la Libération, parfois auréolées de leur participation à la Résistance (ainsi Georges Friedmann [1902-1977]), ou revenues d'exil (ainsi Georges Gurvitch [1894-1965] ou Raymond Aron [1905-1983]), mais ayant pour la plupart poursuivi leur carrière durant le régime de Vichy, sans pour autant s'être sérieusement compromises : outre les noms déjà évoqués, il faudrait au moins citer René Dumont (1904-2001), Jean Stoetzel (1910-1987), François Goguel (1909-1999) François Perroux (1903-1987, cf. Cohen, 2012) et Pierre George (1909-2006)<sup>53</sup>. Ils formaient un ou plusieurs petit(s) monde(s) — selon les critères que l'on se donne — fonctionnant dans une interconnaissance relative et marqué(s) par une certaine polyvalence des individualités : à titre d'exemples, A. Sauvy (Rosental, 2003), directeur de l'INED, intervenait dans les champs peu différenciés de l'économie, de la statistique et de la démographie, ainsi que dans de nombreuses institutions à l'appui de l'État, tandis que Jean Stoetzel (Blondiaux, 1991 ; Marcel, 1998 ; Rosental, 2006 ; Stankiewicz, 2008) fut tout à la fois le fondateur de l'Institut français de l'opinion publique (IFOP, 1938), sociologue (au CES), psychologue social (en Sorbonne), etc. La plupart des institutions autorisaient un cumul qui valait statut à lui seul : c'est frappant à la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE, établissement où l'usage existait déjà mais est devenu une stratégie dans la phase de démarrage de la nouvelle section.

<sup>50</sup> Sur le CES existe une bibliographie très abondante. On citera *a minima* les contributions de J.-M. Chapoulie, J.-R. Tréanton et J. Heilbron au n<sup>o</sup> spécial (1991), « Reconstructions de la sociologie française, 1945-1960 » de la *Revue française de sociologie*, 32-3, p. 321-404 ; Cf. également Vannier, 1999 ; Marcel, 2005 ; Simon, 2018.

<sup>51</sup> Une, ou plutôt plusieurs, puisque le modèle d'une école de préparation aux concours de la haute fonction publique a alors essaimé en province.

<sup>52</sup> Physicien devenu entre 1945 et 1948 le directeur de l'Enseignement supérieur.

<sup>53</sup> Géographe, devenu l'un des patrons de l'Institut de Géographie après 1945. Il a beaucoup collaboré avec Alfred Sauvy (sur des questions de démographie) et Georges Gurvitch (intervenant au CES dans les premières années, etc.). Il a également donné des cours à SciencesPo et joué un rôle à la FNSP. Son engagement au PCF n'a semble-t-il pas été un obstacle.

On pourrait dès lors dire, dans les termes de Luc Boltanski (1973), que la plupart de ces acteurs se caractérisaient par leur *multipositionnalité* au sein des nouvelles institutions de recherche. Ces entrepreneurs infatigables, avec l'assentiment du nouveau pouvoir établi en 1944, ont su profiter de la fenêtre d'opportunité ouverte par la reconstruction du pays et faire avec les fréquentes alternances politiques et les changements ministériels des débuts de la Quatrième République, avant de consolider progressivement les créations institutionnelles dont ils furent les inspirateurs. Dans leur activité d'administrateurs de la recherche en sciences sociales, ils ont multiplié les programmes en s'appuyant sur quelques plus jeunes organisateurs (vite promus « directeurs » — d'étude, de recherche, etc.), en général dotés de titres (normaliens, agrégés)<sup>54</sup>, mais aussi sur une main d'œuvre peu spécialisée. Ils ont largement contribué à la rhétorique de modernisation de la société française et de « rattrapage » de ses retards de tous ordres, qui assignait à leurs instituts un rôle contributif d'évidence. À partir de 1946-47, l'existence d'un organisme international comme l'UNESCO leur a apporté une caution supplémentaire en même temps qu'un lieu de socialisation et d'influence. Ils ont pu aussi s'appuyer sur les fondations américaines (Rockefeller, Ford, etc.) avec lesquelles ils partageaient un ensemble de valeurs, notamment une conception de la recherche en sciences sociales dont les États-Unis constituaient la matrice.

Le modèle promu par l'UNESCO et les fondations américaines, réinterprété en termes hexagonaux, conduisit en particulier à la création d'associations professionnelles (Drouard, 1982, Boncourt, 2011), alors même qu'il n'y avait pas encore de professions, et de revues (Pollak, 1976 ; Drouard, 1982) — en parallèle avec la création de centres de recherche (sur tous ces aspects, cf. aussi Gaiti, Scot, 2017). Une particularité soulignée par plusieurs auteurs est qu'il convient de ne pas surinterpréter le caractère disciplinaire de ces créations (Gaiti, Scot, 2017 ; Simon, 2018), lesquelles furent souvent à leurs débuts des auberges espagnoles opérant une réappropriation de modèles (généralement américains), accueillant des autorités venant d'horizons très divers et offrant des perspectives (d'audience, d'insertion, voire d'emploi) à des primo-entrants mais aussi à de jeunes acteurs déjà dotés de capitaux scolaires élevés et montrant une inclination à devenir les chevilles ouvrières de nouveaux domaines de recherche.

Les résultats que l'on trouvera dans le chapitre suivant tendent à montrer que le label « sciences sociales » portait une grande promesse d'intelligibilité. Celle-ci était pour partie indexée sur le précédent états-unien des *social sciences*, qui avait pris son essor dans les années 1930, et pouvait aussi se revendiquer directement des tentatives des années 1930<sup>55</sup>. Le modèle étatsunien véhiculait une vision de ces domaines sans solution de continuité avec les sciences de la nature, appuyée sur des formes d'enquête massive (le *survey* à l'américaine servant de référence), des moyens de calcul et de traitement statistique, un primat de la méthodologie sur le cadrage théorique, etc. (Solovey, Cravens, 2012 ; Renisio, 2017 ; Porter, 2020). Pour autant, il serait difficile de trouver un socle épistémologique unitaire et sous-jacent à l'importante floraison d'enquêtes des quinze premières années de l'après-guerre, qui pour partie procédaient d'une demande étatique (ainsi à l'INED) ou de contrats, et pour partie relevaient d'une auto-organisation. Elles étaient réalisées, supervisées voire impulsées par des « chefs de travaux » (de la génération de J. Touchard, J. Duvignaud, A. Touraine, J.-D. Reynaud, etc.), auxquels l'autorité était déléguée par les patrons de l'époque (Sauvy, Perroux, Braudel, Stoetzel, etc.) dans une organisation de type pyramidal. En effet, son sommet était occupé par un petit groupe qui nourrissait des relations de proximité et de concurrence, voire de détestation ; chacun avait entre un-deux et une dizaine de lieutenants, qui furent vite en situation de coordonner des troupes sans cesse grandissantes d'enquêteurs, avant même d'avoir été légitimés par une thèse d'État. Leurs états de service (comme « chef de travaux ») et leurs titres (ex-élèves de l'ENS ou d'autres

---

<sup>54</sup> La liste en serait plus longue. Nombre d'entre eux apparaissent dans la suite de cet article. Ils sont nés dans les années d'après-guerre de 1914-18, d'abord dans les « classes creuses » suscitées par la saignée du premier conflit mondial et du fait d'une natalité assez basse.

<sup>55</sup> Sur ces expériences antérieures, cf. le chapitre 3, première partie.

« grandes écoles », agrégation), suffirent à les promouvoir rapidement : dans un contexte de croissance rapide des projets et de relative informalité,

À la base de la pyramide, les importants bataillons de jeunes recrues, fraîchement (ou non) émoulues du système universitaire et qui souvent n'avaient à l'origine qu'une connaissance rudimentaire des objets et des techniques d'investigation et de traitement, ont circulé d'un projet à un autre, souvent pour des vacances, parfois avec le statut un peu plus enviable de contractuel. Un observatoire assez périphérique mais très instructif serait la *Revue de filmologie* de Gilbert Cohen-Séat, (Meyer, 2017). On y voit publiés un nombre élevé de « psychologues sociaux » et de « sociologues » à un moment précoce de carrières encore peu cristallisées. En cela, elle est un bon indicateur de l'indétermination des « sciences sociales » dans la période 1945-1960. Dans une perspective propre à la sociologie, on lira le récit de nombreuses trajectoires de « petites mains » dans le livre de G. Houdeville (2007).

Les vacataires n'avaient pas le même titre partout (« stagiaire » au CES, par exemple) mais constituaient la main d'œuvre de base des enquêtes. Alors que dans les disciplines installées (histoire, géographie, ethnologie dans une certaine mesure), devenir « attaché de recherche », c'est-à-dire contractuel, au CNRS<sup>56</sup> était une parenthèse pour terminer une thèse ou prendre du recul, il en alla autrement pour les « sciences sociales » émergentes, qui les mobilisaient pour mener à bien voire superviser un travail collectif. Il n'y avait donc pas une manière unique d'habiter (ou de faire avec) ce « statut ». Mais, hormis à l'ORSTOM et à l'INRA où le personnel était fonctionnarisé, les contractuels et vacataires de la recherche cumulaient les handicaps : revenus alignés sur la fonction publique (et relativement bas), droits sociaux peu avantageux, perspectives de carrière limitées, et pour les vacataires, nécessité de trouver régulièrement de nouvelles vacances. Jusqu'à la réforme du statut de chercheur au CNRS en 1959, il en découlait un fort *turn-over*, les agents en situation précaire se tournant vers des postes universitaires lorsqu'ils en avaient la possibilité ou migrant d'un pôle à un autre en fonction d'opportunités ou de perspectives plus attirantes. Mais comme la demande était abondante et l'enthousiasme pour des domaines en pleine émergence assez prégnant, ces agents précaires étaient pris dans une dynamique qui ne laissait pas beaucoup de place au recul et à la revendication catégorielle<sup>57</sup>.

Les réformes de la fin des années 1950 ont pour partie transformé la donne. Rappelons qu'elles partirent d'initiatives des cercles mendésistes (notamment le Club Jean-Moulin), soucieux entre autres de développer et réformer les sciences sociales (Andrieu, 2002 ; Chatriot, Duclert, 2006 ; Chatriot, 2015). Le « premier colloque de Caen » (1956) fut l'occasion d'un premier diagnostic, où elles n'occupaient que la portion congrue. Le rapport Longchambon (remis en 1957) consacra une place non négligeable aux « sciences sociales » et aux objectifs de leur développement et réforme. Ils ne trouvèrent de traductions concrètes que dans les derniers mois de la Quatrième République et surtout dans les débuts du régime suivant. Les décrets de décembre 1959 (Prost, 1990 ; Guthleben, 1999) conférèrent un statut de contractuel de droit public aux agents du CNRS, leur ouvrirent la possibilité d'une carrière, voire d'une titularisation pour les plus hauts grades. Mais la fonctionnarisation était exclue et le dispositif stabilisait surtout les statuts au sommet de la hiérarchie. Et dans d'autres institutions comme la FNSP ou dans les associations de droit privé en général, les contrats précaires et les missions demeurèrent la norme.

L'absence de cursus universitaires autonomes trouva au même moment un début de solution avec la création de l'institut de démographie de l'université de Paris (IDUP, octobre 1957), et surtout de licences nationales de sociologie (avril 1958) puis d'économie (août 1959). Dans le cas de la sociologie, cela déboucha sur de nombreuses créations de postes de professeur, d'assistant

---

<sup>56</sup> Il s'agissait de positions de deux ans, renouvelables une fois. Elles pouvaient déboucher sur des grades plus élevés, chargé, maître et directeur de recherches. Cette ascension interne est surtout devenue possible à partir de 1959.

<sup>57</sup> Cette hypothèse, appuyée sur des cas d'espèce que l'on trouve dans la bibliographie, appellerait une enquête spécifique. Il convient de la nuancer, notamment au regard des prises de distance et des mouvements d'humeur épisodiques des chercheurs travaillant au service des chefs d'équipe, comme le révèle par exemple le « Cahier des Gaston » étudié par G. Rot et F. Vatin (Rot, Vatin, 2008). Cf. également Heilbron, 2015, chap. 6.

et de maître-assistant (on passe de 5 en 1949 à 30 en 1961 et 95 en 1967<sup>58</sup>). Ils constituèrent une véritable aubaine à la fois pour les chercheurs contractuels des centres de recherche disposant des titres *ad hoc*, mais également pour les philosophes (et dans une moindre mesure historiens, géographes et linguistes), qui disposaient d'avantages situationnels pour accéder à ces nouvelles fonctions. Rappelons que jusqu'en 1958 la sociologie était en France institutionnellement liée à la philosophie, dans les cursus de laquelle était éventuellement proposé un certificat de sociologie, et que ce sont des collèges de philosophes et de professeurs des facultés de Lettres (et sciences humaines, à partir de l'été 1958) qui ont été amenés à recruter les nouveaux « sociologues » universitaires. Une soutenance de thèse (d'État) a permis à certains attachés ou chargés de recherche de devenir professeur des universités ou directeur de recherche, dans les domaines où ce type de certification existait (ce n'était pas le cas en ethnologie, en sciences politiques et en démographie). La nouvelle thèse de troisième cycle fut pour sa part une base de recrutement d'assistants, mais surtout après 1968.

Étant donné l'absence de titres en sociologie (hormis quelques thèses de philosophie) avant 1958, la nouvelle carrière était surtout ouverte aux détenteurs de titres préexistants. En revanche, la croissance rapide des emplois de professeur et surtout d'assistant ou maître-assistant (statut créé en 1960) contribua à accroître le *turn-over*, voire l'instabilité, dans les centres de recherche (par exemple au CES ou dans les centres de la sixième section de l'EPHE). La science politique ne disposa quant à elle que d'un diplôme d'études supérieures (DES)<sup>59</sup> à partir de 1956, puis d'un troisième cycle en 1963. L'ethnologie ne demeurait enseignée, quant à elle, qu'à travers des certificats rattachés à la licence de philosophie ou des formations *ad hoc*. Pour autant, la multiplicité des institutions (ORSTOM, Muséum, CNRS, EPHE, etc.) et la diversité des statuts qu'elle offrait permirent un développement de ce champ moins tributaire d'un système de « petites mains » enthousiastes.

Au total, on pourrait dire que les jeunes et prometteuses « sciences sociales » ont connu entre 1945 et 1968 un essor spectaculaire, mais que celui-ci s'est fait dans des conditions très largement *pionnières* — dans ce que ce mot dénote d'instabilité et de précarité. Il en a résulté notamment un fossé grandissant entre un corps intermédiaire de (souvent jeunes) entrepreneurs de la recherche<sup>60</sup> — pour la plupart très liés aux hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise et décideurs de la Quatrième et surtout de la jeune Cinquième République, et enclins à prendre de l'autonomie à l'encontre de leurs « parrains » de la génération des Stoetzel, Perroux et consorts — et la masse des « petites mains », contractuels, vacataires, et techniciens, dont ils avaient besoin en nombre toujours plus grand pour mener les enquêtes qu'ils pilotaient. Dans les douze ans qui précèdent Mai 1968, les « laboratoires » de statut associatif (privé) se multiplièrent pour drainer un financement hybride, associant subventions de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST, créée en 1958, cf. Masson, 2006 ; Aust, Picard, 2014), du Plan et d'autres officines publiques (Bezes et al., 2006), voire d'entreprises privées ou de mécènes (comme la Fondation Royaumont). Elles sont demeurées aux yeux des jeunes chercheurs les mieux insérés comme un « âge d'or » qui se serait brisé net lors de l'épisode contestataire de Mai-Juin 1968 (Mendras, 1995 : 165-173 ; Crozier, 1996 ; Grémion, 2008). Il importe désormais de revenir sur cette brève séquence à laquelle certains prêtent un statut dramaturgique considérable.

---

<sup>58</sup> Chiffres tirés de Soulié, 2013. On trouvera d'autres statistiques pour un bilan similaire dans Heilbron, 2015, chap. 6 et dans Sapiro, Brun & Fordant, 2019.

<sup>59</sup> Le DES devient la « maîtrise » en 1966, qui correspond à la première année de master dans le système européen actuel.

<sup>60</sup> En sociologie, on pense notamment à Edgar Morin (né en 1921), Michel Crozier (1922-2013), Alain Touraine (né en 1925), Henri Mendras (1927-2003), Pierre Bourdieu (1930-2002). François Bourricaud (1922-1991) et Jean-Daniel Reynaud (1927-2019) furent sans doute moins des « entrepreneurs » que les sus-cités mais ils ont participé de la même matrice.

## II La crise comme révélateur ?

Pour comprendre ce qui s'est joué en Mai-Juin 1968 dans les « sciences sociales », il faut revenir sur une modalité — à vrai dire peu spécifique — de cette crise politique et sociale. À côté des défilés, manifestations et autres investissements de l'espace public, le mouvement s'est également déployé dans des lieux — de vie, de travail — occupés. Usines (Vigna, 2007), universités, lycées, théâtres, administrations, etc., constituaient le cadre quotidien de l'existence socialisée des acteurs en révolution. À côté de l'élaboration d'un répertoire de contestation politique de portée nationale, les occupants y ont œuvré à redéfinir les cadres locaux de leur existence, avec en ligne de mire la réforme quasi-immédiate, performative, voire le bouleversement, du fonctionnement (social, mais pas seulement) de leur lieu d'activité. À cette action ressortissant à la proximité immédiate s'adjoignait le plus souvent une réflexion critique de portée plus large visant les métiers ou les activités auxquels s'adonnaient les occupants et contestataires (Israël, 2015, 2020 : 97-181 ; Violeau, 2007), ou, dans le cas des étudiants et étudiantes, les professions qui leur semblaient destinées (le professorat par exemple). Les mondes professionnels objets de critique étaient conçus dans leur insertion socio-économique générale, avec souvent un prisme marxiste ou marxisant qui problématisait le « capitalisme » mondialisé et son agentivité ubiquiste<sup>61</sup>. J'ai proposé en 2015 de voir là, à la suite d'Antoine Prost, une forme d'« encellulement » temporaire caractérisé par un entre-soi relatif (Orain, 2015a). Il constitue une sorte de doublure de la face davantage politique (au sens de publique) des « événements », dont il est complémentaire.

En l'absence d'un inventaire, on pourrait dire que *la plupart* des centres de recherche et d'enseignement ont été saisis par le mouvement, voire occupés, et ont été le théâtre d'un processus délibératif (par assemblées générales plus ou moins régulières et organisation de commissions). Il n'y a pas d'échelle unifiée ou de principe de clôture clair, sinon que les bâtiments ou campus formaient des ensembles urbanistiques commodes pour des formes unitaires d'occupation. Dans certain cas, c'était une université entière, dans d'autres une faculté individualisée par ses locaux, dans d'autres encore un institut disciplinaire (par exemple, d'anglais [Gaubert, Pouly, 2012] ou de géographie [Orain, 2015a : 220-222]), ou encore un centre de recherche bénéficiant de locaux propres, comme le CES (Vannier, 2015). On dispose d'une série de récits plus ou moins développés concernant notamment l'occupation de Science-po (Brillant, 2003 : 240-242), des bâtiments du CNRS à Meudon (Guthleben, 2009 : 247-255), de l'École pratique des hautes études (Brillant, 2003 : 250-255 ; Augé, Revel, Wachtel, 1996), et de bien d'autres encore<sup>62</sup>. Les échelles de pertinence du mouvement dans sa dimension locale ou professionnelle sont fort variables, et le cas échéant mouvantes. Le processus de critique de l'existant (Orain, 2015b : 283-287) empoignait des éléments divers, et pas seulement la question du mandarinat et, plus globalement, des hiérarchies dans le monde universitaire et de la recherche. Lorsque la configuration s'y prêtait, un travail d'introspection unissant les praticiens d'un même métier a pu avoir lieu, touchant aussi bien des aspects pratiques qu'épistémologiques, souvent sur fond de marxisme ou de bachelardo-althussérisme (dans une formule extrêmement sensible aux questions de la « coupure épistémologique » et du remplacement de la « science

---

<sup>61</sup> Eu égard à l'extrême diversité des interprétations que l'on trouve dans les tracts, trace archivistique majeure de la période, je ne me risquerai pas à donner une formule trop figée des grilles de lecture du « capitalisme », tel qu'il est mobilisé à l'époque. Au demeurant, je ne suis pas du tout convaincu par la pertinence du partage entre « critique sociale » et « critique artiste » que l'on trouve dans *Le Nouvel Esprit du capitalisme* de L. Boltanski et E. Chiapello, qui rétrojette sa grille binaire sur des répertoires contestataires qui étaient loin d'être réductibles à ce genre de partage.

<sup>62</sup> En revanche, chaque récit ou description rétrospective a sa logique d'exposition spécifique et son genre de rendu. Il manque à la fois une forme d'inventaire et d'analyse générale du processus qui aille au-delà des quelques éléments ici stylisés. Mieux encore, c'est une forme d'anthropologie historique du processus d'agora contestataire qu'il serait souhaitable d'entreprendre, notamment parce que les réunions d'amphi et la division du travail en commission ont constitué une forme de matrice pour de nombreux forums « révolutionnaires » des années 1970. Cf Orain, 2009 : 294-301.

bourgeoise » pseudo-neutre et idéologiquement chargée par une science nouvelle, dialectique, unifiante, utile, au service des « masses », etc.). Opposer une critique implicitement *noble* — politique au sens traditionnel, « radicale », désintéressée et départie des intérêts des acteurs — et un répertoire « corporatiste », « réformiste » (Bourdieu, 1984 : 224), me semble à tous égards un effet de focale et une erreur d'interprétation, tant l'une et l'autre ont à la fois cohabité (dans les moments d'entre-soi) et correspondu à des temporalités et à des lieux en partie différents. Je ferais même l'hypothèse qu'elles se nourrissaient, s'entremêlaient, et que les acteurs des événements ont éprouvé le besoin de les mener de front et de changer les échelles interprétatives, et ce d'autant plus que la perspective locale, professionnelle, était dans un rapport d'éclairage et d'emboîtement avec une perspective nationale ou globale (celle du capitalisme mondialisé).

Les traces identifiables de ce moment contestataire propre aux arènes savantes ou universitaires n'ont fait l'objet d'aucun examen systématique et sériel jusqu'à présent. Il est au demeurant difficile de statuer sur la pérennité ou le caractère volatil de délibérations qui pour certains témoins plus ou moins bien intentionnés ressortissaient à une vaste palabre ou à un mouvement d'humeur. Il n'en demeure pas moins que la période de Mai-Juin 1968, éventuellement élargie aux « assises » qui se sont tenues durant l'été qui suit, ont cristallisé voire fait émerger, en particulier dans les jeunes « sciences sociales », une critique des rapports sociaux entre les détenteurs de fonctions d'autorité et de décision et les diverses sortes de subalternes qu'ils avaient pour mission de recruter, de coordonner, de former, de superviser, etc. L'acceptabilité relative qui régissait la relation d'autorité enseignant-enseigné ou directeur d'étude-petite main, réinterprétée en termes de relation patron-ouvrier ou d'exploitation paternaliste, entre autres schèmes mobilisables, s'est trouvée dès lors remise en cause de manière plus ou moins vigoureuse, rendant les modes de fonctionnement antérieurs insupportables à une part importante du personnel (contractuels, vacataires, techniciens, étudiants). Dans une modalité effectivement réformiste, cela conduisait à un vœu de paritarisme, suscitant des conseils élus par des collègues multiples. Dans une modalité plus radicale, cela imposait le principe « un homme, une voix » des délibérations d'amphithéâtre, les convocations de patrons à déchoir devant des « tribunaux populaires », entre autres interpellations *ad hominem*, et la multiplication des tracts dénonçant la gestion passée ou les postures des équipes dirigeantes. Les rares travaux historiques rentrant dans le détail des régimes de mobilisation lors des événements (Topalov, 1992 ; Vannier, 2015 ; Gaïtu, Scot, 2017) montrent que les vacataires et les contractuels de la recherche (parmi lesquels surtout des attachés) ont pris une part déterminante dans ce processus de revendication égalitariste et d'interpellation du personnel dirigeant. S'il est sans doute prématuré de l'affirmer sans ambages, je serais tenté de faire l'hypothèse que la structure pyramidale des centres de recherche, qu'ils soient publics (laboratoires du CNRS et équipes associées, groupes de la sixième section de l'EPHE, etc.) ou associatifs<sup>63</sup> (comme la FNSP, le Centre de sociologie urbaine<sup>64</sup>, etc.), est devenu un point d'achoppement à l'occasion des Événements. Ce qui n'exclut pas que les tensions aient préexisté, simplement exaspérées lors de l'épisode contestataire<sup>65</sup>. L'extrait ci-dessous d'un texte autobiographique de Michel Crozier, où il détaille le fonctionnement du Centre de sociologie des organisations (CSO) et les tiraillements qui se firent jour dans les années précédant Mai-68, avec toutes les précautions qui s'imposent à l'égard d'un témoignage rétrospectif, explicite quelque chose de cet ordre :

---

<sup>63</sup> Avant 1987, associations et fondations n'étaient pas distinguées dans le droit français. C'est par l'entremise des associations que des vacataires étaient recrutés pour exécuter le gros des tâches nécessaires aux pilotes des enquêtes collectives, par exemple la FNSP, l'association Marc-Bloch pour la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE. Le Centre de sociologie des organisations était une association (baptisée en 1959 Centre de recherche de sociologie administrative, et renommée en 1966) adossée à une équipe associée au CNRS, le Groupe de sociologie des associations, à partir de 1966 justement. Mais M. Crozier mobilisait en fait plusieurs supports associatifs à la fois. Cf. Grémion, 2016.

<sup>64</sup> Créé en 1954 comme Bureau d'études socio-techniques puis Centre des groupes sociaux par Paul-Henri Chombart de Lauwe, il avait pris ce nom en 1966 après le départ de son fondateur. Cf. C. Topalov, 1992, *op. cit.*

<sup>65</sup> Davantage qu'un moment créateur *stricto sensu*, ce court et massif mouvement contestataire de deux mois semble avoir fonctionné comme une caisse de résonance.

Notre petit système tournait remarquablement bien. [...] De premiers nuages toutefois apparaissaient. Pour répondre aux demandes de recherche, saisir les opportunités qui s'offraient de terrains et de budgets il fallait recruter des assistants, et une structure à deux niveaux commençait à s'installer qui posait problème. Les jeunes assistants devenaient les vacataires de mes mousquetaires<sup>66</sup>. D'où des difficultés de rapports humains que j'avais du mal à aplanir. [...]

C'est dans ce climat moins confiant et moins chaleureux qu'arriva le coup de tonnerre de mai 68. Toute la recherche entra en effervescence. Pendant une demi-douzaine d'années, elle fut paralysée. Nous réussîmes à nous en tirer plutôt bien car le groupe restait très solide. Nous pûmes recommencer à envoyer des enquêteurs en province dès juin 1968. Nous eûmes quelques problèmes avec quelques-uns de nos vacataires et des Assemblées générales tumultueuses car nous fûmes envahis par les grévistes. (Crozier, 1996 : 88)

De nombreuses vérifications sont encore nécessaires, mais la tournure prise par le développement des sciences sociales dans les décennies d'après-guerre a sans doute contribué à tendre la situation sociale dans les « laboratoires », de sorte que la mise en cause généralisée de la « domination rapprochée » (Memmi, 2008) qui s'est exprimée durant les deux mois d'occupation a trouvé là un carburant. À ne mettre l'accent que sur les figures les plus emblématiques de *l'establishment* scientifique de l'époque<sup>67</sup>, on risquerait de perdre de vue le rôle des « cadres intermédiaires », souvent visés par des formes de ressentiment équivalentes, situation qu'évoque M. Crozier dans l'extrait cité. Le caractère récent des positions qu'ils avaient acquises en faisait souvent les défenseurs « loyaux » d'un système de rétribution dont ils étaient les bénéficiaires. Nombre d'entre eux, en particulier dans les universités, ont réagi par l'ironie goguenarde, la franche colère et surtout par la délégitimation à un mouvement qui semblait menacer de sape les assises sur lesquelles reposaient leurs carrières<sup>68</sup>.

Une telle analyse m'amène à revenir, quoique brièvement, sur l'un des aspects rarement thématiques en tant que tel mais lourd de conséquence, des occupations et de la libération de la parole en Mai-Juin 68. Pour toutes celles et tous ceux qui ont été pris à partie ou se sont sentis menacés — à titre individuel ou collectif — par la dramaturgie des motions, des tracts et des interpellations, l'épisode a été une expérience *cuisante*. Dès mars-avril 1968, le début d'insurrection à Nanterre (Dormoy-Rajramanan, 2018) avait suscité des réserves très vives chez des professeurs de fraîche date comme François Bourricaud<sup>69</sup>. L'intensité et la durée des conflits dans ce site à l'avant-garde du mouvement a sans doute contribué à la production d'une imagerie qui a eu vite fait d'associer « enragés », « Nanterre » et « sociologie », section dans laquelle le très médiatisé Daniel Cohn-Bendit avait fait ses études de licence. Devenu un phénomène de société et un « événement » pour partie inouï (Gobille, 2008a), le mouvement a profondément divisé le corps professoral entre observateurs distanciés ou goguenards, sympathisants opportunistes ou convaincus, et opposants plus ou moins farouches. Il est devenu un abcès de fixation à l'aune duquel se sont resémantisées durablement les grammaires politiques propres au monde intellectuel en général. Il est au demeurant vraisemblable que la logique confrontationnelle ne s'est pas arrêtée en juin, mais s'est prolongée par intermittence, si l'on veut bien en considérer les

---

<sup>66</sup> M. Crozier désigne par là les jeunes chercheurs — Jean-Pierre Worms, Pierre Grémion, Renaud Sainsaulieu Catherine Schmid-Grémion, Alfred Willener, Jean-Claude Thoenig, Jacques Lautman (parti en 1966), Erhard Friedberg — qu'il avait réunis autour de lui à partir du début des années 1960 et qu'il avait incités à se faire recruter au CNRS. Leur réussite lui permit de disposer d'un ensemble de lieutenants à la position moins précaire que les vacataires.

<sup>67</sup> Lesquels ont souvent été les cibles des formes de charivari décrites précédemment, en ce qu'ils incarnaient l'institution.

<sup>68</sup> J'ai essayé d'analyser ce processus (et surtout ses répercussions) dans Orain, 2015a et surtout Orain, 2015b, spéc. p. 221-222, 227-229 et 278-279.

<sup>69</sup> Dans un entretien dans une série d'« À voix nue » sur France culture (mars 2019), Alain Touraine lui attribue sans le nommer la paternité de l'expression « une douzaine d'enragés », qui insistait sur la dimension groupusculaire du mouvement du 22 mars. Elle fut ensuite reprise par Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation, dont F. Bourricaud était l'un des conseillers. <https://www.franceculture.fr/emissions/a-voix-nue/alain-touraine-25-comprendre-la-societe-du-travail>

nombreux ressacs ultérieurs<sup>70</sup> et les avatars en partageant l'expressivité ou les rhétoriques. S'il existe probablement assez peu d'archives qui permettraient d'analyser l'expression à chaud des effets cuisants du processus contestataire, c'est aussi que le site à partir duquel on en fait l'hypothèse est essentiellement mémoriel — témoignages d'après-coup, souvenirs qui expriment une émotion longtemps conservée, sans doute recomposée.

---

<sup>70</sup> À titre d'exemple, j'ai présenté dans le n° thématique de la RSH « Les « années 68 » des sciences humaines et sociales » un document datant vraisemblablement de décembre 1968, intitulé « Propositions destructives », qui exprime la rémanence six mois après d'un style contestataire ravivé par la loi Faure.

### III Une institutionnalisation à contretemps

Les événements de Mai-Juin 1968 n'ont en eux-mêmes duré que deux mois, mais leur « ombre portée » (ou leur fantôme ?) amena une multitude d'auteurs et d'acteurs à les donner comme explicatifs de nombreuses transformations de la société française dans les décennies qui suivirent, souvent au prix d'une minoration de césures ou de processus ultérieurs, autonomes ou corrélés. La crise économique de 1974, les changements de ligne politique au sein de l'exécutif, les crises internationales, les transformations du champ intellectuel, sont quelques uns des éléments contextuels qui devraient militer dans le sens d'une élémentaire prudence quand il s'agit de s'interroger sur les incidences directes de cette crise. La trajectoire même des acteurs de Mai-Juin 1968 peut difficilement être interprétée uniment comme la conservation (acrimonieuse ou nostalgique) d'une mémoire qui aurait agi comme principe directeur des conduites et des interprétations. Il faut sans doute plutôt envisager diverses sortes de rapport à ce passé — lent éloignement, distanciation ou oubli, à côté des figures mieux dessinées du « soixante-huitard » et de son double négatif, l'« anti-soixante-huitard ». Au-delà des propriétés individuelles, la question des collectifs nés en, marqués par ou issus de Mai 68 est d'une particulière importance, même si elle pose des problèmes similaires.

#### 1°) Accentuation des clivages et expériences éphémères

C'est peut-être pour les universitaires pris à rebrousse-poil par l'épisode contestataire que la question des incidences se dessine en apparence le plus clairement : dans les mois et années qui suivirent, nombre d'entre eux basculèrent ou se radicalisèrent à droite<sup>71</sup>, avec des conséquences plus ou moins directes sur leur attitude à l'égard de collègues ou de nouveaux entrants qui avaient une position différente. Les cas de Michel Crozier (Chaubet, 2014 ; Joly, 2015) et François Bourricaud sont relativement parlants dans leur contraste. Très inséré dans les cercles mendésistes, le premier « tomba à droite » peu à peu dans les années 1970, écrivant dans *L'Express* et *Le Figaro* au lieu du *Nouvel Observateur*, se fit conseiller de Jacques Chaban-Delmas puis d'Alain Peyrefitte, devint un auteur des revues *Commentaire* et *Le Débat* à partir de la fin des années 1970, participa au Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) dès sa fondation en 1978 (Christofferson, 2009), etc. Il est néanmoins assez difficile de prêter un rôle clé à la séquence de Mai-Juin 68 dans son évolution politique et son analyse de la période demeure relativement nuancée. En revanche, son collègue à Nanterre fut bien davantage en pointe et plus tôt dans les combats de la droite libérale<sup>72</sup>, auteur d'*Universités à la dérive. France, États-Unis, Amérique du Sud* en 1971 avant de publier en 1981 *Le Bricolage intellectuel* où il lit à sa façon (critique) la passion des intellectuels français pour l'égalité, interprète les décennies d'après-guerre comme le temps d'une hégémonie « existentialo-marxiste » auquel un « nihilisme libertaire » aurait succédé après 68. Ce qui distingue le F. Bourricaud d'après de celui d'avant 68 est l'acuité de son antagonisme à l'encontre des partis politiques et des intellectuels (notamment sociologues) nettement marqués à gauche. Au-delà de ces deux exemples et de quelques autres (Henri Mendras<sup>73</sup>, Raymond Boudon, Jacques Lautman, Pierre Chaunu, Emmanuel Le Roy Ladurie, Éric de Dampierre, Alain Lancelot, etc.), manquent globalement les informations systématiques qui permettraient de traiter de la (re)politisation conservatrice d'une partie du monde « universitaire » dans les années 1970-80<sup>74</sup> et mettant en lumière plusieurs types de

<sup>71</sup> Cf. pour la géographie Orain, 2015 : 227-232.

<sup>72</sup> Il fut conseiller d'Alain Peyrefitte au ministère de l'Éducation nationale avant et pendant la crise. L'activité « politique » de F. Bourricaud demeure mal documentée, reflet sans doute de l'oubli relatif dans lequel il est tombé depuis son décès en 1991. Cf. G. Chatron, 2015.

<sup>73</sup> Cf. Mendras, 1995, *op. cit.*

<sup>74</sup> Dans les années précédant 1968, l'apolitisme revendiqué (ou implicite) d'une forme de gestion consensualiste propre au pouvoir « gaulliste » hégémonique, sur fond de croissance rapide et de rhétorique modernisatrice, a pu estomper les clivages potentiels, ou bien réels, qui traversaient le monde universitaire (au sens large). La posture a été

trajectoire. Un travail sur les sources syndicales permettrait de mesurer l'adhésion au et l'ampleur du vote pour le syndicat autonome, ce lieu de fixation d'une ligne anti-soixante-huitarde, active au Comité consultatif des universités et au Comité national du CNRS durant les années 1970 et les premières années de l'alternance socialiste. Et il conviendrait d'analyser les nuances de la (re)politisation dans les champs laissés entre parenthèses ici (science politique, démographie, ethnologie), faute d'informations suffisantes.

Pour ce qui concerne les ex-acteurs et sympathisants du mouvement de Mai-68, une sorte de trajectoire idéale-typique a été proposée par Michael Pollak (1989)<sup>75</sup> qui met l'accent sur les conséquences tirées par une « génération » de l'échec politique du mouvement. Elle insiste sur le rôle de refuge de la recherche sous contrat, souvent auto-organisée en coopératives de travail<sup>76</sup>. On pourrait ajouter qu'une telle organisation permettait une forme de sécession symbolique, dans une période (1968-1975) où l'humeur anti-institutionnelle était assez répandue, non sans quelque paradoxe<sup>77</sup>. Ceux des acteurs qui étaient dotés de titres universitaires suffisants purent alternativement bénéficier de la croissance sans précédent des postes d'assistant (cf. infra), et pour certains rejoindre les rôles d'un enseignement universitaire qui se voulait alternatif (Vincennes<sup>78</sup>, Paris VII). La période 1968-75 fut aussi celle de la création des premières revues de sciences sociales animées par des collectifs au projet explicitement ou implicitement critique<sup>79</sup>. À la différence des publications lancées dans les décennies précédentes avec le soutien *ab initio* d'un éditeur, plusieurs d'entre elles furent dans un premier temps auto-éditées, dans une certaine continuité avec l'esprit des « fanzines » de la contre-culture (Boltanski, 2008 : 15-24) ou celui des tracts « gauchistes » (Orain, 2009, chap. 6). Collectifs auto-gérés, centres universitaires plus ou moins « expérimentaux », revues alternatives furent pour un temps des écosystèmes où s'élaborait et se vivait une « vocation d'hétérodoxie » (Gobille, 2008a). Ils constituaient des modalités spécifiques de l'énergie « groupale » des « années 68 », et à ce titre en connurent les désillusions et les déplacements progressifs. Ils furent aussi le lieu d'une poursuite des objectifs révolutionnaires de Mai-Juin 68. Ils étaient néanmoins amputés de la perspective politique globale des « Événements » (changer la Société) et recentrés sur une révolution (ou une réforme) de champs de proximité. Cette perspective « révolutionnaire » aux ambitions moindres, tournée vers le changement d'une *praxis* au quotidien remet en perspective les forts questionnements historico-épistémologiques propres à la période. En effet, s'interroger sur l'épistémologie voire l'histoire de la sociologie, de la géographie, de l'histoire ou de l'ethnologie, était une façon de reconstruire les bases de métiers frappés de turbulences. Toutes ces expériences collectives marquées par l'introspection furent relativement brèves. La crise économique, les restrictions budgétaires puis l'action politique — notamment avec l'arrivée d'A. Saunier-Séité au secrétariat (1976) puis au ministère (1978) des Universités — ont contribué à les disloquer.

---

de plus en plus ressentie comme intenable après la crise par une bonne partie de ceux qui la revendiquaient auparavant, même si ce fut souvent au terme d'un processus graduel et non brusquement.

<sup>75</sup> D'autres espaces d'investissement collectif que la recherche sur contrat devraient être convoqués : ceux qui reposaient sur l'auto-formation, des séminaires de recherche, etc.

<sup>76</sup> On pense ici à l'exemple du Cerfi tel que relaté par Liane Mozère (voir Orain, 2015b : 266) ou du Centre de sociologie urbaine, cf. Topalov, *op. cit.*, 1992.

<sup>77</sup> M. Amiot a attiré l'attention dans *Contre l'État, les sociologues* (1986) sur la reconfiguration et l'amplification de la politique de guichet des financeurs de la recherche après 1968, qui profita largement aux sociologues « néo-marxistes » au détriment des ténors de la décennie précédente. Le paradoxe tient dans ce que l'humeur anti-institutionnelle n'empêchait pas les *social scientists* contestataires de dépendre de crédits étatiques et leur agenda de demande.

<sup>78</sup> Cf. C. Soulié, dir., 2012,

<sup>79</sup> On pense bien évidemment à *Espaces et Sociétés* (1970) ou aux *Actes de la recherche en sciences sociales* (1975). Mais c'est aussi la période où apparurent des revues de géographie qui se revendiquaient plus ou moins explicitement des sciences sociales, comme *l'Espace géographique* (lancé en 1972), *Espaces Temps* (1975), en même temps qu'elles développaient une posture plus ou moins critique (et ici il faudrait aussi mentionner *Hérodote*, lancée par Yves Lacoste en 1976).

## 2°) Une relecture davantage institutionnelle

Une telle présentation sursignifie la constitution de deux « blocs » opposés au détriment d'une appréhension plus nuancée qui ferait leur part aux universitaires et chercheurs qui ont évité la logique de confrontation. Dans les récits rétrospectifs des acteurs de la période, sociologues notamment (Crozier, 2002, 2004 ; Mendras, 1995 ; Grémion, 2008), la crise de Mai-Juin 1968 est souvent présentée comme la scène originelle d'un processus de balkanisation en même temps que la fin brutale d'un « âge d'or » (mise en récit au demeurant discutable). C'est à la fois méconnaître les différences structurelles entre une époque de relative rareté des vocations de sociologue (les années 1945-1958), ayant favorisé l'émergence et la précoce prééminence d'une génération d'*early bloomers* disposant d'avantages situationnels, et des décennies ultérieures (1958-1972) où la démographie, en termes d'individus comme de groupes constitués, n'est plus la même<sup>80</sup>. Un tel contraste, hérité d'une évolution des politiques de la science aux conséquences démographiques spectaculaires, pose la question de la démocratisation du soutien institutionnel à des champs en cours de consolidation. Avant même 1968, les instances de répartition des crédits et les décideurs proches du pouvoir politique se montraient de moins en moins enclins à n'arbitrer qu'en faveur des équipes établies et voulaient au contraire répartir de manière équitable les dotations, voire même mettre en concurrence les « équipes » (Amiot, 1986 ; Bezes et al., 2005 ; Masson, 2006). Cette ligne s'est maintenue dès lors jusqu'au tarissement d'une manne — rétrospectivement exceptionnelle — qui avait notamment pour finalité *initiale* le développement à cadence rapide de sciences jugées en retard<sup>81</sup>. Dans le contexte assez différent d'années 1970 où chaque université veut avoir son équipe de sociologues, de géographes « humains »<sup>82</sup>, voire d'ethnologues, la tension entre une forme d'égalitarisme propre aux instances décisionnelles et les aspirations d'un oligopole parisien pré-constitué n'a que partiellement donné l'avantage à ce dernier. Un exemple en serait l'Action thématique programmée (ATP) du CNRS « Observatoire du changement social » (1976-1981) que ses pilotes (H. Mendras, Odile Benoît-Guilbot et J. Lautman) concevaient comme susceptible de fédérer des collectifs de sociologues déjà bien établis et qui par arbitrage du CNRS est devenue tout autre chose :

Pour notre malheur, le CNRS l'a transformé en une opération multidisciplinaire de régionalisation. Par conséquent, nous nous sommes retrouvés à la tête d'une dizaine d'équipes provinciales avec des géographes, des ethnologues, des économistes, des sociologues et des psychosociologues. Si bien que l'ensemble de l'opération nous a échappé intellectuellement [...].<sup>83</sup>

La question des antagonismes mériterait elle-même d'être reposée : il n'y a finalement que dans les années 1956-68 qu'ils ont été relativement limités, moment où une générosité publique (et privée) entra en phase avec des structures de champ relativement peu concurrentielles, poreuses et marquées par une dynamique sociale ascensionnelle. Or, par paliers successifs, la situation se tendit par la suite : le nouveau marché universitaire de la science politique resta pour un temps fermé aux acteurs dépourvus de titres juridiques qui avaient contribué à son développement antérieur au sein de la FNSP (Gaïti, Scot, 2017) ; les « lieutenants » des entrepreneurs de la science sociale des années 1960 cherchèrent à s'affranchir de la tutelle de ces

---

<sup>80</sup> Entre 1967 et 1984, les effectifs universitaires passent de 97 à 284 en sociologie, de 16 à 78 en ethnologie (cf. Soulié, 2013, *op. cit.*), tandis que la création de l'agrégation de science politique en 1971-72 fait émerger un corps de « politistes » universitaire qui inclut déjà 146 personnes en 1984. Il faut préciser que la croissance a été très faible entre 1975 et 1984, en particulier en sociologie, où l'essentiel du triplement des effectifs a eu lieu avant.

<sup>81</sup> Cf. Longchambon, 1958. Il serait utile de confronter les diagnostics institutionnels faits à la fin des années 1950 avec ceux des années 1970, afin de voir si un bilan a été fait à l'égard du cadre produit deux décennies auparavant.

<sup>82</sup> Il importe de préciser que la « géographie humaine » était très peu structurée en équipes et « laboratoires » avant les années 1970. Seule la géographie physique avait bénéficié jusque là d'investissements importants. Les premiers crédits spécifiques ont émergé avec le financement de recherches coopératives sur programme au début de la décennie. Cf. Orain, Sol, 2007.

<sup>83</sup> Propos de H. Mendras dans H. Mendras, J.-L. Briquet & G. Courty, « Observer le changement social », *Politix*, vol. 2, n°7-8, oct.-déc., « L'espace du local », p. 18 (17-20). On trouve des propos rétrospectifs similaires chez J. Lautman.

derniers<sup>84</sup> ; les logiques disciplinaires eurent tendance à se durcir à mesure que les postes se raréfiaient et que se développait un esprit de corps jusque là diffus ; la mobilité sociale et les perspectives de reclassement déclinèrent à partir de 1972, lorsque le gouvernement Mesmer initia une série de tours de vis sur les postes et les budgets qui irait crescendo jusqu'en 1981-82. Les recrutements au CNRS connurent la même évolution (hors science politique ?), à la notable exception de la régularisation massive de chercheurs contractuels dits « hors statut », voulue par la DGRST et réalisée de manière différenciée par les sections du comité national<sup>85</sup>.

### 3°) *De l'indiscipline à la consolidation des disciplines*

À rebours d'une mise en intrigue donnant les « années 68 » comme la matrice de profonds et durables clivages dans les sciences sociales et d'un désenchantement des autorités politiques<sup>86</sup>, voire de l'opinion publique, à leur endroit, on pourrait tout aussi bien les considérer comme le moment où la position des sciences sociales s'est durablement consolidée. On en donnera quelques éléments très stylisés.

Les sociologues ont acquis un levier d'autonomie décisif en 1969 avec la création d'une section propre au Comité consultatif des universités, qui les affranchissait de la tutelle des philosophes pour le recrutement et la promotion de leur personnel. Initialement tributaires de débouchés *spécifiques* réduits à la recherche, publique ou associative-contactuelle, et à l'enseignement supérieur, ils ont bénéficié de l'ouverture de nouveaux marchés dans les années 1970 : l'enseignement secondaire avec la création au début des années 1970 d'un baccalauréat de « sciences économiques et sociales », nouvelle filière « couronnée » par une agrégation du secondaire en 1976 ; de façon plus marginale, des perspectives de carrières de cadre en entreprise ou dans la formation continue, ébauches très contraintes d'une « sociologie professionnelle » ou « pratique » (Chenu, 2002). L'autre succès notable de la nouvelle discipline a été l'attraction d'un public étudiant toujours plus important durant la décennie (il a presque triplé) : quelles qu'aient pu être les réserves d'une partie des élites politiques et de certains ténors de la discipline à l'égard de son recrutement scolaire et de ses débouchés, ce développement dans une période de relatif tassement de la massification universitaire avait une valeur légitimante.

L'ethnologie disposait depuis 1925 d'un institut fondé par Marcel Mauss et Lucien Lévy-Bruhl, de chaires prestigieuses au Collège de France depuis 1931, de laboratoires et de postes de chercheurs dans de nombreuses institutions de recherche (ORSTOM, CNRS, Muséum d'histoire naturelle, VI<sup>e</sup> section de l'EPHE). Mais l'enseignement en était demeuré le point faible, réduit à

---

<sup>84</sup> La chronique des défections successives de proches de P. Bourdieu (J.-C. Passeron, C. Grignon, L. Boltanski, N. Heinich, J.-L. Fabiani) ferait un peu facilement oublier qu'il s'est produit un phénomène similaire autour de M. Crozier (R. Sainsaulieu, J.-C. Thoenig), voire peut-être autour d'autres patrons ayant construit une « écurie » dans les années 1960. À cet égard, la dynamique de développement du champ apparaîtrait comme une explication complémentaire, sinon alternative, au schème de « l'éclatement » du champ.

<sup>85</sup> Amorcé en 1975-76, le processus de régularisation des « hors statut », en général des vacataires qui enchaînaient les missions, connaît un pic en 1977-78. Il est proportionnellement limité dans les sciences naturelles, en économie ou géographie, mais massif en sociologie, où le nombre de chercheurs double. Les bilans qui en furent faits dans la décennie suivante sont très contrastés mais on manque encore d'une évaluation proprement historique. Cf. Martin, Lisle, 2002 ; Picard, Padoura, Lautman, 1987. E. Lisle défend une ligne humaniste et le devoir moral qui incombait au CNRS de donner une carrière à des « petites mains » que les organismes publics faisaient travailler, directement ou indirectement, depuis parfois dix ans. J. Lautman est en revanche très critique, et considère que cette régularisation de masse a déstabilisé la sociologie au CNRS et favorisé des mavericks mal formés au détriment de sociologues plus titrés et plus méritants.

<sup>86</sup> Le stigmate le plus souvent donné en exemple de cette bascule de la faveur publique est un développement dans le livre testamentaire de Georges Pompidou, *Le Naud gordien* (Plon, 1974, p. 22) que j'ai placé en épigraphe du chapitre: Ce jugement érigé en vulgate fait que l'on oublie d'analyser la singularité de la position d'un ancien agrégé de lettres, réputé vouer une hostilité. Quand on examine la période où Pompidou fut premier ministre de De Gaulle, cette animosité ne semble pas s'être traduite en actes. Et lorsqu'il était président de la République, ce n'est qu'à partir de 1972-73, Pierre Messmer étant premier ministre, que les robinets se sont taris. De surcroît, la crise économique démarre en 1973-74 et elle a un effet rapide sur les crédits de recherche et d'enseignement.

quelques certificats dans des licences de philosophie, en particulier celui délivré par l'Institut d'ethnologie dans le cadre de sa mission de formation<sup>87</sup>. Dans des circonstances qui demandent encore des enquêtes complémentaires<sup>88</sup>, un premier département universitaire d'ethnologie fut créé à Nanterre en 1967, peut-être à titre pilote. Éric de Dampierre, tout juste élu professeur, en fut l'instigateur en même temps que du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, première unité associée dans ce domaine. À la Sorbonne, des initiatives homologues (mais officieuses) se développèrent en octobre 1968, mais qui n'aboutirent qu'avec la scission des universités parisiennes en 1970 et la création d'une UER d'ethnologie et de science des religions au sein de Paris VII (Gaillard, 2003). Les souplesses introduites par la Loi Faure (décembre 1968) permirent le développement d'UER interdisciplinaires (notamment de « sciences sociales » ou d'« ethnologie et sociologie ») qui incluaient un enseignement d'ethnologie ou d'anthropologie sociale sous forme d'unités de valeur, les UER spécifiques étant rares. L'universitarisation de la discipline sous le régime de la loi Faure eut pour corollaire la disparition de l'Institut d'ethnologie, sur fond de tensions au sein de la profession, dont l'indexation sur « Mai 68 » nécessite d'être étayée<sup>89</sup>. La discipline connut une croissance démographique significative en termes relatifs sur la période 1967-1982, avec un taux de croissance supérieur à celui de la sociologie, mais pour des effectifs qui demeurèrent modestes à l'université (moins de 80 enseignants du supérieur, cf. Soulié, 2013).

La géographie humaine, présente en tant que telle à l'université depuis quasiment le début du siècle, forte de contingents nombreux, mais que ses praticiens n'auraient que très marginalement définie comme une science sociale<sup>90</sup>, entama une transformation durant la décennie 1970 qui allait en déplacer les définitions standard et la rapprocher des domaines étudiés dans ce texte. Ce changement de statut procéda pour partie de la profonde volonté d'*aggiornamento* exprimée par une partie des générations entrées dans la carrière durant les années 1960 ou au début des années 1970. Par un effet de décalage temporel que je n'ai pas le loisir d'expliquer ici, le modèle « (néo-)positiviste » des *social sciences* américaines ne fut réapproprié en France que dans les années 1970, par le truchement d'une mouvance de la géographie anglophone qualifiée de '*theoretical*' ou de '*quantitative*' *geography*, ou encore de '*spatial analysis*', qui en France se mâta souvent de marxisme, dans un projet de refondation qui se voulait à la fois scientifique, politique et critique (la géographie pratiquée jusque là étant jugée « pré- » ou « non scientifique », « apolitique » (c'est-à-dire au service de l'idéologie dominante) et incapable d'expliquer ses problématiques. Les préoccupations nouvelles exprimées par les « nouveaux géographes » étaient également nourries par une lecture avide des sciences sociales françaises et par une culture épistémologique de tradition française (Bachelard, Canguilhem, Althusser). Phénomène spatialement très différencié, la « nouvelle géographie » ne toucha pas uniformément l'ensemble de l'institution. Dans les UER et départements demeurés à l'écart du mouvement, d'autres formes d'acculturation aux sciences sociales (et partant de rapprochement avec elles) eurent lieu, via des laboratoires pluridisciplinaires comme le Centre interdisciplinaire d'études urbaines (CIEU) de Toulouse, ou des expériences collaboratives comme à Vincennes (autour d'Yves Lacoste). Mais c'est surtout à l'occasion de l'ATP « Observatoire du changement social » que différents petits centres provinciaux de l'Ouest, situés dans l'orbite de la géographie de P. George (anti-quantitativiste)

<sup>87</sup> Cf. Karady, 1982, 1988. Cet auteur évoque la création d'une licence nationale en 1968, mais je n'ai pas retrouvé de texte officiel (JO, BO) venant le corroborer, pas plus que dans les rares travaux qui parlent de l'ethnologie à l'époque.

<sup>88</sup> É. de Dampierre (1928-1998) avait été recruté dès la création de l'université (1965). On peut faire l'hypothèse que le soutien constant de R. Aron et la proximité intellectuelle et générationnelle avec F. Bourricaud, conseiller du ministre de l'Éducation nationale, ont dû faciliter cette création institutionnelle. Sur sa trajectoire, cf. M. Joly, 2015, *op. cit.* ;

<sup>89</sup> J. Soustelle, 1975, « La recherche française en archéologie et anthropologie », Paris, La Documentation française ; M. Panoff, 1977, *Ethnologie, le deuxième souffle*, Paris, Payot, Petite bibliothèque.

<sup>90</sup> Elle était pour la plupart d'entre eux une « science humaine » ou une « science charnière entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme ». Cf. Robic, dir., 2006 ; Orain, 2009, chap. 4-5 ; Orain, 2015a.

firent à leur manière l'expérience de l'interdisciplinarité. Ils allaient être dans les années 1980 les fers de lance d'une « géographie sociale » jusque là marginale.

C'est durant la décennie 1970 que de plus en plus de géographes en vinrent à définir la science qu'ils pratiquaient comme « sociale ». En revanche, le moment de visibilité de cette nouvelle forme d'affiliation se situe clairement dans les années 1980 : à l'occasion d'une conférence plénière de l'Union géographique internationale (UGI) à Paris en 1984, de nombreuses contributions réflexives furent produites, qui presque toutes partageaient cette référence hyperonymique nouvelle (Robic, 2006 : 45-47 ; Orain, 2009 : 305-312). En parallèle, les « géographes sociaux » multiplièrent les colloques et les numéros de revue (1982, 1984, 1986) affirmant l'existence et la pertinence de ce nouveau courant. Fait d'une portée intéressante, quatre représentants de cette mouvance produisirent dès 1984 un manuel de référence (Chevalier, Frémont, Hérin, Renard, 1984), intitulé *Géographie sociale*. En l'absence d'un corpus préalable, ils remobilisèrent pour l'écrire des éléments puisés pour l'essentiel dans leurs propres thèses d'État, dans des travaux d'urbanisme, et enfin dans un ensemble de travaux qu'ils avaient identifiés depuis une quinzaine d'années comme socialement pertinents. Au-delà de la dimension de « bricolage » productrice en un temps bref d'une sorte de somme de « science normale », en fait héritée du paradigme classique, le geste a ceci d'intéressant qu'il indique, par ses bibliographies et les matériaux qu'il recycle, la profondeur temporelle d'une période de latence qui précède l'avènement de l'étiquette et du mouvement social. Au sein de ce dispositif, l'un des auteurs, Robert Hérin (né en 1936) se distingue par son effort d'élaboration théorique, épistémologique, et généalogique. En l'espace de trois chapitres, il reconstitue une « histoire » de la géographie sociale, prenant sa source avec Élisée Reclus, et une doctrine définissant la posture du mouvement, appuyée sur un « précurseur », Renée Rochefort (1924-2012).

Elles aussi « science-carrefour » jusque dans les années 1960 (mais selon des modalités fort différentes, cf. Leca, 1982), les sciences politiques, devenues *la* science politique dans cette période, ont connu une disciplinarisation relativement plus tardive que la sociologie et l'ethnologie. Principalement pratiquée comme activité de recherche à la FNSP et dans des organismes privés comme l'IFOP jusqu'au début des années 1970, moment où ses praticiens exprimaient encore des doutes importants sur ses méthodes et son unité, elle a connu un basculement de son centre de gravité après la création d'une agrégation du supérieur en 1971<sup>91</sup>. Recrutant dans un premier temps principalement des juristes, représentée au CNRS dans une section de « sciences juridiques et politiques » à partir de 1974, disposant d'un diplôme national de maîtrise reposant sur des enseignements spécialisés à partir de 1978, elle ne s'est définitivement détachée du droit (public, surtout) que dans les années 1980. Comme en ethnologie, les réformes dessinées par la loi Faure ont favorisé un processus d'autonomisation. Une UER a été mise en chantier en 1969 en amont de la scission de la Sorbonne, avant de devenir une composante de Paris 1 (université d'accueil des juristes de centre gauche et de centre-droit) en 1970. Plus compliquée fut l'émergence du département de science politique de l'université de Vincennes, qui ne disposa pas d'une reconnaissance nationale de ses diplômes avant les années 1980<sup>92</sup>. En revanche, il fut à l'avant-garde d'une transformation partielle de la science politique en sociologie politique, une tendance lourde du champ depuis la fin des années 1980.

---

<sup>91</sup> Je m'appuie principalement dans cet alinéa sur Gaïti, Scot, 2017 ; Dormoy-Rajramanan, Jeanpierre, 2017, Y. Déloye, Mayer, 2019.

<sup>92</sup> Cf. C. Dormoy-Rajramanan & L. Jeanpierre, op. cit.

## Épilogue : 1981-1986

Nombre des aspects disciplinaires développés dans les pages qui précèdent ignorent assez largement la coupure que représentent la victoire de François Mitterrand aux élections présidentielles de mai 1981 puis les succès du parti socialiste aux élections législatives de juin 1981. Pour une bonne part, en matière d'enseignement supérieur, la période 1981-1986 s'inscrit dans le sillage de la loi Faure de novembre 1968.

La réforme d'Edgar Faure, votée en novembre 1968, avait supprimé les facultés et les doyens, et créé en lieu et place un système ascendant dans lequel les universités étaient dotées d'une personnalité morale et juridique et d'une autonomie beaucoup plus étendue. La « brique de base » en étaient les Unités d'enseignement et de recherche (UER), regroupant le corps enseignant sur des bases disciplinaires (voire pluridisciplinaires ou thématiques), dotées d'un directeur et d'un conseil élu sur une base collégiale (enseignants selon statut, étudiants, personnel administratif, etc.). Les différents collèges élaient également des représentants dans un « conseil », qui élaient à son tour le président de l'université. Enfin, l'ancien système des certificats (peu nombreux, massifs, avec peu d'options) que les étudiants devaient suivre et valider, fut remplacé par des « unités de valeur » (UV) plus légères, potentiellement foisonnantes, et laissant en théorie une large possibilité de choix aux étudiants. Dans certaines universités, le déploiement d'une offre pléthorique d'UV eut pour conséquence d'autonomiser bien davantage le travail des assistants et maîtres-assistants. Cette nouvelle latitude, dans nombre d'UER (celles des universités où la réforme Faure fut réellement appliquée), contribua aux importants renouvellements thématiques que connurent les sciences humaines et sociales dans la période 1970-1986 (Soulié, dir., 2012 ; Dormoy-Rajamanan et Jeanpierre, 2017). Mais ces latitudes créèrent également de l'animosité et suscitèrent des velléités d'abroger la loi Faure entre 1969 et 1981.

Dans les années 1970, une succession de réformes rognèrent différents aspects démocratiques de la loi Faure, tandis que le CNRS fut régulièrement réformé, mais sans transformations d'ampleur. La seconde grande vague de réformes de fond eut donc lieu durant les années 1982-1984, lorsque le parti socialiste avait la majorité à l'Assemblée nationale et gouvernait avec le parti communiste. La Loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (15 juillet 1982), défendue par le ministre Chevènement, accorda le statut de fonctionnaire aux chercheurs des Établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) et porta aux deux-tiers la proportion des élus dans les conseils. L'un des objectifs fondamentaux de cette loi était d'accroître l'autonomie décisionnelle et scientifique des chercheurs. La loi du 26 janvier 1984, sur l'enseignement supérieur, dite loi Savary, opéra des transformations d'ampleur équivalente dans l'enseignement supérieur. Elle supprima la thèse d'État et la thèse de troisième cycle, remplacées par une thèse dite de « nouveau régime », ouvrant l'accès à un nouveau corps de « maîtres de conférences », et instaura l'habilitation à diriger des recherches, inspirée du modèle allemand, donnant accès au corps des professeurs d'université. Les présidents d'université étaient élus par la réunion de trois conseils (d'administration, scientifique, des études et de la vie universitaire), qui comprenait de 120 à 140 personnes. Suite à la réforme du conseil supérieur des universités (1983, devenu Conseil national des universités en 1987), la procédure de qualification devint nationale et préalable au recrutement des titulaires. Comme au CNRS, le principe de répartition (2/3 d'élus contre 1/3 de nommés), rendait l'organisme indépendant de fait de toute tutelle administrato-politique. Les réformes des années 1982-1984 unifièrent par ailleurs un modèle de laboratoire mixte regroupant des enseignants-chercheurs et des chercheurs d'EPST, les Unités mixtes de recherche (UMR), destinées à devenir le modèle prédominant d'auto-organisation « locale » de la science dans le système français.

Ce système, faisant la part belle à l'autonomie académique et valorisant l'indépendance de la recherche, a *grosso modo* fonctionné vingt ans, entre 1985 et 2004. Il s'est accompagné d'une politique de recrutement et de financement assez généreuse tendanciellement. La nouvelle clé de

répartition des sièges dans les commissions entre élus et nommés et entre « rang A » et « rang B » eut pour effet de faire basculer à gauche la plupart des sections du CNU et du CNRS. Dans les « sciences sociales », cette bascule eut pour effet de mettre fin à une forme de clivage entre des instances d'attribution des crédits et des postes — contrôlées par des professeurs et des directeurs de recherche proches de la droite (élus sur des listes du syndicat autonome ou nommés par l'exécutif UDF-UNR/RPR) — et des troupes d'assistants et de chercheurs précaires faiblement représentés dans les conseils et rarement en position décisionnelle. Il en résulta dans un certain nombre de disciplines un regain de tension assez marqué.

Cette histoire des tensions politiques dans les années 1970-80 est loin d'avoir été écrite pour l'heure. Je peux surtout m'appuyer sur le cas de la géographie, que je connais bien. Se pose aussi la question de l'ouverture de nouveaux domaines comme les « sciences de l'éducation » et les « sciences de l'information et de la communication », qui existaient déjà, mais n'ont connu une forme d'institutionnalisation universitaire qu'à partir des années 1980. Ces dernières demeurent la nouvelle frontière des travaux sur l'histoire des sciences sociales.

## Conclusion

Le tableau brossé dans ce texte aurait vocation à être développé collectivement et affiné à l'avenir. Pour des raisons de place et de prudence élémentaire, je me suis abstenu de rentrer dans les contenus élaborés par les « sciences sociales » françaises et n'ai fait qu'effleurer les formules épistémologiques qui avaient pu localement prévaloir. L'histoire de l'histoire et l'histoire de l'économie devraient y occuper une plus large place, que l'état de ma documentation et des questions irrésolues ne m'ont pas permis d'assurer. Je revendique en revanche fortement le geste de refuser une histoire des gagnants ou des ténors, telle qu'elle est encore trop souvent pratiquée, même si on ne voit pas encore assez dans le texte actuel la diversité déjà très grande des entreprises collectives — qui ont précisément essaimé durant la période étudiée — et des parcours singuliers<sup>93</sup>.

L'un des paradoxes de ces « années 68 » particulières est qu'elles ont vu prévaloir et s'ancrer des logiques de plus en plus disciplinaires, alors qu'elles furent globalement un moment d'intense revendication d'une interdisciplinarité visant à mettre à bas les « vieux partages ». Il n'y a nulle « ruse de la raison » (ou de l'histoire) là-dedans, mais plutôt un déphasage entre l'histoire des créations institutionnelles et l'histoire des revendications collectives. La première passe par une pérennisation démographique (dont procède la disciplinarisation), inscrite dans des dynamiques temporelles assez lentes (en particulier en France). La seconde repose sur des dynamiques susceptibles de muter et de se recomposer bien plus rapidement.

---

<sup>93</sup> Je suis de ce point de vue très redevable au genre d'enquête indiscriminante qu'ont pu réaliser des auteurs comme J.-M. Chapoulié, C. Soulié ou G. Houdeville, op. cit.



Il y a quarante ans on disait encore d'un homme comme Maurice Dommanget qu'il était un « historien social », pas seulement parce qu'il avait écrit une histoire de la Jacquerie, mais aussi parce qu'il avait fait celles de Blanqui et du curé Meslier, celle du 1er Mai et celle du drapeau rouge. Pour Dommanget, être historien social c'était être, en somme, un historien du mouvement ouvrier et révolutionnaire, y compris dans les aspects événementiel, biographique ou folklorique de ce mouvement. Un peu comme, au même temps, on appelait encore « la question sociale » la question du salariat et des rapports entre patrons et ouvriers, parce que c'était, par excellence, la question que la modernité libérale et industrielle avait créée et aggravée. C'était une acception déjà archaïque du social, que cette liaison privilégiée avec les ouvriers et la révolution.

Car, en même temps, survenait une autre idée du social, celle qui l'identifie au collectif, opposé à l'individuel ou au singulier, celle qui peut donc le rapporter à tous groupes et à toutes classes. En ce sens là, il est aussi social d'étudier les ducs et pairs, les notables ou les bourgeois que les ouvriers et les paysans pauvres.

Et bien vite, dans les années 50, tout le monde s'est mis à faire du social, jusqu'à ce que l'on constate et que l'on proclame que « toute l'histoire est sociale », que « l'histoire sociale c'est toute l'histoire », et autres assertions triomphales mais presque tautologiques [...].

M. Agulhon (1989)<sup>94</sup>

### Chapitre III

## L'invocation des « sciences sociales » dans les années 1944-1982

L'hypothèse que ce chapitre voudrait abonder est que l'expression « sciences sociales », institutionnalisée de façon moindre et en décalage par rapport à « sciences humaines » en France, a incarné spécifiquement une forme de promesse cognitive et d'applicabilité dans les décennies qui ont immédiatement suivi la fin de la Deuxième Guerre mondiale, qui pour partie se comprend sous la référence aux « *social sciences* » du libérateur états-unien, ses fondations philanthropiques et les nouvelles institutions qu'il a contribué à fonder (en particulier l'UNESCO). Elle a trouvé un terrain favorable auprès d'un certain nombre de leaders des « sciences humaines », qui avant même la guerre en avaient déjà fait profession, souvent au nom d'un refus des rigidités disciplinaires et de la refondation d'un nouvel universalisme explicatif. Dit autrement, « sciences sociales » a été l'étendard d'un certain nombre d'hommes qui furent en position, à partir de 1944-1949, de patronner la relance et les nouveaux développements de ce qui, dans les « sciences humaines » (hyperonyme officiel) de l'époque, était le moins établi ou voulait se donner un caractère pionnier. S'il n'y a pas eu à proprement parler une « politique des sciences sociales » globale et continue entre 1944 et les années 1970, mais un développement via des institutions nouvelles et des financements ciblés, le succès démographique des nouveaux organismes, la multiplication des projets financés et l'institutionnalisation progressive de nouvelles disciplines, elles-aussi plébiscitées, a fini par donner corps et justification à ce groupement. Une direction scientifique des « sciences sociales » fut créée au CNRS en 1966, distincte des « sciences humaines ». La réforme interne du CNRS de 1974 les engloba à nouveau

---

<sup>94</sup> Agulhon, M., 1989, « Ernest Labrousse, historien social (XIX<sup>e</sup> siècle), *Annales historiques de la Révolution française*, n°276, Numéro spécial. « À la mémoire d'Ernest Labrousse », p. 128-129 (128-131)

comme une collection de 12 sections de « sciences humaines *et sociales* » (Picard, 2018) tout en maintenant en pratique la division héritée de 1966. La période 1966-1974 n'est pas insignifiante, en ce sens qu'elle correspond à la période où commence sur de nouvelles bases la disciplinarisation de plusieurs domaines généralement considérés comme relevant pleinement de ce nouvel ensemble (sociologie, ethnologie, science(s) politique(s)). Cet usage officiel de « sciences sociales » n'en a pas fait un syntagme *top-down* pour autant, dans la mesure où il existe une histoire parallèle de son appropriation par les chercheurs et universitaires (laquelle reste largement à écrire) qui différencie assez significativement ses praticiens en termes d'affiliation. Revendiquer en outre l'unité fondamentale des sciences sociales<sup>95</sup> dans le contexte des années 1970, contre une affirmation davantage disciplinaire (et donc segmentaire), c'était pour certain-e-s s'inscrire dans un certain sillage de Mai-Juin 68 et de sa récusation des spécialités technocratiques façonnées par le pouvoir (post-)gaulliste. À cette occasion, la connotation de l'expression se modifie et ses porteurs également : au lieu d'englober un ensemble de sciences prometteuses, applicables, et devant accompagner un ajustement (en partie technocratique) de la société aux changements de la « modernité », il incarne dès lors aussi (mais pas pour les mêmes) une vocation critique et relativisante, beaucoup plus réticente à toute espèce d'hétéronomie liée à une commandite ou une sujétion. Une certaine vulgate explique que les années 1980, et en particulier celles de la « conversion » du pouvoir socialiste à l'économie de marché et à la doxa libérale (1983-1986), aurait sonné le glas des idéaux de 1968. L'évolution que l'on observe dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, et en particulier dans les « sciences sociales », montrerait pourtant autre chose : une « normalisation » dans un sens un peu (mais pas trop) kuhnien, qui signe la fin des précarités, des « temps pionniers », mais aussi un élargissement œcuménique de l'hyperonymie.

J'ai mis en exergue cette citation de Maurice Agulhon tirée d'un hommage à Ernest Labrousse car elle me semble dire plusieurs choses essentielles à mon propos : elle revient sur la fin des années 1940 et indique combien le sens de « social » s'est transformé dans les décennies d'après-guerre ; ce faisant, elle indique à quel point le sens et les usages d'un terme qui nous semble si familier, au risque de nous rendre aveugles à de telles variations, et ce faisant incapables de restituer à un passé en apparence récent, sinon familier, son étrangeté ; elle figure aussi l'histoire particulière d'un adjectif qui a connu une fortune absolument considérable dans la discipline historique sur la période visée, caractéristique qui n'est pas exclusive, tant on la retrouve dans d'autres champs et à une échelle plus large. En effet, la période 1944-1982 est à bien des titres, en France, celle d'un essor pluridimensionnel de l'épithète « sociale » dans le champ savant (« psychologie sociale », « géographie sociale », etc.), qu'elle vienne adjectiver des disciplines déjà constituées, ou désigner un commun à fonction hyperonymique.

Dans l'univers académique contemporain, l'étiquette « sciences sociales » a un caractère d'évidence : des institutions en légitiment la stabilité par leur nom ou leur système de classement, d'innombrables publications en naturalisent l'existence par un maniement routinier. L'expression est (fallacieusement ?) transparente à la traduction entre de nombreuses langues, à la différence de « sciences humaines » (Reubi, 2021). Il est par ailleurs fréquent qu'elle soit mobilisée pour désigner des formes de savoir qui en leur temps ne s'en revendiquaient pas, contribuant ainsi à renforcer l'idée qu'il y aurait là une classe d'objets stable, voire transhistorique. Une affirmation ontologique affleure dès lors implicitement : le social existe, et justifie qu'un ensemble plus ou moins coordonné de disciplines le découpent, l'analysent, le théorisent, etc. Peu importe que le label soit apparu à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, que les découpages manquent de stabilité dans le temps et d'un pays à l'autre<sup>96</sup>, oscillant aussi entre singulier et pluriel : sa naturalisation est

---

<sup>95</sup> L'éditorial du premier numéro des *Actes de la recherche en sciences sociales* (1975) parle presque exclusivement de « la science sociale » (il n'y a qu'une occurrence, plutôt négative, de « sociologie »), sans autre expression ostensible d'unité.

<sup>96</sup> Un cas d'espèce serait celui de la discipline histoire aux États-Unis, considérée selon les institutions comme procédant des *humanities* (pour le National Endowment for the Humanities par exemple) ou des *social sciences* (pour le

telle depuis 30 à 50 ans (selon les espaces savants nationaux) qu'elle emporte les précautions que pourrait susciter l'équivoque d'une telle bannière.

Pour autant, le propos de ce chapitre n'est pas de discuter cette évidence sur le plan des principes ou de trouver une unité substantielle aux différents arrangements qui, d'une culture ou d'une époque à l'autre, parfois d'un individu à l'autre, donnent consistance à l'acte performatif d'assigner une place à des discours savants dans l'ordre du savoir. En revanche, il s'ancre dans une posture résolument historiciste : les « sciences sociales » sont un label qui a une histoire et des usages dynamiques, et par conséquent un recrutement et des contours mouvants. Pour des raisons qu'il importera de préciser plus avant, l'histoire de l'expression « sciences sociales » est faite de séquences successives qui ont vu leur plan de contenu et leurs arrangements et combinaisons se déplacer, parfois très lentement, parfois de façon accélérée, et toujours de manière différentielle d'un pays ou d'un système d'institutions à l'autre. L'une des étapes les plus décisives dans cette histoire coïncide avec ce qu'on appelle parfois les « années 68 » ou « la (ou les) décennie(s) contestataire(s) », dont on situe (un peu arbitrairement ?) les linéaments au début des années 1960 aux États-Unis, et qui se refermerait entre le milieu des années 1970 et le début des années 1980, avec pour « épicycle » (Artières et Zancarini-Fournel, 2008) la fin des années 1960. Dans un contexte de remise en question généralisée de l'ordre social, ces lieux de savoir qu'étaient les sciences de même épithète ont pu constituer un terrain d'investissement ou de contestation (ou les deux à la fois) pour cette frange non négligeable du mouvement qui se destinait à ou s'établissait déjà dans des activités intellectuelles « savantes » — à concurrence de ou en complément à l'action ou à l'activité éditoriale (du journalisme à la littérature)<sup>97</sup>. Alors que l'expression suscitait de la suspicion chez les intellectuels proches du PCF dans l'immédiat après-guerre, il en va différemment dans la mouvance « gauchiste » au sens large à partir de la fin des années 1960. L'une des hypothèses développées dans le chapitre précédent est que la période considérée (1968-1981) a été marquée par un accroissement massif des effectifs, tant enseignants qu'étudiants, des disciplines traitant du « social », et que cette massification n'est pas due exclusivement au phénomène bien connu de « transformation morphologique » (Bourdieu, 1984) des universités, mais peut aussi se concevoir comme la traduction, décalée dans le temps, du regain d'intérêt du public et des acteurs politiques et économiques pour des domaines alors perçus comme porteurs de grandes virtualités ou de grands dangers. Elle emporte dans cette nouvelle période une signification supplémentaire, portée à la « critique sociale », jusque-là prise en charge davantage dans d'autres mondes sociaux (écrivains, journalistes, etc.).

Il serait tout à fait souhaitable de développer l'analyse d'une telle labellisation à l'échelle transnationale, sinon globale, car nombreux ont été les pays concernés alors par la mutation des effectifs, de l'audience et des contours des « sciences sociales ». M'en tenir présentement au seul cas français et à des discours « sur » cette expression — qu'ils proviennent de praticiens qui s'en revendiquaient ou d'administrateurs de la recherche — n'est qu'un pis-aller. Comme il n'est pas évident de circonscrire *in abstracto* le groupe de ceux qui pouvaient alors se reconnaître dans le label « sciences sociales »<sup>98</sup>, aborder ce dernier par un ou des corpus déterminé(s) par un certain usage de l'expression est un moyen de procéder à la fois global et révélateur de différences, en

---

National Research Council). En France, le droit a longtemps revendiqué un magistère sur les « sciences sociales », même après la réforme Faure (décembre 1968), et est demeuré lié plus durablement à la « science politique » et à l'économie (même si ces deux disciplines se sont progressivement autonomisées). En revanche, la sociologie et l'anthropologie ont toujours relevé des facultés de lettres (exception faite de l'anthropologie physique ou biologique). Rappelons que la distinction entre les facultés de droit (ou de médecine) et de lettres reposait sur le caractère directement professionnalisant des formations des premières.

<sup>97</sup> Au demeurant, de tels « partages » étaient assez peu légitimes sur le moment et c'est surtout le durcissement de la spécialisation dans le contexte post-crise économique qui a conduit nombre de contestataires à renoncer, progressivement mais massivement, à l'éclectisme qui prévalait aux débuts du mouvement.

<sup>98</sup> On y rangerait spontanément sociologues, ethnologues et psychologues sociaux au premier chef, une part variable des historiens, démographes, économistes et spécialistes de « science politique » (souvent juristes), plus marginalement des géographes, linguistes, etc.

même temps qu'il évite l'écueil d'une définition ex-post. Ce faisant, la fonction fédératrice du label et son plan de contenu ont été considérés comme un enjeu et non comme une évidence. Il convient de préciser que l'on ne dispose pas d'enquêtes menées à l'époque qui permettraient d'évaluer massivement et dans la durée l'adhésion des praticiens revendiqués des « sciences sociales » à une telle bannière. L'enquête que l'on va lire se concentre sur l'institutionnalisation de l'étiquetage, sa discussion, et un ensemble de textes plutôt programmatiques.

Mon mixte de résultat inductif et d'hypothèse serait que « sciences sociales » fut alors une promesse d'intelligibilité du monde contemporain, par l'effet à la fois d'une idéologie de la scientificité qui n'a jamais été aussi forte et alignée sur des modèles venant des sciences naturelles (voire des mathématiques) qu'entre 1944 et les années 1970, et d'un précédent, celui des “*social sciences*” américaines, devenu exemplaire à partir des années 1930 et bénéficiant de l'aura du vainqueur principal de la Deuxième Guerre mondiale. Elles ont incarné un espoir parmi d'autres de modernisation de la société française. Comme cette dernière, elles étaient jugées « en retard », et de leur développement était escompté un ajustement plus général.

## I Préalables rétrospectifs

Commençons par rappeler brièvement un certain nombre de développements antérieurs, histoire de ne pas conférer à la période post-1944 une autonomie exagérée ou un caractère « fondateur ».

### 1°) *Les « sciences sociales » au temps des « spécialités »*

Dans le contexte français, le vocable « science sociale » (au singulier) apparaît dans des titres d'ouvrage au moins dès les années 1840, mais ce n'est qu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle qu'il a fait l'objet d'un investissement massif. Sébastien Mosbah-Natanson (2017) a interprété récemment celui-ci en termes de « mode »<sup>99</sup>, en opérant pour ce faire une équivalence assez problématique entre « sociologie » et « science(s) sociale(s) ». À la même époque, et souvent à travers les mêmes acteurs, une autre expression, « sciences politiques »<sup>100</sup>, connaissait elle-aussi une vogue (ou un regain ?) important(e). Il convient au demeurant de ne pas oublier que ces développements se sont largement inscrits dans ce que Claude Blanckaert appelle un régime des « spécialités » (Blanckaert, 2006)<sup>101</sup>, propre au XIX<sup>e</sup> siècle, dans lequel la « science » était un horizon unitaire idéal, et les « spécialités » des champs d'exercice labile entre lesquels les hommes de science circulaient sans effort. Pour prendre un premier exemple à bien des égards parlant, on pourrait donner celui d'Émile Levasseur, professeur au Collège de France de 1871 à 1911, qui s'est revendiqué au cours de sa carrière autant de l'histoire, de la géographie et des statistiques que de l'économie politique, domaine auquel il est le plus souvent associé<sup>102</sup>. Un polygraphe comme Gabriel Tarde a pour sa part pu largement naviguer entre « droit », « criminologie », « sciences sociales » et « sciences politiques », dans un contexte intellectuel où la formule « disciplinaire » de la science, avec ses exigences de spécialisation (dans une acception d'aujourd'hui), n'était pas encore la norme.

Après la défaite de 1871, les autorités républicaines et le personnel professoral ont entamé un travail de réforme graduelle de l'enseignement supérieur français, en particulier universitaire, destiné à doter la France d'un véritable système de recherche inspiré du modèle allemand (Charle,

---

<sup>99</sup> On trouvera une discussion du périmètre de son enquête dans l'article de Marie-Claire Robic, 2018, « Les chemins de l'école (1860-1945). Usages du label d'école à propos de la géographie française », *Revue d'histoire des sciences humaines*,

<sup>100</sup> Voir à ce sujet le livre désormais un peu daté mais toujours stimulant de Pierre Favre, *Naissances de la science politique en France 1870-1914* (Favre, 1989).

<sup>101</sup> L'expression « spécialité » a ceci de délicat ici qu'elle ne renvoie pas à l'idée que l'on pourrait avoir de la spécialisation au sens où on l'entend en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Empruntée à la langue de l'époque, elle est un quasi-faux-ami

<sup>102</sup> Voir à ce sujet les analyses de M.-C. Robic dans Orain et Robic, 2017, spéc. p. 439-445.

1994 ; Charle & Verger, 2012 : 109-115). C'est dans ce contexte que, si l'on suit C. Blanckaert, le régime des « spécialités » a progressivement cédé le pas à celui des « disciplines » : faire de la science supposait désormais une formation hautement spécialisée ou érudite, qui rendait plus difficile, sinon réhilitaire, la navigation d'une « spécialité » à l'autre. Le régime des disciplines scientifiques requerrait une articulation entre un « objet » et une méthode propres qui fondaient et spécifiaient chacune d'elles<sup>103</sup>. Le « système des disciplines » supposait de reconnaître comme sciences celles qui avaient déjà fait ou pourraient faire la preuve d'un caractère « propre » et d'un pouvoir explicatif spécifique. Un certain nombre d'entre elles furent institutionnalisées à des degrés divers à l'aune de ces enjeux, comme la psychologie, la géographie et la sociologie<sup>104</sup>. Cette institutionnalisation est passée par la création de chaires et de certificats, même si elle n'a pas coïncidé avec une autonomisation complète de cursus exclusifs : les certificats de psychologie et de sociologie relevaient de la licence de philosophie, ceux de géographie de la licence d'histoire-géographie. Parmi toutes les disciplines « humaines » émergentes au début du XX<sup>e</sup> siècle, seule la géographie a rapidement disposé d'un réseau de professeurs présents ès-qualités dans l'ensemble des universités françaises<sup>105</sup> (Berdoulay, 1981 ; Rhein, 1982 ; Robic et al., 2006). Il convient toutefois de ne pas oublier que sa justification spécifique à l'époque s'appuyait sur les compétences *naturalistes* des géographes nouvelle manière (Robic, 1992, 2006), la question de leur adhésion à l'hyperonyme « sciences sociales » étant complexe (Robic, 2018). En revanche, toute une tradition de recherche, depuis Victor Karady et Philippe Besnard, s'est employée à montrer le « semi-échec » des durkheimiens dans leur tentative d'implantation d'une sociologie universitaire, mais aussi la très forte intrication entre sociologie et ethnologie dans un projet de définition et de stratification des « sciences sociales » qui manifestait une curiosité très large et visait à les organiser sous le patronage de la sociologie (Karady, 1976, 1982 ; Besnard, 1983 ; Heilbron, 2015).

Parallèlement à la laborieuse implantation de la sociologie dans les universités, la (ou les) « science(s) sociale(s) » a (ont) continué à susciter pendant plusieurs décennies un fort intérêt public et des mobilisations diverses, en général spécifiées autour de « questions sociales » toujours plus diverses, faisant l'objet d'une politisation et suscitant aussi de nombreuses publications para-ou extra-universitaires. Elles furent professées dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur un mode éclectique dans des établissements privés comme le Collège libre des sciences sociales (1894-1909), l'École des hautes études sociales (1899-1924)<sup>106</sup>, et de façon plus périphérique à l'École libre des sciences politiques (1872-1945) et dans d'autres « grandes écoles ».

L'hypothèse générale que l'on énoncera ici sans avoir la place de l'étayer longuement est que les « sciences sociales » ne se sont pas disciplinarisées en France sur la période qui va de 1885 à 1944, ni comme ensemble de sciences particulières (hyperonyme), ni par le truchement de ces dernières. La tentative de disciplinarisation de la sociologie durkheimienne s'est heurtée à divers aléas : la saignée de la première guerre mondiale ; l'absence d'un cursus propre, de marché (scolaire ou autre) et d'une structuration professionnelle (de type associatif) ; un émiettement du *leadership* après le décès d'Émile Durkheim (1917), etc. Aussi bien les durkheimiens que des écoles

<sup>103</sup> Il s'agit d'une conception dérivée dans les grandes lignes du *Cours de philosophie positive* de Comte, même si la conception standard de la science et de ses « méthodes » qui prévaut à l'époque doit bien davantage au John Stuart Mill du *Système de la logique inductive* (1848).

<sup>104</sup> Je me limite ici délibérément à des « sciences de l'homme ». La bibliographie étant pléthorique sur le sujet, elle est fragmentée dans plusieurs notes ultérieures, sur des sujets plus circonscrits.

<sup>105</sup> L'installation de la géographie dans les cursus primaire et secondaire lors du Second Empire (Rhein, 1982), la certification d'« historiens-géographes » pour l'enseigner par l'entremise d'une licence et d'une agrégation sont autant d'éléments qu'il convient de ne pas négliger pour comprendre les différences de degré dans l'institutionnalisation entre la géographie d'une part et la sociologie, l'ethnologie et la psychologie de l'autre.

<sup>106</sup> L'EHES valorisait surtout un enseignement de l'économie dans son « école sociale ». Après la première guerre mondiale et la disparition de sa fondatrice, Dick May (Jeanne Weill, 1859-1925), elle s'est scindée en plusieurs entités, une école de hautes études politiques et internationales et une école de journalisme, dont des formes héritées existent toujours. Cf. C. Prochasson, 1985, « Sur l'environnement intellectuel de Georges Sorel : l'École des hautes études sociales (1899-1911) », *Cahiers Georges Sorel*, n°3. p 16-38.

rivales de sociologie (ou de « sciences sociales ») ou des juristes et des économistes ont pu réclamer une forme de magistère sur les « sciences sociales », sans que ces dernières devinssent autre chose qu'une formule ou une bannière disputée. La question de leur périmètre, de leur finalité et de leur stratification faisait bien entendu partie de ces querelles de frontières. À l'exception du durkheimisme, on pourrait les considérer comme un champ où le régime spécialitaire s'est prolongé au moins jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Je verrais volontiers en André Siegfried l'une des figures archétypales de cette rémanence du spécialisme (Orain, Robic, 2017 : 460-464).

Néanmoins, le paysage des « sciences sociales » s'est progressivement transformé et diversifié, en particulier durant les années 1918-1939. C'est durant cette période que l'ethnologie a acquis une autonomie, une place et un prestige qu'elle n'avait pas auparavant (Karady, 1982 ; Laurière, 2008 ; Delpuech, Laurière, Peltier-Caroff, 2017)). La « science des populations » a lentement pris forme à la même époque (Rosental, 2003). Les années 1930 ont également vu l'émergence progressive d'un nouveau leadership, ayant pour moteur l'activisme des directeurs des *Annales d'histoire économique et sociale*, en particulier de Lucien Febvre. Sa chaire au Collège de France (il est élu en 1932) et sa politique à la tête de l'entreprise éditoriale *L'Encyclopédie française* (1935-1956) ont été autant de positions à partir desquelles il a tenté de refonder les « sciences de l'homme » au sens le plus large (paysage dans lequel le « social » avait une place, contrairement à ce qu'une certaine « légende noire » essaie de suggérer, cf. Müller, 2002).

## 2°) *Les débuts d'une institutionnalisation du vocable « sciences sociales »*

Les années 1930 voient également une première ébauche d'institutionnalisation de l'expression au sein des divers organismes développés pour soutenir la recherche par d'autres voies que le financement universitaire (bien maigre). Comme l'a argumenté Olivier Dumoulin (1985), la création de la Caisse nationale des sciences (16 avril 1930) qui inclut une catégorie « Sciences humaines », constitue à la fois un point de départ à l'institutionnalisation (et partant à la stabilisation) de cet hyperonyme et en même temps une reconnaissance de la scientificité des disciplines qu'il englobe, par démarcation avec la Caisse des Lettres (promulguée en septembre 1930). Il est lui-même stratifié en cinq hyponymes — sciences philosophiques, sciences historiques et géographiques, sciences philologiques, sciences juridiques et sciences sociales — eux-mêmes pluriels. Le dispositif s'étoffe en 1933 avec la création d'un proto-parlement des scientifiques, le Conseil supérieur de la recherche scientifique, qui inclura de haute lutte deux sections (sur huit) pour les sciences humaines : « Sciences historiques et philologiques » et « Sciences philosophiques et sociales » (Dumoulin, 1985 : 367). En 1935, la Caisse des sciences cède la place à la Caisse nationale de la recherche scientifique, dans laquelle « sciences juridiques » et « sciences sociales » sont fusionnées, en pratique au détriment des boursiers relevant de cette catégorie (*ibid.* : 371). La structuration du Conseil supérieur de la recherche scientifique en sections (1938), qui subsiste à la création du CNRS en 1939 et s'élargit en 1942 (Picard, 2019), efface un temps la catégorisation en grandes unités au profit d'ensembles d'allure disciplinaire (même si dans les années 1938-1945 il est difficile de trouver un locus plus large à « sciences sociales »).

L'important est sans doute que le travail des dernières administrations du Front populaire s'est efforcé de donner par l'entremise du CNRS un statut aux anciens boursiers des précédentes Caisses, et partant d'instituer un sous-corps de chercheurs en sciences sociales. Mais ce n'est qu'en 1945, avec l'établissement du CNRS réformé, que l'ensemble des dispositifs antérieurs a été repris, résumé et restructuré de manière unitaire. À cette date, « sciences sociales » disparaît de la structuration en groupes et sections : pour trente ans, « sciences humaines » allait être le seul hyperonyme utilisé pour classer le champ des sciences ayant les humains (aspect bio-médicaux exclus) et leur organisation sociale pour objet. Faute d'avoir à disposition des documents faisant état des débats (ou de leur absence) ayant débouché sur ce dispositif de catégorisation, on se contentera d'avancer qu'il s'inscrit dans la tendance amorcée à la fin des années 1930 faisant de

« sciences humaines » la désignation officielle de l'ensemble. À ce titre, je rejoins les analyses de Serge Reubi dans un article récent (Reubi, 2021) qui insiste également sur la valeur d'imposition des nomenclatures officielles et montre comment elles ont contribué à stabiliser la valeur hyperonymique, et partant la fonction sémantique de « sciences humaines » à partir de cette période. Il y fait aussi l'hypothèse d'un rôle déterminant de l'équipe des *Annales*, et en particulier de Lucien Febvre, fortement lié à Anatole de Monzie, l'un des acteurs-clés des politiques scientifiques des années 1930. Un indice tiré du corpus exploité dans ce chapitre va un peu dans le même sens : dans une conférence de 1965 publiée dans la *Revue française de sociologie*, Charles Morazé fait une incidente assez significative alors qu'il relate des débats houleux en 1948 au conseil de l'UNESCO entre représentants américains et dignitaires de la science français autour de la constitution et de l'intitulation d'un département spécialisé : « L'*intelligentsia* française, avec des combattants aussi énergiques que Lucien Febvre, répliquait que les sciences sociales n'existent pas en tant que telles ; qu'il y a les Humanités, que la connaissance de l'homme doit prévaloir par sa généralité même. » (Morazé, 1965, 340). Quand on sait l'omniprésence et l'autorité de L. Febvre dans le processus de reconstruction de la science française (en particulier celle de son ressort) dans l'après-guerre, il apparaît plus que probable qu'il ait contribué, parmi d'autres, à une élaboration qui suivait pleinement ses vœux. Si l'on se débarrasse de la question des imputations, demeure un cadre global, qui donne le la dans la période 1945-1974.

Il faudrait sans doute faire droit à d'autres préalables, de moindre envergure parce que procédant d'initiatives extra- ou para-étatiques, aujourd'hui de mieux en mieux connues. Je n'en évoquerai qu'un : la nébuleuse des instituts de recherche financés par la Fondation Rockefeller à partir de 1924, mais surtout dans les années 1930 (Tournès, 2006a et b, 2008, 2013), à commencer par l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales (désormais ISRES) de Charles Rist, créé en décembre 1933, et le Centre de documentation sociale de Célestin Bouglé (financé par la fondation américaine à partir de 1932). Ce dernier, soutenu par le mécénat d'Albert Kahn jusqu'à ce que ce dernier soit ruiné par la crise économique mondiale, trouva là un relais bienvenu, dans un contexte de rétraction progressive des subsides publics (Tournès, 2013), et alors même que la Fondation cherchait de son côté à subventionner des centres de recherche pérennes et répondant *a minima* à sa définition, proprement américaine, des « *social sciences* »<sup>107</sup>. En 1934-1935, Bouglé fut à l'origine de la création du Conseil universitaire de la recherche sociale (CURS), chargé de la répartition des subsides versés par la Fondation Rockefeller<sup>108</sup> à l'université de Paris (Tournès, 2013 : 220-224) où vinrent s'agréger progressivement un ensemble de structures préexistantes<sup>109</sup> ou créées en raison de cette opportunité. Dans l'affichage du programme du CURS, rédigé en octobre 1934 par Bouglé, puis dans des réalisations ultérieures, conjointes ou séparées, du CURS, de l'ISRES et du CEPE, il apparaît assez nettement que les savants de l'époque assignent à l'hyperonyme qui nous importe la mission de traiter des « questions sociales », dont l'enquête sur le chômage (1935-37), supervisée à la fois par Charles Rist et plusieurs Durkheimiens (Halbwachs, Simiand, Bouglé en patronage et fournissant des « petites mains ») est le parangon (Tournès, 2006a). Bouglé hébergea par ailleurs au sein du CEPE (et non du Centre de documentation sociale !) un groupe d'études sur les sciences sociales (Tournès, 2013 ; Savoye, 2017) qui fut à l'origine d'un livre de bilan, *Les Sciences sociales en France*,

---

<sup>107</sup> On rappellera que celle-ci excluait la recherche historique et les réflexions spéculatives et se concentrait sur une perspective d'explication empiriste du présent visant à réformer les sociétés, en l'occurrence européennes.

<sup>108</sup> Ceux-ci allèrent conjointement aux entreprises réunies par Bouglé, à l'ISRES *op. cit.* et à un Centre d'étude de politique étrangère (CEPE) créé en février 1935. Les principales figures de cette nébuleuse d'instituts et de groupes participaient au patronage de la plupart des instituts, avec des phénomènes de *crossover* que L. Tournès interprète pudiquement comme des « passerelles ». Cf. *infra*.

<sup>109</sup> Parmi elles, l'Institut d'ethnologie, et en particulier les entreprises de Marcel Mauss, qui eut longtemps des rapports difficiles avec la Fondation Rockefeller (Mazon, 1988 ; Tournès, 2008, 2013). On y trouve également l'Institut de géographie, sans doute en raison des liens privilégiés de Bouglé avec Albert Demangeon.

*enseignement et recherche* (Coll., 1937), rapport dans un style qui ferait ultérieurement florès, en même temps que moyen d'honorer les attentes de la Fondation Rockefeller.

J'ai outrageusement stylisé un ensemble de travaux qui disent bien davantage sur les sciences sociales (sans guillemets) des années 1930 que ce que j'en ai retenu pour les besoins de ma récapitulation sémantique. Mon objectif était simplement de montrer que s'amorce dans les années 1930 une forme d'institutionnalisation de « sciences sociales », sous une forme qui n'est pas franchement hyperonymique (malgré le pluriel) mais supposerait plutôt une forme d'intersection entre des champs (l'économie, les relations internationales, le folklore, l'esthétique, la géographie humaine, etc.) qui seraient à la fois dedans et dehors, outre la sociologie, située pour sa part en position centrale dans cet arrangement. À ce stade, l'histoire — toute sociale qu'elle soit proclamée aux *Annales* — demeure en retrait. Là où je me départirais des analyses de Ludovic Tournès est qu'il suppose, en particulier dans son article de 2008, un champ des sciences sociales déjà constitué, alors que je lis dans ses très stimulantes analyses davantage quelque chose qui est de l'ordre des tâtonnements et du réemploi de formules anciennes (la « science sociale » leplaysienne, cf. Savoye, 2017) mélangé avec de nouveaux ingrédients (les « sciences sociales », telles qu'elles se pratiquent déjà en Allemagne et aux États-Unis). Pour le dire dans ma grammaire « blanckaertienne », on aurait affaire ici à une forme prolongée de « spécialisme », aspirant à une structuration plus accusée, mais qui doit faire avec les stratégies de ses protagonistes, leurs rivalités (Savoye, 2017) et tentations disciplinaires centrifuges, et plus encore avec les hésitations des impétrants qu'ils ont sous la main (mais pas trop), qu'ils viennent de la philosophie, de l'histoire-géographie ou du droit (*id.*)<sup>110</sup>. Demeure le fait que l'étiquette avait déjà une histoire, et en l'occurrence une histoire récente, pour ceux qui allait s'en emparer (ou non) dans l'après-guerre : les tentatives de Bouglé et le contexte des Caisses de la science avaient dix-quinze ans en 1945, ce qui fait peu, en dépit des fractures de la Deuxième Guerre mondiale, notamment pour ceux qui étaient des apprentis alors (Raymond Aron, Claude Lévi-Strauss, Jean Stoetzel, Pierre Uri, Maurice Le Lannou, etc.) et qui furent des artisans, à des degrés divers, de la construction des « sciences sociales » d'après-guerre. On peut supposer une mémoire de cette période, fût-elle recomposée et relue au prisme des cinq années qui leur ont succédé (1940-1945).

Sur le chapitre de la guerre et du régime de Vichy, mes interrogations demeurent trop rudimentaires pour que j'aie au-delà de remarques incertaines. L'on sait combien le rapprochement entre « sciences sociales », « sociologie » et « socialisme » était fréquent dans les milieux conservateurs et d'extrême-droite avant et pendant le conflit, expressions partant entachées d'une forte suspicion (Muel-Dreyfus, 2004). Si la section de « sciences sociales » persista au sein du CSRS/CNRS, lui-même sur la sellette, avec ses maigres effectifs de boursiers, la grande affaire de l'époque en termes budgétaires fut la Fondation française pour l'étude des problèmes humains d'Alexis Carrel (Drouard, 1992). Ce qui était considéré comme « sciences sociales » avant la guerre n'y eut guère sa place, à l'exception du département de « bio-sociologie » — dirigé d'une main de fer par un économiste (François Perroux) avant qu'il ne se retire de la Fondation en 1943 (Drouard, 1992 ; Cohen, 2012) — et par ailleurs, justement, d'un fort contingent d'économistes, pour partie issus des institutions financées par la Fondation Rockefeller avant-guerre. L'intitulé de la Fondation renvoie au projet de Carrel de refonder une science unitaire de l'homme (Drouard, 1992), qui augure en même temps d'un projet dans lequel

---

<sup>110</sup> Le marché des carrières dans le supérieur des disciplines déjà installées est alors saturé et très peu élastique, les positions trop peu nombreuses. La sociologie et l'ethnologie n'offrent quasiment pas d'opportunités, hormis le précaire des missions ethnologiques et des bourses, notamment celles que Bouglé contrôle. Il n'est pas surprenant dès lors de voir les cohortes assez nombreuses du vivier changer de cap en fonction du différentiel d'opportunités qui se présentent (favorables à l'économie) ou rejoindre *in fine* l'enseignement secondaire, plus stable. Un certain nombre des apprentis de l'époque (Jean Stoetzel, Georges Mauco, à un moindre degré R. Aron et G. Friedmann) ont perpétué l'éclectisme œcuménique, forme tardive du spécialisme au sens de C. Blanckaert, jusqu'aux « années 1968 », moment qui a pu paradoxalement leur signifier une certaine désuétude.

le « social » tel qu'il avait été construit en « questions », notamment celle des « classes » de même épithète, était voué à disparaître au profit d'une société idéalement homogène (Drouard, 1992).

Des institutions de recherche disparurent (le Centre de Bouglé, mort en 1940, et plus généralement ce qui dépendait du mécénat américain) ou se rétractèrent et fonctionnèrent au ralenti, notamment sous l'effet des pénuries et coupes budgétaires, des sécessions temporaires ou des actes de subversion des chercheurs (Chandivert, 2016 ; Gouarné, 2019), des saignées liées à la répression (ainsi le démantèlement du réseau du Musée de l'homme et son cortège de fusillés et de déportations, la mort d'intellectuels juifs dans les camps ou d'épuisement, les exécutions à forte charge symbolique d'un Valentin Feldman<sup>111</sup>, d'un Théodore Lefebvre<sup>112</sup> et d'un Marc Bloch). À titre d'hypothèse, le sort fait à « sciences sociales » et à ses représentants durant ces années pose la question de l'effet éventuel d'indexicalité sciences sociales-résistance-répression qui aurait pu naître dans certaines consciences ou collectifs amenés à se positionner sur leur devenir dans l'après-1944. Ce n'est bien entendu qu'une spéculation, qui mériterait enquête empirique sur des corpus. Les travaux d'historiens de la géographie (Robic, 1982, 1995 ; Arrault, 2007) ont pu montrer que certains termes (« espace », « monde ») ont connu une réordination sémantique durant ce conflit sans équivalent, en tout cas pour les géographes. Si je ne suis pas en mesure d'aller au-delà de cette conjecture dans le contexte indiqué, il m'est en revanche possible d'indiquer quelque chose de voisin chez l'un des acteurs-clés des « sciences sociales » de l'après-guerre, détenu en Allemagne pendant la quasi-totalité du conflit.

### 3°) *Le symptôme d'une réordination ?*

En 1944, les *Mélanges d'histoire sociale* de Lucien Febvre publièrent dans leur dernier numéro composé avant la Libération<sup>113</sup> un assez long compte rendu (12 pages) par Fernand Braudel du premier tome des *Fondements de la géographie humaine — Les Fondements biologiques. Essai d'une écologie de l'homme* — de Max Sorre. Un an auparavant, Febvre en avait déjà salué la parution dans une note élogieuse<sup>114</sup>. Le volume fit partie des ouvrages expédiés à Braudel dans son Offlag, qui en rédigea le compte rendu en captivité — ce que Febvre relève du reste dans une note complémentaire faisant suite au texte de son héritier. Les critères qui ont amené le premier à en confier la lecture au second sont condamnés à demeurer obscurs, en l'absence d'un accès aux archives de Braudel. On peut imaginer l'intérêt documentaire d'une « somme » qui était susceptible de nourrir les développements « géographiques » de la thèse d'État sur la Méditerranée<sup>115</sup> en cours de réécriture inlassable. Le quadragénaire n'avait jusqu'alors manifesté aucun intérêt spécifique pour la géographie dans sa production publiée.

Examinons l'architecture du compte rendu avant d'en souligner les traits significatifs pour mon propos présent. Il est intitulé « Y a-t-il une géographie de l'individu biologique ? ». Il s'ouvre par une sorte d'appréciation générale de l'ouvrage (deux pages et demi). L'analyse de détail, suivant la progression du livre, occupe quatre pages et demi, avec cette singularité qu'elle fait sauter l'organisation ternaire initiale en Livres (Le climat / Le milieu vivant et les régimes alimentaires / Complexes pathogènes et géographie médicale) au profit d'une organisation binaire qui réunit climat et milieu vivant d'un côté, régimes alimentaires et complexes pathogènes de l'autre. Il y a là sans doute une façon de séparer l'ivraie — ce qui suscite les plus fortes réserves de Braudel — du bon grain — ce qui l'a davantage convaincu et sert de base à son propre plaidoyer. Le compte rendu se conclut par presque six pages de « problèmes intérieurs » et de « problèmes extérieurs » (Braudel, 1944 : 35), critiques mais aussi imposition d'une conception de la

---

<sup>111</sup> Valentin Feldman (1909-1942) fait partie des étudiants en philosophie de la Sorbonne que Bouglé s'est employé à convertir aux « sciences sociales », sans y réussir pleinement.

<sup>112</sup> Sur ce géographe décapité par les Allemands en 1943, cf. Ginsburger, 2021.

<sup>113</sup> Signe probable du changement de climat politique, la publication de ce numéro s'ouvre par un premier hommage à Marc Bloch.

<sup>114</sup> L. Febvre, 1943, « L'écologie humaine de Max. Sorre », *Mélanges d'histoire sociale*, n° 4, p. 87-88.

<sup>115</sup> D'ailleurs, Braudel se réjouit p. 36 « des retours insistants aux rivages classiques de la Méditerranée »

géographie et de son articulation avec « l'histoire » et, c'est ce qui justifie l'évocation présente, les « sciences sociales ».

Précisons que l'ensemble de l'analyse présente une ambiguïté redoutable, alternant les dithyrambes et une vaste gamme de piques. En particulier, elle se caractérise par une forme de dialogisme (Bres, 2017) dont la forme la plus fréquente ici est un processus de révision régulière des appréciations sur le livre. Je n'en donnerai qu'un exemple :

On ne peut pas dire que cette recherche soit entièrement neuve. Et pourtant, elle l'est tout de même, d'une certaine façon — puisqu'elle n'avait jamais, avant Maximilien Sorre, été aussi systématiquement entreprise. (Braudel, 1944, 27)

Outre des déploraisons sur le manque d'exhaustivité du traité (et notamment son évacuation du relief), le caractère ténu des références historiques ou daté des aspects climatiques<sup>116</sup>, le cœur du dispositif cible spécifiquement le parti-pris gnoséologique (c'est-à-dire l'intérêt cognitif du partage opéré entre le « biologique » étudié et ce qui en est séparé) du premier volume des *Fondements*<sup>117</sup> :

L'originalité [du livre] provient d'une réduction systématique des problèmes de l'homme au plan de sa biologie. L'homme, ici, n'est pas étudié dans *toute* sa réalité, mais *seulement* sous un de ses aspects, en tant que machine vivante, en tant que plante et animal. L'homme est saisi, pour parler comme Maximilien Sorre, dans ses réalités d'« homéotherme à peau nue ». Il n'y aura donc pas, au centre de ce livre, l'homme tout court, l'homme vivant, c'est-à-dire une collection d'êtres, de l'homme social [...] sans oublier l'homme réalité, ou soi-disant réalité ethnique. Un seul des côtés (une seule des zones) de l'homme est considéré : son élémentaire côté d'être biologique, sensible au chaud, au froid, au vent, à la sécheresse, à l'insolation, à la pression insuffisante des altitudes, occupé sans cesse à chercher et à assurer sa nourriture, obligé de se défendre enfin, surtout aujourd'hui qu'il est devenu conscient du péril contre les maladies qui lui font partout, et depuis toujours, un impressionnant cortège... [...]

On voit le dessin de l'auteur : son propos est de resserrer son étude pour la rendre plus profonde et plus efficace. Avant d'aborder les complexes problèmes de la géographie humaine, qu'il a toujours devant l'esprit et qui sont un de ses buts lointains, il a voulu, pour les mieux saisir, peut-être pour tourner leurs obstacles, éclaircir ce qui, touchant aux réalités biologiques de l'homme, le lie à l'espace et explique, par avance, une part considérable de sa géographie. Gros problème, en vérité ! N'est-ce pas là, avec les prudences que l'on devine (particulièrement chez un géographe de l'école française), la recherche d'un déterminisme biologique — au moins des limites et des contraintes indéniables de ce déterminisme ? (*Id.*, 26-27)<sup>118</sup>

Ici, Braudel ne parle pas seulement « comme » Sorre, il parle aussi implicitement comme Febvre, et dès lors dialogue avec ce dernier, en pointant la carence de « *l'homme tout court, l'homme vivant* » si cher au directeur des *Mélanges d'histoire sociale*. Un peu plus loin, il signale le « *gros problème* » du « *déterminisme* »<sup>119</sup>, sans s'appesantir plus avant (il n'y reviendra pas). Ce faisant, il indique aussi en creux aux lecteurs fidèles de la revue combien ce projet ne coïncide pas avec sa ligne, c'est-à-dire celle de son directeur, et ce depuis *L'Homme et la terre*. Il n'aura de cesse par la suite de regretter les conséquences de ce qu'il considère un parti-pris gnoséologique, notamment en termes d'examen des régimes alimentaires ou d'exclusion de certaines maladies. Cette réduction débouche sur ce qui est essentiel pour Braudel : dans une lecture qui fait des « *associations de l'homme* » l'une des clés du travail de Sorre, il manque presque rédhibitoirement

---

<sup>116</sup> Braudel fait ainsi la leçon à Sorre en dégainant des références allemandes et en critiquant son fixisme climatique.

<sup>117</sup> Du reste, s'il signale que l'ouvrage n'est que le point de départ d'un ensemble plus vaste, il ne le concède que deux fois.

<sup>118</sup> Les italiques sont de mon fait, pour indiquer certaines restrictions liminaires. Ce passage mériterait un plus ample commentaire, mais il disperserait

<sup>119</sup> Sur ce point comme sur d'autre, Braudel se distingue au demeurant de Febvre, et se distinguera encore davantage dans les décennies qui suivent (Daix, 1995). Sa prévention à l'égard du « déterminisme » était bien moindre.

« l'homme social », des « communautés agraires » à la « solidarité mondiale » qui « veille [...] sur les richesses biologiques de l'humanité » (id., 30). La critique, diffuse dans l'ensemble de l'analyse, devient centrale dans sa dernière partie (p. 35-37), à la fois conclusion, programme et expression de l'axiologie de Braudel à ce point de sa trajectoire. Elle part quasiment d'une sorte de prétérition inversée qui entend faire passer son jugement par une symétrie entre géographes et historiens :

Les géographes le savent : la géographie (comme l'histoire) est une science très inachevée, bien plus inachevée que ne le sont les autres sciences du social. Elle est peut-être aussi inachevée que l'histoire elle-même, cette autre vieille aventure intellectuelle. Elle non plus, elle n'est ni pleinement ossurée [*sic* !] de ses méthodes, ni, moins encore, en possession d'un domaine parfaitement reconnu. (Braudel, 1944 : 35, je souligne)

Il s'agit dès lors de souligner que les « conquêtes latérales » et « réductions » (autrement dit les emprunts et réappropriations) de la géographie se sont effectuées aux dépens d'un savoir presque exclusivement naturaliste, alors que symétriquement les « réductions à l'ordre géographique » des sciences historiques sont incomplètes et bien davantage encore concernant « les acquisitions des économistes<sup>120</sup>, des folkloristes, des ethnographes, des ethnologues et, d'une façon générale, des sociologues » (id. : 35) — énumération qui donne l'extension hyperonymique des « sciences sociales » à ses yeux. Mais la condition des « réductions » est de disposer par ailleurs de « lignes maîtresses », « axes de coordonnées, lignes et axes par rapport auxquelles la réduction doit se faire ». Cette métaphore conduit assez aisément au schème de l'espace :

Où je me sépare de Maximilien Sorre, c'est quand il se considère, après tant d'autres, comme rassuré sur le caractère géographique de son entreprise dès lors qu'il aboutit à l'espace, — disons à une carte, ou, comme il le dit, à une aire d'extension. Je ne nie certes pas que la géographie ne soit, avant tout, une description de la terre [ici il cite en note le *Guide de l'étudiant en géographie* d'André Cholley, (1942)] et qu'elle ne soit, à sa façon, une science de l'espace. Qui le nierait d'ailleurs ? Mais cette tâche est-elle la seule ? La géographie trouve peut-être dans l'espace un but et un moyen, j'entends un système d'analyse et de contrôle. Au vrai, elle a peut-être un second but, une seconde coordonnée — qui est d'aboutir, non pas à l'homme, mais aux hommes, à la société.

La géographie me semble, dans sa plénitude, l'étude spatiale de la société ou, pour aller jusqu'au bout de ma pensée, *l'étude de la société par l'espace*. (Braudel, 1944 : 36)

Ce passage et ce qui suit me semble absolument crucial en termes d'imposition disciplinaire. Son geste, d'une certaine façon, reconduit et déplace celui de *L'Homme et la terre* vingt ans plus tôt : Braudel dit ce que *devrait être* la géographie. Il l'inscrit dans les « sciences sociales » tout en dépoussiérant son objet — non plus « milieu » (réservé plus loin au « milieu social ») mais « espace », ce pour quoi la référence à Cholley est aussi importante que l'acception assez traditionnelle de Sorre (aire d'extension cartographiable). En effet, la première édition du *Guide de l'étudiant en géographie* (que Braudel semble avoir eue entre les mains<sup>121</sup>) est le point de départ d'une intensification de l'usage d'« espace » (à commencer par l'expression inédite « organisation de l'espace », cf. Robic, 1982, 1996), à telle enseigne que le terme y endosse pour la première fois dans la production française, une valeur de déictique disciplinaire, parmi d'autres. L'efficace du propos de Braudel est de procéder par assignation de généralités abstraites : « le social », « l'espace », il ne manque que « le temps » ; on a néanmoins « l'histoire », dont il est difficile de dire ici si elle est *dans* les sciences sociales ou si elle les *recoupe*, un peu comme dans le dispositif de

---

<sup>120</sup> ... d'où coup de pied de l'âne supplémentaire mobilisant une critique de Perroux dans son *Cours d'économie politique* : « Elle [la géographie] définit peu et mal les termes qu'elle emploie ». Il est amusant, sachant combien Braudel lui-même est peu soucieux dans son compte-rendu de « définir les termes qu'il emploie ».

<sup>121</sup> On peut également se demander s'il a lu avant de livrer son compte rendu l'article de Maurice-François Rouge, « Vers une nouvelle discipline : l'organisation de l'Espace », paru dans la livraison précédente des *Mélanges d'histoire sociale* (1944/1).

Bouglé (cf. supra). L'« espace » dont il est question dans le compte rendu<sup>122</sup> emporte aussi toute l'analyse des milieux des géographes, l'œcoumène, l'étendue, le lieu isolé : il est en somme sous-déterminé par les « éclaircissements » des dernières pages. Autant dire qu'il est une promesse (« plénitude ») de généralité plus grande, mais à condition d'être ressaisi dans une triangulation avec les sciences sociales, lesquelles apparaissent au futur dans le paragraphe conclusif :

Mais ce livre aura sa pleine efficacité, tel qu'il est — si mal choisie, hélas, que soit l'heure de sa parution. Un riche avenir l'attend. Les sciences géographiques — et toutes les sciences sociales — auront à le mettre à profit, et les historiens ne seront pas les derniers à le consulter. (*Ibid.*, 37)

À travers cette analyse j'ai voulu montrer combien les « sciences sociales » constituaient déjà un horizon d'attente et une promesse générale d'intelligibilité pour celui qui allait être l'un des acteurs majeurs de leur valorisation dans les décennies d'après-guerre. Je ne prétends pas qu'il s'agisse d'un texte « séminal » pour Braudel (il faudrait rechercher des précédents, le confronter à des témoignages s'il en existe) ni qu'il indique un départ majeur par rapport à Febvre (avec qui il dialogue, et qui lui « répond » par note interposée). Il manifeste néanmoins assez bien le rapport spécifique de Braudel à l'abstraction et à la généralité (fort et indéterminé à la fois) et montre la profondeur biographique de son investissement dans une catégorie hyperonymique associée à un domaine qu'il juge (sincèrement ou stratégiquement ?) plus avancé que le vieux couple histoire-géographie, en même temps que passage obligé de son rajeunissement. Nulle référence ici à des travaux déjà réalisés de « sciences sociales », *a fortiori* américains : ces derniers n'étaient pas une condition nécessaire pour investir la catégorie d'une forte charge expectative. Par ailleurs, l'économie n'a pas de place spéciale en regard du triangle espace / social / histoire : elle est présente ici, sans être aussi cruciale.

La question posée dans le titre de la recension — « Y a-t-il une géographie de l'individu biologique ? » — ne trouve pas de réponse explicite, mais l'ensemble du dispositif laisse entendre que la géographie de ces *Fondements biologiques* est amputée de sa meilleure part, qui devrait être « sociale ». La première incidence des critiques<sup>123</sup> de Braudel est d'infléchir l'appréciation de Febvre. Alors que ce dernier était quasiment dithyrambique en 1943, à propos d'un « livre suggestif et fécond » (Febvre, 1943 : 88), il est plus ambigu dans la note qui suit le compte rendu un an plus tard :

En signalant, ici même, le nouveau livre (et le livre nouveau) de Maximilien Sorre, je notais, il y a quelques mois, qu'il ne posait pas seulement de gros problèmes de fait, mais des problèmes de méthode de grande importance. Et j'ajoutais qu'à son propos une discussion s'engagerait fort opportunément sur la géographie : disons, plus particulièrement, sur l'état actuel des idées et des méthodes de nos géographes.

L'article vigoureux et nuancé de Fernand Braudel, qui nous est arrivé du fond d'un camp de prisonniers, entame par un biais cette discussion. Il propose, à propos du travail de Sorre, la grosse question : individu ou société ; disons plus spécialement : individu biologique ou individu social ? Et, certes, il se suffit à lui-même. Je voudrais, cependant, rappeler d'un mot, dans cette note d'après lecture et pour montrer l'intérêt actif que j'ai pris au débat, que cette grosse question ne se pose pas seulement au regard de la géographie. (Febvre, 1944 : 38)

Il importe de noter que « poser des problèmes » est en général l'activité, la démarche valorisées par Febvre. Pour autant, la première phrase de sa reprise a cela d'ambigu que l'on peut la lire aussi dans un autre sens : « poser de gros problèmes » est une forme stable d'amorce de

---

<sup>122</sup> Le mot a 13 occurrences dans l'ensemble du texte, soit un peu plus d'une par page, fréquence tout à fait exceptionnelle à l'époque (1 tous les 426 mots : on ne retrouve une telle fréquence que dans la littérature « identitaire » des géographes des années 1960), même si en fait la moitié est concentrée dans les deux pages de la dernière partie.

<sup>123</sup> Le lecteur doit néanmoins garder à l'esprit que ma lecture de la recension sélectionne ses aspects les plus négatifs en mettant l'accent sur la discussion engagée par Braudel, et non ses nombreuses éloges.

discussion critique, le cas échéant atténuée par rapport à des formes plus directes, *ie* plus directement polémiques. Il y a ici, virtuellement au moins, une syllepse sémantique (Orain, 2009 : 229-236) que rien ne vient dissiper, malgré le chiasme élogieux en incipit de cette note. Le travail d'élargissement mais aussi de déplacement auquel s'emploie ensuite Febvre n'est pas moins ambigu, qui peut sembler relativiser l'explication durkheimienne (et donc sociale) du suicide au regard de la psychiatrie, revendiquer que « l'homme » soit tout « à la fois un être biologique et un être social » (Febvre, 1994 : 38) mais aussi battre le rappel des historiens afin qu'ils se saisissent des questions d'alimentation sans en laisser l'exclusive aux physiologistes. Mais dans son déploiement, cette discussion se fait non plus avec Sorre mais avec « Braudel d'après Sorre » (*ibid.*), et le géographe disparaît complètement de la discussion sur l'alimentation (où Haudricourt, Varagnac et les physiologistes sont les interlocuteurs).

Je n'ai malheureusement numérisé que l'introduction et la conclusion des *Fondements biologiques* de Max Sorre. Ces deux seuils éditoriaux ne révèlent aucun usage de « sciences humaines » ou « sciences sociales » : il n'y a de sciences que « médicales » ou « biologiques » ici, au service d'une « écologie de l'homme ». L'exclusion est d'ailleurs explicite : « Dans l'ordre logique, ces questions [écologiques] viennent les premières, avant celles mêmes que suggèrent les conditions de la vie sociale, et que nous n'étudierons pas dans cet ouvrage » (Sorre, 1943 : 6). Braudel le note, du reste, ce qui ne l'empêche pas d'en faire reproche à l'auteur. Pourtant, le volume contient une annonce programmatique :

Nous devrions encore remarquer que l'espèce humaine est une espèce sociale au sens où les naturalistes entendent ce terme. Où ce caractère s'exprime au plus haut degré, c'est dans les agglomérations urbaines. Il ne se peut pas qu'il n'influe sur les données du problème écologique. L'interaction du milieu social et du milieu naturel sera donc évoquée à bien des reprises, à propos du micro-climat aussi bien qu'à propos des complexes pathogènes. Il y a des influences qu'on ne peut pas dissocier. Toutefois aucun chapitre séparé ne sera consacré au milieu urbain. Nous nous réservons de reprendre la question dans une autre étude. (*Ibid.*, 10)

Peut-être la discussion vigoureusement engagée par Braudel devrait-elle être mise en regard encore une fois du *Guide de l'étudiant en géographie* de Cholley (cf. Robic, 1982, 1995 ; Orain, 2009 : 75-79), paru un an avant les *Fondements biologiques*, et que l'historien a visiblement eu entre les mains — si les *Mélanges d'histoire sociale* n'en ont rendu compte. Sur la base d'une numérisation intégrale révisée, j'y observe un usage saillant de « structure sociale » et « organisation sociale », qui notamment s'articule à « organisation de l'espace » dans les pages étonnantes<sup>124</sup> sur le « substratum territorial » (Cholley, 1942 : 36-39). L'adjectif « social » est présent à 86 reprises dans l'ouvrage, soit en moyenne une fois toutes les 2,67 pages ou tous les 726 mots, fréquence qui peut sembler faible. Pourtant, elle tranche avec des usages antérieurs où les géographes parlaient surtout d'« homme » et de « groupements humains ». Enfin, et tout autant, Cholley conçoit la « géographie démographique et sociale » comme l'une des trois composantes de la « géographie humaine », et en donne aussi des aperçus dans ses développements relatifs à la géographie régionale. La réflexion du géographe tout autant sur les « milieux » que sur « l'espace » ou les « combinaisons » et les « régions » (catégories que l'on se gardera de confondre chez lui), exprime clairement le souci d'y incorporer une dimension « sociale », que les *Fondements biologiques*, du fait de leur limite gnoséologique, repoussaient à un travail ultérieur<sup>125</sup>. Braudel ne retient du livre de Cholley que deux définitions de la géographie — « description de la terre » et « science de l'espace » — sans lui accorder davantage de place, sans d'ailleurs le citer entre guillemets (on est

---

<sup>124</sup> Si leur insistance sur les « conditions de l'espace » pourrait faire penser à Ratzel, elles ne se cantonnent pas à une réflexion sur l'étendue et la distance, incluant des trames, de l'habitat (semis) et de la circulation (réseaux), élaborés par des groupes sociaux. Une telle grammaire, relativement informelle ici, était étrangère à la géographie française.

<sup>125</sup> Ceci posé, c'est à une numérisation des *Fondements techniques* (1948, 1950) et de *L'Habitat* (1952) de Sorre qu'il faudrait se livrer pour voir dans quelle mesure il a répondu ultérieurement au projet annoncé dans l'introduction du premier volume des *Fondements de la géographie humaine*. Il est à noter d'emblée que le t. II des *Fondements techniques* (1950) s'ouvrent par une première partie consacrée aux « techniques de la vie sociale ».

dans la reprise libre). Je m'abstiendrai de lire une stratégie consciente et assumée dans ces usages. En revanche, il y a là un signal qu'il faudrait confronter aux prises de position ultérieures de Febvre (cf. Orain, Robic, 2017 : 464-471) et de Braudel, mais également à la place accordée à la « géographie » au sein de la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études durant les années 1947-1972 (date de la retraite de ce dernier).

## II Une dynamique institutionnelle

### 1°) CNRS, CCU, DGRST : quelles nomenclatures officielles ?

En 1944-45, les profonds remaniements du paysage des institutions de recherche, déjà évoqués, débouchèrent sur de nouvelles façons de grouper et de donner du sens aux « sciences humaines »<sup>126</sup>. La fonction d'organisation de la recherche par le CNRS, voulue par Frédéric Joliot-Curie puis Georges Teissier, ne fut que très éphémère, dans la mesure où la multiplication des grands établissements ne relevant pas de son autorité invalidait de façon presque immédiate la possibilité d'un quelconque magistère. Il n'en demeura pas moins une agence de moyens qui finançait des postes et des programmes qui ne bénéficiaient pas qu'à ses seuls laboratoires. Il s'imposa surtout dans la durée comme le « navire-amiral » (Guthleben, 2007) de la recherche française et se maintint tel dans les décennies d'après-guerre, malgré l'hostilité déclarée d'universitaires très représentés dans des institutions plus tardives, comme le Comité consultatif de la recherche scientifique et technique (CCRST), institué en novembre 1958 (Guthleben, 2007 ; Masson, 2006 ; Picard, 2019). Étant le seul organisme qui couvrait un spectre disciplinaire large (à la différence du Comité consultatif des universités<sup>127</sup>, créé en 1945), on peut considérer sa structure partitionnelle comme donnant le la en matière de désignations officielles. Comme l'organisme a été réformé maintes fois, parfois de manière purement interne, parfois pas décret, et qu'un processus régulier de réajustement des périmètres a essayé de « coller » au développement scientifique, il n'est pas forcément aisé de rendre raison de l'évolution des partitions de l'organisme. De ce point de vue, l'accès direct au *Journal officiel* ou aux archives est précieux, car les historiens de l'institution ont tendance à rétrojeter la catégorie « SHS » naturalisée depuis 1974 (et surtout 1982) sur les trois décennies antérieures, sauf quand ils s'appuient directement sur des documents d'époque. Les résultats qui suivent mériteraient dès lors sans doute d'être complétés et améliorés, même s'ils donnent une vue d'ensemble.

L'élément le plus stable dans la période 1945-1982 (et même au-delà) est la « brique de base » de l'édifice, les « sections » du comité national. Même si leur nombre a augmenté et si certains intitulés ont été révisés, occasionnant des changements partitionnels (car rares étaient les sections monodisciplinaires, au moins pour les « sciences humaines »), elles sont demeurées la base sur laquelle reposait le dialogue entre les instances de l'organisme et ses structures de contrôle et de gouvernement rapprochés. Entre 1945 et 1966, les sections qui nous concernent sont de manière assez continue regroupées dans la classe des « sciences humaines », auxquelles correspond un directeur-adjoint. Les décrets successifs (ordonnance n° 45-2632 du 2 nov. 1945, décret n° 59-1399 du 9 décembre 1959) sont relativement stables dans l'opposition entre des sciences exactes ou naturelles et les « sciences humaines ». En revanche, d'autres manières de découper / grouper ont pu exister provisoirement.

Autrement dit, entre 1944 et 1966, le CNRS figure dans son organigramme et dans son mode de gestion un ensemble de « sciences humaines » considéré comme l'une des grandes provinces de la science française. Il est néanmoins capable de fournir en 1965 à la revue de Clemens Heller, *Information sur les sciences sociales*, un bilan de son activité dans ce sous-domaine en

---

<sup>126</sup> Sur la reprise de cette expression et les débats sur la dénomination ayant eu lieu en mars 1945, cf. Hirsch, 2021.

<sup>127</sup> Ce dernier, jusqu'à la réforme Faure, était structuré en cinq divisions facultaires, collant de ce fait au mode d'organisation de l'université française. La massification de l'université rendit le système de plus en plus obsolète. Après la disparition des facultés, un décret complémentaire à la loi Faure (n° 69-421, 10 mai 1969) vint lister des « sections » qui devaient remplacer les « divisions » selon un principe disciplinaire. Cf. Picard, 2012.

y agrégeant des bilans provenant de 7 sections (sur 13)<sup>128</sup> de la « classe des sciences humaines » (Jacquot, Charvet, 1965). Sans revenir plus avant sur le détail de ce rapport à ce stade de mon propos, je tiens seulement à faire remarquer que cette opération indique bien le caractère modulaire de l'organisme, qui s'appuie sur une trame de « sections » (avec en leur sein des chercheurs, des programmes subventionnés et des laboratoires). Le système nomenclatural du CNRS vaut davantage comme une forme souple de division et d'organisation du travail administratif que comme un carcan.

À partir du milieu des années 1950, un nombre croissant d'acteurs des politiques de la science française réclama l'instauration d'une institution centrale de coordination de la recherche française qui viendrait pallier l'impuissance du CNRS à assurer un tel rôle. Face aux chasses gardées des ministères (qui étaient nombreux à disposer d'un grand établissement spécialisé, par exemple l'INRA pour le ministère de l'Agriculture, l'INSEE pour le ministère de l'Économie nationale et des finances, etc.) et à l'émiettement des organismes, cette demande prit forme tout d'abord sous la présidence du conseil de Mendès-France (juin 1954- février 1955) puis surtout dans les premières années de la Cinquième République gaullienne. Durant les dernières années de la Quatrième république, l'acteur central de cette politique de réorganisation est Henri Longchambon (1896-1969), secrétaire d'État à la recherche scientifique et au progrès technique durant le cabinet Mendès, puis seulement directeur du Conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique (désormais CSRSP) dont il avait obtenu la création et le rôle de pilote de presque tous les organismes de recherche (sept. 1954-juillet 1958). C'est dans ce cadre qu'il publia ou fit publier nombre de rapports, dont l'un, *La recherche scientifique et le progrès technique* (juin 1957), contient un chapitre « sciences sociales » dû à Fernand Braudel, qui propose la création de Facultés de sciences sociales en France.

Si les derniers mois de la Quatrième République virent les facultés des lettres devenir facultés des lettres *et sciences humaines* (décret du 23 juillet 1958, signé De Gaulle<sup>129</sup>), si d'autres réformes aboutirent ou furent initiées entre 1954 et 1958, la mise à l'écart d'Henri Longchambon (et la suppression du CSRSP) sous la V<sup>e</sup> République commençante et le remaniement rapide des instances de supervision de la recherche française aboutirent à l'enterrement des projets de Braudel (cf. infra, partie III), notamment dans une séquence initiale (1958-1962) où c'est encore l'expression « sciences humaines » qui est valorisée. Rappelons *a minima* (cf. Chatriot, Duclerc, 2006 ; Masson, 2006) que dès le 28 novembre 1958 le nouvel exécutif se dote d'un Comité interministériel de la recherche scientifique et technique (chargé précisément de coordonner les différents organismes de recherche dépendant d'un ministère de tutelle), d'un Comité consultatif de la recherche scientifique et technique (souvent appelé à l'époque « conseil des 12 Sages », désormais CCRST) et enfin d'un délégué général à la recherche scientifique et technique, fonction exercée pendant presque 10 ans par le chimiste Pierre Piganiol (1915-2007). L'année suivante, en décembre 1959, le CNRS est remanié (par le décret n° 59-1398 qui entre autres prolonge l'exclusive de l'hyperonyme « sciences humaines ») et un Fonds de développement de la recherche scientifique et technique est créé (décret n° 59-1397), auquel sont attachés dix comités d'études sur des thèmes considérés comme prioritaires : le premier s'intitule « Analyse démographique, économique et sociale »<sup>130</sup> et le dixième « Science économique et problèmes de

---

<sup>128</sup> « Anthropologie, Préhistoire, Ethnologie », « Géographie », « Linguistique Générale, Langues Modernes et Littérature comparée », « Sciences Politiques et Juridiques », « Sciences Économiques et Financières », « Sociologie et Démographie », « Psychologie ».

<sup>129</sup> JO du 27 juillet 1958

<sup>130</sup> On y trouve Georges Friedmann et Jean Stoetzel pour la sociologie, Ernest Labrousse et Louis Chevalier\* pour l'histoire, Alfred Sauvy\*, Jean Fourastié, les géographes Pierre Gourou\* et Maurice Le Lannou et les ethno-anthropologues Robert Gessain et Claude Lévi-Strauss\*. À l'époque, Louis Chevalier est le seul représentant des « sciences humaines » parmi les « 12 sages » de CCRST. Quatre sont membres du Collège de France (\*).

développement»<sup>131</sup>. Le premier comité sera à l'origine de l'enquête de Plozévet, moment fondateur d'une interdisciplinarité (supposée) des « sciences sociales ». Enfin, le dispositif est complété en 1961 avec la création de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (8 avril 1961) qui dote son directeur d'une administration propre. Dans les mois qui suivirent, Robert Gessain<sup>132</sup> fut chargé d'élaborer un rapport sur les « sciences humaines » et se mua en apologiste de ces dernières dans un environnement où elles étaient peu de chose<sup>133</sup>. On lui doit d'ailleurs l'impulsion initiale de l'enquête de Plozévet (Masson, 2006 : 111-114). Ce n'est qu'au gré des renouvellements des comités, à partir surtout de 1964, que les disciplines « nouvelles » qui incarnaient les « sciences sociales », à commencer par la « sociologie », réussirent à capter une partie conséquente des financements (Masson, 2006 : 114-124).

En d'autres termes, ces transformations au mitan des années 1960 dans les équilibres de distribution des crédits à la DGRST semblent converger avec une reconnaissance accrue des « sciences sociales » par les instances publiques d'administration de la recherche. En 1966, dans son souci d'étoffer l'exécutif du CNRS, le directeur Pierre Jacquinet (1962-1969) s'adjoignit un ensemble plus étoffé de « directeurs scientifiques ». C'est alors qu'apparut une direction des « sciences sociales » (1967) distincte des « sciences humaines », et d'abord occupée par Pierre Bauchet, qui eut dans son « portefeuille » les sciences économiques, politiques et juridiques (relevant des facultés de droit et sciences économiques, dont il était issu), ainsi que la sociologie (Mounier-Kuhn, Picard, Monbeig, 1986 ; Guthleben, 2007 : 238) et la linguistique (Mounier-Kuhn, Picard, Monbeig, 1986). Pierre Monbeig, en place depuis 1964 (directeur-adjoint de Pierre Jacquinet à la suite de Michel Lejeune) conserva le reste des sections de la « classe des sciences humaines », et ce jusqu'en 1972. Il s'agissait essentiellement d'une réorganisation interne, basée sur des arrangements propres aux administrateurs et reflétant pour partie le schéma facultaire des universités. En revanche, au début des années 1970, dans un contexte de crise de gouvernance du comité national et de débats enflammés sur le périmètre des sections, le nouveau directeur général du CNRS, Hubert Curien, engagea une transformation assez mouvementée, suite à un rapport de l'OCDE en 1971 puis à un rapport indépendant suscité conjointement par la DGRST et le CNRS, remis en novembre 1973 (Guthleben, 2007 : 283-287), alors que Bernard Grégory avait remplacé H. Curien. La direction des « sciences sociales » fut maintenue et confiée en 1974 à Edmond Lisle, un économiste qui eut dans son portefeuille, outre la section d'économie, celles de droit et science politique, d'anthropologie, ethnologie et préhistoire, de sociologie et démographie, d'histoire moderne et contemporaine, et de géographie physique et humaine, plus la psychologie sociale (Lisle et Martin, 2001). On voit ainsi combien les contours du partage sciences humaines / sciences sociales étaient mouvants au CNRS à l'époque. En revanche, E. Lisle ne semble pas avoir eu les latitudes qui existaient une décennie plus tôt : la partition entre « lettres, langues et humanités » et « sciences sociales » qu'il évoque (*ibid.*) semble davantage cristallisée. Ici encore, des investigations en archives semblent nécessaires, afin de préciser ce que la production des historiens du CNRS et les entretiens disponibles ne permettent pas de reconstruire clairement.

---

<sup>131</sup> Il ne compte pas que des économistes : Fernand Braudel y figure (lot de consolation ?), ainsi que l'ethnologue Georges Balandier, le directeur général de l'enseignement supérieur de l'époque, ex-philosophe, Gaston Berger, l'agronome René Dumont, et le journaliste et essayiste Tibor Mende, spécialiste du Tiers-Monde, rattaché à la FNSP.

<sup>132</sup> Robert Gessain (1907-1986), docteur en médecine (1932), participa à des explorations du Groenland en 1934-36 pour le compte du Musée de l'homme. Il participa à la Fondation Alexis Carrel durant la Deuxième Guerre mondiale. Légitimé par un doctorat ès-science en anthropologie physique en 1957, il devint sous-directeur du Musée de l'homme l'année suivante.

<sup>133</sup> Philippe Masson (2006) souligne la prééminence de la linguistique et de la géographie dans les choix initiaux de subvention de la DGRST en faveur des « sciences humaines ». On peut imaginer que P. Gourou et M. Le Lannou ont pratiqué un lobbying efficace. Les économistes avaient de leur côté un comité à leur main. P. Masson indique également que la démographie pratiquée par l'INED était considérée comme le modèle scientifique à suivre pour des domaines regardés avec condescendance par les représentants des sciences exactes et naturelles.

Les financements du CNRS se faisaient jusque vers 1970-1975 en fonction des demandes venant de groupes de chercheurs : les Recherches coopératives sur programme de la première moitié des années 1970 en témoignent encore, en particulier pour les « sciences sociales », contribuant à faire émerger des équipes et laboratoires locaux. Le développement des Actions thématiques programmées (ATP) à partir de 1969 manifeste par contraste la volonté de la direction du CNRS (notamment à la fin du mandat d'Hubert Curien et durant celui de ses successeurs) de reprendre la main sur l'élaboration des thèmes finançables par l'organisme (Guthleben, 2007 : 287-295). Du fait de la coordination des thèmes avec les priorités du VI<sup>e</sup> plan<sup>134</sup>, ce qui était considéré « sciences sociales » a bénéficié d'un soutien nettement supérieur aux « Lettres », dans un rapport de 1 à 7,5 au bout de 5 ans (1971-1975, cf. Morrisson, 1975 : 1017). Les ATP ont largement contribué à équiper en matériel les équipes et laboratoires associés du champ, ainsi qu'à doter les jeunes chercheurs de bourses pour réaliser une thèse (*idem*). La politique de l'établissement a ce faisant contribué à rééquilibrer les dotations entre deux pôles très largement construits comme tels à l'époque, d'un côté les « lettres et sciences humaines » traditionnelles, bien dotées, et les jeunes « sciences sociales » de l'autre, considérées comme prioritaires.

En revanche, la conjoncture économique se détériorant à partir de 1974-75 et le pouvoir giscardien prenant ses distances avec un monde proliférant et critique créé par 15-20 ans de politique volontariste, les crédits se raréfièrent, notamment au CNRS. Au lieu de financer une multitude de lignes différentes, l'organisme consacra le gros de ses financements en « sciences sociales » (hors dotations de fonctionnement) au programme « Observation continue du changement social et culturel » (1977-1981) impulsé par H. Mendras, J. Lautman et O. Benoît-Guilbot. J'ai déjà évoqué précédemment les malentendus que suscita l'appropriation du dispositif par le CNRS, et les amertumes ressenties par ses initiateurs (cf. H. Mendras dans Briquet et Courty, 1989 : 18). Pourtant, en faisant travailler, séparément ou ensemble, des géographes, des sociologues, des ethnologues, des économistes, et des psychosociologues (autre plan de contenu possible de l'hyperonyme), il a contribué à étendre une identité collective qui n'allait pas encore forcément de soi au mitan des années 1970. Il fait d'ailleurs l'objet de « revisites » depuis qu'elles sont à la mode, en général de façon parcellaire. L'histoire globale du programme et de sa contribution à la construction des « sciences sociales » reste à écrire...

Au-delà de la rétraction des crédits, la deuxième moitié des années 1970, après les avancées institutionnelles du début des années 1970, fut donc aussi marquée par un changement d'état d'esprit des décideurs politiques et des administrateurs de la science à l'encontre des « sciences sociales », devenues politiquement suspectes à leurs yeux. La période fut marquée par la crise autour de l'intégration des hors-statuts, en 1976-78, interprétée très diversement selon la position préalable des acteurs (Godelier, 1982 ; Picard, Pradoura et Lautman, 1987 ; Martin et Lisle, 2001). Rappelons que la section de sociologie fut la principale concernée par ce processus, que le rapport Godelier analyserait rétrospectivement comme une tentative des autorités de déstabiliser les sciences sociales et d'en dévaloriser les titulaires. Elle fut également marquée par une offensive en règle de la droite universitaire, via le Syndicat autonome, contre le « statut à vie » des chercheurs du CNRS (qui n'étaient pas fonctionnaires, rappelons-le), offensive qui culmina avec le rapport Massenet (publié en mars 1979<sup>135</sup>).

---

<sup>134</sup> Éducation, santé, ville et région, modes de vie, informatique et sciences sociales, information et moyens d'information

<sup>135</sup> Les Archives du *Monde* (en date du 3 mars 1979, article non signé) permettent de retracer les enjeux de ce rapport tels qu'ils furent publicisés par son auteur et perçus par les syndicats de chercheurs à l'époque. Michel Massenet (1925-2018) était un haut fonctionnaire, conseiller d'État (énarque), qui fut le conseiller de Robert Schuman au ministère de la justice en 1955, puis le conseiller technique de Jacques Soustelle en 1958-1959, ministre chargé de l'Information puis des Affaires atomiques. De 1961 à 1970, il dirigea le groupe de travail relatif à la réflexion sur la logique de la prévision mis en place par la fondation Ford. Il fut enfin président du conseil d'administration de l'université de Compiègne en 1978. (source : E. Lisle dans Martin, Lisle, 2002)

Je terminerai cet examen synthétique de la politique officielle de labellisation et d'institutionnalisation des « sciences sociales » en France par une brève<sup>136</sup> réflexion sur la rupture (partielle) représentée par l'alternance politique de 1981. On trouvera des considérations plus développées dans quelques travaux disponibles (Rouban, 1988 ; Loiseau, 2005, Guthleben, 2007), lesquels devraient s'étoffer alors que la première décennie « mitterrandienne » va être l'objet de « commémorations » continues dans les années à venir.

Durant les dernières années du giscardisme, les partis d'opposition de l'époque développèrent une critique spécifique des lacunes de la politique scientifique, accompagnée « d'un travail de préparation accompli [...] dans la seconde moitié des années 1970, qui consiste à constituer la science, et particulièrement les sciences sociales, en un enjeu politique fort » (Loiseau, 2005 : 124). À l'image de ce qui s'était passé en 1958-1959, le nouvel exécutif arrivé au pouvoir en mai-juin 1981 agit très rapidement en sollicitant une consultation du monde de la recherche relevant de l'expression des doléances et amertumes liées aux années du giscardisme et de l'élaboration *par le bas* de propositions de réforme. Ce furent les Assises de la recherche de l'automne 1981, plébiscitées par les acteurs concernés, suivies d'un colloque au Palais des Congrès du 13 au 16 janvier 1982, réunissant encore plus de 3 000 participants. Dans la même séquence, le ministre J.-P. Chevènement essaya de brusquer l'intronisation de l'ethnologue Maurice Godelier<sup>137</sup> comme directeur d'un « département des sciences humaines et sociales » jugé prioritaire auprès des instances du CNRS, entraînant le départ de l'équipe Ducuing<sup>138</sup> à la fin octobre et son remplacement par un nouveau directoire dirigé par Jean-Jacques Payan et présidé par Claude Fréjacques. Le ministre d'État commanda à M. Godelier un rapport sur « les sciences de l'homme et de la société » à la fin janvier 1982, dont l'élaboration prolongea l'élan de l'automne précédent. Mobilisant dans une Mission sur les sciences de l'homme et de la société plusieurs dizaines de petites équipes, il produisit en huit mois (le rapport est publié en septembre 1982) une somme en deux volumes. Le principal contient les vingt-quatre rapports commandités par le maître d'œuvre, le second, de taille plus modeste, regroupe un ensemble de rapports complémentaires, pour partie spontanés, et fidèles en cela à l'esprit *bottom-up* des Assises.

Le diagnostic général et les propositions de réforme concernant le CNRS du rapport Godelier (1982) se construisent en premier lieu dans la volonté d'impulser un « *nouveau découpage du comité national* ». Il vise à abolir « *la distinction et la frontière entre les sciences humaines et les sciences sociales, et créer au sein du CNRS un vaste secteur qui les comprenne toutes* » car « [cette] *distinction [...] n'a pas de fondement épistémologique assuré* » (Godelier, 1982 : 79). Cette argumentation par l'épistémologie était assez prégnante à l'époque. On la retrouve dans les tentatives contemporaines de bilan historique des « sciences sociales » réalisées par Alain Drouard (1982, 1983), qui se place pour sa part sous l'autorité de Jean Piaget pour récuser la distinction (Drouard, 1982 : 57). Le maître d'œuvre du Rapport fait en outre une lecture très politique de cette division, qu'il faudrait faire disparaître comme un héritage d'une politique scientifique de la droite aux yeux de laquelle les « sciences sociales », économie mise à part, n'étaient pas très bien vues, la sociologie notamment, alors que les « humanités » bénéficiaient de leur histoire plus longue et d'une démographie moins pressante.

---

<sup>136</sup> J'entends pleinement l'approfondir dans les années qui viennent.

<sup>137</sup> M. Godelier est né en 1934. Élève de l'ENS de Saint-Cloud en 1955, il avait adhéré au PCF en 1952 qu'il quitterait en 1968 après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les chars soviétiques. Philosophe d'inspiration marxiste, il s'éloigna dans les années 1960 d'une discipline qu'il percevait trop repliée sur elle-même. Intéressé par la psychologie, les lettres, l'économie et l'histoire, il entra comme chef de travaux à la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE en 1960 et partit au Mali avec une bourse de l'UNESCO. À partir de 1963, il se rapprocha de Lévi-Strauss et entama en 1967 une recherche ethnologique d'inspirations structuraliste et marxiste sur les Baruyas de Nouvelle Guinée.

<sup>138</sup> Le physicien Jacques Ducuing (né en 1932) avait été nommé directeur général du CNRS en 1979 par Pierre Aigrain (1924-2002), autre physicien, secrétaire d'État à la recherche du dernier gouvernement Barre (1978-1981). Il eut à trouver un successeur à Edmond Lisle en 1980 pour la direction des « sciences sociales ». Le choix de Christian Morrison, économiste proche de Raymond Barre (il avait été son élève), a été avancé par *Le Figaro* comme l'une des raisons de son remplacement par M. Godelier, donnant lieu à des accusations de purge et à une vague de démission au comité national dans les équipes Ducuing.

Si le chapitrage du livre fait la part belle aux rapports disciplinaires, il fait droit aussi à des domaines jusque là très peu institutionnalisés : l'histoire des sciences et des techniques, les recherches sur les femmes et études féministes, l'architecture et l'urbanistique, la psychanalyse, les statistiques appliquées. Il comprend un plaidoyer de Nicole Loraux<sup>139</sup> pour le maintien d'une section d'« orientalisme » sur laquelle plane l'ombre du livre d'Edward Said, paru en 1978 et traduit en français deux ans plus tard. Fait incongru mais compréhensible, anthropologie et ethnologie font l'objet de cinq rapports, dont le total cumulé ne fait néanmoins que le double de la taille moyenne des autres rapports « disciplinaires » (une trentaine de pages). Le volume complémentaire met l'accent sur la documentation et les bibliothèques, le Tiers-Monde et les problèmes de développement, la recherche spontanée et le « champ social ». Il propose également des éclairages adventices sur deux des domaines développés dans le rapport principal — l'anthropologie-archéologie et la géographie — et contient des propositions de création de nouveaux domaines supplémentaires.

Si le rapport Godelier constitue une radiographie de premier ordre du champ large des « Sciences de l'homme et de la société » (SHS) réinterprétées, telles qu'elles apparaissaient à des chercheurs à l'orientation proche du nouveau pouvoir socialiste, et constitue de ce fait un matériau précieux pour l'historien du domaine, il est également un lieu d'investissement stratégique. Loin de n'être qu'un enregistreur des représentations et frustrations de l'époque, il fut également un acte politiquement performatif, en ce qu'il orienta la politique mise en œuvre par la suite par M. Godelier, directeur d'un vaste « département des sciences humaines et sociales » dans le sillage de la loi d'orientation et de programmation du 15 juillet 1982. Le changement d'intitulé et la réordination qu'il instaure manifestent au reste une stratégie de rupture qui s'inscrit dans le cadre politique de l'alternance et du « changement ». Les examens approfondis qu'il appelle ne pourront se faire qu'en gardant à l'esprit le travail de négociation et de représentation qu'il opère, dans une dialectique de l'unité épistémologique proclamée et des intérêts de collectifs plus ou moins établis.

S'il fallait résumer l'entreprise menée dans les quelques pages qui précèdent, je serais tenté de voir dans la période 1944-1982 un long processus d'institutionnalisation des « sciences sociales » par les agences de l'État et le personnel politique (lequel inclut nombre de scientifiques) qui fluctue avec les régimes politiques et les crises qu'ils traversent. Une perspective unitaire, sous les auspices des « sciences humaines », prévaut sous la Quatrième République, dans un contexte où les moyens sont faibles et l'urgence est à la (re)construction de sciences jusque là balbutiantes ou sous-développées. D'où sans doute la primauté accordée à de grandes institutions sectorielles (cf. chapitre précédent) et une lente implémentation de nouvelles disciplines dans un paysage fragmenté par le principe facultaire. Par contraste, le régime qui fait suite en 1958 accélère la structuration des « sciences humaines » et acte, d'abord avec réticence, puis de manière pragmatique, leur division entre « Lettres et humanités » anciennes et « sciences sociales » jeunes et prometteuses. L'horizon d'attente bureaucratique des années 1960, voyant dans ces jeunes domaines le moyen d'humaniser, d'adapter le progrès techno-économique à une société en plein « changement », se disloque avec la contestation des années 1968 puis la crise économique de 1974. Le pouvoir post-gaulliste, ici comme ailleurs, se désengage en même temps qu'il essaie de mettre de l'ordre dans ce qui apparaît de plus en plus comme un foyer de critique incontrôlable. L'arrivée au pouvoir des socialistes débouche sur un nouvel œcuménisme qui réunit un ensemble de « SHS » (sigle qui s'est naturalisé depuis) et en programme le principe d'élargissement et la vocation interdisciplinaire.

---

<sup>139</sup> Nicole Loraux (1943-2003), élève de l'ENS de Sèvres (1962-1965), agrégée de lettres classiques et helléniste, se réorienta rapidement vers une anthropologie historique du monde grec ancien, dans l'orbite de Jean-Pierre Vernant et Marcel Détiéne, en même temps qu'elle explora les questions de genre dans la cité grecque, contribuant à une histoire des femmes dans l'Antiquité grecque. Elle est également l'auteur du rapport sur « la recherche sur l'Antiquité classique en France » dans le même rapport Godelier.

Ce travail m'a également permis d'affiner ma perception des rapports entre « sciences sociales » et géographie à une époque où prédominent les représentations autochtones d'une « science charnière » entre sciences naturelles et sciences humaines. De l'extérieur, la géographie est régulièrement construite par des administrateurs, des économistes ou plus largement des savants comme une « science sociale », même si cela peut sembler parfois saugrenu<sup>140</sup>. Des patrons de la discipline se prêtent au jeu des comités de patronage, en tirent profit pour leur paroisse, voire peut-être y adhèrent. Resterait à systématiser l'enquête, à mieux retracer leurs affinités électives et à confronter cette socialisation avec ce qu'exprime leur production.

Dans un pays où le cadre étatique a la prééminence dans la production de normes, il m'est apparu sensé de l'explorer en premier. D'un point de vue historique et sémantique, cela ne va pourtant pas de soi, en particulier quand on s'intéresse à la promotion des « sciences sociales » dans la période considérée. En effet, les « sciences humaines » et leur hyperonymie étaient un intraduisible dans le contexte de l'après-guerre, faute de congruence entre ce découpage historiquement reçu et ceux qui avaient cours dans d'autres pays, à commencer par les États-Unis.

## 2°) *Le cadre international et son pouvoir institutionnalisant en France*

La Deuxième Guerre mondiale a placé la France savante dans une situation de dépendance accrue par rapport à l'entre-deux-guerres, période où déjà elle avait bénéficié d'une aide étrangère importante (Mazon, 1988, Tournès, 2013). Aux fondations étatsuniennes s'adjoint un nouveau protagoniste, lui aussi d'inspiration américaine, chargé par ses politiques éducatives, culturelles et scientifiques, de contribuer à bâtir une certaine conception de la paix dans le Monde : l'UNESCO. Avec son siège parisien et la place qui y a été consentie à un pays « victorieux » par raccroc, l'institution a pu sembler un terrain conquis pour la « patrie de la culture et des droits de l'homme ». Dans un compte rendu caustique paru en septembre 1947 dans les *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* et intitulé « L'U.N.E.S.C.O. et les sciences morales », Charles Morazé<sup>141</sup> brosse le portrait d'une institution où il fut l'un des premiers délégués français à siéger. Il décortique les procédures complexes d'un organisme où experts, représentants des États et responsables internes se perdent en interminables palabres, se neutralisent, jouent de registres de légitimité inconciliables... Il est également féroce avec les prétentions françaises :

Les Français, cependant, auraient pu se flatter d'utiliser largement l'argent américain dans un organisme largement équipé de Français dans les postes directeurs. Au nom de cette politique, tous les clichés classiques de notre droit éminent en matière de culture ont défilé sous notre patronage. On a cité toutes sortes d'auteurs, toutes sortes de précédents, on s'est déversé en discours académiques. Concluant les travaux de l'assemblée générale, on a pu regretter qu'elle n'ait pas donné lieu à de grands débats opposant sciences de la nature et sciences de l'homme, philosophie et spiritualisme à matérialisme, etc. On voit comme des débats de ce genre ont pu servir efficacement la cause de l'unité intellectuelle du monde ! [...] L'obstination avec laquelle les diplomates français, les « officiels » français défendent encore ces vieilles positions révolues a empêché que fussent défendus par la France des plans réfléchis, précis et limités dans leur objet comme dans leur programme et appuyés sur de véritables bases scientifiques.

Quelle que soit la sympathie qu'on nous témoigne dans le monde, il est évident que ce n'est pas en claironnant notre droit à la suprématie en matière spirituelle que nous mériterons quelque considération. Nous ne réussirons ainsi qu'à transformer la bienveillance en ironie (Morazé, 1947 : 306).

---

<sup>140</sup> Dans Jacquot, Charvet, 1965, la « phytosociologie » écologique et la carte de la végétation occupent une place à part égale avec le Centre de recherche et de documentation cartographiques et géographiques dirigé par J. Dresch. Les « sciences sociales » ne sont pas thématiques. Elles procèdent d'une clé de classement.

<sup>141</sup> Cf son portrait au chapitre précédent.

Alors qu'il décortique avec une minutie féroce tous les dysfonctionnements de ce « *monstre informe* » (*ibid.*, 307), il est bien moins disert lorsqu'il faut expliciter l'origine des thématiques sur lesquelles a travaillé la commission française chargée de préparer en octobre 1946 la première assemblée générale de l'organisme international en novembre de la même année (le cadre chronologique du propos est assez flou au demeurant) : « *sciences physiques, sciences sociales, éducation, information par masses, etc.* » (*ibid.*, 302). Il revient sur les « sciences sociales » négligemment annoncées dans un paragraphe qui précède sa triste conclusion :

Voilà dans quelles conditions est née une U.N.E.S.C.O. définitive dans ses statuts, encore provisoire dans sa réalité. Toutes les difficultés qui ont marqué son avènement se trouvent soulignées avec force dans le programme qu'elle a établi pour les sciences sociales [...] dans les sciences sociales on constate une indigence de méthode sérieuse, de corps de propositions universellement acceptées, qui noient toutes les délibérations dans un fatras d'académisme à travers lequel les politiques nagent victorieusement à la conquête d'ambition, de fauteuils : quelque maigre que soit le budget de l'U.N.E.S.C.O., quelque incertains que soient encore ses honneurs, il se trouve dans l'énorme magma d'hommes de toutes formations, de toutes origines, qui peuvent se prévaloir des sciences sociales, des appâts pour le venir flairer. Eh, Grands Dieux ! en effet, de quelle compétence particulière a-t-on besoin pour étudier la société, le gouvernement, l'histoire contemporaine, la géographie économique, etc. ? [...] Bref, en matière de sciences sociales, tout le monde se prétend compétent, tout le monde est qualifié pour obtenir une charge. Ainsi la faiblesse des sciences sociales à l'intérieur de l'U.N.E.S.C.O. tient essentiellement à une mauvaise définition de ses méthodes, à l'universalité de ses buts, à son incapacité de dresser un programme qui réponde à toutes les espérances sans toutefois se livrer aux généralisations hâtives qui dissimulent tous les problèmes.

Au programme des sciences sociales adopté par l'U.N.E.S.C.O. tout le monde a voulu collaborer : c'était une dispute autour des motions. (Morazé, 1947 : 307)

De toute évidence, les *Annales* ne sont pas en 1947 le lieu pour débattre du choix de ce label. Et pourtant, on aura déjà relevé (cf. Morazé, 1965, supra) les combats de L. Febvre<sup>142</sup>, premier expert désigné par le gouvernement français pour la commission des sciences sociales de l'UNESCO (Drouard, 1982 : 58) — cadre dans lequel il finit du reste par se couler. C'est que les émissaires et acteurs américains, qu'ils soient de la Fondation Rockefeller ou du gouvernement, pensaient la culture savante de l'époque autour du triptyque « *physical sciences* » / « *social sciences* » / « *humanities* » (dans lesquelles l'histoire était comprise). Leur acception des « *social sciences* » en faisait des sciences du présent (et de l'avenir), valorisant les explications synchroniques et une pragmatique de la réforme socio-économique (et politique). Même si *at home* elles étaient assez mal considérées en regard des sciences de la nature (Renisio, 2017), elles étaient néanmoins incluses dans le cadre global des politiques d'influence sur la scène internationale qui eurent une valeur d'imposition aussi bien dans la structuration des missions de l'UNESCO que dans les objectifs des *missi dominici* de la Fondation, souvent universitaires eux-mêmes.

Amené à prolonger la parole de Febvre à l'UNESCO, Charles Morazé se coule encore plus nettement dans un tel cadre. Il compare les « sciences sociales » aux « sciences physiques » et aux « problèmes de l'éducation »<sup>143</sup> de façon à faire ressortir un problème de monopole de l'expertise qui constitue le cœur de sa dernière philippique : sciences non installées, insuffisamment mûres, les « sciences sociales » sont incapables de faire valoir leur autorité contre des opinions vulgaires animées par la quête de places dans la nouvelle institution. Plus étrange est l'écart entre l'expression utilisée dans le titre de cette « étude »<sup>144</sup>, « sciences morales », absente du texte

---

<sup>142</sup> Du reste, Morazé a redit à Brigitte Mazon deux décennies plus tard cette hostilité de Febvre à séparer « *humanities* » et « *social sciences* » au nom de sa vision de l'unité des « sciences de l'homme » et des intérêts bien compris de l'histoire. Cf. Mazon, 1988 : 88. Cette dernière inclut son interlocuteur dans une « conception française » commune, alors que ses publications de l'époque montrent une attitude plus souple.

<sup>143</sup> J'ai coupé ces aspects de façon à réduire la longueur de l'extrait.

<sup>144</sup> C'est sous cet intitulé de rubrique qu'est paru l'article dans les *Annales*.

proprement dit, partant non justifiée, et celle que l'auteur utilise en fait dans son propos, reflet de la façon dont l'enjeu a été désigné (et partant cadré) par les Américains au sein de l'UNESCO et tel qu'il se pose dans la construction en cours de la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études. Faut-il voir là une sorte de passage de relais en actes entre un vieux terme des partages savants français et celui mis à l'agenda par la puissance désormais dominante ? Un choix éditorial ayant échappé à Morazé ou au contraire un geste auctorial ?

Dans les nouvelles *Annales* des années 1946-1947, l'usage de l'expression monte en puissance. Il est timide en 1946, peut-être en raison de la discrétion de Braudel, qui achève *La Méditerranée*. Elle est bien plus vigoureuse l'année suivante, et ce dès l'éditorial du premier numéro (daté de janvier-mars 1947), titré « Au bout d'un an », dont voici la clause :

Le grand effort de la direction des *Annales* a été, cette année [1946], la mise sur pied d'un vieux projet, cher à Marc Bloch et à Lucien Febvre, et dont ils achevaient la préparation quand sonna l'heure tragique. Association pour l'histoire de la Civilisation, la Société Marc Bloch pour le progrès des études historiques aidera du dehors ses dirigeants à publier leur revue. Mais, surtout, elle travaillera à constituer de valables équipes de travailleurs, aptes à défricher l'immense domaine des Sciences Sociales. *Terra incognita*. Elle essaiera de munir notre pays, non seulement d'instruments de travail, mais de méthodes nouvelles et originales, qui lui conservent sa place dans le monde déchiré, dans le monde si peu fraternel d'aujourd'hui, où il faut lutter pour ne pas périr. Du soin de maintenir et de propager la pensée française, ne nous remettons pas aux seuls écrivains, à nos poètes, à nos romanciers, aux animateurs de notre théâtre, aux essayistes et aux critiques de nos revues, quel que soit leur talent, quelle que soit leur audience dans le monde. Travaillons dans notre domaine — rien de moins que le domaine des jeunes sciences sociales, à la fois balbutiantes et conquérantes — travaillons avec notre esprit de mesure et de patience, à substituer valablement aux vieilles méthodes artisanales d'autrefois de nouvelles méthodes de prospection et d'invention. C'est l'esprit des *Annales*. C'est l'intérêt de notre pays. C'est le profit de l'intelligence. (Febvre, Braudel, Friedmann, Morazé, 1947 : 2)

On peut certes lire là, de manière assez classique, l'énonciation d'une revendication de leadership par le groupe dirigeant des *Annales* (Febvre, Braudel, Friedmann, Morazé) en même temps qu'une adhésion à la cause des « *jeunes sciences sociales* » (avec lesquelles il vient faire corps). Mais cette prise de langue élude le rappel des titres du périodique en la matière depuis 1929<sup>145</sup>. Son régime d'historicité est un présent — celui d'une « *immense... Terra incognita* » — tourné vers le futur, qui la verra « *défrich[ée]* » sous la houlette de la revue. En somme, c'est une Amérique du savoir qu'il faut explorer afin de préserver l'intérêt de « *la pensée française* », de « *notre pays* », contre des publicistes hexagonaux sans « mesure » ni « patience » et un « *monde si peu fraternel* ». Il y a le dit et puis il y a le non-dit : le contexte de la création de l'Association Marc-Bloch n'est pas mentionné et l'éditorial ne dit rien des négociations alors en cours avec les sponsors américains. Autrement dit, le propos voile les considérations stratégiques ayant amené la « *direction* » à endosser « les sciences sociales » et se pare d'une mission qui la fait paraître seule en scène. Peu importe qu'une note suivant « le progrès des études historiques » (l. 4 *supra*) précise que les cotisations doivent être adressées à « M. l'administrateur de la Fondation Nationale des Sciences Politiques » : il y a d'autres acteurs impliqués, le paysage est davantage peuplé qu'il n'y paraît...

Les négociations autour de la constitution et du fonctionnement de l'UNESCO et celles autour de la création de la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE eurent lieu dans la même séquence temporelle (fin 1945 – fin 1947). Elles mobilisèrent partiellement les mêmes acteurs (en particulier côté français le tandem asymétrique Febvre-Morazé et le physicien Pierre Auger (1899-1993), directeur de l'Enseignement supérieur de 1945 à 1948 et auprès duquel Morazé travailla un temps). À partir de 1948, et alors que sa retraite approchait, Lucien Febvre délégua son autorité de directeur de la toute nouvelle VI<sup>e</sup> section des « sciences économiques et sociales » à Fernand Braudel qui en était le secrétaire. À l'UNESCO, il passa visiblement le flambeau de la représentation française au sein

---

<sup>145</sup> L'éditorial de l'année précédente, « Face au vent », le faisait davantage, mais avec une focale davantage historique.

du département des sciences sociales de l'organisme à Gabriel Le Bras<sup>146</sup>, avec lequel le groupe des *Annales* firent alliance dans la construction du premier directoire de la VI<sup>e</sup> section.

Il n'est pas de mon propos de dire que ces deux institutions de l'Après-guerre, de dimensions et de portée très disparates, furent des produits de l'influence américaine ni qu'elles décalquèrent des cadres purement américains. En revanche, dans le processus de négociation de leur financement et de leur vocation, le cadrage américain des partitions du paysage scientifique s'imposa à des acteurs français qui auraient certainement préféré « sciences humaines » (Morazé, 1965 ; Mazon, 1988 ; Reubi, 2021 ; Hirsch, 2021), à part peut-être Fernand Braudel. En revanche, tout indique que par pragmatisme ils se coulèrent dans ce moule hyperonymique — héritier par ailleurs de toute une lignée de projets fédérateurs en France — et en firent éventuellement un étendard, non sans ambiguïtés<sup>147</sup> parfois. Ce qui fut fait en guise de « sciences sociales » aussi bien à l'UNESCO qu'à la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE échappa rapidement à tout *modèle* étatsunien<sup>148</sup> (si tant est qu'il eût existé une telle chose). Il n'en demeure pas moins que les tractations menées à l'UNESCO ou avec la Fondation Rockefeller créèrent *de biais* un premier foyer de ré-institutionnalisation de la catégorie, plus précoce que celui dû aux politiques françaises de la science. Certains parleraient certainement d'une « impulsion » initiale, en oubliant un peu vite l'histoire antérieure du label. D'autres y voient la marque du génie créateur et du caractère innovant de « l'école des Annales » dans un grand récit téléologique qui relit ce passé à la lumière d'une institution, l'École des hautes études en sciences sociales, qui hérita en 1975 d'une double institution désormais considérée *par ses agents* comme fondatrice du champ<sup>149</sup>. À défaut d'adopter une perspective plus large, je finirai ma réflexion par quelques remarques concernant la promotion ultérieure de « sciences sociales » dans deux institutions, cette fois en les distinguant nettement.

Je m'appuie pour ce qui concerne l'UNESCO sur un rapport de Michel Conil-Lacoste<sup>150</sup>, « Vingt ans d'activité de l'Unesco dans le domaine des sciences sociales » publié dans la *Revue française de sociologie* en 1968, alors qu'il était membre du secrétariat de l'institution. Je l'ai complété avec un article plus bref d'Eddy Trèves<sup>151</sup>, paru un an plus tôt dans l'un des premiers numéros de *L'homme et la société* (Trèves, 1967). À suivre M. Conil-Lacoste, l'une des fonctions majeures du département de sciences sociales a été d'organiser la rencontre de spécialistes venus de traditions nationales souvent étanches les unes aux autres, en leur ouvrant un lieu de sociabilité et d'interaction. Il a incité à la constitution d'associations professionnelles nationales — lorsqu'elles

---

<sup>146</sup> Rappelons que Gabriel Le Bras (1891-1970), après une carrière de juriste spécialisé en droit canon et droit romain, entama après la Deuxième Guerre mondiale, auréolé de son passé résistant, une seconde carrière à la croisée de nombreuses « sciences humaines », en même temps que parangon de la multipositionnalité évoquée dans le précédent chapitre. Cf. Hirsch, 2021, ainsi que la conférence « L'essor actuel des sciences humaines » que Le Bras donna en mai 1946 et qui est l'objet du commentaire de Thomas Hirsch *op. cit.*

<sup>147</sup> Cf. la production ultérieure de C. Morazé qui oscille entre plusieurs expressions. En 1968, Michel Conil-Lacoste, dans un rapport sur vingt ans d'activité du département des sciences sociales de l'UNESCO, souligne que la discussion autour de la portée des deux hyperonymes n'est toujours pas terminée. cf. *infra*.

<sup>148</sup> À titre d'exemple, la lutte de l'organisme international contre le racisme et les discriminations raciales, contemporaine des luttes américaines pour les droits civiques, suggère que l'UNESCO développa rapidement un agenda autonome.

<sup>149</sup> Autant dire que j'ai quelque circonspection à l'égard de cette version indigène.

<sup>150</sup> Michel Conil-Lacoste (1923-2004) a fait des études de lettres, de philosophie et d'ethnologie durant les années de guerre. Après celle-ci, il a travaillé aux services culturels du ministère des Affaires étrangères, a été lecteur à l'université du Caire entre 1951 et 1953, avant de rejoindre l'UNESCO (dont il devint l'historiographe maison en 1994). Il a mené en parallèle une carrière de critique d'art. Ma source principale est une nécrologie du *Monde*, où il a écrit de 1953 à 1975.

<sup>151</sup> Eddy Trèves (1911-1989) est née à Istanbul dans une famille séfarade. Elle a étudié la philosophie à l'université de sa ville natale, où elle a été très marquée par l'enseignement d'Hans Reichenbach. Elle s'installa à Paris dans l'après-guerre où elle travailla à l'UNESCO et collabora avec Alfred Métraux (1902-1963) et Kazimierz Szczerbali-kiernik. Après sa retraite au début des années 1970, elle travailla aux éditions Anthropos de Serge Jonas et assura jusqu'à sa mort le secrétariat de rédaction de sa revue *L'Homme et la société*.

n'existait pas au préalable — permettant de constituer des fédérations internationales (associatives) sur une base disciplinaire, elles-mêmes coiffées par une instance, le Conseil international des sciences sociales (CISS)<sup>152</sup>, installée à l'UNESCO en 1952 après trois ans de gestation. K. Szczerba-Likiernik<sup>153</sup> fut la cheville ouvrière de ce processus et dirigea le CISS de 1962 à son décès brutal en 1969. Des programmes d'enquête, lancés dès 1950 sur l'enseignement des sciences sociales, soit par discipline, soit par pays, ont donné lieu à de multiples publications. C'est ainsi qu'en 1953 a paru, sous la direction de G. Le Bras, *L'Enseignement des sciences sociales en France*<sup>154</sup>. Le département des sciences sociales a également développé une importante activité documentaire, qui a débouché sur la création en 1964 à Vienne (Autriche) du Centre européen de recherches et de documentation en sciences sociales, réalisation de Szczerba-Likiernik et du CISS. En parallèle, il a initié en 1963 une Étude internationale sur les tendances principales de la recherche dans les sciences sociales *et humaines* (concession aux Français ?). La revue de Clemens Heller, *Social Science Information / Information sur les sciences sociales*, créée en 1962, et vraisemblablement financée en partie par l'UNESCO, offrit une tribune supplémentaire aux inventaires et veilles bibliographiques réalisés dans ces cadres internationaux. Le département avait sa propre revue trimestrielle, d'abord *Bulletin* en 1949, puis à partir de 1959, *Revue internationale des sciences sociales (RISS)*, qui a cessé de paraître en 2010<sup>155</sup>. Plus largement, l'activité éditoriale de l'UNESCO en « sciences sociales » fut importante en volume, souvent sous la forme de bilans du genre « tableau d'une question » mobilisant des aréopages d'experts, de préférence internationaux. Cette politique valorisa tout particulièrement les questions spécifiques à une institution dédiée à la paix et à la justice : le thème des « tensions » (interétatiques, intergénérationnelles, internes à l'individu, les « stéréotypes nationaux », etc.) et celui des discriminations raciales (thème sur lequel A. Métraux fut très investi jusqu'à son décès). La psychologie sociale, envisagée comme un espace de dialogue entre psychologie et sociologie, bénéficia d'une forte impulsion de l'UNESCO, notamment sous le patronage d'Otto Klineberg (1899-1992). Enfin, à partir de 1960, et de l'entrée progressive des pays décolonisés ou du Tiers-Monde dans l'institution, le département des « sciences sociales » s'occupa de plus en plus de questions de développement, notamment des sciences sociales, dans ces pays.

S'agissant de la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études, on dispose avec l'ouvrage de Brigitte Mazon, *Aux origines de l'École des hautes études des sciences sociales. Le rôle du mécénat américain (1988)*, d'une synthèse qui n'a pas encore été « dépassée » pour la période 1945-1970, bien que contestée (Gemelli, 1995), et qu'il serait aventureux de vouloir synthétiser. Les quelques éléments que je souhaite dégager, en m'appuyant sur des travaux ultérieurs (Heilbron, 1991 ; Gemelli, 1995 ; Vannier, 1999 ; Marcel, 2005 ; Tournès, 2013 ; Gaïti, Scott, 2017, Simon, 2018), visent en quelque sorte à « décloisonner » la VI<sup>e</sup> section en la sortant des effets de silo et des généalogies et téléologies qu'un certain discours indigène a tendance à promouvoir autour d'elle. Ce ne sera pour le moment qu'une esquisse, nourrie par ma réflexion et de primes recherches autour de Braudel et Morazé, et Febvre dans une moindre mesure.

---

<sup>152</sup> Les premiers représentants français en son sein furent Jean Stoetzel, Georges Gurvitch et Georges Friedmann (Drouard, 1982).

<sup>153</sup> Kazimierz Szczerba-Likiernik (1897-1969) est né à Varsovie dans une famille d'industriels. Tôt orphelin, il fut dès sa jeunesse un partisan de l'indépendance de la Pologne, rejoignant la Légion polonaise de Pilsudski dès 1914. Étudiant à la faculté de Droit de l'Université de Varsovie après guerre, il soutint une thèse en économie politique avant d'enseigner dans son *alma mater*. Au Pérou lors de l'invasion de son pays, il lutta aux côtés de l'armée française en 1940 puis passa l'essentiel de la guerre dans des Offlags, en particulier celui pour les « indésirables » de Lübeck (où Braudel se trouva un temps). En 1947, il s'installa définitivement en France et entra à l'UNESCO en 1948 où il serait la figure centrale du département de sciences sociales.

<sup>154</sup> Il n'est consultable que sur microfiches à la BNF et pour l'heure indisponible dans le réseau de bibliothèques du Campus Condorcet.

<sup>155</sup> Szczerba-Likiernik fut là encore le maître d'œuvre des revues de sciences sociales de l'UNESCO, *ISS/SSI* comprise. Référencée sur Cairn pour les années 2001-2010, la *RISS* n'est pas à ma connaissance numérisée et en ligne pour les années 1949-2000. De l'utilité d'un travail ultérieur à la bibliothèque de l'UNESCO...

L'école pratique des hautes études (EPHE) a été créée en 1868 sous le Second Empire par le ministre libéral Victor Duruy. Il s'agissait de combler le retard français en matière de recherche scientifique et de faire pièce à un système universitaire jugé très peu productif. Seules quatre des sections imaginées par Duruy alors virent le jour. Il projetait la création d'une V<sup>e</sup> section de « sciences administratives et économiques » qui n'aboutit pas (Henriet, 2018)<sup>156</sup>. Dans l'entre-deux-guerres, un projet de VI<sup>e</sup> section « sciences économiques et sociales » s'était affirmé, dont l'élection de Morazé devait être le point de départ. La présence d'une section « philologique » excluait les « humanités » de la nouvelle section. Rappelons que le projet fut négocié avec la fondation Rockefeller par le tandem formé par Pierre Auger et Charles Morazé dans le courant de l'année 1946 sans en informer Lucien Febvre. Les grands détails en étant dessinés<sup>157</sup> et un premier « casting » organisé par Morazé, ils informèrent Febvre de leur dessein en mars 1947 (lors des cérémonies accompagnant la création de l'Association Marc-Bloch) et durent batailler pour avoir son aval. On occulte trop facilement l'intitulé constant, « section des sciences économiques et sociales », qui trouvait dans des projets antérieurs et inaboutis au sein de l'EPHE (Pelletier, 2018) une sorte de légitimation rétrospective. B. Mazon (1988) souligne que P. Auger y voyait l'occasion d'organiser un milieu d'économistes attachés aux problèmes concrets de la nation. Un tel pôle échapperait à l'emprise des facultés de droit et à l'ascendant des mathématiciens-économètres des grandes écoles sur l'Institut de sciences économiques appliquées (ISEA) de F. Perroux — les unes et les autres jugées trop détachées de préoccupations économiques en prise sur la « réalité »<sup>158</sup>. La copule « sciences économiques *et* sociales » signifie à la fois le lien intrinsèque et la séparation de deux ensembles qu'elle associe. L'économique précède le social. Il renvoie aussi aux préoccupations de Morazé à l'époque, recruté à la IV<sup>e</sup> section en 1943 sur la chaire d'histoire des faits et des doctrines économiques occupée auparavant par Adolphe Landry (1874-1956) et alors qu'il enseignait déjà l'histoire économique et sociale à l'École libre des Sciences Politiques depuis deux ans.

La VI<sup>e</sup> section fut créée officiellement le 3 novembre 1947 après de laborieuses négociations, avec pour argument principal son coût minimal pour l'État et son absence de locaux propres. En effet, elle reposa dans un premier temps sur un ensemble de directeurs cumulants provenant des IV<sup>e</sup> (Braudel, Labrousse, Morazé) et V<sup>e</sup> (Koyré, Le Bras, Febvre) sections de l'EPHE, du Collège de France (Febvre), du CNAM (Friedmann) et de la Faculté de droit de l'université de Paris (Le Bras, Pierre Petot). Une partie de ce directoire (Braudel, Koyré, Labrousse, Petot) vit sa chaire déplacée dans la VI<sup>e</sup> section, ce qui annulait la situation de cumul pour ceux dont l'emploi principal était à l'EPHE. C'est la Fondation Rockefeller qui prit en charge le coût des indemnités de cumul, modiques au regard d'un traitement de directeur d'études, lequel était déjà considéré comme bas pour la classe des « rang A » de l'enseignement supérieur (Charle, 1994), même si Morazé (2007 : 177-178) affirme avoir obtenu d'Auger une revalorisation des salaires.

Devenu le directeur de la nouvelle section et se l'étant appropriée, Lucien Febvre s'associa Le Bras comme adjoint (Pelletier, 2018) et Braudel fut coopté secrétaire<sup>159</sup>, lui déléguant

<sup>156</sup> En lieu et place, la V<sup>e</sup> section fut ouverte en 1886 aux « sciences religieuses » (Cabanel, 2018 : 103).

<sup>157</sup> Une structure légère « débauchant » plusieurs directeurs d'études des IV<sup>e</sup> (sciences philologiques et historiques) et V<sup>e</sup> (sciences du religieux) sections de l'EPHE qui y seraient associés comme « directeurs cumulants » avec d'autres venant d'institutions extérieures : CNAM, Collège de France), ou alors seraient transférés comme directeurs d'études de la VI<sup>e</sup> de plein exercice (cas initial de Braudel ?).

<sup>158</sup> Au reste, un texte de Morazé intitulé « Économie et réalité », paru sous la rubrique « débats et combats » des *Annales ESC* en 1947, s'inscrit bien dans cette ligne d'une économie réaliste, dubitative quant aux applications pratiques de l'économétrie pratiquée par les mathématiciens-économistes des grandes écoles (Polytechnique, École d'application de l'INSEE et autres) et tentative de Perroux pour rendre l'économie pratiquée à l'ISEA plus « scientifique ». Comme dans nombre de ses interventions dans la revue à cette époque, le ton en est très virulent et semble imiter le style haché et éruptif de Febvre.

<sup>159</sup> C'est en tout cas la version de Morazé, qui décrit la scène (2007 : 176) en affirmant qu'un consensus aurait voulu qu'il en prenne la charge, eu égard à ses états de service, mais qu'il aurait refusé. Cela correspondrait assez bien au tempérament d'un initiateur d'idées et de réalisations qui n'aimait guère s'appesantir. Demeurent l'élégance irréprochable de ses mémoires et le soupçon d'illusion autobiographique.

rapidement l'essentiel du pouvoir décisionnel. Il repensa entièrement l'affiche prévue pour la première rentrée, à l'automne 1948, occasion d'une première vague de recrutements, le plus souvent de directeurs d'études (DE) cumulants ou de chargés de cours. Cette programmation manifeste une offre d'enseignement souvent lue comme tripartite, où l'histoire, l'économie et les « jeunes sciences sociales » (Mazon, 1988 ; Tournès, 2013) se seraient réparti l'offre de formation. C'est oublier la part massive des juristes très expérimentés dans le programme de sciences sociales (Pierre Petot [1887-1966], Henri Lévy-Bruhl [1884-1964], Gabriel Le Bras [1891-1970]). En matière de sociologie, la VI<sup>e</sup> section dut longtemps se reposer sur les DE cumulantes de Georges Friedmann (1902-1977) et Georges Gurvitch (1894-1965, professeur en Sorbonne) — ce dernier amené par des opérations de charme de Braudel (Gemelli, 1995). L'historien et critique d'art Pierre Francastel (1900-1970) fut élu en 1948 sur une chaire de sociologie de l'art, domaine qui restait à inventer à l'époque. Le pouvoir de mobilisation de l'équipe dirigeante fonctionna bien mieux auprès des anthropologues-ethnologues-folkloristes. André Leroi-Gourhan (1911-1986) et André Varagnac (1894-1983) furent chargés de cours dès la première rentrée. Claude Lévi-Strauss (1908-2009), ami de jeunesse brésilienne de Braudel, devint DE cumulant en octobre 1948. La section recruta du reste par la suite Roger Bastide (1951) et Jacques Soustelle (1952) comme DE non-cumulants. La part des orientalistes était non négligeable : Robert Montagne, que Febvre était en train de faire recruter au Collège de France ; Paul Masson-Oursel (1882-1956), DE à la IV<sup>e</sup> section depuis 1927, et qui devint cumulant en juin 1948 ; l'historien Maurice Lombard, l'un des deux premiers DE non-cumulants, était spécialiste de l'islam médiéval. La linguistique fut confiée dans un premier temps à Joseph Vendryès (1875-1960), élève d'Antoine Meillet, très proche de Febvre et Bloch avant-guerre. Ignace Meyerson (1888-1983), dans un premier temps chargé de cours en psychologie, renonça à une chaire à Toulouse pour devenir DE non cumulant en 1951 à 63 ans. Pierre Auger fut remercié de ses bons et loyaux services par la charge d'un cours sur « sciences et civilisations » qui, avec la direction d'études d'Alexandre Koyré, initia un noyau de recherche sur les sciences. Ainsi qu'on peut le noter à travers cette tentative de classement, si la « jeunesse » de l'institution est souvent célébrée dans les rapports de ses administrateurs, elle reposa au début sur une équipe où les sexagénaires et les septuagénaires occupaient une place non négligeable.

On n'enrôla pas les géographes pressentis au départ par Morazé (Pierre George et une direction de « géographie économique » sans titulaire désigné), si l'on excepte une position de chargé de cours pour Roger Dion<sup>160</sup> (élu professeur au Collège de France fin 1947), qui ne semble pas avoir été pérenne. Les raisons de cette absence de la géographie, demeurée depuis lors anecdotique à la VI<sup>e</sup> section, ne sont pas claires. Doit-on y voir le reflet de l'hostilité grandissante de Febvre et Braudel face à ce qu'ils jugeaient comme l'enlisement des géographes de l'époque dans des « recettes » routinières et stériles ? L'absence de George, Dion, Gourou, Le Lannou, par ailleurs bien en cour aux *Annales*, est-elle liée à un refus général des intéressés de participer à cette institution ? Jean Gottmann (1905-1993), assez fasciné par l'entreprise « VI<sup>e</sup> section », ainsi qu'en témoigne une lettre à ses interlocuteurs de la Fondation Rockefeller en 1948 largement citée par B. Mazon (1988, p. 94-95) fut accueilli à bras ouverts dans les *Annales* de ces années-là. Il incarnait peut-être l'héritage de Demangeon et fut finalement élu directeur d'études cumulant en 1961 (au titre des aires culturelles, pour ses travaux sur la Megalopolis nord-américaine). Avant lui, Jean Malaurie avait été élu directeur non cumulant en 1957 à un moment où il intéressa davantage le collège électoral comme anthropologue, spécialiste des Inuits et auteur des *Derniers rois de Thulé* (1955) que pour ses travaux de géomorphologie glaciaire. De fait, il rejoignit la section

---

<sup>160</sup> Roger Dion (1896-1981), ancien élève de l'ENS, avait soutenu une thèse remarquée sur Le Val de Loire (1933), avait croisé le fer avec Marc Bloch à propos de la formation du paysage rural français dans les années 1934-36. Son travail manifesta rapidement une position « interstitielle » (comme dirait Giuliana Gemelli) entre histoire et géographie. À partir de son entrée en fonction au Collège de France en 1948, il prit largement ses distances avec toute perspective contemporaine, préférant s'adonner à une « géographie historique » pointilliste. Cf. les pages que je lui ai consacrées dans Orain-Robic, 2017.

Anthropologie–Aires culturelles. En 1960, le tropicaliste Gilles Sautter (1920-1998) fut élu directeur d'études cumulant et rejoignit les rangs des Africanistes de l'institution. Enfin, l'historien-géographe Marcel Roncayolo (1926-2018), l'un des rares géographes recrutés et formés à Ulm dans les décennies d'après-guerre, y créa un Groupe de géographie sociale et d'études urbaines en 1968 qui serait durant quarante ans le principal foyer d'une histoire géographique spécialisée dans les études urbaines et l'histoire de l'aménagement du territoire, en même temps que le lieu d'une éventuelle « géographie » à l'EHESS.

Autant la « géographie » fut souvent mise en avant par Braudel dans ses rapports des années 1956-57 sur les « sciences humaines » ou les « sciences sociales » comme une des composantes qui faisaient la supériorité des « sciences sociales » à la française (sur les américaines, ignorantes du « temps » et de « l'espace »), autant il semblerait qu'elle n'était pas indispensable à la VI<sup>e</sup> section, en tout cas telle qu'incarnée par les géographes de l'époque. Alors que l'institution était à peine née, C. Morazé publia encore une fois dans la rubrique « Débats et combats » des *Annales ESC* un article intitulé « Géographie et réalité » (Morazé, 1948) qui était comme en écho de celui consacré un an auparavant à des travaux économiques. Il y mettait en contraste la publication posthume de *La France économique et humaine* de Demangeon et un *Bilan de l'économie française 1919-1946* publié par l'économiste Charles Bettelheim, qui était en passe d'être élu DE non cumulant (le premier) de la VI<sup>e</sup> section. Les analyses proposées pour la recension par Braudel du premier volume des *Fondements* de Sorre en 1944 vaudraient pleinement ici tant le dispositif est ambivalent et en même temps d'une sévérité cinglante, jusque dans la conclusion, enterrement final d'une tradition de recherche :

[...] cela nous fait clairement sentir que le magistral effort de Demangeon est dépassé, terriblement dépassé — caractéristique d'un monde fini, solennel testament, émouvant souvenir.

Preuve que, devant nous, une tâche énorme nous attend. Dans le style vieille France tout est fait sur la vieille France. Tout est à faire sur la France d'aujourd'hui — et le style est à découvrir. (Morazé, 1948 : 33)

Dans ses mémoires posthumes, *Un historien engagé*, le bretteur regretterait le « ton acerbe » des coups portés (Morazé, 2007 : 122-123), en l'associant indirectement à Febvre dans la phrase qui suit où il s'imagine elliptiquement — comme souvent — avoir influencé son maître. Je ferais volontiers l'hypothèse pour ma part d'une dynamique de groupe qui aurait conduit les historiens de la VI<sup>e</sup> section à opposer une géographie rêvée, sorte d'actualisation de l'écriture vidalienne, avec l'« état d'esprit minutieux et craintif », la « prudence et [l']excès de bon sens, de prose et de bonhomie » (ibid., 26) de Demangeon et de son école. Peut-être faut-il également prendre en compte le nombre important de géographes proches du PCF dans l'après-guerre, parti dont les tribunes intellectuelles voyaient d'un mauvais œil une institution suspecte d'être le suppôt de l'impérialisme américain. Même si la VI<sup>e</sup> section a recruté des DE proches ou membres du parti (C. Bettelheim, Jean Chesneaux), le jeu n'en valait peut-être pas la chandelle pour des géographes dont on attendait peu ? Cette absence et la mauvaise image de la discipline sont, en tout cas, un dossier à instruire, ou en tout cas à approfondir...

Les spécialistes des archives de la Fondation Rockefeller ont de leur côté interprété une autre faiblesse liminaire, celle de la sociologie, comme le résultat de la présence contemporaine du Centre d'études sociologiques (CES, un laboratoire du CNRS). Dirigé au départ par Gurvitch (1946-1949) puis par Friedmann (1949-51) et Max Sorre (1951-1956), avant le long règne de Jean Stoetzel (1956-1968), il a développé progressivement un poids démographique équivalent à celui de la VI<sup>e</sup> section, à cette différence qu'il n'a pas conservé longtemps de mission d'enseignement, et n'a pu produire son propre vivier par ce truchement. Il ne disposait pas non plus de moyens autonomes pour produire une large « classe dirigeante » de directeurs de recherche et demeura dépendant des possibilités de recrutement du CNRS, lesquelles étaient limitées. Le CES s'est développé *par le bas* de la hiérarchie académique, recrutant des contractuels et vacataires d'horizons divers, là où la VI<sup>e</sup> section a commencé au contraire son développement par le haut, en

s'appuyant sur des professions établies (juristes, historiens, *scholars* déjà en poste). Nombreuses sont les analyses qui insistent plus largement sur l'extrême précarité initiale du laboratoire propre du CNRS (Heilbron, 1991, Marcel, 2005) — situation qui sur le plan matériel et immobilier vaudrait tout autant pour son homologue de l'EPHE. Là où B. Mazon (1988) souligne la complémentarité des deux institutions (du moins dans les débuts) et où L. Tournès (2013) traite quasiment le CES comme le laboratoire de sociologie de la VI<sup>e</sup> section (Tournès, 2013 : 326-328), peut-être en donnant trop de foi à des déclarations de Febvre et Braudel en 1951 le décrivant comme « apparenté à [leur] école »<sup>161</sup> (Mazon, 1988 : 109), peut-être serait-il nécessaire de reprendre la question autrement. Dylan Simon (2018) a montré que, loin de se restreindre à une sociologie de toute façon évanescence à ses débuts, le CES a lui aussi été, au moins jusqu'à l'ère Stoetzel, un laboratoire de « sciences sociales », où notamment la psychologie sociale, l'ethnographie, la démographie, la géographie — puis sociologie — électorale de François Goguel, la géographie humaine, etc., avaient droit de cité, façonnant une « *institution adisciplinaire* » (Simon, 2018 : 176-182). Les historiens du CES ont également l'habitude de faire peu de cas, sinon d'ignorer, la mandature d'un Max Sorre à la retraite (1951-1956), alors même qu'elle correspond à un véritable *take-off* démographique et cognitif du laboratoire. Sa présence à la tête du CES était interprétée en 1991 par J. Heilbron comme un signe de « *l'empirisme limité* » et d'une tendance descriptive de faible valeur à ses yeux (Heilbron, 1991 : 377). S'il fut un directeur de compromis, faisant fonction par défaut, dans un contexte de règlements de compte politiques et personnels entre patrons de la sociologie (Gurvitch, Friedman, Stoetzel), le géographe n'en avait pas moins un passé d'insertion croissante dans les réseaux de la sociologie française (conférencier au CES dès 1947, contributeur dans les *Cahiers internationaux de sociologie* de Gurvitch, collaborateurs central de Davy à *l'Année sociologique*), sans parler de son capital social antérieur (Simon, 2018)<sup>162</sup> — dimension qui devrait être assez significative quand on insiste sur la faiblesse en la matière des équipes du CES d'avant 1960. Sachant le passé désagréable que représentaient L. Febvre et ses lieutenants pour Sorre (méprisé par le premier, rossé par Braudel, bloqué dans sa candidature au Collège de France encore une fois par Febvre en 1946...), je m'interroge sur l'attitude qu'il adopta, en tant que directeur du CES, à l'égard d'une VI<sup>e</sup> section jusque là prompte à considérer le laboratoire du CNRS comme une annexe de l'EPHE. Friedmann, pour sa part, n'avait pas le complexe de supériorité de ses proches, quoique lui aussi normalien (comme Febvre) et agrégé (comme Braudel et Morazé), à la différence du « moustachu » Max Sorre (tel que brocardé par Gottmann et Gourou dans les années 1930, cf. Simon, 2021). Ce n'est qu'en 1958 que Friedmann démissionna du CNAM (Rot, 2014) pour devenir directeur d'études non cumulant à la VI<sup>e</sup> section et y installer son laboratoire de sociologie du travail, prenant ses distances avec le CES de Stoetzel. L'essor de laboratoires de sociologie propres à la VI<sup>e</sup> section commencerait alors, prolongé en 1960 par la création du centre de sociologie européenne de Raymond Aron, fraîchement réconcilié avec une institution qu'il avait longtemps considérée comme un antre de communistes (Mazon, 1988 ; Tournès, 2013).

### 3°) *Diversité et complémentarités concurrentielles du paysage des sciences sociales d'après-guerre*

Au-delà des aspects anecdotiques et du plaisir de raconter autrement une histoire autorisée, ce qu'il m'importe ici d'amorcer est bien de reconsidérer le paysage dans lequel cette institution de « sciences sociales » s'est déployée, paysage dont le CES faisait partie. S'y trouvait aussi une Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), créée en 1945-46, qui du fait des stratégies de ses créateurs et patrons, avait elle-aussi vocation à brasser un large spectre de « sciences économiques et sociales », notamment en raison d'une conception des « sciences politiques » comme « un carrefour de disciplines » (économie, sociologie, histoire, droit, sciences de l'État,

<sup>161</sup> La présence de Friedmann à sa tête entre 1949 et 1951 explique sans doute ce raccourci.

<sup>162</sup> Il était par ailleurs en 1951 en train d'achever le dernier volume des *Fondements de la géographie humaine (L'Habitat)*, ouvrage où son dialogue avec les sciences sociales est le plus approfondi, davantage que dans *Rencontres de la géographie et de la sociologie* (1957) qui en quelque sorte vint solder son expérience au CES.

relations internationales, etc., cf. Gaïti et Scot, 2017). Ludovic Tournès (2013), non tenu à une histoire exclusive de la VI<sup>e</sup> section à la différence de B. Mazon, a pu montrer l'équivalence du soutien de la Fondation Rockefeller aux deux institutions et les difficultés de l'EPHE à conserver une forte composante économique devant la concurrence des équipes de la FNSP. Le rapprochement compliqué de Braudel avec François Perroux (1901-1987), devenu coup sur coup en 1955 directeur d'études cumulant à la VI<sup>e</sup> section et professeur au Collège de France (Gemelli, 1995 : 294-298) rééquilibra provisoirement le rapport de forces avant que des tensions ne surviennent entre eux<sup>163</sup>. D'autres institutions comme l'INED, notamment via les travaux réalisés autour d'Alain Girard (1914-1996), bras droit de Stoetzal, pouvaient prétendre porter une conception élargie des « sciences sociales ». Du reste, la revue maison, *Population*, fut la première dans l'après-guerre à s'intéresser aux expériences de « sciences sociales » à l'étranger.

Il s'agit sans doute de concurrences, mais de concurrences relatives, accompagnées de coopération, en raison exacte de la circulation des ténors entre les institutions, dans ce qui n'était pas encore vraiment un champ (faute d'autonomie et de conditions de reproduction assurées) mais demeura jusqu'au milieu des années 1960 un *tout petit milieu* peu différencié — en sa partie sommitale du moins. Même si je n'ai pas encore suffisamment d'éléments pour pouvoir le démontrer, il me semble qu'on ne saurait faire de la création franco-américaine de la fin 1947 le cœur et le parangon d'une institutionnalisation des « sciences sociales », même si la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE avait l'avantage d'en porter le nom. La FNSP et l'INED avaient elles-aussi un vivier d'apprentis à disposition, fût-ce de manière indirecte. La présence d'une structure associative pouvant recevoir des dons, subventions et autres financements non encadrés par la comptabilité publique a été inventée à SciencesPo, imitée plus tard par l'Association Marc-Bloch, puis multipliée par les petits entrepreneurs de la sociologie des années 1960.

Jusqu'en 1949-50, Morazé fut certainement le *go-between* par excellence entre les différents pôles de « sciences sociales » en construction, activité qui correspondait à son habitus de grand bourgeois tisseur de liens et à son éclectisme. Il avait du reste contribué à la fondation de la FNSP et au montage de l'Institut d'études politiques devenu public. Il entretenait d'excellentes relations avec Léon Blum, Pierre Mendès-France et le Général de Gaulle. À la succession de Siegfried au Collège de France, il aurait volontiers pris la suite, encouragé par ce dernier et Mario Roques, mais Lucien Febvre « *fait la moue* » (Morazé, 2007 : 151). Deux ans plus tard, le « *coéquipier* » Braudel (soigneusement distingué de « *l'ami* » Febvre : *idem*, p. 169), fut élu à la succession à ce dernier au Collège de France. Entre 1949 et 1968, Morazé cessa totalement d'écrire dans les *Annales*, voyagea, écrivit et publia de nombreux livres (dont son plus célèbre à l'époque, *Les Bourgeois conquérants* [1957]), fut missionné par des administrations de la Quatrième République finissante puis devint brièvement conseiller du prince de la Cinquième, puis de son ami le ministre de l'Éducation nationale Christian Fouchet. Prise de distance à l'égard du cercle (*cluster*) organisé autour de Febvre et Braudel ? En 1965, il fit une conférence, reprise dans la *Revue française de sociologie*, sur « La création éventuelle de facultés de sciences sociales », où il allait dans le sens de son « *coéquipier* » qui de son côté semblait avoir jeté l'éponge.

Les efforts de Braudel dans ce sens sont bien connus : il voyagea aux États-Unis en octobre-novembre 1955 avec l'appui matériel et logistique de la Fondation Rockefeller, notamment dans le but d'étudier la « réalité » (je le pastiche) des sciences sociales et de leur développement nord-américain. Le projet d'une « faculté des sciences économiques et sociales » était présent à la VI<sup>e</sup> section depuis ses débuts (Masson, 1988 ; Morazé, 2007). Depuis le bref épisode mendésiste, une fenêtre d'opportunité politique s'était ouverte, qui tint à la durée de Jean Berthoin au ministère de l'Éducation nationale (1954-1956), mais surtout à la pérennité de la haute fonction publique, ce

---

<sup>163</sup> B. Mazon souligne la part prépondérante des directeurs d'études cumulants parmi les économistes recrutés dans les années 1951-1966, prestigieux mais animés par des stratégies propres au champ économique. G. Gemelli met davantage l'accent sur les efforts de Braudel pour fédérer les forces de l'économie appliquée sous l'aile de la VI<sup>e</sup> section et l'échec de ses tentatives du fait d'une autonomisation irrésistible du champ économique dans la période des années 1950-60 et de l'hostilité grandissante de Perroux à l'encontre du patronage de Braudel.

pôle de stabilité de la Quatrième République : Gaston Berger dirigea la direction de l'Enseignement supérieur dudit ministère de 1953 à 1960 et fut un allié mal commode des projets braudéliens (Mazon, 1988 ; Gemelli, 1995 ; Tournès, 2013) ; Henri Longchambon dirigea le Conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique jusqu'à sa suppression en décembre 1958 et se donna lui-aussi Braudel comme conseiller et interlocuteur légitime (*JO* du 3 décembre 1954, reproduit dans Chatriot, Duclerc, 2006 : 320). En 1956, ce dernier rédigea un *Rapport préliminaire sur les sciences humaines* pour le Ministère de l'Éducation nationale, preuve s'il en fallût qu'il avait la souplesse requise pour se couler dans les termes (et les catégories) en usage dans la machine étatique. Ce dernier fut par son élaboration et sa cristallisation la matrice de ses tentatives des dernières années de la Quatrième République pour faire advenir un nouvel ordre facultaire<sup>164</sup> : le chapitre « sciences sociales » du rapport Longchambon (1957) et l'article « Histoire et Sciences sociales : la longue durée » (1958) en partagent les mots et les arguments si le label fluctue<sup>165</sup>. À ce titre, « sciences humaines » et « sciences sociales » sont les deux faces d'une même visée réformatrice dont la modulation tient au destinataire : un affranchissement des facultés de Lettres et de Droit au nom de l'institution autonome d'« un carrefour commun, celui de la *réalité sociale totale* »<sup>166</sup>.

En parallèle (Mazon, 1988 ; Gemelli, 1995 ; Tournès, 2013), Febvre et Braudel consentirent à et discutèrent le projet plus restreint d'institut des sciences sociales de Gaston Berger, qui incluait davantage d'acteurs (la FNSP, les facultés de Droit et de Lettres, mais pas le CES ni les grands établissements d'État) et firent preuve de souplesse dans les négociations, notamment avec Pierre Renouvin<sup>167</sup>, alors doyen de la Faculté des Lettres de Paris. Renouvin, parfois considéré comme l'adversaire par excellence des *Annales*, avait fait partie des débuts du projet de VI<sup>e</sup> section, entretenait un commerce intellectuel avec les travaux de Braudel et ce dernier contribuerait aux *Mélanges Renouvin* en 1966. Dans le cadre privilégié par Gaston Berger, on peut considérer le projet de Maison des sciences de l'homme — signé avec la fondation Ford en décembre 1959 — comme une co-production négociée dans laquelle chacun de ces trois acteurs a mis des limites (ainsi, Renouvin ne voulait pas de « sciences sociales », qui pour lui n'incluaient pas l'histoire, Berger ne voulait pas d'une hégémonie de la VI<sup>e</sup> section, et Braudel ne voulait ni d'un « institut » ni d'une structure dont le contrôle lui aurait échappé). Mais chacun a aussi fait des concessions. D'aucuns insistent sur les difficultés que le président de la FNSP fit jusqu'au milieu des années 1960 (Tournès, 2013). Le projet ne déboucha sur un lieu habitable qu'au moment de la retraite de Braudel (1971), mais ce dernier en resta administrateur jusqu'à sa mort.

Dans le double contexte de la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE puis de la Maison des sciences de l'homme, Braudel s'appuya sur Clemens Heller<sup>168</sup> (Bruhns, dir., 2017) à compter de son

<sup>164</sup> Selon B. Mazon (1988, 145-146), Braudel fut convaincu dès le début que la création d'une nouvelle faculté à Paris serait impossible, eu égard aux résistances des milieux universitaires. Pour autant, il le défendit jusqu'au début des années 1960, cf. infra, partie III, le traitement des écrits de Braudel (1958) et Friedmann (1961) dans les *Annales ESC*.

<sup>165</sup> Je n'ai pas encore pu me procurer l'intégralité du rapport de 1956, n'ayant accès pour l'heure qu'aux extraits cités par Mazon (1988) et Gemelli (1995). Un complément d'analyse est par conséquent indispensable.

<sup>166</sup> Propos d'un manuscrit sans date, cité dans Mazon, 1988 : 142, qu'elle situe en 1957. Le souligné est vraisemblablement de Braudel.

<sup>167</sup> Pierre Renouvin (1893-1974), agrégé d'histoire en 1912, élu professeur d'histoire contemporaine en Sorbonne en 1933, a été l'un des personnages-clés du monde universitaire des années 1920 à sa mort. Élu en 1946 à l'Académie des sciences morales et politiques, doyen de la faculté des Lettres de 1955 à 1958 (il y renonça en raison de problèmes cardiaques), successeur d'André Siegfried à la présidence de la FNSP (1959-1972), président de la commission d'histoire moderne et contemporaine du CNRS de 1956 à 1960, il fut multimensionnel à sa manière et l'un des plus puissants mandarins de l'avant-1968 (cf. Duroselle, 1975, Scot, sd). Il a été l'un des principaux créateurs d'un champ des « relations internationales » en France (cf. Guilhot, 2017).

<sup>168</sup> Clemens Heller (1917-2002) fut le dernier rejeton d'une famille judéo-catholique viennoise de la bourgeoisie intellectuelle et artistique. Il émigra aux États-Unis en 1938 pour suivre des études d'art et d'histoire aux États-Unis, dans plusieurs établissements successifs, où il se sensibilisa également à la question des bibliothèques. Lors de son parcours *post-graduate* à Harvard (1945-1947), il se fit un nom par son implication dans un projet de séminaire américano-européen en Autriche, resté fameux comme « Séminaire de Salzbourg ». Suspecté de communisme, il partit en France en 1949 tout en conservant la nationalité américaine.

recrutement comme chargé de cours en 1952 puis de son élection comme sous-directeur d'études en 1955. Heller avait des dispositions à la sociabilité mondaine<sup>169</sup> similaires à celles de Morazé qui lui avaient déjà fait acquérir au début des années 1950 un capital social exceptionnel. À l'instar de ce dernier, il avait plus d'intérêt à initier des entreprises collectives qu'à approfondir une œuvre (ni l'un ni l'autre n'ont fini leur thèse). En revanche, Heller s'est avéré un organisateur dans la durée, tandis que Morazé a un peu délaissé le Centre d'études économiques que Febvre lui avait confié, dès lors que les difficultés se sont multipliées à la fin des années 1940. À la différence d'Heller et à sa décharge, il a tout de même produit des livres, malgré l'éclectisme de ses activités et leur pente papillonnante. Du fait de leur place dans l'orbite de Febvre et de leur passé respectif, Morazé ne se voyait certainement pas être le bras droit de Braudel<sup>170</sup>. Heller a d'une certaine façon pallié de façon avantageuse l'éloignement de Morazé tout en s'inscrivant dans une relation plus hiérarchique avec Braudel que celle régnant dans le couple Febvre-Morazé. Clemens Heller avait notamment ceci d'homologue au « bretteur » sus-mentionné qu'il pouvait investir de nombreuses scènes sociales à la fois, ainsi l'UNESCO, les milieux de la « haute culture » européenne ou la diaspora diplomatique américaine en France. *Information sur les sciences sociales / Social Science Informations*, revue fondée par lui en 1960 — outre sa particularité d'être chronologiquement la deuxième revue générale de sciences sociales à paraître en langue française<sup>171</sup> et de refléter les préoccupations documentaires de la naissante Maison des sciences de l'homme — contribua à sa manière à l'institutionnalisation du label.

Arrivé à ce point de ma réflexion sur l'institution de « sciences sociales » en France, et tout en sachant les lacunes si le propos était d'être exhaustif, je vais la conclure provisoirement, ayant le sentiment qu'il y aurait encore matière à doubler ou tripler le volume pour atteindre l'ensemble des buts envisageables. Je n'ai guère évoqué l'Institut des sciences sociales du travail de la Sorbonne, créé en 1951 pour former des travailleurs sociaux, et qui sous l'impulsion de Friedmann fut aussi un lieu d'organisation de la recherche par les subsides qu'il permettait de récolter. Je n'estime pas ma documentation suffisante pour proposer des analyses intéressantes. J'ai conscience également d'avoir largement laissé dans l'ombre une large part des stratégies d'intégration de Morazé puis Braudel en direction de l'économie<sup>172</sup>. Mon examen des *titres* de la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE à incarner les « sciences sociales » s'arrête objectivement au début des années 1960, ne se prolonge pas jusqu'en 1975, lorsqu'elle est devenue l'École des hautes études en sciences sociales, se débarrassant au passage des « sciences économiques ». Ici aussi, des investigations plus approfondies sont nécessaires, notamment pour prolonger les inventaires de Brigitte Mazon dans les brochures de l'institution. Plus globalement, c'est l'ensemble des institutions tout à la fois concurrentes et complémentaires qu'il faudrait apprécier et comparer dans le détail, de façon à affiner nettement ce qui n'est ici qu'esquissé.

Je retiens de ma trop brève exploration que, si certains des membres fondateurs de la VI<sup>e</sup> section ont manifesté une faveur durable pour l'expression « sciences sociales » et s'en sont fait des promoteurs actifs, ils auraient tout aussi bien pu devenir des chantres des « sciences humaines » ou des « sciences de l'homme », s'ils avaient pu capter par là de quoi réaliser jusqu'au

---

<sup>169</sup> Je n'entends pas le terme de façon péjorative, mais comme une disposition à se mouvoir avec aisance dans un paysage de grands personnages des arts, de la culture, de la politique et de la science, dans une relation cordiale entre gens supposément du même monde.

<sup>170</sup> La rareté de son évocation dans *Un historien engagé* (Morazé, 2007) et l'absence de chaleur dans son évocation me laisse penser que leur cohabitation ne fut pas facile et que Morazé a souffert d'une comparaison qui le renvoyait à une image mondaine, et ce malgré les éloges et les honneurs dont il a bénéficié. Je devine aussi qu'il préférerait la position d'observateur et de conseiller à celle de chef et qu'il a dû *apprécier* à sa manière l'homme de pouvoir-Braudel.

<sup>171</sup> La première fut la *Revue internationale de sciences sociales*, la troisième serait les *Actes de la recherche en sciences sociales*, qui au-delà de leur aspect initial de « fanzine » et de leur tonalité parfois informelle, portent trace au début du style « bulletin de liaison » qu'avait ISS/SSI, dans laquelle du reste l'équipe Bourdieu publia beaucoup.

<sup>172</sup> On trouvera des développements fort intéressants, encore que parfois confus, sur la question du paysage de l'économie d'après-guerre dans Gemelli, 1995 : 288-315.

bout leurs objectifs de transformation du champ en train de naître et qu'ils voulaient, par l'action, la séduction, l'entregent et un savoir-faire du travail en équipe, marquer de leur empreinte. Il n'y a pas de contingence absolue non plus, tant ils ont su du reste faire avec ce qu'incarnait la référence étatsunienne et le référentiel pratique des Fondations, faire aussi avec les acteurs français, étatiques ou homologues, faire surtout avec les propriétés d'un milieu académique qu'ils n'ont transformé qu'à la marge. Ce pragmatisme me semble illustrer la profonde plasticité des idéologies professionnelles, qui ne sont pas des corps de doctrine encellulée mais des répertoires évolutifs qui se recomposent lentement, en congruence lâchement synchrone avec les situations que les acteurs affrontent, passent, traversent, au gré du temps.

Il me reste à changer d'échelle et de procédure pour examiner un ensemble de recours individuels à « sciences sociales », en me basant pour ce faire sur un corpus qui a servi d'arrière-plan à mon travail, en même temps qu'il a nourri, conformé ou infirmé les hypothèses que j'avais sur l'usage de « sciences sociales » comme hyperonyme.

### III Étude d'un corpus

#### 1°) Démarche

Je vais désormais adopter un autre niveau d'observation, davantage « micro » par sa trame, et qui articule un vivier de revues, des publications dans celles-ci et leur auteur. J'ai procédé à des recherches en ligne sur « sciences sociales », d'abord sur la plateforme Persée (<https://www.persee.fr/>) en 2019-2020, puis sur Jstor (<https://www.jstor.org/>) en 2021. Je les ai partiellement complétées sur des plateformes (Sage, Wiley online) qui offraient des ressources exclusives, le cas échéant avec un accès plus restreint (par exemple, sans téléchargement possible de PDF). L'une des difficultés inhérentes à ce genre de recherches est que la numérisation de collections antérieures aux années 2000 est loin d'être terminée et dépend de critères — notoriété de la publication, activisme de lobbyistes déterminés à ce que le travail soit entrepris, existence d'un éditeur propriétaire du titre, critères de lucrativité ou de patrimonialisation, etc. — qui rejettent dans l'ombre les expériences éditoriales depuis longtemps éteintes ou qui relevaient pour partie de la littérature grise ou du genre « bulletin de liaison ». Je ne me suis en revanche que peu servi des collections de Gallica (<https://gallica.bnf.fr/>) de la Bibliothèque nationale de France, car j'ai encore du mal à maîtriser les outils de tri. Je trouve l'ergonomie du site mal conçue et les collections sont difficiles à segmenter. Ainsi, par exemple, la revue *Espaces et sociétés* (1969) n'est disponible que par numéro entier et les sommaires ne sont visionnables qu'en ouvrant les numéros un par un. J'ai beau souvent critiquer le principe de présentation à la découpe des articles sur les plateformes, qui occulte la logique et l'unité d'un numéro de revue (sauf si c'est l'information recherchée), ce niveau de granularité a l'avantage de permettre une appréhension rapide des sommaires et de procéder à des agrégations thématiques fort utiles.

J'ai utilisé les moteurs de recherche des plateformes pour recenser les publications qui contenaient « sciences sociales » dans leur titre entre 1944 et 1986 d'abord, avant de ramener ma borne finale à 1982 (au-delà, il aurait fallu rechercher également pour « SHS », « sciences humaines et sociales », etc.). Si j'avais eu davantage de temps, il aurait fallu procéder de manière similaire pour « sciences humaines », « sciences de l'homme », « sciences morales », etc. Même si j'ai eu dès le début l'intuition que ces expressions fonctionnaient souvent de façon quasi-synonymique et qu'il y avait à tout le moins un recouvrement hyperonymique entre elles, lié notamment aux répugnances à la répétition dans les usages du français, s'en tenir à « sciences sociales » avait dans un premier temps l'avantage potentiel de désigner d'éventuels manifestes ou plaidoyers. J'aurais par ailleurs aimé disposer de méthodes pour opérer de la fouille de données de façon à la fois plus massive et plus détaillée dans les mêmes corpus, ainsi que dans ceux de la BNF (histoire d'embrasser aussi des ouvrages). Il n'y a que sur une telle base que l'on pourrait suivre l'évolution du degré d'usage relatif des expressions précédemment mentionnées. Wolf Feuerhahn a relevé pour moi dans le catalogue de la BNF 1182 titres incluant « sciences sociales » dans la période 1944-1982 contre 1381 pour « sciences humaines », 172 pour « sciences de l'homme » et 28 pour « sciences humaines et sociales ».

L'une des caractéristiques principales de la période 1944-1982 est qu'elle a vu la multiplication des revues relevant de mon périmètre. Il n'y avait en 1946 que deux revues de sociologie, tout juste créée ou recréée, les *Cahiers internationaux de sociologie* de Gurvitch et *L'Année sociologique* relancée par Davy. Pour la période 1945-1958, les revues d'histoire et de philosophie ont un caractère prédominant, ce qui découle du fait qu'elles étaient les seules disciplines institutionnalisées depuis longtemps présentes dans le corpus. La plupart des revues qui se sont imposées dans le paysage en ethnologie, sociologie, économie, démographie, science(s) politique(s), relations internationales, géographie humaine, psychologie sociale, etc., ont vu le jour entre 1958 et 1982. Nombre d'entre elles n'existent pas pour l'ensemble de ma période d'observation, ce qui joue sur les enseignements diachroniques que l'on peut tirer d'un tel

échantillon. J'ai plusieurs fois revérifié et croisé mes résultats mais il n'est pas impossible que des textes m'aient échappé.

**Tableau 1. Liste chronologique des articles de périodiques recensés**

<b>Année</b>	<b>Titre</b>	<b>Auteur</b>	<b>Support</b>
1945	La philosophie et les sciences sociales	Petzäll (Åke)	RPFE
1951	L'enseignement et la recherche en sciences sociales au Canada	D'Iberville Fortier	Pop°
1952	Institut des Sciences Sociales du Travail	Davy (Georges)	CIS
1955	La notion de totalité dans les sciences sociales	Lefebvre (Henri)	CIS
1958	Réflexions sur l'enseignement des SS dans l'école secondaire	Naville (Pierre)	RIE
1958	Histoire et Sciences sociales : La longue durée	Braudel (Fernand)	AESC
1958	Histoire et sciences sociales : la longue durée	Rostow (Walter W.)	AESC
1958	Les Sciences sociales en France. Un bilan, un programme	Longchambon (H.)	AESC
1960	Institut des Sciences sociales du Travail. Secteur "Recherches"	Anonyme	RFS
1961	Remarques sur une politique de sciences sociales	Garigue (Philippe)	RFS
1961	Sciences sociales et sociologie du travail 1	Friedmann (G.)	AESC
1961	Sciences sociales et sociologie du travail 2	Friedmann (G.)	AESC
1962	Sciences sociales et décolonisation	Berque (Jacques)	Tiers Monde
1962	Pour un bilan des tendances actuelles des sciences sociales	Mendras (Henri)	ISS
1962	The Organisation of Social Science Research in France	Trystram (Jean-Paul)	ISS
1963	Un bilan mondial des sciences sociales et humaines est-il possible ?	Stoetzel (Jean)	RFS
1964	L'explication dans les sciences sociales: mirages et promesses	Moeckli (Gustave)	CVF
1965	Structures et activités du CNRS dans le domaine des SS	Jacquot (A.), Charvet (C.)	ISS
1965	La création éventuelle de facultés de sciences sociales	Morazé (Charles)	RFS
1965	Une politique des sciences sociales	Reynaud (J.-D.)	RFS
1966	Changement social et sciences sociales en Italie	Ferrarotti (Franco)	RFS
1966	L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision	Morin (Edgar)	Communic°
1966	La science administrative et sa place parmi les sciences sociales	Langrod (Georges)	ISS
1967	...Vingt années de sciences sociales à l'UNESCO 1946: 1966	Trèves (Eddy)	L'H & la S
1968	Vingt ans d'activité de l'Unesco dans le domaine des SS	Conil-Lacoste (M.)	RFS
1969	Pour une philosophie des sciences sociales	Boudon (Raymond)	RPFE
1970	La TGS et ses perspectives de développement dans les SS	Roig (Charles)	RFS
1975	Les moyens des sciences sociales en France	Morrisson (C.)	R Eco
1975	L'efficacité par l'ambiguïté	Pollak (Michael)	Soc. & Soc.
1976	La planification des sciences sociales	Pollak (Michael)	ARSS
1976	Poppérisme et sciences sociales	Fleischmann (Eugène)	AESC
1976	Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi-échec	Karady (Victor)	RFS
1978	De l'interprétation dans les sciences sociales	Freund (Julien)	CIS
1979	Histoire et sciences sociales. Les paradigmes des Annales	Revel (Jacques)	AESC
1980	De la contribut° actuelle des SS et H à la connaissance de l'alimentation	Calvo (Manuel)	Ethno. Fr.
1981	Les sciences sociales : utilisation, dépendance, autonomie	Fraisse (Robert)	SdT
1982	Le développement des SS en France de 1945 à la fin des années 60	Drouard (Alain)	RFS
1982	L'absence de la SP dans les classifications durkheimiennes des SS	Favre (Pierre)	RFSP
1982	Aspects de la recherche dans le domaine des SS et de la médecine	Mitrani (Philippe)	L'Homme
1982	La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? (1860-1920)	Rhein (Catherine)	RFS

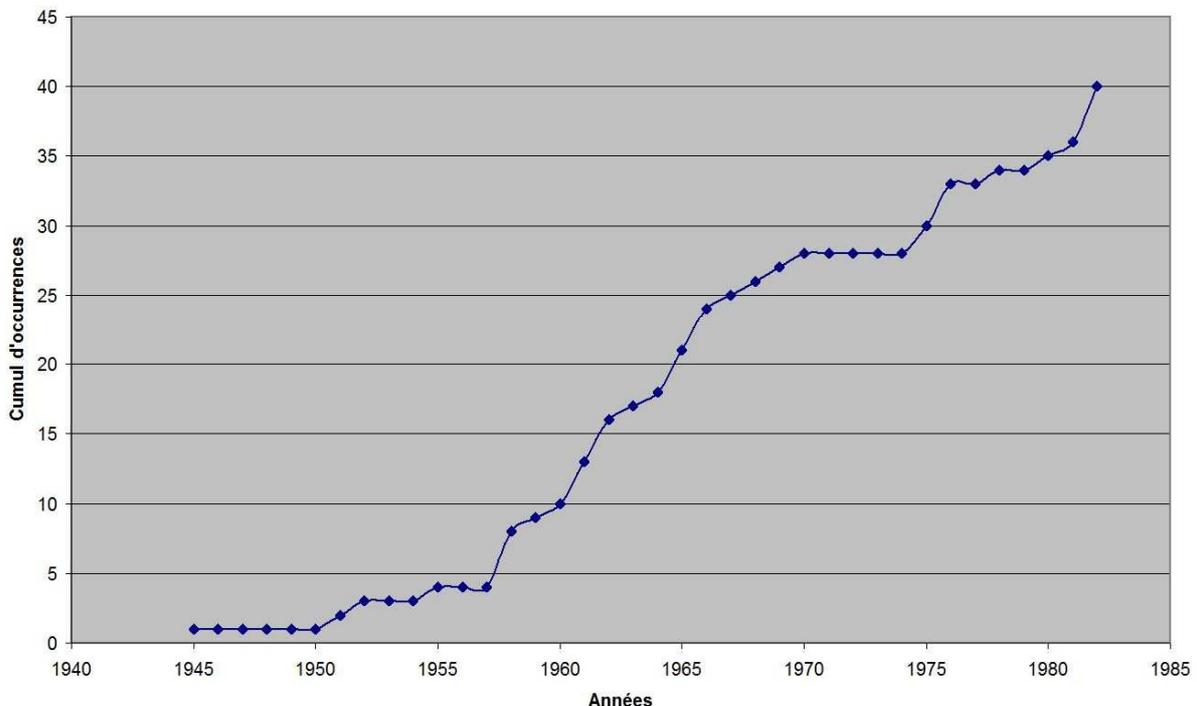
Abréviations : SS pour sciences sociales, H pour humaines / homme, TGS pour Théorie générale des systèmes, RPFE : *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, Pop° : *Population*, CIS : *Cahiers internationaux de sociologie*, RIE : *Revue internationale de l'éducation*, AESC : *Annales Économies, Sociétés Civilisations*, RFS : *Revue française de sociologie*, ISS : *Information sur les sciences sociales*, CVF : *Cahiers Vilfredo Pareto*, L'H & la S : *L'Homme et la Société*, Communic° : *Communications*, R Eco : *Revue économique*, Soc. & Soc. : *Sociologie et Sociétés*, ARSS : *Actes de la recherche en sciences sociales*, Ethno. Fr : *Ethnologie française*, SdT : *Sociologie du travail*, RFSP : *Revue française de sociologie politique*.

Le corpus considéré contient 40 références (cf. le tableau 1 ci-dessus), nombre que l'on pourrait réduire en considérant le feuilleton de Friedmann dans les *Annales* comme un article unique. Il y a un article en anglais, de Jean-Paul Trystram (cf. infra), que j'ai tenu à conserver parce qu'il me semblait assez significatif pour mon enquête. De même, un texte de Michael Pollak paru en 1975 dans une revue canadienne a été inclus parce qu'il forme diptyque avec son article de 1976 dans les *Actes de la recherche en sciences sociales* (ARSS). Je n'ai pas inclus les comptes rendus de livres portant l'expression dans leur titre, mais en revanche j'en ai pris connaissance. Pour le reste, il n'y a pas de genre spécifique attaché à cette série de textes : on y trouve de tout, de la note intitulée au bilan, de la conférence à l'article programmatique. En revanche, les travaux sous-tendus par un travail empirique ostensible n'apparaissent qu'à la fin des années 1960.

Si j'ai lu la totalité des textes, ma connaissance de leur contenu est très variable, en raison proportionnelle au nombre de lectures et d'un travail de repérage fort variable d'un texte à l'autre. J'ai fait un travail prosopographique systématique sur l'ensemble des auteurs dont l'un des objectifs était de situer la production de l'article dans un double contexte biographique et propre à la revue qui l'accueillit. On en trouvera quelque écho dans les notes destinées à présenter les acteurs qui n'ont pas déjà été évoqués dans les pages et chapitres qui précèdent. Dix-sept des trente-six auteurs présents dans la liste m'étaient totalement inconnus avant de réaliser cette enquête et j'imagine qu'il en va au moins de même pour la plupart de mes lecteurs potentiels.

Cette liste étant établie, j'ai procédé à un certain nombre de comptages élémentaires, qui supposaient de constituer des systèmes d'identités différenciées (disciplinaires, nationales, etc.) afin de « coder » des caractéristiques descriptives des individus ou des revues. J'ai également réalisé un graphique en occurrences cumulées afin de montrer la progression et l'évolution des usages. Ce choix me semblait plus lisible qu'une série chronologique en histogramme où l'on aurait mis en ordonnée le nombre de publications par an, la courbe de la pente donnant une idée des contrastes entre des séquences d'essor et d'autres de stagnation (valeur nulle ou très faible). Cela donne le résultat suivant (graphique 1) :

**Effectifs cumulés d'articles français comprenant "sciences sociales" dans leur titre**



## 2°) Stratification temporelle et disciplinaire de l'échantillon

Entre 1945 et 1957, dans le corpus considéré, « sciences sociales » est extrêmement rare dans les titres d'articles de revue. Le décollage a lieu en 1958, dans les *Annales* de Fernand Braudel<sup>173</sup>, qui consacrent l'expression dans quatre (ou cinq) articles en quatre ans, ce qui est peu dans l'absolu, mais beaucoup si l'on considère uniquement les articles non-empiriques posant un problème d'organisation de la science et d'épistémologie au sens large. La croissance se poursuit ensuite, mais le relais est pris par *Information sur les sciences sociales* (lancée en 1960), dirigée par Clemens Heller (on demeure dans la sphère Braudel), et très vite par la *Revue française de sociologie* (RFS) de Stoetzel, lancée deux ans avant *ISS*. Sur la décennie soixante, cette dernière publication représente presque la moitié des articles publiés (8 sur 18) dans ce qui est alors un tout nouveau journal qui se veut l'organe de la profession, et du CES en particulier. Le rythme décélère sur la fin de la décennie 1960 et les nouvelles parutions cessent même entre 1971 et 1974. Après 1975, cette pratique d'intitulation revient, dans un ensemble plus diversifié de revues. 1975 est aussi l'année où démarrent les *Actes de la recherche en sciences sociales*, qui « paradoxalement » ne furent pas très friands de l'expression pour intituler des articles, Michael Pollak mis à part. Dans la période 1975-1982, le maintien de la croissance doit beaucoup à des travaux d'histoire des sciences sociales. La courbe d'ensemble est d'allure davantage linéaire qu'exponentielle ou logistique (sachant que l'interrompre en 1982 est un biais certain). La période 1958-1965 inclut 40 % du corpus alors qu'elle ne représente que 21,6 % de la durée totale : il y a là quelque chose comme un « moment » d'intérêt marqué pour l'ensemble « sciences sociales », porté par deux groupes : celui de la VI<sup>e</sup> section d'abord, avec quelque chose comme une « partition braudélienne » ; celui de la *Revue française de sociologie* ensuite, moins lié à une personnalité centrale (ce n'est pas le CES, ce n'est pas Stoetzel par exclusive) mais avec une dimension documentaire relativement marquée : on interroge des spécialistes étrangers (un politologue québécois, Philippe Garigue, un sociologue italien, Franco Ferrarotti), on consulte le « pionnier » de l'affichage dans l'après-guerre (Morazé), on sollicite le rapport d'un fonctionnaire de l'UNESCO que Stoetzel devait bien connaître (Conil-Lacoste). En termes d'appartenance disciplinaire, on obtient le résultat suivant (en comptant les articles et non les individus) :

Tableau 2 : Ventilation disciplinaire du corpus

Sociologues	14	35,9%
Historiens	6	15,4%
Politologues <sup>174</sup>	5	12,8%
Philosophes	4	10,3%
Économistes (dont R. Fraisse)	3	7,7%
Ethnologues	2	5,1%
Géographes	1	2,5%
Autres <sup>175</sup>	5	12,8%
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>100%</b>

Il y a quelque chose d'assez arbitraire à vouloir étiqueter des auteurs comme Walt Rostow, Jean Stoetzel ou Henri Lefebvre (compté comme philosophe au regard du contenu de son

<sup>173</sup> Rappelons que Lucien Febvre est mort en 1956.

<sup>174</sup> Étant donné la période, j'ai utilisé ce terme plutôt que « politistes », qui est venu plus tard.

<sup>175</sup> Deux femmes travaillant dans l'administration du CNRS et dont le prénom est inconnu et qui, de manière fort caricaturale, sont les seules du corpus avec Eddy Trèves et Catherine Rhein. Elles apparaissent dans *ISS* sans raison sociale ni prénom, en un mot elles incarnent la part la plus dominée de cet ensemble. Un spécialiste suisse des bibliothèques, informaticien venu des mathématiques (Gustave Moeckli). Deux fonctionnaires de l'UNESCO, dont l'un avait fait des études éclectiques dans sa jeunesse (Conil-Lacoste) tandis que l'autre (Eddy Trèves), philosophe de formation, aurait pu être classée dans maintes autres catégories. Une note sans auteur.

article). De manière assez significative, les historiens sont peu nombreux, surtout si on compte par auteur, et tous proviennent du cercle (*cluster*) de la VI<sup>e</sup> section puis de l'EHESS (Braudel, Berque, Morazé, Revel) sauf A. Drouard<sup>176</sup>. J'ai du reste codé « Braudel » et non « Longchambon » pour l'extrait du rapport de ce dernier, qui fut un prête-nom en l'occurrence. Pour des lecteurs de 1958, lire un rapport de l'un des principaux inspirateurs de la politique scientifique française où il tient un discours très voisin de celui des *Annales* pouvait sembler réjouissant. Au demeurant, l'article en deux parties de Friedmann, « La sociologie du travail et les sciences sociales », publié en 1961, s'inscrit lui-aussi dans ce qui ressemble à une opération collective (quatre auteurs différents) de mise en avant des « sciences sociales ». En effet, Friedmann, s'il n'avait pas été l'un des membres du cercle, aurait sans doute pu proposer cet article ailleurs, à une époque où les jeunes revues avaient du mal à trouver du contenu et faisaient preuve d'œcuménisme (Gaïti et Scot, 2017).

Les géographes sont presque totalement absents de la liste, mis à part Catherine Rhein, socio-géographe et benjamine du corpus (elle est née en 1950), qui publie un article dans la *RFS* en 1982. Cette quasi-absence n'a rien de surprenant avant les années 1970, voire avant les années 1980. Jusque dans les années 1960, voire bien au-delà, la plupart des efforts des géographes pour situer leur discipline valorisent les métaphores de « carrefour », « charnière » ou « synthèse » entre les « sciences de la nature » et les « sciences de l'homme » (ou « sciences humaines »). Lorsque sort le premier numéro de la revue rénovatrice *L'Espace géographique* en 1972, son éditorial<sup>177</sup> — qui avait amplement circulé depuis un an et constitue un manifeste moderniste — parle beaucoup de « sciences » (7 occurrences en 2 pages et 1309 mots) et évoque les « sciences humaines » comme horizon principal. L'éditorial des *Annales de géographie*, navire amiral de la discipline depuis 1891 paru fin 1971 — en partie pour faire pièce à cette inédite concurrence — parle bien moins de « sciences » (3 fois en 3 pages et 1289 mots). En revanche, il revendique « la conservation des caractères spécifiques de la géographie, par rapport à la personnalité et à la finalité des autres sciences physiques et humaines »<sup>178</sup> (p. 642, je souligne) avant d'appeler au dialogue avec « les sciences naturelles, surtout dans leur aspect écologique, et diverses sciences de l'homme » (p. 643). La parcimonie des références aux « sciences sociales » ne signifie pas pour autant qu'aucun géographe aurait pu concevoir sa position comme s'inscrivant dans les « sciences sociales ». Du reste, Bernard Kayser (1926-2001), patron de la géographie toulousaine de 1965 aux années 1990, revendiquait dès le début des années 1970 l'inanité de la « géographie » au regard d'une plus large « science sociale de synthèse » (Sol, 2015) aux contours lâches, à laquelle il aspirait aux côtés du sociologue Raymond Ledrut (1919-1987). La « géographie sociale » lyonnaise promue par Abel Châtelain (1910-1970) jusque dans les *Annales ESC* d'après-guerre puis surtout par Renée Rochefort (1924-2012) à partir du début des années 1960<sup>179</sup>, pourrait être étudiée à l'aune de son éventuelle identification aux sciences sociales. En guise d'épilogue provisoire à ces explications, je note que dans le corpus de plus de 200 textes de géographie (années 1900 - début des années 2000) numérisés pour ma thèse, l'expression hyperonymique utilisée de manière prédominante jusqu'à la fin des années 1970 dans livres, chapitres et articles est « sciences humaines » (souvent par contraste avec « sciences naturelles ») : « sciences sociales » n'apparaît qu'en 1978-79<sup>180</sup>. Demeure le sentiment que de 1944 à la fin des années 1970, la géographie humaine a été bien davantage conçue comme « science sociale » d'un point de vue extérieur (responsables des politiques de la science, acteurs des « sciences connexes », comme auraient dit les géographes) qu'en interne, ce qui est singulier.

<sup>176</sup> Il se présente au début des années 1980 comme historien. Ceci posé, il a fait sa thèse de troisième cycle sous la direction de François Bourricaud, un sociologue.

<sup>177</sup> *L'Espace géographique*, 1972, « Éditorial », *L'Espace géographique*, I-1, p.5-6.

<sup>178</sup> Comité de direction, 1971, « Perspectives », *Annales de géographie*, LXXX, n° 442, p. 641-643.

<sup>179</sup> Fernand Braudel fut membre de son jury de thèse en 1961, défendant *Le Travail en Sicile* que d'autres trouvaient hétérodoxe pour une thèse de géographie.

<sup>180</sup> Je peux au mieux considérer ce corpus-là comme une sélection à forte consonance théorico-identitaire.

D'autres absences dans le présent corpus sont significatives. Le seul article du corpus publié dans une revue de démographes est une note assez brève de D'Iberville Fortier<sup>181</sup> sur « L'enseignement et la recherche en sciences sociales au Canada » (Fortier, 1951) qui fut de toute évidence une commande, sans doute de Sauvy ou Stoetzel. S'il n'y a pas d'autres occurrences dans *Population* sur la période considérée, on y trouve en revanche des textes sur les périmètres disciplinaires, ainsi « Sociologie et démographie » de Stoetzel (1946). À ses débuts, la communauté relativement hétérogène des « démographes » de l'INED (dont la hiérarchie provenait largement de la Fondation Carrel), s'est manifestement posé des questions de positionnement pour lesquelles des comparaisons internationales avaient du sens. À l'autre extrémité chronologique de mon périmètre, on peut constater que des ethnologues ne mettent en avant « sciences sociales » dans un titre qu'à la toute fin de la période (1980-82). Sans doute « sciences de l'homme » voire « sciences humaines » avaient-elles plus d'attrait dans un domaine dont l'une des revues phares, créé en 1961, s'est intitulée *L'Homme*. Démographie et ethnologie sont des domaines dans lesquels le développement du champ s'est longtemps fait dans un établissement *ad hoc* (l'INED ou le Muséum et son annexe, l'Institut d'ethnologie). L'existence précoce d'un pilotage par projets ou missions et l'absence de carrières académiques traditionnelles a peut-être favorisé une logique de résultats et un intérêt limité pour les enjeux méta-disciplinaires, hormis chez les patrons (Mauss, Rivet, plus tard Lévi-Strauss, pour l'ethnologie). La situation de l'ethnologie a peut-être évolué dès lors qu'elle est devenue *aussi* un enseignement universitaire et qu'elle a eu à coexister dans des ensembles pluridisciplinaires.

Les « politologues » du corpus sont soit des Canadiens (D'Iberville Fortier, Philippe Garigue<sup>182</sup>), soit des figures un peu atypiques (Georges Langrod, cf. *infra*), et en tout cas peu visibles (Charles Roig, cf. *infra*). Ce dernier et Pierre Favre (*idem*) sont, à la fin et à la toute fin de la période les deux seuls agrégés de sciences politiques du corpus (rappelons toutefois que l'agrégation du supérieur date de 1971). Aucun des dignitaires des « sciences politiques » d'après-guerre ne figure dans la liste. En outre, à l'exception du dernier publié, aucun de ces textes de « politologue » ne constitue une réflexion sur les relations entre « science(s) politique(s) » et « sciences sociales ». C'est aussi la première occurrence dans une revue de science politique, en 1982, soit à peu près alors que s'initiait le rapprochement avec la sociologie politique, que le métier de « politiste » se cristallisait et qu'avait disparu la représentation d'une « science-carrefour » (cf. Leca, 1982 ; Gaiiti, Scot, 2017).

Les économistes, eu égard à leur poids démographique et symbolique dans la France d'après-guerre, ne semblent guère eux non plus avoir été désireux de thématiser les « sciences sociales » dans des articles de revue. Étant donné leur position de dominance dans la hiérarchie symbolique des « sciences sociales », au sein desquelles ils n'étaient pas forcément enclins à s'inclure (en particulier ceux venant des mathématiques), on peut supposer qu'un tel hyperonyme n'avait pas un grand intérêt stratégique et que les logiques de défense et de promotion de l'économie, des « sciences économiques » (incluant la « gestion », le « management », etc.) et peut-être d'autres arrangements, prévalaient. Si l'on en trouve trois néanmoins, c'est que deux ont été de toute évidence sollicités (Walt Rostow<sup>183</sup> et Robert Fraisse<sup>184</sup>), tandis que le troisième, Christian

<sup>181</sup> D'Iberville Fortier (1926-2006) est un diplomate et haut responsable canadien, défenseur des langues minoritaires. Âgé de 25 ans en 1951, il entra dans la carrière l'année suivante et fut rapidement nommé ambassadeur. Il était peut-être responsable du service de presse de l'OTAN à l'époque où on lui passa commande de la note que j'évoque.

<sup>182</sup> Philippe Garigue (1913-2008) est un politologue canadien. Titulaire d'un *bachelor* en économie en 1951 et d'un doctorat en anthropologie en 1953, il entama une carrière de professeur à l'université MacGill en 1954 puis à l'université de Montréal en 1957, où il fut le doyen de la faculté des sciences sociales jusqu'en 1972. Il fut à l'origine d'un département de sciences politiques en 1959, toutes expériences qui durent intéresser le comité de la RFS. Il fut par ailleurs l'un des inspirateurs de la politique familiale au Québec dans les années 1960-1970.

<sup>183</sup> Walt Rostow (1916-2003) fit ses études à l'université de Yale, où il soutint son PhD en 1940. Il enseigna par la suite à Columbia, tout en occupant différentes fonctions de conseil. Mobilisé durant l'effort de guerre américain, il fut plus tard l'une des plumes d'Eisenhower. Très engagé dans la lutte anti-communiste et dans les politiques de développement en faveur du Tiers-Monde (pour endiguer le communisme), il avait publié trois ans avant son texte

Morrisson<sup>185</sup>, avait partie liée en 1975 avec le Comité de la politique scientifique et technologique de l'OCDE, où il s'intéressait particulièrement aux sciences sociales. Les philosophes recensés (Åke Petzäll, Henri Lefebvre, Eugène Fleischmann et Julien Freund)<sup>186</sup> ont tous en commun d'avoir opéré une demi-conversion à la psychologie ou à la sociologie durant leur carrière. Ils furent tous des « figures interstitielles » ou des *go-between* entre plusieurs mondes, davantage que des philosophes *stricto sensu*. D'une certaine manière, l'article d'Åke Petzäll<sup>187</sup> qui ouvre le corpus est un *hapax* qui renvoie à la période précédente. En effet, c'est une réaction à l'ouvrage collectif du Centre d'études de politique étrangère coraqué par Célestin Bouglé, *Les Sciences sociales en France. Enseignement et recherche* (1937), évoqué dans la première partie de ce chapitre<sup>188</sup>.

Ce sont donc bien des sociologues qui ont apporté la contribution la plus significative au phénomène ici étudié : les dix que j'ai codés ainsi représentent 35 % du corpus, 40% si on ajoute Lefebvre et Freund. J'ai déjà souligné la part importante prise par la *Revue française de sociologie*. Leur présence est concentrée entre 1952 (mais surtout 1961) et 1976. Parmi toutes les communautés en cours de construction, ils sont avec le noyau des *Annales ESC* le groupe qui a observé ou participé avec le plus d'intérêt au développement de cet hyperonyme fédérateur. En outre, les signataires sont ici pour partie des ténors (Davy, Friedmann, Mendras, Stoetzel, Reynaud, Morin, Boudon). Certes, on peut se souvenir que le projet de *l'Année sociologique* du temps de Durkheim était de fédérer un ensemble de « sciences sociales » autour de la sociologie (Karady, 1979), et supposer qu'il y eut une logique voisine dans l'intitulation des *Actes de la recherche en sciences sociales* de Bourdieu. Pour autant, il s'agit d'un usage anecdotique au regard de celui de « sociologie » dans la production de titres d'un champ qui est en cours de reconstruction, et surtout de disciplinarisation (à partir de 1958). Certains des « sociologues » ainsi identifiés ont eu en outre une activité qui débordait ce cadre ou s'en est échappé (Davy, Lefebvre, Friedmann, Stoetzel, Morin) : trois philosophes de formation et qui n'y ont jamais renoncé, un psychologue social-sondeur-démographe-économiste anti-durkheimien, un intellectuel médiatique ayant bifurqué vers la mass-médiologie dans les années 1960, puis vers la théorie des systèmes dans les années 1970. À bien des égards, le profil le plus singulier dans cette cohorte est celui de Jean-Paul Trystram : né en 1912<sup>189</sup>, il soutint sa thèse *Le mineur marocain, contribution statistique à une étude*

---

pour les *Annales The Take-Off into Self-Sustained Growth* (1956), et devait être en train de terminer son ouvrage sur les « stades » du développement économique (1960).

<sup>184</sup> Robert Fraisse (1935-2012) fit des études à Polytechnique puis à Sciences Po en section « Service public ». Il fut recruté au Commissariat au Plan en 1962 où il occupa diverses responsabilités, aux affaires sociales (auprès de Jacques Delors) puis à l'équipement culturel. Mais son engagement majeur dans l'histoire qui nous intéresse est d'avoir été le secrétaire général du Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES), qui à partir de 1969 finança de nombreux travaux de sociologie et d'économie. Cf. Bezes et Montricher, 2005.

<sup>185</sup> Né en 1936, Christian Morrisson obtint l'agrégation d'histoire en 1961 et l'agrégation du supérieur en sciences économiques en 1966. Élu professeur d'économie à l'université de Paris 1 à ses tout débuts, en 1972, il partagea sa carrière ultérieure entre cet établissement et l'OCDE. En 1980-1981, il fut un éphémère directeur des sciences sociales du CNRS. Son remplacement brutal par J.-P. Chevènement fut interprété à droite comme la conséquence de ses liens avec Raymond Barre, dont il avait été l'élève dans les années 1960.

<sup>186</sup> Du reste, j'aurais pu leur associer le texte de Raymond Boudon, eu égard à son sujet et à son lieu de publication.

<sup>187</sup> Åke Petzäll (1901-1957) est un philosophe suédois, professeur de philosophie pratique à l'université de Lund de 1939 à 1957, créateur de la revue *Theoria*, revue de philosophie et de psychologie, et de l'Institut international de philosophie, sis à Besançon aujourd'hui. Polyglotte, promoteur infatigable d'une internationalisation de la philosophie suédoise

<sup>188</sup> Loin d'opérer un retournement argumentatif à l'encontre du sentiment de délégitimation de la philosophie qu'il a éprouvé en lisant ce livre, sa réponse consiste *in fine* à expliciter en quoi les travaux de psychologie menés dans sa chaire de philosophie pratique permettent à la fois de produire du savoir positif et de nourrir des questionnements philosophiques.

<sup>189</sup> Je n'ai jamais retrouvé sa date de décès, malgré deux jours de prospection. Les principales plateformes d'identité numérique d'auteur (BNF, IdRef, VIAF, ISNI) ne donnent que sa date de naissance. C'est sans doute lié à l'absence de notice nécrologique numérisée et en ligne. Mais peut-être que, nouveau Jean l'Apôtre, il est destiné à attendre sur terre la fin des temps sociologiques ?

*sociologique* en 1955 (avec Friedmann ?). Elle fut ensuite publiée avec une préface de Max Sorre<sup>190</sup>. En 1962, lui et Henri Mendras signèrent un « tir groupé » de deux articles sur les « sciences sociales » françaises dans la même livraison d'*ISS/SSI*, la troisième de la jeune revue. Là où le second (âgé de 35 ans alors<sup>191</sup>) signe un bref texte de réflexion sur la catégorie, son plan de contenu et ses enjeux en termes de politique scientifique qui se veut « *un inventaire des conditions et des moyens de la recherche* » (Mendras, 1962 : 46), le premier fait en 19 pages et en anglais le tableau de l'organisation de la recherche en sciences sociales en France. Avec cette particularité d'être écrit pour être compris d'un lectorat qui n'a pas idée du fonctionnement du système de recherche français (ironie incluse), il a une perspective synoptique et une inclusivité qui n'ont pas d'équivalent dans ce corpus de 38 textes, propriétés nourries par des perspectives à la fois statistico-économiques et organisationnelles. Pour le dire autrement, c'est un instantané sur les dimensions et les enjeux des sciences sociales tels que perçus aux débuts du gaullisme d'une grande richesse pour sa taille, et d'un intérêt historique non négligeable. D'autres tableaux furent réalisés par la suite, mais sous contrainte statistique plus grande et ambitions moindres (Morrisson, 1975)<sup>192</sup> ou avec un empan plus restreint (Pollak, 1975, 1976)<sup>193</sup>.

Avec ces dernières considérations, j'ai dérivé insensiblement d'une simple analyse des différences d'appartenance (avec cette difficulté de devoir parfois l'assigner moi-même) à des questions d'usage et de sens de la catégorie « sciences sociales » dans ce corpus.

### 3°) Usages sémantiques

Une question préalable et essentielle est de s'interroger sur l'intension et l'extension de « sciences sociales » dans ces 39 textes. Histoire de ne pas m'éterniser<sup>194</sup>, disons que pas un seul d'entre eux ne définit ni n'explique le sens de l'hyperonyme. Il va de soi, tout simplement, sans doute parce que le « social » va de soi. Le seul qui soulève la question, de manière liminaire et pour l'évacuer est Christian Morrisson en 1974 :

Il serait imprudent de prétendre définir strictement les sciences sociales et de les séparer des autres sciences humaines. Néanmoins certaines disciplines (droit, économie, géographie, sociologie, ethnologie...) présentent des caractères spécifiques en matière de recherche par rapport aux autres disciplines (histoire, humanités, linguistique, philosophie...) et ont connu des conditions différentes de développement en France depuis un siècle. D'ailleurs, toute tentative de définition précise serait vouée à l'échec pour une analyse quantitative puisque inapplicable aux statistiques disponibles. (Morrisson, 1974 : 1004)

Comme on peut le constater, la prudence prévaut et la définition est remplacée par une liste, c'est-à-dire par un déploiement des éléments attribués à l'hyperonyme, définissant un « dedans » et un « dehors ». « Sciences sociales » n'a qu'une extension, il n'a pas d'intension. On notera aussi que l'affirmation des « *caractères spécifiques en matière de recherche* » n'est pas immédiatement déclinée, même si le lecteur s'apercevra justement ensuite que ces « *disciplines* » souffrent d'un problème de « moyens » (matériels, financiers) qui sont jugés en déficit chronique alors qu'elles en auraient

---

<sup>190</sup> Il semble avoir enseigné à Lille dans les années 1960-70 (mais cela demanderait vérification dans son dossier d'agent de la fonction publique). Il contribua à des travaux de sociologie urbaine dans les années 1960 et signa des comptes rendus et articles dans des revues de géographie dans les années 1970-80. Il a par ailleurs occupé des locaux de Paris 1 dans les années 1980.

<sup>191</sup> Deux ans auparavant, il avait fondé un Centre de sociologie rurale au sein du CES. Il n'était pas encore directeur de recherches, n'ayant pas encore soutenu sa thèse (1965) mais déjà professeur à SciencesPo.

<sup>192</sup> Les deux textes partagent néanmoins une problématique commune : comment développer davantage des sciences sociales chroniquement sous-dotées ? Ils ont plus globalement un arrière-plan où les enjeux économiques prédominent.

<sup>193</sup> Les deux articles de M. Pollak, vraisemblablement tirés de sa thèse de troisième cycle (1975) sont moins « tableau » et davantage « récit ». Ils se concentrent sur deux disciplines : la sociologie et l'économie.

<sup>194</sup> Dans une version ultérieure, pour un livre éventuel, je souhaite développer plus avant l'ensemble de l'analyse qui suit, de façon à en consolider l'aspect démonstratif. J'en suis réduit pour le moment à attendre du lecteur qu'il me fasse crédit pour ce que j'avance.

probablement davantage besoin que le second groupe. Cet enjeu est par ailleurs articulé avec un autre, qui est celui des « *statistiques disponibles* » : il se trouve que « sciences sociales » et « sciences humaines, lettres » sont séparées au CNRS depuis les transformations de l'administration Jacquinet (1966-1967, cf. supra), permettant d'utiliser ces agrégats. C'est d'ailleurs sans doute ce qui autorise voire légitime pour partie la démarche de l'auteur. Suite à la réforme Faure, C. Morisson dispose aussi de statistiques par UER qu'il peut regrouper pour former des agrégats, mais qui n'ont guère de profondeur diachronique et ne lui permettent pas d'utiliser des séries chronologiques. Cela l'amène à utiliser (ou à être bridé par) le cadre facultaire d'avant 1969, d'où parfois des acrobaties ou des « *données... inappropriées* » (*id.* : 1005). Ceci explicité, on conçoit avec plus de netteté il me semble comment la catégorie est à la fois *ad hoc*, déterminée par la structure des données disponibles, et donc tributaire des partages institués par l'État et sa statistique, même si ce cadre entre en conflit avec la problématique de l'auteur.

Je n'explorerai pas plus avant cet exemple mais retiendrai ce qu'il a d'exemplaire : il donne à voir ce qui est sans doute l'effort le plus scrupuleux dans ce corpus, au sein duquel il est le seul à dire que les « sciences sociales » sont indéfinissables (n'ont pas d'intension) mais sont en revanche déclinables. Dans les 38 (ou 39) autres articles, on trouvera souvent un effort pour préciser l'extension (eg Braudel, 1958 ; Longchambon [*sic* !], 1958 ; Mendras, 1962 ; Morazé, 1965 ; Calvo, 1980). Dans certain cas, l'extension peut même structurer le propos (Friedmann, 1961 ; Trystram, 1962 ; Jacquot et Charvet, 1965), lequel passe en revue des institutions (faites de « sections » ou de disciplines particulières) ou une série (ouverte ou fermée) de « sciences sociales ». L'article en deux parties de Friedmann commence ainsi par un bref préambule :

Il n'est pas question, au cours de ces pages, de débattre des rapports si copieusement discutés depuis le début du siècle, entre la sociologie, considérée globalement, et les diverses sciences sociales. En fonction de celles-ci et des domaines de recherches qui intéressent la sociologie du travail, notre propos est seulement d'examiner, en une vue cavalière, les principales frontières ou domaines communs et, plus encore que celle des méthodes, la complémentarité des perspectives, la modalité de leur convergence dans une réflexion orientée vers *l'unité* nécessaire, organique, de la science de l'homme.

Le travail [...] nous apparaît comme une activité très complexe qui peut être envisagée, dans sa totalité, sous des angles variés. Chacun de ces angles correspond à une forme de saisie du réel, à une « approche » différente. Nous en avons indiqué quelques-unes : technique, physiologique, psychologique, sociologique, économique. On peut leur en adjoindre d'autres : historique, géographique, ethnologique, démographique, juridique.

Notons [...] que tous les aspects (ou fonctions) du travail, correspondant aux diverses saisies du réel ci-dessus mentionnées, réagissent les uns sur les autres. On pourrait, par exemple, à propos des activités de travail, relever des modes de causalité réciproque entre démographie d'une part, ethnologie économie, anthropo-géographie, de l'autre. (Friedmann, 1961a : 477)

Je résiste à la tentation de décortiquer ce passage, son hommage à la conception de Lucien Febvre (mort cinq ans avant) et sa façon d'articuler les hyperonymes dont traite ce chapitre. Je l'ai donné afin que le lecteur puisse juger par lui-même de la conception à l'œuvre. Je n'en retiens que la façon dont il décline l'extension de « sciences sociales ». Davantage qu'une question de disciplines, on a affaire à des « *angles* » qui sont à la fois des dimensions du réel, des « *approches* » et des « *sciences sociales* » parmi d'autres : l'extension n'est pas close, elle a seulement valeur d'échantillon. Les 33 pages qui suivent (sur deux numéros) n'abordent en fait que cinq d'entre elles (« *technologie* », « *histoire* », « *géographie* », « *science économique* » et « *démographie* ») qui donnent lieu à chaque fois à une sorte de dissertation qui parfois a un rapport très intime avec les travaux de Friedmann, parfois reflète la richesse de ses relations transdisciplinaires, et parfois demeure un peu rêvée et notablement livresque — je vise en particulier l'« *anthropo-géographie* » (Friedmann, 1961a : 477) qu'il convoque...

Une autre dimension sémantique d'importance qu'il conviendrait d'évoquer ne concerne ni l'intension ni l'extension mais la *démarcation* de « sciences sociales ». Autrement dit : la question des jeux d'opposition et de complémentarité entre l'expression et d'autres, qui peuvent être considérées comme des quasi-synonymes, des quasi-antonymes, des termes voisins, ou prendre place dans un jeu d'emboîtement de type hyperonyme/hyponyme ou une relation tout/partie. C'est un problème d'usages que j'ai déjà abordé maintes fois dans les parties précédentes de ce chapitre. En explorant mon corpus, je me suis principalement intéressé à d'éventuelles démarcations entre « sciences sociales », « sciences humaines » et « sciences de l'homme ». J'aurais certainement dû porter également attention à l'articulation entre cet ensemble de syntagmes et « sciences », « sciences exactes », « sciences de la nature », « lettres », « disciplines littéraires », etc. Cela m'aurait permis d'explorer des différences entre des auteurs qui voient de nettes différences entre les « sciences sociales » et les autres, et ceux qui au contraire ont une vision continuiste, voire unitaire, de La science.

Démarquer ou non « sciences sociales » de « sciences humaines » ou « sciences de l'homme » peut sembler un enjeu propre à la langue française, et plus encore, un enjeu hexagonal : les articles d'auteurs canadiens (Fortier, Garigue), suédois (Petzäll), américain (Rostow), suisse (Moeckli) et italien (Ferrarotti) confirment cette hypothèse, qui n'utilisent pas « sciences humaines » ni « sciences de l'homme », et d'ailleurs très rarement « humain » ou « homme » (et presque jamais au singulier). La seule exception, et encore, vient de l'article « Poppérisme et sciences sociales » (1976) d'Eugène Fleischmann<sup>195</sup> où l'on trouve ces expressions idiomatiques. Toutefois, ce philosophe s'était probablement déjà acculturé à la terminologie française lorsqu'il écrivit cet article. Fait significatif, ces expressions sont absentes de l'article que M. Pollak publia en 1975 dans une revue canadienne alors qu'on les trouve dans l'article complémentaire publié dans les *Actes de la recherche en sciences sociales* l'année suivante ! Signe parmi tant d'autres de la faculté d'adaptation d'un chercheur qui était arrivé en France quelques années auparavant<sup>196</sup> ?

Les expressions « sciences humaines » et « sciences de l'homme » sont également absentes de certains textes français, surtout en début de période (Davy, 1952 ; Lefebvre, 1955 ; Naville, 1958 ; Berque, 1962 ; Mendras, 1962 ; Reynaud, 1965) mais parfois sur la fin aussi (Roig, 1970 ; Rhein, 1982). Cela peut être lié à des circonstances un peu particulières (un bref texte de Davy tiré d'une conférence lors de l'inauguration de l'Institut des sciences sociales du travail) ou suggérer un effort terminologique ostensible quand le pouvoir critique ou heuristique des sciences sociales est un enjeu très important (Berque, 1962 ; Mendras, 1962 ; Roig, 1970). Mais la situation la plus fréquente est plutôt une alternance de deux expressions, (eg « sciences humaines » et « sciences sociales ») qui sont utilisées pour dire à peu près la même chose et sont implicitement considérées comme des synonymes (eg Stoetzel, 1963 ; Langrod, 1963 ; Morin, 1966 ; Conil-Lacoste, 1968 ; Boudon, 1969 ; Pollak, 1976 ; Fleischmann, 1976, etc.). En fin de période, l'expression « sciences humaines et sociales » se trouve parfois (eg Karady, 1979). Très rares sont les textes où l'on

---

<sup>195</sup> Eugène Jacob Fleischmann (1921-1990) est né à Székesfehérvár en Hongrie. Il fit ses études supérieures à l'université de Jérusalem où il soutint un doctorat de philosophie sur le christianisme dans la pensée juive moderne. D'abord lecteur puis professeur à l'université de Tel Aviv, il entretint des relations nourries avec Alexandre Koyré et Éric Weil. Il finit par s'installer en France (à une date indéterminée) où il fut successivement maître puis directeur de recherche et membre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative de l'université de Paris X Nanterre. Il était en effet devenu très proche d'Éric de Dampierre (source : <http://www.societe-ethnologie.fr/nous-historique.php>).

<sup>196</sup> Michael Pollak (1948-1992) est un sociologue et historien des sciences franco-autrichien. Après des études supérieures à la Faculté des sciences sociales et économiques de l'université de Linz jusqu'au master, il s'inscrivit à la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE où il entama un doctorat de troisième cycle sous la direction de Pierre Bourdieu. En parallèle, il travailla à l'OCDE de 1973 à 1978, où il réalisa le travail préliminaire pour un rapport de W. Leontieff, H. Tajfel et S. Hoffmann sur l'état des sciences sociales en France. Il soutint sa thèse *Les incidences de la politique scientifique sur l'évolution du champ scientifique : le cas de la sociologie et des sciences économiques en France*. Il échoua à six reprises à être recruté au CNRS en sociologie (pour des raisons qui restent à éclaircir) et, de guerre lasse, travailla comme *research associate* à l'université de Cornell (1980-82) avant d'être enfin élu au CNRS, mais par la section d'histoire moderne et contemporaine. Il est mort du sida après une carrière météorique. cf. Bédarida, 1993 et Israël et Voldman, 2008.

trouve l'évocation explicite d'une démarcation — par opposition de deux ensembles hyperonymiques — ou les opérations explicites de hiérarchisation. J'ai déjà évoqué un travail du premier type chez Christian Morisson (1974) et donné un exemple de la seconde dans la citation de Friedmann (1961). Mais c'est dans le « rapport Longchambon » (1958) que l'on trouvera l'opération de distinction la plus significative, et ce dès l'incipit du texte :

Nous englobons dans cette étude sous le vocable sciences humaines les disciplines traditionnelles : philosophie, philologie, langues classiques, langues étrangères, littérature, histoire, géographie — nous y sommes assez brillants — et les sciences sociales nouvelles : économie politique, sociologie, ethnographie, psychologie sociale, biométrie, démographie, etc., et là nous ne sommes pas aussi fiers de nous. Or, ces sciences neuves ou relativement neuves, vivent sans doute ; disons plutôt qu'elles subsistent, malgré les barrages et les asphyxies que signifie pour elles un enseignement qui les prévoit mal et les alimente plus mal encore, alors qu'elles répondent, comme les sciences exactes, à des besoins nationaux grandissants et exigeants. (Longchambon, 1958 : 94)

L'architecture de la définition hyperonymique affichée est on ne peut plus nette : l'hyperonyme « sciences humaines » englobe deux sous-ensembles, les « *disciplines traditionnelles* », et les « *sciences sociales nouvelles* » (je souligne, car il y aurait des sciences sociales *anciennes* aussi !). Ce distinguo est à mettre en relation avec le titre de l'article « Les sciences sociales en France. Un bilan, un programme ». En somme, le titre parle de sciences sociales et l'article commence par expliquer qu'il va être question de « sciences humaines », ce qui est confirmé un peu plus loin avec l'annonce du plan : « Le présent exposé fixera, dans une première partie, l'état actuel des sciences humaines, vu à l'échelon essentiel de la recherche ; dans une seconde partie, il indiquera les mesures, réformes et créations, raisonnables et urgentes. » (*idem*). Dans le bilan, le propos s'en tient d'abord aux « *sciences humaines, au sens large* » (*ibid.* : 95), notamment dans un inventaire de « *problèmes* » (*ibid.* : 95-96) qui fait voisiner « *philologie* », « *histoire et géographie* », « *sociologie* », « *ethnographie* » et « *économie politique* ». À cette occasion, on trouve une réflexion typiquement febvro-braudélienne qui va clairement dans le sens d'une unité substantielle de toutes les « sciences humaines » : « *quel que soit leur âge (ou leur réussite), toutes les sciences humaines sont des « carrefours » ou, si l'on préfère, des points de vue divers sur le même ensemble de réalités sociales et humaines* » (*ibid.* : 96). Néanmoins, reprenant son distinguo liminaire pour porter un premier diagnostic, « Longchambon » renoue avec son opposition liminaire entre les « *recherches traditionnelles* », qui n'ont pas besoin d'un surcroît d'aide, et les « *sciences sociales* », qui nécessitent un « développement » rapide et massif (p. 97-98).

Je ne poursuivrai pas mon examen plus longuement (il y a encore onze pages supplémentaires). Mon objectif est bien entendu de montrer que derrière une distinction en apparence limpide se dissimule un enchevêtrement qui, sans être ni inextricable ni absurde, relève en fait d'une stratégie pour laquelle l'argument du caractère sous-développé des « sciences sociales » (qui sont néanmoins des « sciences humaines ») va servir *in fine* à préconiser la « *fondation d'une Maison des Sciences Sociales* » (p. 106), la création d'une école formant des « *ingénieurs sociaux* » (p. 107), la « *constitution d'un organisme de coordination* » (p. 106-107) et enfin, « *sans trop d'espoir* », la création d'une « *Faculté des Sciences Économiques, Sociales et Politiques* », qui aboutirait à la recomposition des facultés traditionnelles, détachant notamment les « sciences humaines » des « *Lettres* ». Si l'on ajoute que la « *V<sup>e</sup> section des Hautes Études* » est l'établissement qui donne l'exemple (quatre fois) et qui formerait un corps de chercheurs spécialistes, l'intérêt stratégique indiqué semble ostensible, même s'il est relativement retenu dans son expression. La même année, mais trois numéros plus tard, Braudel publia sous son nom son article fameux sur « La longue durée », dont on oublie trop souvent que le titre complet commence par « Histoire et Sciences sociales ». Il y utilise « sciences de l'homme » et non « sciences humaines », à six reprises, dont une première fois dans l'incipit. Le brouillage, ou plutôt l'indétermination, avec « sciences sociales » est plus net que dans le Rapport Longchambon. L'ensemble de ces deux textes appellerait néanmoins un examen bien plus poussé, et non simplement sémantique, que je réserve pour un avenir proche. De même que

pour un autre texte du corpus : sept ans plus tard, la conférence de Charles Morazé, « La création éventuelle de facultés de sciences sociales » (13 mars 1965), reprendrait la question à sa manière, fidèle à la réputation « *un des esprits les plus indépendants de ce temps* » (la formule serait de Léon Blum en 1948), mais néanmoins fidèle aussi à la ligne de 1947. Le texte de la conférence a l'avantage d'être suivi d'une discussion terminologique entre hauts dignitaires de la République des savants.

Il me reste à examiner plus brièvement une dernière question d'usage : certains articles du corpus non seulement ne précisent pas le sens de « sciences sociales » mais de surcroît n'en détaillent pas l'extension. Il s'agit de textes dans lesquels un sujet particulier (la « notion de totalité » et son rapport au marxisme, la décolonisation, etc.) prend en quelque sorte pour contexte heuristique ou social le « monde » des sciences sociales.

#### 4°) Les « sciences sociales » comme cadre scientifique stable ?

Même si la sémantique de « sciences sociales » est implicite ou introuvable dans ce sous-ensemble de textes, leur geste a ceci d'important qu'il impatronise ces dernières comme un monde scientifique qui *existe*, peut le cas échéant avoir de gros défauts (épistémologiques notamment) mais est porteur de promesses voire sert à légitimer une entreprise ou une démarche qui les prendra pour cadre. Dès lors, il n'est pas étonnant de constater que ce type de recours, en particulier celui des articles du type « X dans les sciences sociales » (l'interview, la science administrative, la Théorie générale des systèmes, le Poppérisme, l'alimentation, la médecine), apparaisse à la fin des années 1960 et se développe ensuite. Les articles en question ont de toute évidence été écrits à un moment du développement des sciences sociales en France où leur légitimité et leur développement étaient considérés suffisants pour légitimer en retour le genre d'entreprise particulière qui animait l'auteur ou susciter une confrontation avec un courant de pensée hautement légitime.

L'article de Georges Langrod<sup>197</sup>, « La science administrative et sa place parmi les sciences sociales », paru dans *Information dans les sciences sociales* (ISS/SSI) en 1966, est typique des stratégies d'auto-légitimation esquissées ci-dessus. Le développement des « sciences administratives » avait été l'un des objectifs de Duruy en 1868, sans que ce genre de « spécialité » n'ait vraiment pris en France, car sans doute trop efficacement concurrencée par le droit et une conception normative de l'administration. Pour un entrepreneur de recherches relativement isolé comme Langrod, un tel texte programmatique constituait une opportunité pour redéployer un espace savant autour de ses activités, dans un cadre que légitimaient tout à la fois l'institution qui l'avait accueilli (la VI<sup>e</sup> section) et un hyperonyme prometteur.

Je donnerai pour exemple de confrontation avec un courant de pensée le long article de Charles Roig<sup>198</sup>, « La théorie générale des systèmes et ses perspectives de développement dans les sciences sociales », paru dans la *Revue française de sociologie*. Dans ce texte très incisif et rigoureux, l'auteur discute pied à pied les différentes formes de mobilisation de la Théorie du système général (TSG) dans le champ des sciences sociales américaines. Celles-ci lui fournissent des cas plus qu'elles ne donnent lieu à des spéculations générales sur la recevabilité ou non d'un usage de

---

<sup>197</sup> Georges Langrod (1903-1990), né Jerzy Stefan Langrod à Cracovie, fit des études de droit à l'université Jagellon à partir de 1931. Il émigra en France en 1948 à la suite du durcissement du régime communiste polonais. Il enseigna le droit public comparé à Sarrebrück de 1952 à 1959, puis le droit comparé à Londres. Il fut accueilli à l'EPHE à partir de 1962 où il développa un « Groupe de sciences administratives », jusqu'à sa retraite en 1972, tout en faisant une carrière au CNRS.

<sup>198</sup> Charles Roig (1935-2002) fit des études à l'institut d'études politiques d'Alger dans les années 1950, qui l'amènèrent ensuite à faire un doctorat de droit. Dénué d'un habitus carriériste et marqué par la Guerre d'Algérie, il devint employé administratif dans l'académie de Caen. Au début des années 1960, Jean-Louis Quermonne (1927-2021), qui avait été son professeur à l'IEP d'Alger, lui proposa un poste de chef de travaux à l'IEP de Grenoble. Il entra au CNRS comme maître de travaux en même temps qu'il devint l'un des animateurs du Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire (CERAT), une Équipe de recherches associée au CNRS fondée à Grenoble en 1963 par Quermonne. Préoccupé de théorie politique, de mathématiques appliquées, de socialisation politique des enfants, etc., il partit à Genève après avoir été reçu à l'agrégation de sciences politiques en 1971.

la TSG. D'une certaine manière, à cette date, le label « sciences sociales » ne renvoie plus à des enjeux de création ou de développement. Elles sont devenues un paysage international, une sorte de « champ normal », comme on parlerait de « science normale », mais dans un sens assez peu kuhnien, car non régi par un « paradigme ».

Ceci m'amène à l'ultime caractéristique du corpus que je souhaitais aborder, qui ne relève pas du type « X dans les sciences sociales » mais d'un autre symptôme de normalisation, pour le coup encore un peu plus tardif : l'émergence d'un discours épistémologique puis sociohistorique sur les « sciences sociales ».

5°) *Les « sciences sociales », objet d'épistémologie, objet de sociohistoire*

Si l'on met de côté le hapax que constitue le texte de Petzäll en 1945, les discours épistémologiques sur les « sciences sociales » apparaissent nominalement dans le corpus en 1964 avec l'article grinçant du bibliothécaire Gustave Moeckli<sup>199</sup>, « L'explication dans les sciences sociales : mirages et promesses ». Par la suite, Raymond Boudon<sup>200</sup> (en 1969), Eugène Fleischmann (en 1976) et Julien Freund<sup>201</sup> (en 1978), se sont à leur tour livrés à un exercice de cet ordre. Si les trois premiers manifestent à des degrés divers leur adhésion à des conceptions de la science inspirées de Popper et des canons de la tradition « positiviste » au sens le plus large, le dernier en revanche s'inscrit plutôt dans un lignage allant de Dilthey à Weber et Gadamer, dans un style qui n'a rien à voir avec la philosophie des sciences américaines. Ces différents textes n'illustrent guère l'hypothèse que j'ai émise auparavant sur les signes de stabilisation du cadre. Bien au contraire, ils expriment plutôt un trouble sur la question des fondements scientifiques sur lesquels les « sciences sociales » peuvent s'établir, la position de Boudon étant la plus en défens, statut de sociologue oblige.

Il en va tout autrement pour les travaux de Michael Pollak (1975, 1976), Victor Karady (1979), Alain Drouard (1982), Catherine Rhein (1982) et Pierre Favre (1982). Tous participent d'une période (les années 1970) que M. Pollak a pu analyser (Pollak, 1989) comme un « moment réflexif » durant lequel la génération qui avait été marquée par 1968 est allée chercher dans l'exploration du passé des « sciences sociales » des éléments d'intelligibilité de sa trajectoire collective (cf. Orain, 2015b : 263-266). Les sensibilités sont différentes. M. Pollak et V. Karady (né en 1936), tous les deux des transfuges venus d'Europe centrale et qui s'appréciaient, ont nourri un intense échange intellectuel avec Pierre Bourdieu, même si on ne peut absolument pas réduire leur travail intellectuel à une sociohistoire d'inspiration bourdieusienne. Du reste, V. Karady était à peine plus jeune que Bourdieu et a largement nourri par ses travaux des années 1970 la compréhension historique de ce dernier à propos des sciences sociales. A. Drouard (né en

---

<sup>199</sup> Gustave Moeckli est né en 1932. Il est très certainement spécialiste de logique, de mathématiques et d'informatique par sa formation initiale, ce que l'absence de notices biographiques en ligne ne me permet pas de vérifier. Il a occupé des fonctions importantes à la bibliothèque publique et universitaire de Genève, dont il fut nommé directeur en 1990. Il a été par ailleurs chargé de cours à l'université de Genève, spécialiste des sciences de l'information et de la documentation.

<sup>200</sup> Raymond Boudon (1934-2013) a été élève de l'ENS d'Ulm (1954-1958). Agrégé de philosophie (1958), il a bifurqué vers la sociologie au début des années 1960, notamment lors d'un voyage aux États-Unis financé par la Fondation Ford qui l'a amené à côtoyer Paul Lazarsfeld à l'université de Columbia (1961-1962). Il soutint sa thèse de doctorat *L'analyse mathématique des faits sociaux* sous la direction de Stoetzel en 1966. Nommé professeur en Sorbonne l'année suivante, il s'affirma rapidement comme le chef de file d'une sociologie quantitativiste utilisant des procédures proches de la micro-économie. Durant les années 1970-1990, il fut à la tête de l'une des principales écoles de la sociologie française, en même temps que l'un des chantres de l'individualisme méthodologique.

<sup>201</sup> Julien Freund (1921-1993), mosellan germanophone, devint instituteur en 1938 lorsque son père, ouvrier socialiste, mourut. Résistant durant la Deuxième Guerre mondiale, il acheva en zone libre une licence de philosophie à l'université de Strasbourg repliée à Clermont. Se livrant à des activités journalistico-politiques, il y mit fin lorsque confronté à l'épuration. Il enseigna dans des collèges et lycées entre 1946 et 1960, avant d'être recruté comme maître de recherches en études politiques au CNRS. Très proche de Raymond Aron, il soutint sa thèse de doctorat avec lui en 1964, avant de devenir professeur de sociologie à Strasbourg l'année suivante. Théoricien de l'utilité de la guerre, il fut un temps proche du GRECE, le mouvement d'extrême-droite d'Alain de Benoist.

1942) est un agrégé d'histoire ayant travaillé avec François Bourricaud<sup>202</sup> dans le cadre de ses travaux sur la Fondation Carrel et l'histoire des sciences sociales d'après-guerre. S'il partageait à l'époque avec ses deux homologues une orientation sociohistorique, sa socialisation s'est faite dans un cadre manifestement différent, qui privilégie des explications d'allure fonctionnaliste et une affinité pour une forme de tableau extensif des institutions de recherche. De manière au moins doublement significative, il a arrêté son enquête sur les sciences sociales d'après-guerre à « 68 », geste historien en quête d'une clôture en même temps que manière d'éluder la césure des « Événements ». Catherine Rhein (née en 1950) avait bénéficié d'une bourse du gouvernement français en 1978-79, qu'elle avait mise à profit pour se former notamment aux méthodes de la sociologie quantitative. Disposant d'une triple culture de géographe, d'historienne et de sociologue, « petite main » de Roger Brunet lors de la rédaction du rapport sur la géographie de la commission Godelier (1982), elle travailla dans ces mêmes années sur l'histoire de la géographie française, après avoir lu à Berkeley la féroce recension de F. Simiand sur les thèses des élèves de Vidal de la Blache (1909). Comme l'indique le titre de son article, elle y problématise la question de l'inscription disciplinaire de la géographie dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et son rapport aux sciences sociales, avec pour horizon le cadre posé par V. Karady en 1979. Enfin, Pierre Favre (né en 1941) a été le premier politiste (agrégé dans l'une des premières promotions post-1971) à entreprendre des recherches extensives sur l'histoire des « sciences politiques », avec un questionnement à l'origine très généalogique mais qui s'est progressivement historicisé. Assez « rationaliste » dans ses prises de position normatives mais plus souple comme historien indigène, il procède nettement de la même préoccupation d'époque : les « sciences sociales » ayant été progressivement institutionnalisées (c'est encore plus le cas en 1982 qu'en 1975) et « normalisées », la question de leur histoire et de ses aléas est devenue une autre façon de réfléchir à la question de leur légitimité, à la fois particulière et globale. L'analyse par V. Karady du « demi-échec » de l'expérience durkheimienne ; la dissection par M. Pollak des formes de sujétion de l'économie et de la sociologie à un écosystème de la commandite peuplé d'agences étatiques dans les années 1950-60 ; le travail de C. Rhein sur l'entre-deux de la géographie, tiraillée entre ses missions scolaires et son inscription scientifique dans les années 1870-1900 ; la recherche par P. Favre des étranges débuts, proliférants, irréductibles et oubliés, des « sciences politiques » ; l'analyse des tâtonnements institutionnels des décennies d'après-guerre par A. Drouard : toutes ces entreprises, au-delà de leurs différences, peuvent se comprendre, entre autres choses, comme un déplacement dans l'investigation historique d'une problématique des ressorts (relais) sociaux des sciences sociales.

Analyser plus en profondeur ces différentes contributions, que je connais bien, et parfois depuis fort longtemps, demanderait des développements d'une toute autre ampleur. Je les réserve pour un moment d'écriture ultérieur.

## Conclusion

Il ressort de cette exploration à plusieurs niveaux que les « sciences sociales » sont tout à la fois un étendard et une catégorie institutionnelle progressivement montés en puissance durant la période 1945-1982. Dès le début de la période, la catégorie était déjà naturalisée, du fait d'un passé déjà riche et complexe. Certains groupes, noyau des *Annales* ou plus tard sociologues du Centre d'études sociologiques, en ont fait plus ou moins une cause. Mais il vaudrait mieux éviter d'outrer cette dimension, car l'hyperonyme officiel « sciences humaines », voire « sciences de l'homme », pouvaient également très bien remplir un rôle similaire. « Sciences sociales » avait l'avantage de pouvoir démarquer, souvent de manière implicite, un sous-ensemble de domaines plus fragiles et moins développés que les « disciplines traditionnelles » comme l'histoire et la géographie, le droit, etc. Souvent, ainsi chez ceux qui utilisaient ce terme tout en ne recourant pas à « sciences humaines », les sciences sociales incarnaient une promesse d'intelligibilité toute

---

<sup>202</sup> Cf mon évocation de ce dernier dans le chapitre précédent.

neuve, pour comprendre des sociétés en transformation rapide ou se décolonisant, pour agir également sur les transformations sociales et économiques, comme en atteste l'action de l'UNESCO contre les « tensions » et le racisme, ou les efforts de résolution des problèmes du Tiers-Monde.

Dans la période de l'immédiate après-guerre, « sciences sociales » a pu connoter un impérialisme scientifique étatsunien qui n'a pas rebuté que des intellectuels communistes : lorsque la revue *Esprit* consacre un long feuilleton à la question en 1956, c'est sous les auspices des « sciences humaines » qu'elle le fait, expression qui emporte avec elle quelque chose de profondément national. Il y va aussi d'une raison technocratique, bien en cour au Club Jean-Moulin, qui souhaitait rationaliser le financement et les institutions des « sciences humaines », afin qu'elles servent le développement de la nation. Durant les années 1960-1970, les « jeunes sciences » firent également l'objet d'un meilleur financement et d'une politique d'implantation institutionnelle qui conduisit à la création d'une sous-direction portant ce nom au CNRS et à des enquêtes successives sur les « moyens » et les « besoins » des « sciences sociales ». Pourtant, après 1968, et surtout après 1975 et la création coup sur coup des *Actes de la recherche en sciences sociales* et d'une École des hautes études en sciences sociales, l'hyperonyme se chargea de plus en plus d'une connotation critique, à la fois reconnue et mal vue par le pouvoir politique et les administrateurs de la recherche qu'il avait nommés. D'un autre côté, les chercheurs et jeunes universitaires concernés, malmenés par la crise des « hors statut », la raréfaction des crédits et les prises de position sans ambages d'une ministre de l'Enseignement supérieur honnie (Alice Saunier-Séité), virent d'un œil de plus en plus critique la bureaucratisation des « sciences sociales » et leur séparation des autres « sciences humaines ». La rupture de 1981-82 et son institutionnalisation de l'hyperonyme qui fait foi depuis, « sciences humaines et sociales », peut dès lors se comprendre comme l'acte final d'une normalisation et d'une institutionnalisation de sciences comprises désormais officiellement dans un continuum aux limites floues. À aucun moment ne s'est stabilisé en effet un départ officiel entre ce qui serait « humain » et ce qui serait « social », légitimant que se poursuivent des compréhensions très hétérogènes, implicites, et toujours *ad hoc*, de ce que « sciences sociales » recouvre.

Si l'ensemble de ce chapitre baigne dans une perspective largement nominaliste, il n'est pas de mon propos de réduire le sujet qui nous occupe à des affaires de désignation et de classification. Bien au contraire, je considère cette attention aux mots utilisés comme un révélateur de phénomènes d'ordres divers : institutionnels, sociaux, politiques (au sens des rapports de force entre des groupes d'influence). Elle est aussi un principe de méthode, en ce sens qu'elle réfrène notre propension à projeter nos catégories contemporaines dans le passé, non pas au nom d'un scrupule antiquaire, mais parce que les attermoissements propres aux années 1945-1982 éclairent nos propres ambiguïtés et nos choix irraisonnés. Je regrette de ne pas avoir davantage exploré un autre aspect politique, au sens partisan cette fois. De « droite » dans un certain imaginaire de la Libération, les « sciences sociales » sont devenues peut-être « de gauche » dans un imaginaire contemporain au terme d'un long processus, commencé en 1968 mais qui n'était pas achevé en 1982. Il s'agit là bien entendu d'une vision schématique, pour ne pas dire grossière, mais qui aurait justifié d'autres enquêtes. C'est d'ailleurs là la vocation principale de l'ensemble de ce manuscrit : préparer le terrain.



## L'histoire des sciences sociales et de la géographie en France, et au-delà : un programme de recherche

Dans ce dernier chapitre, j'entends exposer les grandes lignes des activités de recherche que je souhaite entreprendre dans les quinze ans qui viennent. Bien entendu, je ne peux préjuger des expériences inédites qui pourraient advenir durant cette période. Il s'agit d'abord de donner suite à l'élaboration proposée dans les deux chapitres inédits qui précèdent celui-ci. Cette présentation effectuée, je développerai l'ensemble de ce que, par souci d'unité, j'ai tenu de côté jusqu'à présent. L'axiologie académique la mieux partagée tend à proscrire les catalogues et les auberges espagnoles. Elle valorise du premier coup d'œil les projets cohérents et les lignes nettes. Or, précisément, mon tempérament serait plutôt de laisser ouvert un éventail de directions, de sillons d'ores et déjà creusés, même si leur trace est plus ou moins accusée. Il me semble que chacun peut trouver sa cohérence *in fine* dans des articles, des volumes collectifs ou des articles. Dans une économie intellectuelle où l'interaction est primordiale, je me vois mal déterminer *in abstracto* un ordre de priorités, sinon celui, liminaire, de transformer les volumes de cette habilitation en ouvrages.

Eu égard à des objectifs de retenue et de lisibilité, j'ai renoncé à faire figurer dans la deuxième partie de ce programme la totalité des projets que je pourrais développer dans les années qui viennent, et à faire autre chose que styler très brièvement des pistes qui peuvent être fort importantes. Au reste, ma disponibilité pour des sollicitations intéressantes fait que je pourrais être amené à me saisir de questions ou de sujets que je n'imagine même pas aujourd'hui — c'est d'une grande banalité à dire mais encore fallait-il le poser. Le devenir de ce que je ferai est par ailleurs très dépendant de ma capacité à attirer des étudiants et à les aider à trouver un poste à l'issue de leur thèse, ou encore de collaborations étroites et de dialogues sans lesquels ce métier est bien moins stimulant. La situation du moment est assez enviable mais elle est précaire.

### I Une contribution à l'histoire des sciences sociales françaises

De nombreuses lignes de fuite émaillent les chapitres qui précèdent, en ces moments où il me semblait nécessaire de préciser le travail qui restait à accomplir pour mieux étayer mes assertions. Je me suis réfréné face à une tentation qui aurait pu devenir lancinante sinon. Je savais du reste que j'aurais l'occasion ultérieure de récapituler les points en suspens.

J'aimerais faire croître les pages déjà écrites en un livre. Une vision schématique de celui-ci consisterait à transformer les chapitres en parties et les sous-parties en chapitres. Pourtant, une autre hypothèse serait de reverser les éléments dans un plan chronologique qui remploierait les résultats de la présente enquête en dessinant plusieurs périodes : 1944-1954 (les tâtonnements), 1954-1966 (l'affirmation d'un volontarisme d'État), 1966-1981 (crise ou consolidation ?), 1982-1986 (le temps des « SHS » et d'une abondance relative de moyens). Pour ce faire, il me faudra opérer un travail plus étendu sur la période 1982-1986 que je ne l'ai fait, en m'intéressant notamment aux projets interdisciplinaires de l'époque, mais aussi aux effets de la seconde massification, qui commence alors. J'aimerais également consulter les archives disponibles pour les acteurs multipositionnels évoqués dans le chapitre 2 et, d'une manière plus générale, m'extraire d'une appréhension qui demeure de seconde main dans bien des cas. J'aimerais aussi consulter les archives du CNRS, de la DGRST, de la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE, etc., dans un but assez précis : accéder à des listes et à des organigrammes qui figurent les nomenclatures, les modes de classement utilisés, et leur évolution. Je souhaiterais ne plus dépendre de travaux qui trop souvent rétrojettent des nomenclatures actuelles, leur propos n'étant pas de serrer au plus près la langue utilisée et les catégories de l'époque. J'aimerais également mettre la main sur des comptes rendus de commissions (quand il en existe) afin d'observer s'il y a des négociations sur la

terminologie qui ont été retranscrites et pouvoir le cas échéant analyser comment elles se déroulent et à quel « niveau » (décision politique, décision interne aux grands organismes, etc.). Je n'ai pas pour horizon à court terme d'épuiser le sujet par un inventaire exhaustif mais plutôt d'arriver à un niveau de connaissance de détail suffisant pour clarifier quelques points obscurs de la présente enquête (parfois ostensibles dans mon propos, parfois non). Le *Journal officiel* m'a déjà permis de tirer au clair un certain nombre de points jusque là un peu flous, mais il ne rend compte que de décisions à valeur légale, pas des arrangements circonstanciels et de la « cuisine » de telle ou telle institution de recherche.

Je m'interroge par ailleurs sur la poursuite et l'approfondissement du travail sur corpus entrepris dans la troisième partie de l'actuel chapitre 3. Autant j'aurais la tentation d'aller bien plus avant dans l'épuisement des virtualités contenues dans ces quarante textes, autant je ne suis pas persuadé de l'intérêt pour un public large de la forme analytique de mon dispositif actuel. Il serait par ailleurs nécessaire de le confronter avec un travail du même ordre sur « sciences humaines » et « sciences de l'homme », voire « SHS ». Du reste, certains titres du corpus actuel comprennent en fait le syntagme « sciences sociales et humaines » et il ne faut pas être devin pour imaginer la pertinence de l'entrée symétrique « sciences humaines et sociales ». Certaines collections, éteintes depuis longtemps et non numérisées à ma connaissance, comme *Épistémologie sociologique*, mériteraient un examen, afin d'éviter le biais de notoriété rétrospective qui gouverne les numérisations institutionnelles — sur lesquelles je me suis appuyé jusqu'à présent. Il faudrait également étendre l'enquête aux ouvrages, par exemple à partir du catalogue de la Bibliothèque nationale de France (BNF). Je compte également consulter à la bibliothèque de l'UNESCO le petit livre *L'Enseignement des sciences sociales en France* (Coll., 1953) que Gabriel Le Bras a de fait dirigé et qui propose un panorama disciplinaire qu'il serait intéressant de comparer avec la tentative de Célestin Bouglé en 1937 (Coll., 1937). À terme, j'aimerais interagir aussi avec des spécialistes de la fouille de données qui pourraient entreprendre avec les méthodes adéquates des investigations sur de grands volumes d'occurrence, le cas échéant en les corrigeant avec l'évolution du volume de publications, de façon à produire des ordres de grandeur bien plus significatifs que mes modestes comptages.

Écrire un livre à partir de mes recherches sur les « sciences sociales » de ces dernières années a un objectif relativement précis : prendre position sur un certain nombre d'enjeux qui me tiennent à cœur et que je serais bien en peine d'approfondir seul. Je pense notamment à mon vœu de peupler les sciences sociales des années considérées au-delà des grands mandarins et de leurs lieutenants ambitieux, au-delà des « grands hommes » qui intéressent un « grand public cultivé », sans non plus tomber dans les collections de cas de « chercheurs oubliés ». C'est justement l'une des particularités de la période que d'avoir introduit des grands nombres là où il y avait auparavant quelques petits cercles, quelques dizaines d'individus. Eu égard au nombre de champs qu'il serait pertinent d'inclure, à la durée de la période envisagée (une quarantaine d'année) et aux transformations morphologiques de la recherche en sciences sociales, je ne suis pas sûr qu'un financement de projet collectif par l'Agence nationale de la recherche (ANR) y suffirait, tant en termes de périmètre que de durée. Je doute par ailleurs que la focale hexagonale puisse intéresser des institutions de financement international de la recherche. Il faut de toute façon que j'apprenne à maîtriser les demandes de financement, enjeu dont je ne me suis guère préoccupé jusqu'à présent, à la fois par autocensure et par réticence idéologique. En tout état de cause, le livre projeté serait une façon de mettre au clair et de donner un caractère transactionnel à ma démarche dans la perspective d'un projet ANR ou autre : si je veux intéresser d'autres historiens des sciences sociales au sens large, il importe que je sois en mesure de discuter d'un cadre, à l'intérieur duquel un tel livre serait une base parmi d'autres. Ce faisant, il vaudrait mieux que le livre prenne tournure rapidement, et non pas dans dix ans...

Depuis de nombreuses années, j'ai en tête de créer un séminaire qui fonctionnerait un peu sur le modèle de ceux de l'EHESS. J'y ai longtemps vu un moyen d'accompagner le processus d'écriture de mon HDR, même si au final je l'ai fait aboutir autrement. Désormais, c'est pour aller

au bout du livre dans un délai d'un an que j'envisage un tel procédé. Resterait à l'héberger quelque part, de sorte qu'il puisse toucher une audience qui aille au-delà de mes doctorants et autres étudiants avancés avec lesquels j'ai un échange intellectuel, et donc qu'il apparaisse au sein d'une offre préexistante. L'existence d'un séminaire de ce genre pourrait aussi avoir pour objectif d'atteindre un autre public étudiant que les géographes du master Géoprisme. Je compte bien entendu continuer en parallèle mes cours à l'université de Paris 1, seul moyen à ma disposition pour le moment pour favoriser l'arrivée de nouvelles forces à EHGO. La diversité actuelle des tutelles de l'UMR Géographie-cités offre de nouvelles possibilités, dont il faut encore que je m'assure qu'elles sont réalistes.

À une autre échelle, je compte bien m'appuyer sur la soutenance de l'habilitation et diverses activités en marge de celle-ci pour essayer de susciter l'intérêt de collègues, en particulier certaines ou certains collègues du comité de rédaction de la *Revue d'histoire des sciences humaines* (RHSH). À l'automne 2019, Wolf Feuerhahn et moi préparions un projet de journée d'étude pour les vingt ans de la revue, pour lequel nous avons échangé avec une soixantaine de collègues historiens et historiennes des sciences humaines (dans une acception œcuménique de l'expression). Nous avons notamment pour objectif de raviver un sentiment d'appartenance collective qui puisse dépasser les petits antagonismes (entre sociohistoriens et historiens des sciences, notamment) d'une communauté un peu effilochée. Mes travaux de 2019 pour les collègues de Liège m'avaient par ailleurs permis d'opérer une sorte d'inventaire des chercheurs travaillant sur le sujet et la période. Programmé en mars 2020, le projet de journée d'étude est tombé à l'eau pour cause de COVID mais il n'est pas dit qu'il ne ressortira pas ultérieurement, d'une manière ou d'une autre. Je garde par ailleurs à l'esprit les écoles d'été de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage (SHESL), qui ont hélas cessé, mais demeurent à mes yeux un modèle et une promesse, eu égard aux projets que je nourris. Le lecteur aura remarqué au passage l'entrelacement entre des projets de recherche collective et la volonté d'agir de façon justement à faire communauté à nouveau.

Jusqu'à présent, j'ai adopté un point de vue global sur l'histoire des sciences sociales, voulant mettre l'accent sur la nécessité, aujourd'hui grande, de sortir d'une perspective en quelque sorte encellulée dans des histoires disciplinaires qui s'ignorent mutuellement. Le diagnostic est pour partie injuste, dans la mesure où un certain nombre de livres ont régulièrement permis par leur audience de transgresser ces frontières et de faire circuler des modèles d'analyse transversaux (ceux par exemple de P. Favre [1989], A. Desrosières [2000], P.-A. Rosental [2003], C. Topalov [2001, 2015], J.-M. Chapoulie [2001], V. Debaene [2010], L. Tournès [2011], etc.). Mais la production ordinaire de chaque segment historiographique — j'entends par là la production d'articles, de livres n'ayant pas bénéficié de comptes rendus dans des quotidiens ou sur des supports très lus — demeure peu connue en-dehors d'un rayon disciplinaire restreint. Demeure l'exercice plus restreint des travaux sur des relations bilatérales, « sociologie et démographie », « économie et sociologie », « ethnologie et linguistique », « histoire et géographie », etc. La communauté des chercheurs en SHS est assez friande de ce genre d'opération, qui a engendré force numéros de revue, ouvrages, chapitres d'encyclopédie. En géographie, ce fut un genre en soi dans les années 1960 (Orain, 2009, chapitres 4-5). Ce qui me frappe souvent dans ce type d'exercice est qu'il repose, dans le meilleur des cas, sur une juxtaposition de points de vue symétriques entre protagonistes, entre lesquels naviguent avec plus ou moins de bonheur quelques transfuges et *go-between*, souvent à l'initiative du projet. Malheureusement, la connaissance vague, les gestes mémoriels, voire la caricature et l'absence de sympathie, sont des traits trop souvent présents dans ce genre de production.

Certes, sociologues et politistes se lisent aujourd'hui, mais ils forment pour partie une même communauté épistémique. Certes, il existe des revues, telles *Genèses*, *Sociétés contemporaines*, les *Actes de la recherche en sciences sociales*, *Politix*, les *Annales. Histoire, sciences sociales*, etc., où se sont développés un fonds méthodologique et une axiologie communs embrassant les deux disciplines pré-citées, des historiens, des ethnologues, etc. Pour autant, elles sont *de facto* peu ouvertes à des praticiens

d'autres communautés disciplinaires qui soit n'envisagent pas d'y publier, soit s'autocensurent, soit les perçoivent comme peu hospitalières à leur genre de recherches. Que je me fasse bien comprendre : je n'envisage absolument pas qu'elles sont fermées à publier des textes de géographes, de démographes, d'historiens de la linguistique, de spécialistes de l'information et de la communication, etc. Mais il n'y a pas besoin d'être très bourdieusien pour appréhender la présence ou l'absence de certaines communautés disciplinaires comme l'effet de phénomènes de classement et de hiérarchisation propres au champ considéré, impliquant le partage d'un idiome et d'un habitus suffisamment conformes pour accéder à de tels lieux de publication.

À l'aune d'une telle analyse, le lecteur ou la lectrice saisira sans doute l'importance qu'il y aurait à reconstruire le sens d'un geste commun plus inclusif et plus curieux, tel celui qui animait la Société française d'histoire des sciences humaines (SFHSH) dans les années 1980-1990. L'histoire des sciences de gestion, l'histoire du droit, l'histoire de l'économie (faite par des économistes), etc., y avaient entièrement leur place. Indépendamment des considérations institutionnelles, je souhaiterais que le livre que je projette soit justement un acte contribuant à nous affranchir des œillères et des hiérarchies implicites. Il serait davantage œcuménique encore s'il embrassait les « lettres et sciences humaines » au sens de la restructuration de 1959 au CNRS, mais je crains de trouver mes limites à force d'embrasser toujours plus large.

À très brève échéance, je compte solder un ensemble de comptes rendus en souffrance pour la *RHSH* sur des biographies de « grands hommes » (Le Roy Ladurie, Crozier) en l'insérant dans une réflexion plus large où je remobiliserais des ouvrages plus anciens (Daix, 1995 ; Gemelli, 1995 ; Cohen, 2012 ; Loyer, 2015) pour m'interroger sur le genre, non pas comme « illusion », mais autour précisément du motif de la construction de la « grandeur », motif déjà amorcé dans ma préface au livre de Dylan Simon (Simon, 2021). Ce n'est sans doute pas très sensible dans cet inédit, mais je me suis fortement débattu avec une bonne partie de ce corpus particulier durant ces dernières années. Par ailleurs, je me demande si le regain des biographies ne dit pas quelque chose du caractère de notre époque, notamment par l'abondance de matériaux autobiographiques dans la plupart de ces livres et la façon dont ils doublonnent des livres de souvenirs, souvent écrits très tôt. À une époque où porter témoignage d'une existence singulière est devenu l'acte social par excellence, souvent réparateur, souvent solde de tout compte, il y a comme une convergence paradoxale entre l'intérêt pour la biographie des grands hommes (chacun et chacune doit avoir son panthéon, du reste) et la prégnance du récit nunéocentré (Lyotard, 1979), éventuellement nunaltercentré, lorsqu'il convoque des existences brisées par les grandes pandémies, les grandes dominations et les grandes idéologies. À cette aune, il me semble plus que jamais nécessaire que les sciences sociales œuvrent à diffuser une autre musique, collective, désacralisante, au travers notamment du geste historique.

J'aimerais insérer ici une clause de style ici. Que tout ce qui précède s'inscrive dans un cadre hexagonal ne signifie pas que mon questionnement ou mes intérêts s'arrêtent aux frontières de la France. Nous avons actuellement trois dossiers en cours à la *RHSH* concernant l'ex-URSS, les « Suds » et « L'Amérique latine ». Ils s'inscrivent dans le droit fil de ce que nous avons déjà essayé de mettre en œuvre dans le numéro 34, où il est question de psychologie ottomane, d'histoire haïtienne et d'(école des) *Annales* au Liban. Pour chacun de ces projets à venir, nous avons sollicité des maîtres d'œuvre avec lesquels nous avons longuement travaillé à préparer un argumentaire et un périmètre. Contre un préjugé occidental-centré qui fait de quelques pays européens et d'Amérique du Nord le foyer et l'horizon indépassable de toute histoire des sciences humaines et sociales, il s'agissait et il s'agira de changer de point de vue. L'idée du premier dossier est partie d'un échange que j'ai eu avec Isabelle Gouarné en marge d'une réunion du comité de la revue et je suis très heureux de voir qu'il va prendre une tournure finale au printemps 2022. Il est vraisemblable que je traduirai du russe *in fine* un texte de Boris Stepanov sur le « *kräïevîédîéniïé* » (science régionale) de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle destiné à figurer dans le dossier. J'ai également pris date avec Vladimir Kolossov, géographe russe, pour faire un entretien avec lui sur l'évolution de la discipline depuis la *Piéréstroïka*. Ce seront mes contributions visibles à ce dossier,

dont je vais enfin pouvoir reprendre le suivi aux côtés de ses deux directrices, I. Gouarné et Olessia Kirtchik.

Il y aurait certainement encore bien des choses à dire en termes de programme dans le sillage des chapitres de mon inédit. Ici comme ailleurs, j'ai tendance à penser que des circonstances imprévisibles viendront certainement changer la donne dans les années à venir. Je préfère donc m'en tenir à deux projets : un livre et une note critique. On pourrait leur adjoindre un troisième objectif, celui de transformer le récit de ma trajectoire dans le rapport de synthèse en un manuscrit à proposer pour la collection « Itinéraires » des éditions de la Sorbonne. Cette collection n'a quasiment publié que des égoistoires, alors que telle n'était pas sa vocation. Je pense que je retrancherai de mon texte ce qui a trait aux « empêchements » et réécrirai l'histoire de mes relations avec la géographie dans les années 1985-1991 pour évoquer ce qu'était la géographie en France à l'époque en mettant largement mes sentiments entre parenthèses. L'objectif serait dès lors de parler d'une décennie qui fut riche de promesses. J'enchainerais ensuite sur le « moment SFHSH » avant d'ouvrir sur ce qu'a été l'histoire de la géographie dans ces décennies... En gros, il s'agirait de prendre prétexte du genre et de la collection pour ouvrir des horizons.

Bien entendu, les « années 68 » demeurent un autre horizon d'investissement. En histoire de la géographie, faire progresser la connaissance suppose plus largement de réaliser un travail de fond en l'espèce d'une prosopographie tous azimuts des instituts et sections de géographie, ainsi que des structures de recherche, encore souvent embryonnaires à la fin des années 1960. Elle passerait par la consultation d'archives et le recueil de témoignages d'une façon qui systématiserait ce que j'ai entrepris entre 2012 et 2014 à propos de Bordeaux et Paris (et Toulouse plus marginalement). J'aimerais que des recherches soient entreprises sur des revues comme *Espaces et sociétés*, et d'une manière générale sur la sociologie « provinciale » ou située en dehors de l'influence et des fiefs des « quatre mousquetaires » (Boudon, Bourdieu, Crozier, Touraine), que trop de recherches tiennent comme la structuration fondamentale du champ dans les années 1970 en France.

Le reste de mes projets déborde le cadre de l'inédit et de mon itinéraire passé, même si l'on y retrouvera un certain nombre d'objets, de thèmes et de perspectives qui ont déjà été évoqués.

## II Histoires de mots

### 1°) Une sémantique historique d'« espace »

« Espace » est, pour pasticher Claude Raffestin (2003), une « monnaie fiduciaire » circulant dans de nombreuses prises de position théoriques propres au champ des sciences sociales. Avant d'entreprendre un inventaire plus systématique, il me semble que l'horizon de rétrospection pertinent peut difficilement remonter au-delà de la Deuxième Guerre mondiale pour ce qui est de la France. Je considère ici des usages dans lesquels le mot fait saillie et sert à référer à des dimensions générales du « social » ou de « l'humain », éventuellement avec la « nature » en regard. Celles que l'on aura vues à l'œuvre dans le compte rendu des *Fondements biologiques* par Braudel en 1944 (cf. supra, chap. 3, partie 1) sont un bon exemple de ces usages saillants. Si l'on change de langue et d'espace national, il en va tout autrement : « *Raum* » a une histoire bien plus ancienne, souvent indexée sur Friedrich Ratzel, peut-être à tort — nombre d'historiens de la géographie ou de la philosophie remontent prestement à Kant en la matière. Le mot « *space* » réclame une histoire autonome, différenciant monde britannique et États-Unis, où il ne se réduit certainement pas à une « influence allemande » supposée. Pour ce qui est de « *prostranstvo* » en russe, j'en suis encore réduit à de timides conjectures. Lorsque l'on travaille sur une histoire sémantique d'« *espace* », se posent des problèmes à la fois de focale, de circulation et de traduction. Je les traiterai sommairement ici en élargissant progressivement mon zoom, à partir d'une discipline, la géographie, et d'une langue, le français.

Contrairement à tous les discours qui implicitement considèrent que « l'espace humain » est jusqu'à un certain point l'objet de la géographie de toute éternité, voire se confond avec elle, mon travail sur la catégorie prend sa source dans les travaux où Marie-Claire Robic a montré (Robic, 1982, 1991, 1995) l'historicité de syntagmes (« organisation de l'espace », « espace géographique ») qui étaient très rares ou inexistantes avant 1942. J'ai montré pour ma part dans le *Plain-pied* (Orain, 2009 : 221-229) qu'il y avait une progressive incarnation de la géographie dans « espace » ou « espace géographique » dans les années 1960, donnant à « espace » valeur de déictique disciplinaire. En revanche, ce que j'ai seulement avancé dans ma thèse et surtout travaillé dans des cours ou à l'occasion de séminaires est l'histoire ultérieure du mot. Histoire du mot, ou plutôt histoire de mots, tant c'est en fait un couple qu'il faut considérer, dès lors qu'à partir de 1980 « territoire » monte en force à son tour. Aussi, pour ce qui concerne la géographie française, premier niveau d'observation, mon projet est de mettre par écrit une histoire du couple « espace »/ « territoire » dans la géographie des années 1970-1990, sujet que je souhaite approfondir à cette occasion.

Il s'agit d'abord de développer le « récit » de la construction dans les années 1970-80 d'une théorie spatialiste de l'espace géographique par un certain nombre d'auteurs aux visées convergentes (Hubert Béguin, Henri Reymond, Roger Brunet, Philippe Pinchemel, Georges Nicolas). Au-delà ou en-deçà de ces individualités, une autre enquête est à reprendre et à systématiser sur la nature du commun (s'agit-il d'un horizon d'attente ? d'une croyance partagée ? d'un corpus « métaphysique »?) que l'on trouve dans la géographie dite « théorique et quantitative » quand elle mobilise « espace » et des expressions spécifiques temporairement désignées comme incarnant l'objet disciplinaire par excellence, tels « organisation de l'espace », « espace géographique », etc. La question de « l'objet par excellence », appelé depuis *De Plain-pied dans le monde* (2003, 2009) un déictique disciplinaire, pose la question de la bascule partielle d'« espace » à « territoire » durant les années 1980-90. Je la comprends et peux même l'objectiver comme la manifestation d'une prise de distance avec l'analyse spatiale de la part de pans entiers de la corporation géographique française, analogue à ce qui s'est opéré dans la géographie anglophone à travers le couple «*space*»/«*place*», même si le parallélisme est loin d'être parfait. L'examen de l'émergence de « territoire » indique pourtant que le nouveau terme a d'abord été promu au sein du mouvement quantitativiste, notamment lors du Géopoint 82 intitulé *Les territoires de la vie quotidienne*, même si ce fut pour partie par des personnalités un peu décalées dans le collectif organisateur du Géopoint (tel Jean-Paul Ferrier). Les démarches, au demeurant distinctes, d'un Claude Raffestin et d'un Joël Bonnemaïson montrent pourtant dès 1980-1981 que l'endossement de ce terme à la fois familier et neuf participe d'une logique de démarcation, sinon de rupture, avec le « spatialisme » (qui aura été au préalable restitué dans ses « possibles » et ses variations de sens). À la suite de ce moment de cristallisation du tout début des années 1980, tributaire à la fois d'un contexte politique (celui de la « décentralisation » — de la politique des « pays » aux lois Defferre), de références extérieures (canadiennes), du poids grandissant de l'intérêt pour les représentations et la culture et d'un malaise interne qui est allé croissant durant les années 1980, j'observe une bascule dans une « géographie des territoires » des géographes étrangers au « spatial » des spatialistes. En un certain sens, le terme les fédère contre le spatialisme autant qu'elle leur donne une formule de recherche. Cette mouvance se réclamant de l'étude du « territoire » a ses travaux exemplaires (ainsi ceux de B. Debarbieux), ses doxologues (G. Di Méo notamment), ses manifestes, ses lieux, ses événements. Elle ouvre à un questionnement, déjà explicite chez J. Bonnemaïson, concernant l'identité et son lien au territoire, qui n'est pas sans susciter en retour des formes diverses de réticence (dans la géographie sociale caennaise ou en général chez des auteurs « critiques »).

Ce bref synopsis a pour objectif de montrer que le plan d'un tel travail est déjà établi (sans parler des matériaux déjà réunis). Il inclurait une exploration liminaire des références ayant fleuri au début de la période dans le champ intellectuel à propos de « territoire », dont le livre de Paul Allières, *L'Invention du territoire* (1980), fut le point d'entrée avant bien d'autres. J'envisage également

de revenir sur les références anglophones que les géographes ont pu mobiliser dans leurs entreprises d'élaboration d'« espace », alors que j'aurais plutôt tendance à relativiser les apports interdisciplinaires (Braudel, Perroux, etc.) : à titre d'exemple, le fameux ouvrage d'Henri Lefebvre, *La Production de l'Espace* (1974), mobilisé par certains, a valeur de caution plutôt que de référence, au prix de ce qui me semble être un malentendu. La question du passage d'une langue à l'autre fait au demeurant question, au sens où une parfaite transivité est posée quand on traduit 'space' ou 'raum' en 'espace' (et réciproquement ?), alors même que ce régime d'équivalence est une fiction dont j'aimerais interroger la transparence supposée dans le sillage du T. Kuhn de « Commensurabilité, comparabilité, communicabilité » (2004 [1982]) et des réflexions de B. Debarbieux dans « Le territoire : histoires en deux langues. *A Bilingual (his-)story of territory* » (1999).

Le deuxième niveau d'analyse consiste à travailler sur la circulation d'« espace » dans les sciences sociales françaises d'après-guerre. Il me semble que « Y a-t-il une géographie de l'individu biologique » (Braudel, 1944) en est l'un des points d'entrée, qui ouvre sur une bonne partie du corpus braudélien. Pour être complètement honnête, je pense que le terme est assez largement un impensé chez lui. Il est une façon de remplacer « géographie », et donc une référence disciplinaire qu'il cherche en permanence à démonétiser (eg Braudel, 1951), par un terme aux avantages abstraits évidents. Il y réinjecte néanmoins tout un ensemble de considérations qui dans la géographie française qu'il a lue (chez Vidal notamment) passaient par « milieu ». Il y mêle une réflexion sur les routes et les circulations qui doit sans doute aussi à Vidal, mais également à la tradition allemande du « Raum » hérité de Ratzel. L'épreuve que je me donne ici est un travail sur les deux versions de *La Méditerranée* (1949, 1966), complété par un examen de textes plus secondaires de cet auteur et leurs ricochets chez d'autres historiens.

Au-delà du cas Braudel, c'est toute la circulation du terme dans un ensemble plus vaste qui appelle de plus amples investigations. Il y eut ainsi une circulation chez des sociologues, en particulier ceux qui travaillaient sur « la » ville (eg Chombart de Lauwe, Lefebvre), et sont entrés ce faisant en relation avec des urbanistes et architectes. Ces derniers ont développé une autre appréhension de l'« espace », qui l'assimile au « bâti » ou plus largement à l'allocation des grands volumes dans la ville. Les contours de cette histoire particulière du mot sont encore à explorer pour moi. Je sais que ce genre d'usage a largement été repris par les spécialistes de géographie intraurbaine à partir des années 1960-1970. C'est assez largement celui que l'on trouve plus tard dans la « géographie sociale » des années 1980.

Il faut enfin évoquer la circulation de la catégorie chez les économistes dans les années 1950. L'ouvrage de François Perroux, *L'Europe sans rivages* (1954), ainsi que ses travaux ultérieurs sur les pôles de croissance, ont été l'occasion d'un usage d'expressions comme « espace géonomique » (empruntée à Maurice-François Rouge) ou « espace économique ». Elles l'ont amené à développer une conception de l'« espace » qui se démarquait ostensiblement de celle supposée des géographes. Manifestement, c'est en côtoyant Jean Gottmann à la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE qu'il a été amené à prendre connaissance d'une conception « géographique » de l'espace — sans oublier qui patronnait alors l'institution, à la fois hôte, rival, et parfois patronage encombrant pour l'économiste (Gemelli, 1995). Dans les années 1960, avec le développement de l'aménagement du territoire, nouveau marché pour ce qui était « sciences sociales » du point de vue de l'État, le travail de démarcation s'est poursuivi. Les géographes de l'époque ont été très frappés par le réinvestissement de catégories qui leur semblaient un propre de leur discipline : non plus seulement « espace » mais aussi « région », à la fois chez Perroux (1961) et chez son « disciple » désigné, Jacques-René Boudeville, auteur d'un premier ouvrage sur les espaces économiques en 1961, de nombreux travaux sur l'aménagement régional dans les *Cahiers de l'ISEA* puis d'un deuxième livre en 1968. Partant des analyses déjà produites sur la question (Couzon, 2003), j'aimerais reprendre la question en mettant davantage l'accent d'une part sur le dialogue (de sourds ?) avec les géographes et d'autre part sur les échanges avec Walter Isard et la *Regional science* américaine, l'un des principaux concurrents et interlocuteurs de la « quantitative geography » / « spatial analysis » américaine des années 1950-1960. Incidemment, il s'agira de montrer que c'est

aussi par l'entremise des travaux d'économistes que les géographes français ont pris connaissance de ce qui s'inventait alors outre-atlantique...

On arrive par là au dernier niveau d'observation, amorcé en ce qui me concerne avec mon article sur la circulation internationale des modèles en analyse spatiale (Orain, 2016). L'histoire de l'analyse spatiale anglo-américaine est plus largement l'un des objets sur lesquels je compte retravailler, notamment à l'occasion de collaborations ultérieures avec mes collègues Ferenc Gyuris, Boris Michel, Katharina Paulus et Michiel Van Meeteren. Retracer les usages de "*space*" dans la géographie « quantitative » mondiale est l'une des pistes que je souhaiterais leur proposer pour de futurs travaux collectifs.

Partie de l'examen de « mots », et de leurs modalités différenciées d'usage, cette recherche devrait conduire à une histoire beaucoup plus large, puisqu'elle éclaire des recompositions décisives de la géographie des quarante dernières années et des moments singuliers de l'histoire des sciences sociales : un moment « aménagiste » dans les années 1960 ; un moment « urbanistique » dans les années 1980, largement lié au reflux d'une sociologie urbaine marxiste auparavant dominante et au développement des politiques de réhabilitation urbaine comme « solution » aux problèmes sociaux dans les « quartiers », « cadre global » qui n'est du reste pas spécifique à la France. Elle permet en outre de poser la question de l'hétéronomie de corporations dont les agendas et la langue sont largement repris d'injonctions politiques ou économiques, ce qui pose la question de la prise différentielle qu'elles ont sur leur renégociation mais aussi celle de leur audience, en somme de leur agentivité.

### 3°) *Des mots aux « ismes »*

Si l'histoire d'« espace » est une tâche de longue haleine, explorée dès 2001-2003 et que je souhaiterais faire avancer dans les années qui viennent, il ne s'agit pas de la seule recherche en cours qui « part des mots » et des expressions emblématiques, et les utilise comme analyseur d'enjeux plus larges. J'en évoquerai plus brièvement deux autres : l'une concerne les usages de l'épithète « politique » et de son cortège sémantique, l'autre les questions de nature et d'environnement. Ces dernières ouvrent sur un autre horizon : non plus des sous-champs de la géographie, mais des « ismes » (Boschetti, 2014 ; Orain, 2018) foncièrement transversaux.

#### GÉOGRAPHIE « POLITIQUE », « GÉOPOLITIQUE » ET SCIENCES POLITIQUES : SÉMANTIQUE ET STRATÉGIES

J'ai déjà parlé de mon examen de l'épithète « politique » en géographie dans mon rapport de synthèse et du changement de donne que constitue la bourse de thèse que vient d'obtenir Hugo Cupri. Le sujet du « politique » en géographie me semble relativement porteur, et susceptible d'intéresser une audience plus large que d'autres sujets « géographiques », notamment parce que nombre de protagonistes revendiquent la « géopolitique » en dehors de tout contexte disciplinaire, sinon celui qu'ils aimeraient ré-institutionnaliser à leur façon. Il existe par ailleurs une offre de formation et des circuits de promotion qui échappent pour tout ou partie à la mainmise des géographes, où l'on trouve des écoles de science politique, des spécialistes de « relations internationales ». Il faudrait évoquer également l'existence d'une diversité relative de styles idéologiques et de modes d'exposition. La « géopolitique » prend l'une de ses sources dans la note de synthèse rédigée pour des états-majors ou des acteurs étatiques. Sa documentation est souvent un mixte de compilation de seconde main et d'éventuels renseignements confidentiels. Dans sa forme contemporaine, elle doit à des auteurs comme Marie-France Garraud sa coloration polémophile, son point de vue étatiste, et bien d'autres traits qui méritent enquête.

Une fois encore, ma présentation repose sur la variation du niveau d'observation. La thèse d'Hugo Cupri se focalisera sur l'épithète ou le suffixe « politique » et ses corrélats (« pouvoir » notamment) dans la géographie française. Elle enquêtera sur les recompositions d'un sous-champ disciplinaire, disons la « géographie politique » au sens large, qui a connu d'importantes fluctuations. Entre les années 1870 et 1890, l'expression « géographie politique » était très utilisée

et désignait toute forme de géographie d'un pays ou d'un État, dans tous ses aspects. Elle fut pour un temps l'une des grandes partitions du domaine (Rhein, 1982 ; Robic, 2021). Avec l'affirmation de la « géographie humaine » vidalienne à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Robic, 1992, 1993), elle fut subsumée sous cette nouvelle expression, même si certains vidaliens non-conformistes (Brunhes, Vallaux), particulièrement marqués par la *Politische Geographie* de Ratzel (1893), s'employèrent à élaborer des contre-projets de pensée « politique » en géographie. Dans la géographie universitaire des années 1900-1945, elle conserva cette double acception de « géographie générale des États » et de discussion d'un cadre ratzélien (Robic, 2014). Le nuancier des positions demande néanmoins à être reconsidéré soigneusement. Sur la période 1918-1944, l'émergence du *Geopolitik* de Haushofer ainsi que d'autres projets justifiant l'expansionnisme allemand (Korinman, 1990 ; Raffestin, 1995) suscitèrent des prises de position vigoureuses, notamment autour d'Albert Demangeon. Souvent jugés hostiles à l'idée même de « géographie politique », les héritiers de Vidal de la Blache sont en fait intervenus selon des modalités diverses, et parfois assez subtiles, sur des questions qui étaient considérées « politiques » à l'époque (notamment dans un lien implicite avec des enjeux économiques). Entre 1944-45 et les années 1970 — période souvent considérée comme un creux dans la « géographie politique » française, sous l'effet d'une hostilité davantage alléguée qu'établie des géographes proches du PCF (P. George, J. Dresch) — il y eut en fait une rémanence du terme et de la catégorie, ainsi que le montrent des travaux récents (Orain, 2015c, Ginsburger, 2015). L'examen de la socialisation d'un certain nombre de géographes de premier plan (P. George, M. Le Lannou, J. Gottmann) montre par ailleurs leur active collaboration avec la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) et leur implication dans les cours de SciencesPo.

D'un point de vue strictement quantitatif, une autre ère s'ouvre dans les années 1970-1980. Elle voit l'émergence de plusieurs entreprises concurrentes et la multiplication rapide des travaux revendiquant l'étiquette « géographie politique » (Sanguin, 1975, 1977 ; Claval, 1978, 1983), « géopolitique » (Y. Lacoste et l'équipe d'*Hérodote* dans les années 1980), « géographie du pouvoir » (Raffestin, 1980), « espace politique » (Lévy, 1984, 1990), « nouvelle géographie du politique » (Bussi, Badariotti, 2004), etc. Sous le double effet d'une croissance rapide de l'offre d'enseignement en « géopolitique », liée au regain de l'expression dans un contexte de guerre froide finissante puis post-soviétique, et d'un intérêt grandissant des géographes pour le « politique », c'est à une institutionnalisation partielle que l'on assiste avec l'émergence de revues (ainsi *L'Espace politique*, créée en 2007), de filières ouvrant sur des concours et places dans diverses administrations, enfin d'un contenu scolaire semi-autonome. Des dictionnaires, des auteurs en quête d'autorité et des articles d'intervention prétendent dire le droit sur les partages de ce sous-champ fragmenté sous diverses étiquettes, voire différentes affiliations institutionnelles. Ces tentatives sont rarement très convaincantes aux yeux de l'historien ou de l'épistémologue (qui ont des intentions parfois divergentes). D'où le projet qu'entend porter la thèse d'écrire une histoire empiétant l'ensemble des séquences qui la constituent, en partant des usages terminologiques, des opérations de labellisation et des publications qui l'ont jalonnée, par le truchement premier des formules qui étaient avancées, mais sans s'interdire de rentrer dans l'épaisseur des élaborations et en n'omettant pas de les contextualiser vigoureusement, tant cette histoire renvoie à l'Histoire. Elle implique aussi de replacer les publicistes du « politique » en géographie, souvent les figures les plus connues du champ depuis quarante ans, dans le contexte de leur intervention, fût-elle l'engagement (et le roman) d'une vie.

Un second niveau d'observation, fruit d'un nécessaire travail collectif, pose la question du degré d'autonomie de ces propositions géographiques hexagonales et impose la nécessité d'une comparaison internationale : avec les références allemandes jusque dans les années 1930-1940, lesquelles deviennent taboues ensuite ; avec les références américaines et anglaises, sur des pas de temps sans doute assez variables, et en gardant à l'esprit que la « *political geography* » est devenue un champ tellement massif dans les pays anglophones qu'en produire ne serait-ce qu'un panorama raisonné est une gageure et que l'étiquette recouvre ici une diversité d'horizons et d'inspirations

assez irréductible. Déroulant ces perspectives de manière cursive, je ne préjuge pas d'autres horizons que mes limitations linguistiques et individuelles ne me permettent pas pour le moment d'envisager. Enfin, à titre d'hypothèse, un troisième niveau d'observation serait interdisciplinaire et poserait la question, déjà esquissée, de l'essor cette fois contemporain des questions géopolitiques et de leur éventuel soubassement idéologique : y a-t-il une matrice de « guerre froide » ? Cet essor est-il au contraire lié au contexte post-1992 ? Y a-t-il là quelque chose d'analogue ou de congruent avec ce que certains appellent le « *spatial turn* » des sciences sociales ? Qu'est-ce que le « géo » dit des et fait aux sciences politiques dans leur diversité ?

J'envisage de co-écrire des articles avec Hugo Cupri dans les années qui viennent sur quelques aspects très spécifiques (le « cas » Pierre George, la « géographie électorale », de Siegfried à « l'école de Grenoble »). Le caractère fragmentaire de l'histoire du « politique » en géographie permet d'envisager facilement d'en proposer des bouts pour tester par le *peer reviewing* l'intérêt d'un style de proposition, sur le modèle de ce que j'ai déjà fait dans « Tentative d'épuisement d'une conférence parisienne ». Au-delà, tout ce que j'ai ébauché sur les autres axes appelle selon moi un travail à plusieurs : des communautés épistémiques qui sont pour le moment imaginées et imaginaires. Je n'ai pas d'inquiétudes sur le large répondant que trouveraient des appels à communication sur ces thématiques. En revanche, je suis un peu réservé face aux usages exégétiques que les acteurs du champ de la « géographie politique » font d'auteurs comme Jacques Ancel, Jean Gottmann, ou de morts de moins longue date. Du côté des non-géographes, les problèmes sont différents et j'imagine la constitution d'un groupe resserré d'historiens (des sciences) et de politistes pour examiner le tropisme « géo » des travaux sur la politique. En-deçà, j'aimerais susciter la curiosité des politistes français qui s'intéressent à l'histoire de leur champ pour ce qui me semble une homologie entre géographes et « politologues » des années 1945-1970 : une représentation « disciplinaire » de « science-carrefour » et des échanges intellectuels non négligeables, aussi bien dans le cadre de la FNSP qu'à SciencesPo.

« Politique » conduit à évoquer un sujet connexe relevant lui de l'histoire sociale : mon immersion dans les « années 68 » m'a fait suivre la radicalisation à droite d'un certain nombre de géographes dans les années 1970 et plus largement le processus de polarisation politique et d'engagement dans cette période. Les prises de position d'un A.-L. Sanguin ou d'un P. Claval dans les années 1970 sont inséparables d'un regard critique sur l'économicisme supposé des « géographes marxistes » et leur capacité (postulée) à empêcher tout développement d'une « géographie politique » entre 1945 et 1970, J. Gottmann excepté (lequel procédait de la droite libérale). À l'inverse, l'entreprise contemporaine de C. Raffestin s'ancre dans une double matrice marxienne et foucauldienne et entend fonder une « problématique critique », à visée émancipatrice. Des collègues d'EHGO, dont certains ont travaillé ou travaillent sur la « sensibilité communiste » auraient grand intérêt à ce que nos enquêtes parallèles débouchent sur et se nouent dans un travail commun sur les engagements et les sensibilités politiques au sein de la géographie française. Ce dernier pourrait par ailleurs mettre en contraste l'abondance et la fréquence des mandatures exercées par des géographes (maires et autres élus) avec leur relative discrétion dès lors qu'on entre dans l'élaboration de positions idéologiques. Cette dernière question permet d'allier une sociologie des professions avec une réflexion sur le devenir de la discipline et le « tropisme » administratif des gens qu'elle forme.

#### « NATURE », « ENVIRONNEMENT » ET « POSSIBILISME »

Un ouvrage marquant de l'équipe EHGO, *Du milieu à l'environnement* (Robic, 1992), a offert il y a presque trente ans une contribution décisive à l'histoire de l'analyse du rapport homme/nature entre le XVI<sup>e</sup> siècle et les années 1970, avec un large focus sur la période 1890-1910 durant laquelle la « géographie humaine » s'est construite comme « écologie de l'homme ». C'est depuis lors l'une des traditions de recherche les plus continues et les plus nourries de notre collectif. En raison d'une certaine défiance à l'égard d'un nominalisme jugé un peu stérile, l'histoire du « rapport homme/nature » a été travaillée par les collègues sous l'angle d'une histoire

intellectuelle et sociale des catégories et pratiques de la géographie ancienne, « classique » ou « environnementale », davantage que par les mots (« milieu », « nature », « déterminisme », « possibilisme », etc.). Fait significatif à mes yeux, lorsqu'elle a travaillé sur « possibilisme » en 2001, M.-C. Robic a davantage cherché à décliner une gamme de positions sur les relations entre « milieu naturel » et « groupement humain » chez un certain nombre d'auteurs qu'à historiciser le terme, acquittant en quelque sorte sa validité. Ma propre position repose en revanche sur un historicisme plus radical, qui suppose de revenir plus en détail sur les termes et leur mode d'énonciation, en m'appuyant sur des corpus numérisés au préalable (ce qui n'existait pas en 1992 et avant) sans chercher à reconstruire énoncés et procédures dans un cadre à priori. Avant de détailler cela, je souhaite contextualiser brièvement cette recherche en cours.

J'ai commencé à enseigner sur des questions de « milieu », de « nature » et d'histoire de la géographie physique à Toulouse et Albi au début des années 2000. J'ai poursuivi ce genre de cours en première année de master une fois à Paris. En revanche, des lectures relatives à la *political ecology* et à la géographie de l'environnement engendraient régulièrement chez moi un sentiment de contrariété. J'y retrouvais sans cesse une sorte d'histoire stéréotypée du « naturalisme » de la géographie vidalienne, « possibiliste » et comme réductible à une géographie physique. En parallèle, j'étais de plus en plus étonné de l'occultation généralisée dans la sphère publique de la contribution des géographes à la réflexion sur les relations homme/milieu naturel, alors qu'il y a là un patrimoine considérable, et ce dans toutes les langues que je connais plus ou moins (français, anglais, russe, allemand), sans parler de la thématique de la destruction des milieux naturels par l'homme chez des auteurs comme Marsh, Reclus, Voïčikov, Brunhes, etc. Dans le cadre de *L'Espace géographique*, j'ai amorcé au printemps 2017 un projet assez large autour de « nature » et « environnement », en prenant prétexte d'une question d'agrégation. Je partais d'un diagnostic : alors que « la nature » n'a jamais autant donné lieu à des mobilisations sociales, notamment savantes, et que les enjeux de sa protection font l'objet de politisations considérables, les géographes sont assez inaudibles. Au travers des « humanités environnementales », de la « *political ecology* » et d'autres bannières, une grande diversité de spécialités et de discours investit ces questions, assez souvent dans un oubli ou un rejet d'une discipline qui, jusqu'à la fin des années 1960, prétendait avoir pour objet d'élection les relations entre « milieu naturel » et « groupements humains ». J'ai l'intuition que le « naturalisme », au sens d'un hermétisme à la question d'une socialisation de la nature, voire l'« anti-écologisme », de certains géographes sont des enjeux et des pierres d'achoppement qui mériteraient d'être remis sur le métier et examinés avec recul. Sans avoir la prétention de solder ou d'épuiser ces problèmes, il me semblait important de les soumettre à réflexion (collective), en évitant aussi bien tout complexe obsidional que les charges dénonciatrices. Je me suis beaucoup démené mais la tentative a fait chou blanc. Qu'importe. J'aimerais toujours que les géographes « physiciens » (au sens large, c'est-à-dire avec une formation naturaliste) se saisissent de l'interpellation, eux qui trop souvent refusent d'interroger leur pratique ou d'entrer dans un questionnement épistémologique. J'aimerais aussi que les relations entre « géographie » et « *political ecology* » soient abordées d'une façon plus sérieuse et fouillée que dans les slogans des thuriféraires et détracteurs. J'ai également commencé à ouvrir les pages de la revue à des auteurs en position d'extériorité à l'égard de la géographie. Ma position de co-directeur de la *RHSH* facilite les rencontres avec des politistes, sociologues, historien-ne-s, etc. Entre mon souhait d'en faire écrire certains dans *L'Espace géographique* à propos de « nature », « environnement », etc., et sa réalisation, il y a les difficultés que je lis dans la grande indifférence que les géographes suscitent souvent. D'ailleurs, depuis Braudel, parler d'« espace » permet de se passer d'évoquer cette corporation. On garde l'eau du bain sans le bébé. Ce n'est pas irrévocable ni universel. Il faut de la pédagogie, de la lisibilité, c'est-à-dire des bilans et des actions qui montreraient qu'il y a, là encore, des auteurs intéressants à lire.

Une mise au point sur l'histoire de la géographie traitant des questions de « nature » et de « milieu » s'impose, complémentaire de *Du milieu à l'environnement*, dont la réédition est par ailleurs souhaitable. J'avais été sollicité pour écrire dans *Humanités environnementales* (Blanc, Demeleunaere,

Feuerhahn, 2017) mais avais décliné faute de temps. Divers collègues ont plusieurs fois manifesté leur intérêt pour un texte signé Robic-Orain et proposant une mise au point sur l'histoire de ces questions en géographie. En effet, sachant les nombreux travaux de Marie-Claire Robic sur ces questions, je considère qu'elle en sait bien plus que moi, de sorte qu'un texte co-signé serait une bonne chose. Dans un premier temps déjà, produire un récit historiquement juste faisant la synthèse de la littérature existante et permettant une vision synoptique serait jugé utile par de nombreux collègues. Il me permettrait peut-être de faire une première enquête sur le mot « nature » dans la géographie classique, avec l'hypothèse qu'elle est sinon un impensé du moins un horizon à priori qui sert de garantie aux entreprises géographiques.

Au-delà de cette mobilisation contemporaine sur « nature » et « environnement », travailler ces questions dans le cadre de mon programme appelle à les réinscrire dans une histoire longue des « ismes » supposés rendre raison des relations nature/société. Depuis 2001 et la sortie des fascicules du CNED traitant la question d'agrégation Déterminisme, possibilisme, approche systémique : les causalités en géographie, Marie-Claire Robic et moi caressons le projet de revenir à la question du « possibilisme » sur lequel nous avons, comme dit, des différences d'inflexion. Elle y voit, me semble-t-il, une étiquette pour partie contingente venant frapper un ensemble de positions relativement souples mais contiguës quant à la nature des relations homme / milieu, quand de mon côté j'y lis un label assez tardif venu réinterpréter, à l'issue d'un long cheminement international, une posture supposément homogène qui distinguerait une « école française » sage et tempérée. C'est d'ailleurs Paul Claval qui selon moi a fixé la formule dans son *Essai sur l'évolution de la géographie humaine* (1964), s'il ne fut pas forcément le premier à l'employer. Or du déterminisme il y a chez tous les « vidaliens », à des degrés divers, et de l'indéterminisme également. Ce n'est pas la même chose que de parler de « possibilisme », terme au demeurant absent des propos des géographes de langue française avant les années 1960, alors que l'on fait grand cas d'une formule fugitive de Lucien Febvre dans *La Terre et l'évolution humaine* (1922). Or cette dernière, sous réserve d'inventaire plus poussé, a surtout été commentée et appropriée par des auteurs américains dans les années 1930-1950, et c'est après ce détour américain qu'elle est réappropriée par des géographes français, dont un pour qui cela allait devenir une vocation que d'acclimater ou de retraduire des débats et idées anglophones dans le paysage de la géographie française. Comme on pourra s'en convaincre, le canevas est déjà là, mais il reste à systématiser l'enquête et à imaginer un dispositif d'énonciation pour la transmettre.

Depuis que j'ai écrit une nouvelle entrée sur « constructivisme » pour le *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, Wolf Feuerhahn me presse pour que j'occupe ce terrain-là par un « petit livre » dans une collection du type « 128 » chez Nathan université, « Repères » à La Découverte ou « idées reçues » au Cavalier bleu. J'ai également un « positivisme » et un « structuralisme » en attente pour l'encyclopédie en ligne *Hypergéo* depuis dix ans, tâches en apparence plus abordables, mais que j'ai jusqu'à présent repoussées. Il y va de ma réticence toujours plus grande à me couler dans un moule normatif.

À quelques exceptions, mes recherches de sémantique historique ne sauraient se limiter à un travail individuel. Désormais, travailler sur la circulation du terme « espace » dans les années 1945-1975 ou le label « politique » pourra aussi se faire avec d'autres, en particulier « mes » élèves. Dylan Simon a fait de « espace » l'un de ses axes de recherche post-doctorale. L'avenir de la promesse qu'il incarne, ainsi que celles que pourraient porter Matthieu Pichon, Jean Reynès ou Hugo Cupri dans quelques années, repose largement sur la prise de conscience par les collègues du fait que l'histoire de la géographie ne peut continuer à exister sans que des jeunes puissent en faire une carrière.

### III Autres chantiers

Je finirai en évoquant d'autres perspectives de recherche que l'urgence du dépôt ne me permet pas d'intituler astucieusement pour leur donner une apparence d'unité. On pourra constater qu'un sujet et un cadre kuhniens y ont une bonne place, mais sans exclusive.

### 1°) *Protagonistes de la géographie française*

De la circulation d'une étiquette aux aléas d'une référence : le « possibilisme » pose la question du rapport de la discipline à Lucien Febvre, de son rôle d'intervenant dans le champ depuis *La Terre et l'évolution humaine* (1922), ni vraiment *insider* ni complètement *Deus ex Machina*, en somme de sa position évolutive d'interlocuteur et de protagoniste des géographes. J'aimerais organiser une journée d'étude sur le sujet, mobilisant à la fois des spécialistes de Febvre et des spécialistes de l'histoire-géographie (je pense en particulier à Marie-Vic Ozouf-Marignier). Lucien Febvre n'est pas le seul protagoniste significatif du premier XX<sup>e</sup> siècle. Les débats entre Marc Bloch et Roger Dion, les relations assez étranges entre André Siegfried et « la » géographie, les générations d'historiens (Pierre Vilar, Fernand Braudel, Ernest Labrousse, etc.) s'étant affirmées dans l'après-guerre dans une relation complexe de dette et de mise en cause à l'égard d'un « modèle géographique », méritent examen. Ce sont déjà des *topoi*. Ils ont été maintes fois labourés, mais dans un geste qui trop souvent tenait de la commémoration, reconduction inlassable des noces ou du divorce entre deux disciplines enchaînées au même fardeau scolaire. Du côté des historiens, la répétition inlassable du souvenir énamouré des bons vieux maîtres (Vidal, Demangeon) par les générations étudiantes des années 1890 à 1930, une connaissance en général assez inconsistante de l'histoire de la géographie, doublée d'une attitude révérente à l'égard de « l'École des *Annales* », font qu'un tel examen n'apporte que peu à l'histoire des relations entre les deux disciplines. Des textes d'époque existent, des correspondances aussi, mais également des « vides » (comme celui que j'ai évoqué à propos de la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE). En définitive, l'aventure promet d'être belle.

Avec la réticence de l'équipe des *Annales* à l'encontre de la géographie dans les années d'après-guerre, il me semble que l'on atteint une question plus vaste : la lente et relative marginalisation des géographes depuis 1944-45. Elle pose un vrai problème historiographique, car elle demande d'inventer des outils d'analyse et d'objectivation. Pour la période la plus récente (depuis les années 1970), c'est devenu un problème social dont je ne saurais dire s'il constitue une amplification du processus antérieur ou s'il a pris une tournure différente. Il reste bien des élaborations à conduire pour que les réflexions que cela m'évoque (et à d'autres également) deviennent publiables.

Un autre protagoniste incontournable, autant matrice que repoussoir des débats sur les « ismes » inspirés par la géographie, serait Friedrich Ratzel. Le projet de conférence trilatérale de la villa Vigoni dirigé par Ulrike Jureit, « Régimes de pouvoir global. La réception géo- et biopolitique des travaux de Friedrich Ratzel à propos d'une théorie de l'espace, en Europe du 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècle », a connu sa deuxième session en août 2021. Je n'y étais pas pour cause d'HDR à finir mais la délégation française fut représentée par M.-C. Robic et N. Ginsburger. Consacrée à la primo-réception de Ratzel dans la période 1890-1950, c'était pourtant celle où je souhaitais intervenir. En effet, j'avais pour projet de travailler sur la réception de Ratzel par les sociologues et les historiens français, sujet qui n'est pas vierge (Robic, 2014) mais n'a pas été mené avec mon genre de loupe. Demeure la dernière session (novembre 2022) où je compte me rendre, dont le thème sera la réception contemporaine de Ratzel, *ie* depuis 1950.

### 2°) *Thomas Kuhn*

Suite à ma thèse, à mes enseignements d'épistémologie, à mon intervention dans Géocarrefour à l'occasion du mini-dossier qu'Isabelle Lefort avait consacré à mon livre *De Plain-pied dans le Monde*, et enfin au colloque de 2017 sur Norbert Elias et à la commande passée par Marc Joly d'un ouvrage sur l'homme des « paradigmes », je me sens à la fois légitime et dans l'envie de faire un livre sur Thomas Kuhn. Des ouvrages sur cet auteur, il en existe déjà des dizaines, et ne parlons pas des articles, et encore moins des évocations. En revanche, et c'est sans doute un paradoxe quand on songe à l'amertume qu'exprimait l'homme dans un entretien réalisé pour *The Road since Structure* (2000), il existe un magistère bien établi des philosophes dans le domaine. J'aurais aussi tendance à suggérer que les livres de Kuhn ne sont plus vraiment lus, sont

considérés comme vieilliss, dépassés, symptômes d'un âge révolu. Ils sont peut-être au « purgatoire », alors même que le terme de « paradigme » s'est complètement vernacularisé, suscite des usages à tout le moins sauvages et que leur auteur est une référence à la fois incontournable et lointaine. En exprimant ces remarques, j'indique l'un des angles qui me semblent à privilégier : comment l'énormité d'une réception mondiale (avec toutes ses spécificités) a pu déboucher sur l'évanouissement partiel d'un nom d'auteur, la désauctorisation de certaines de ses formules (« paradigme », « révolution scientifique », cette dernière étant déjà une reprise, etc.), tandis que d'autres (comme le « renversement gestaltique » ou l'« incommensurabilité ») n'ont guère pris, alors qu'il leur attachait une importance équivalente. En somme, c'est moins la vie de T. Kuhn qui m'intéresse que les appropriations, dénégations, incompréhensions (entre autres socialisations distantes) dont il a fait l'objet.

Je ne souhaite pas pour autant le réduire à un devenir qui lui serait extérieur et éviter sa production, qui pour le moment constitue l'essentiel de ce que je connais de lui. J'espère mettre l'accent sur certains aspects non triviaux et peu rebattus de son travail, en particulier ce qu'il a formulé lacunairement dans les années 1975-1990. L'une de mes principales thèses depuis 2001 est que sa réflexion sur le langage est très éclairante pour reformuler ce dont le paradigme est chez lui le nom (après avoir été un format de règle grammaticale). Il importe enfin de faire toute leur place aux problèmes d'usage et d'échelle que suscite son élaboration dès lors qu'on la tient pour un « modèle » destiné à ouvrir des horizons d'intelligibilité. Faut-il renoncer définitivement à la mobiliser dans les situations de pluralisme épistémologique si ce dernier est peu conflictuel et pérenne ? Y a-t-il une clôture de l'élaboration de la *Structure des révolutions scientifiques* après la 2<sup>e</sup> édition qui interdit de n'en utiliser que des « tessons » ou des formes moins-disantes ? En la lisant, il est impossible de dire si un paradigme s'identifie par repérage d'une communauté ou par recherche d'une forme typique de résolution d'énigmes (*puzzle-solving*) : est-ce dépassable ? Y a-t-il une échelle de pertinence unique à laquelle cette théorie trouverait tout son potentiel descriptif ?

Un tel balayage rapide a quelque chose de frustrant, pour son auteur comme pour ses lecteurs, surtout lorsqu'il faudrait peut-être leur expliquer de façon pédagogique l'ensemble des attendus qui amènent à formuler les questions qui précèdent. Je conclurai sans conclure que l'écriture de ce livre implique des recherches aux États-Unis, si possible dans les archives de Thomas Kuhn, s'il en existe, et dans les archives des universités où il a exercé. Il pourrait en sortir du biographique aussi. Ce travail pourrait enfin être l'occasion de réfléchir aux formats d'écriture d'un homme dont la simplicité d'expression, l'usage abondant d'exemples et l'élégance de raisonnement ont quelque chose de disruptif dans le paysage de la philosophie analytique de son temps.

### 3<sup>o</sup>) *La structuration du champ géographique aux États-Unis et en France*

J'ai commencé à creuser un sillon d'étude de la géographie américaine au XX<sup>e</sup> siècle. En 2016-2017, je devais faire retour pour le volume « Faire science » de la *RHSH* (n<sup>o</sup> 31) sur la controverse Schaefer-Hartshorne. Il s'agit d'un « événement » qui a été l'objet d'interminables commentaires dans la géographie anglophone. En 1953, un obscur politiste, statisticien et géo-économiste allemand, Friedrich (Fred) K. Schaefer (1904-1953), mourut en laissant un manuscrit où il se livrait à une critique intraitable du livre canonique de l'épistémologie de la géographie américaine, *The Nature of Geography* de Richard Hartshorne (1939). De convictions socialistes (comme Christaller), Schaefer avait fui le péril nazi en 1932, rejoint l'Angleterre avant d'émigrer aux États-Unis en 1938 où il fit une modeste carrière universitaire jusqu'à sa crise cardiaque de juin 1953. L'article posthume, « Exceptionalism in Geography: A Methodological Examination » fut publié dans les *Annals of the Association of American Geographers* la même année. L'axiologie à partir de laquelle Schaefer arraisonne le traité de son puissant collègue est typique des conceptions « empiristes » ou « positivistes » de la science qui circulaient à l'époque et que Hempel a constituées en *doxa* à la même période. D'une certaine façon, on pourrait dire que Hartshorne, l'un des géographes américains les plus influents, passa le reste de sa vie à répondre

au texte de Schaefer et aux commentaires sur cette « controverse » — d'autant plus étrange qu'elle n'en fut jamais une au sens classique. J'ai commencé à travailler sur R. Hartshorne (1899-1992) en pointillés. J'observe après d'autres qu'il s'agissait au moins d'une controverse à trois. William Bunge (1928-2013) a complètement repris, réinterprété et développé à sa manière les arguments de Fred Schaefer, et ce dès *Theoretical Geography* (1962). Il s'est fait plus tard son biographe et son légataire moral. Sur ces bases, il me semble important de complexifier l'analyse de cet épisode, qui est plus que cela, et relire la controverse dans sa reprise des polémiques allemandes héritées du *Methodenstreit* pris au sens large — au demeurant, l'usage de l'ouvrage *Die Geographie, ihre Geschichte, ihr Wesen und ihre Methoden* (1927) d'Alfred Hettner par Hartshorne renvoie directement à Heinrich Rickert.

Au-delà de ce point d'entrée, l'objectif serait d'explorer avec d'autres la structuration d'une part du mouvement quantitatif (j'en ai déjà parlé) et d'autre part de la géographie américaine depuis la fin des années 1960. À cette intention, et parce que mes lacunes sont encore grandes, j'utilise des circonstances occasionnelles pour me constituer des corpus de textes, afin de connaître de première main des questions comme le *cultural landscape* de Carl Sauer ou la *humanistic geography* (David Livingstone, Yi Fu-Tuan, etc.), ici clairement par rapport à la topique *place vs space*.

Cet intérêt pour l'histoire de la géographie américaine procède de la volonté de disposer d'autres exemples dans lesquels puiser lorsque je réfléchis au processus de partitionnement d'un champ disciplinaire. Je m'appuie là encore sur la réflexion du dernier Kuhn sur l'évolution des sciences, dans une analogie (relative) avec le sens de ce terme en biologie. Confronté au problème de transformations qui ne se font pas par rupture mais par dérivation, ou par une sorte de scissiparité (terme non kuhnien), T. S. Kuhn a ébauché une ligne de réflexion assez peu connue qui éveille d'autant plus d'échos en moi que l'on m'a fait régulièrement le reproche d'être le tenant d'une interprétation strictement discontinuiste de l'histoire de la géographie française au regard du *Plain pied*, et ce alors même que je répète depuis 2004 que l'on peut aussi bien trouver des continuités que des discontinuités quand on travaille sur l'histoire d'un champ : c'est une affaire de focale et de paramètres.

Revenons pour finir à l'histoire récente de la géographie contemporaine en France. Jusqu'en 1970, outre la trinité géographie physique / géographie humaine générale / géographie régionale, il n'y avait dans la géographie française que des partitions thématiques, qui n'ont cessé de se multiplier durant les décennies d'après-guerre. À partir des années 1970, c'est une autre forme de feuilletage qui apparaît et s'affirme, selon des modalités à vrai dire variable : il repose non plus sur des objets ou des thèmes mais sur des manières de faire et des questionnements, des « approches » en somme. Souvent, elles relèvent au départ d'un mélange d'emprunts et de *wishful thinking*. La « géographie théorique et quantitative » (GTQ), la géographie de « l'espace vécu », celle, voisine, des « perceptions », en furent les premières formulations. Ce n'est en revanche que dans les années 1980 que la géographie française s'organisa plus nettement en « courants » dûment labellisés et reconnus, qui furent d'abord et avant tout des mouvements collectifs : analyse spatiale, géographie sociale, géographie culturelle, géopolitique, etc. Ils se sont développés en réaction à la géographie dite « classique » ou à des courants préexistants, avec une visée de rupture ou de restauration. En somme, ils se sont constitués par réaction à des précédents, ce qui a fortement déterminé leur mode d'avènement, et ce d'autant plus qu'ils étaient portés par des hommes et des femmes qui avaient presque tous été modelés par les exercices, les valeurs et les tropismes du paradigme (post-)vidalien. De là aussi des logiques de rupture, de continuité ou de réemploi qui sont fort variables d'un courant à l'autre, voire d'un acteur à l'autre.

L'une des énigmes qu'un tel « paysage » suscite est la relative rapidité de sa cristallisation : à l'orée des années 1980, seule la GTQ se dessine nettement face à un « classicisme » encore très majoritaire. En l'espace d'une grosse décennie, les courants se multiplient, se structurent, au point d'apparaître comme des évidences dans les années 1990, moment où pourtant ils montrent déjà des signes de délitement. La formule socio-scientifique dont ils étaient la promesse a en effet eu

du mal à tenir dans la durée et de nouvelles recompositions les ont vidées peu à peu de leur sens, même si elles ont laissé des organisations relictuelles : réseaux, laboratoires, colloques récurrents, etc. Leur déclin relatif, aussi rapide que leur émergence, doit sans doute beaucoup à un processus qui dépasse largement le cadre disciplinaire : la montée d'un individualisme à double face, à la fois stratégie de valorisation personnelle et « discours de la méthode » pouvant faire fond sur une grande variété de propositions idéologiques « individualistes » (de ses versions libérales ou « méthodologiques » à une tentation postmoderniste, en passant par des formes néo-gauchistes empruntant à « l'école de Francfort » ou à d'autres « théories critiques »).

La stylisation proposée tend à suggérer qu'il y a ici à la fois bien des résultats à mettre par écrit pour les diffuser et toute une gamme de problèmes qui sont encore de l'ordre du programme de recherche. Par ailleurs, il convient de noter que cette structuration n'a pas aboli les feuilletages antérieurs, propres au régime classique — par thème et par aires géographiques —, lesquels ont au contraire une certaine stabilité, même s'il y a dans le détail des déclinés et des regains.

## Conclusion

Je ne suis pas certain de savoir comment l'on conclut un programme de recherche, en particulier dans les circonstances présentes de sa rédaction. Je suis resté volontairement vague, la plupart du temps, sur le détail des opérations et des partenaires avec lesquels il pourrait se réaliser, si tant est que l'usage d'un singulier soit de mise. J'ai tendance à penser qu'un programme de ce type n'engage, au moment de sa rédaction, que celui qui le porte, sauf à apparaître comme une forme maladroite de *nudge* auprès des personnes qui se verraient convoquer nominativement. J'ai voulu y déployer les parties les plus saillantes d'un éventail et éviter l'égrenage indéfini de projets qui sont parfois des songes. Je demeure persuadé que seule l'action a du prix, celle qui par l'enquête et l'écriture débouche sur une objectivation d'idées qui sinon flotteraient. Les deux chapitres d'inédit que l'on aura lus sont de ce point de vue l'essentiel de ce qui m'importe dans ce volume : un achèvement, avec tout ce qu'il conserve de provisoire. Il me donne l'occasion d'en finir avec un exercice qui aura entravé ma route pendant de trop nombreuses années. Gageons que ce sera une libération.

## Bibliographie

- Amiot, M., 1986, *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, « Recherches d'histoire et de sciences sociales »
- Andrieu, C., 2002, *Pour l'amour de la République. Le Club Jean-Moulin*, Fayard, « Pour une histoire du XX<sup>e</sup> siècle ».
- (anonyme), 1960, « Institut des sciences sociales du travail. Secteur "Recherches" », *Revue française de sociologie*, I/4, p. 471-474.
- Apfelbaum, E., 1981, « Origines de la psychologie sociale en France. Développements souterrains et discipline méconnue », *Revue française de sociologie*, XXII/3, « Sociologies françaises au tournant du siècle. Les concurrents du groupe durkheimien », p. 397-407.
- Apfelbaum, E., 1993, « Quelques leçons d'une histoire de la psychologie sociale », *Sociétés contemporaines*, n° 13, « La psychologie sociale et ses histoires », p. 13-24.
- Arrault, J.-B., 2007, *Penser à l'échelle du Monde : histoire conceptuelle de la mondialisation en géographie (fin du XIX<sup>e</sup> siècle/entre-deux-guerres)*, Paris, Université de Paris 1, thèse de doctorat sous la direction de M.-C. Robic.
- Artières, P., Zancarini-Fournel, M., dir., 2008, *68 : Une histoire collective, 1962-1981*, La Découverte.
- Augé, M., Revel, J. & Wachtel, N., dir., 1996, *Une école pour les sciences sociales De la VI<sup>e</sup> Section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, eds de l'EHESS.
- Aust, J., Picard, E., 2014, « Gouverner par la proximité. Allouer des fonds à des projets de recherche dans les années 1960 », *Genèses*, n° 94, p. 7-31.
- Bantigny, L., 2018, *1968, de grands soirs en petits matins*, Paris, Le Seuil.
- Becker, H., 1988, *Writing for Social Scientists. How to Start and Finish Your Thesis, Book or Article* [tr. fr. *Écrire les sciences sociales*, Paris Economica, 2004], Chicago, The University of Chicago Press.
- Becker, H., 1999, « The Chicago School, So-Called », *Qualitative Sociology*, 22 (1), p. 3-12.
- Bédarida, F., 1993, « Préface » in M. Pollak, *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Anne-Marie Métailié, 5-12.
- Berdoulay, V., 1981, *La formation de l'école française de géographie (1870-1914)*, Paris, Bibliothèque Nationale, C.T.H.S. ; rééd. « CTHS Format » (poche), 1995
- Berenson, E., 2009, « Les historiens américains et l'histoire culturelle française », *Romantisme*, XLIX/1, n° 143, p. 31-39.
- Berque, J., 1962, « Sciences sociales et décolonisation », *Revue Tiers Monde*, III, n° 9-10, p. 1-15.
- Besnard, P., dir., 1983, *The sociological domain. The Durkheimians and the founding of French sociology*, Cambridge / Paris, Cambridge University Press et Maison des Sciences de l'Homme.
- Besse, J.-M., Glon, É., Pinchemel, B., Pinchemel, G., Pumain, D., Robic, M.-C., & Tissier, J.-L., 2008, « Philippe Pinchemel », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 3 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2011, consulté le 20 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/tem/772> ; DOI : 10.4000/tem.772
- Bezes, P., Chauvière, M., Chevallier, J., De Montricher, N., Ocqueteau, F., dir., 2005, *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris, La Découverte, « Recherches ».
- Bezes, P., Montricher, N. de, 2005, « Le moment CORDES (1966-1979) », in Bezes, P. et al., *op. cit.*, p. 37-71.
- Blanc, G., Demeulenaere, É., Feuerhahn, W., dir., 2017, *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, éditions de la Sorbonne, « Histoire environnementale ».
- Blanckaert, C., Blondiaux, L., Loty, L., Renneville, M., Richard, N., dir., 1999, *L'Histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*, Paris L'Harmattan, « Histoire des sciences humaines ».

- Blanckaert, C., 1988, « “Story” et “history” de l’ethnologie », *Revue de synthèse*, IV/3-4, p. 451-467.
- Blanckaert, C., 1995, « Raison humaine et principe d’historicité. Lecture de Jacques Roger », dans J. Roger, *Pour une histoire des sciences à part entière*, Paris, Albin Michel, p. 9-42.
- Blanckaert, C., 1999a, « La demande d’histoire, du détour au parcours », dans C. Blanckaert et al., *L’Histoire des sciences de l’homme...*, p. 9-20.
- Blanckaert, C., 1999b, « L’histoire générale des sciences de l’homme. Principes et position », dans C. Blanckaert et al. Daix, , *L’Histoire des sciences de l’homme...*, p. 23-60.
- Blanckaert, C., 2006, « La Discipline en perspective. Le système des sciences à l’heure du « spécialisme » (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles) », dans Boutier, J., Passeron, J.-C., Revel, J. (dir.), *Qu’est-ce qu’une discipline ?*, Paris, éd. de l’EHESS, « Enquête », p. 117-148.
- Blondiaux, L., 1991, « Comment rompre avec Durkheim ? Jean Stœtzel et la sociologie française de l’après-guerre (1945-1958) », *Revue française de sociologie*, 32-3, p. 411-441.
- Blum, F., Guidi, P. & Rillon, O., dir., 2017, *Étudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire contemporaine ».
- Boltanski, L., 1973, « L’espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, XIV/1, p. 3-26.
- Boltanski, L., 2008, *Rendre la réalité inacceptable. À propos de La Production de l’idéologie dominante*, Demopolis.
- Boncourt, T., 2011, *L’internationalisation de la science politique : une comparaison franco-britannique (1945-2010)*, thèse de science politique, Bordeaux.
- Boschetti, A., 2014, *Ismes. Du réalisme au postmodernisme*, Paris, CNRS éditions.
- Boudeville, J.-R., 1961, *Les espaces économiques*, Paris, PUF.
- Boudeville, J.-R., 1968, *L’espace et les pôles de croissance*, Paris, PUF.
- Boudon, R., 1969, « Pour une philosophie des sciences sociales », *Revue philosophique de la France et de l’étranger*, CLIX, p. 303-318.
- Bourdieu, P., 1984, *Homo Academicus*, Paris, Minuit.
- Braudel, F., 1944, « Y a-t-il une géographie de l’individu biologique ? », *Mélanges d’histoire sociale*, n° 6, p. 26-37.
- Braudel, 1951, « La géographie face aux sciences humaines », *Annales ESC*, VI/4, p. 485-492.
- Braudel, F., 1958, « Histoire et sciences sociales. La longue durée », *Annales ESC*, XIII/4, p. 725-753.
- Braunstein, J.-F., 2008, « Les trois querelles de l’histoire des sciences », dans J.-F. Braunstein (ed.), *L’Histoire des sciences. Méthodes, styles et controverses*, Paris, Vrin, « Textes clés de l’histoire des sciences », p. 87-103.
- Brillant, B., 2003, *Les Clercs de 68*, Paris, PUF, « Le Nœud gordien ».
- Briquet, J.-L., Courty, G., 1989, « Henri Mendras. Observer le changement social », *Politix*, n° 7-8, p. 17-20.
- Bruhns, H., dir., 2017, *Clemens Heller, impresario des sciences humaines*, Paris, Maison des sciences de l’homme.
- Brunet, R., 1972a, « Les nouveaux aspects de la recherche géographique : rupture ou raffinement de la tradition ? », *L’Espace géographique*, I/2, p. 73-77.
- Brunet, R., 1972b, « Pour une théorie de la géographie régionale », dans *La pensée géographique française. Mélanges offerts au Professeur A. Meynier*, Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, p. 649-662.
- Bussi, M., Badariotti, D., 2004, *Pour une nouvelle géographie du politique. Territoire – Démocratie – Élections*, Paris, Anthropos.
- Cabanel, P., 2018, « La création de la section des sciences religieuses », in P. Henriot, dir., *L’École pratique des hautes études. Invention, érudition, innovation, de 1868 à nos jours*, Paris, Somogy éditions d’art, p. 53-116.

- Calvo, M., 1980, « De la contribution actuelle des sciences sociales et humaines à la connaissance de l'alimentation », *Ethnologie française*, nouvelle série, X/3, « Usages alimentaires des Français », juil.-sept., p. 335-352.
- Carroy, J., Ohayon, A., Plas, N., 2006, *Histoire de la psychologie en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, La Découverte, « Grands repères ».
- Chandivert, A., 2016, « Sciences sociales, Résistance et mystique provinciale à Toulouse sous le gouvernement de Vichy », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°28, p. 225-252.
- Chapoulie, J.-M., 1991, « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, 32-3, p. 321-364.
- Chapoulie, J.-M., 2001, *La Tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*, Paris, Le Seuil (rééd. 2018).
- Charle, C., 1994, *La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Le Seuil
- Charle, C., Verger, J., 2012, *Histoire des universités XI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, « Quadrige manuels ».
- Charle, C. et Jeanpierre, L. (eds), *La Vie intellectuelle en France*, Paris, Le Seuil, 2 vols.
- Chatriot, A., Duclerc, V., dir., 2006, *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès France au général de Gaulle (1953-1969)*, Paris, La Découverte, « Recherches ».
- Chatriot, A., 2015, *Pierre Mendès France. Pour une République moderne*, Paris, Armand Colin.
- Chatron, G., 2015, « Désaccord parfait. Le Contrepoint libéral dans les configurations intellectuelles des années soixante-dix », dans F. Hourmant, dir., *Les Revues et la dynamique des ruptures*, Rennes, PUR, p. 131-164.
- Chaubet, M., 2014, *Michel Crozier. Réformer la société française*, Les Belles Lettres, « l'histoire de profil ».
- Chenu, A., 2002, « Une institution sans intention » La sociologie en France depuis l'après-guerre, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 141-142, p. 46-61.
- Chevalier, J., Frémont, A., Hérim, R., Renard, J., 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson.
- Christofferson, M. S., 2009, *Les Intellectuels contre la gauche. L'idéologie antitotalitaire en France (1968-1981)*, Marseille, Agone, « Contre-feux ».
- Clark, T., 1973, *Prophets and patrons, the French University and the Emergence of Social Sciences*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Claval, P., 1964, *Essai sur l'évolution de la géographie humaine* (Cahiers de géographie de Besançon, 12), Paris, Les Belles Lettres.
- Claval, P., 1972, « La réflexion théorique en géographie et les méthodes d'analyse », *L'Espace géographique*, I/1, p. 7-22.
- Claval, P., 1977, *La nouvelle géographie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- Claval, P., 1978, *Espace et Pouvoir*, Paris, PUF.
- Claval P., 1983, « Le renouveau de la géographie politique (*A growing again interest for political geography*) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, LX, n° 492-493, fév.-mars, p. 87-98.
- Cohen, A., 2012, *De Vichy à la communauté européenne*, Paris, PUF.
- Coll., s.d., *Sciences Po Stories*, site en ligne: <https://www.sciencespo.fr/stories/#!/fr/home/> (consulté le 28 août 2021).
- Coll., 1937, *Les Sciences sociales en France, enseignement et recherche*, Paris, Centre d'études de politique étrangère, Coll. « Travaux des groupes d'études », Paul Hartmann éditeur.
- Coll., 1953, *L'Enseignement des sciences sociales en France*, Paris, UNESCO.
- Collins, R., 1994, *Four Sociological Traditions*, New York, Oxford University Press.
- Collins, R., 1995, « Les traditions sociologiques », *Enquête* [En ligne], 2, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 25 janvier 2014. URL : <http://enquete.revues.org/302> ; DOI : 10.4000/enquete.302.
- Conil-Lacoste, M., 1968, « Vingt ans d'activité de l'Unesco dans le domaine des sciences sociales », *Revue française de sociologie*, IX-3. p. 390-404.
- Cornu, P., Valceschini, E., Maeght-Bournay, O., 2018, *L'histoire de l'Inra, entre science et politique*, Versailles, éd. Quae.

- Crozier, M., 1996, « Comment je me suis découvert sociologue. Réflexions sur un apprentissage qui ne sera jamais terminé », *Revue française de science politique*, XLVI, n°1, p. 80-95.
- Crozier, M., 2002, 2004, *Mémoires (1 Ma Belle époque, .2 À contre-courant)*, Paris, Fayard.
- Daix, P., 1995, *Braudel*, Paris, Flammarion, « Grandes biographies ».
- Damamme, D., Gobille, B., Matonti, F., Pudal, B., dir., 2008, *Mai Juin 68*, Les éditions de l'atelier.
- Davy, G., 1952, « Institut des Sciences Sociales du Travail », *Cahiers internationaux de sociologie*, XIII, p. 3-7.
- Debaene, V., 2010, *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines ».
- Debarbieux, B., 1999, « Le territoire : histoires en deux langues. A Bilingual (his-)story of territory », dans Chivallon, C., Ragouet, P. & Samers, M., *Discours scientifiques et contextes culturels : géographies britanniques et françaises à l'épreuve postmoderne*, Bordeaux, M. S. H. d'Aquitaine, p. 33-43.
- Déloye, Y., Mayer, N., 2019, « Les trois défis de la science politique française. Retour sur la période 1968-2018 », *Idées économiques et sociales*, n° 195, p. 28-39.
- Delpuech, A., Laurière, C., Peltier-Caroff, C., dir., 2017, *Les Années folles de l'ethnographie. Trocadéro 28-37*, Paris, Publications scientifiques du Muséum d'histoire naturelle, « Archives ».
- Dormoy-Rajramanan, C., Jeanpierre, L., 2017, « Excentrée ou excentrique ? Positions de l'université de Vincennes dans la science politique française des années 1970 », *Revue française de sciences politiques*, 67-1, p.121-143
- Dormoy-Rajramanan, C., 2018, « La Sociologie nanterrienne « autour de 68 ». Entre expertise et contestation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12-3, p. 481-511.
- Downs, L.L., Gerson, S., dir., 2007, *Pourquoi la France ? Des historiens américains racontent leur passion pour l'Hexagone*, Paris, Le Seuil, « L'Univers historique ».
- Dreyfus-Armand, G. & Gervereau, L., dir., 1988, *Mai 68. Les mouvements étudiants en France et dans le monde*, Nanterre, BDIC (catalogue de l'exposition à l'Hôtel national des Invalides, 3 mai – 10 juillet 1988).
- Dreyfus-Armand, G., Frank, R., Lévy, M.-F., Zancarini-Fournel, M., 2000, dir., *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Bruxelles, éditions Complexe (rééd. Complexe, coll. « Historiques », 2008).
- Drouard, A., 1982, « Réflexions sur une chronologie. Le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante », *Revue française de sociologie*, XXIII/1, p. 55-85.
- Drouard, A., dir., 1983, *Le Développement des sciences sociales en France*, Paris, CNRS éditions, « Hors collection ».
- Drouard, A., 1992, *Une inconnue des Sciences Sociales, la fondation Alexis Carrel 1941-1945*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Dufal, B., 2009, « Faire et défaire l'histoire des civilisations », Dans Büttgen, P., Libera, A. de, Rashed, M., Rosier-Catach, I., dir., *Les Grecs, les Arabes et nous. Enquête sur l'islamophobie savante*, Fayard, « ouvertures », p. 317-358.
- Dumoulin, O., 1985, « Les sciences humaines et la préhistoire du CNRS », *Revue française de sociologie*, XXVI-2, p. 353-374.
- Duroselle, J.-B., 1975, « Pierre Renouvin (1893-1974) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXII-4, p. 497-507.
- Éribon, D., 2001, *Une morale du minoritaire. Variations sur un thème de Jean Genet*, Paris, Fayard, « Sciences humaines ».
- EspacesTemps, 2004, Dossier « L'opération épistémologique. Réfléchir les sciences sociales », *EspacesTemps Les Cahiers*, n° 64/65/66.
- Favre, P., 1982, « L'absence de la sociologie politique dans les classifications durkheimiennes des sciences sociales », *Revue française de sciences politiques*,
- Favre, P., 1989, *Naissances de la science politique en France 1870-1914*, Paris, Fayard.
- Febvre, L., 1943, « L'Écologie humaine », *Mélanges d'histoire sociale*, n° 4, p. 87-88.

- Febvre, L., 1944, « Biologie, sociologie, alimentation », *Mélanges d'histoire sociale*, n° 6, p. 38-40.
- Febvre, L., 1946, « Face au Vent. Manifeste des Annales nouvelles », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1<sup>e</sup> année, n° 1, p. 1-8 [réédité dans Febvre, L., 1992, *Combats pour l'histoire*, 1992].
- Febvre, L., Braudel, F., Friedmann, G., Morazé, C., 1947, « Un an après », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 2<sup>e</sup> année, n° 1, p. 1-2.
- Ferrarotti, F., 1966, « Changement social et sciences sociales en Italie », *Revue française de sociologie*, VII/1, 14-31.
- Feuerhahn, W., Orain, O., 2019a, « La revue : un lieu de contestation ? », *Tracés*, Hors-série n° 18 | 2018, [En ligne], p. 35-47.
- Feuerhahn, W., Orain, O., 2019b, « Pour une histoire inclusive des sciences humaines et sociales », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 34, p. 7-10.
- Feuerhahn, W., 2016, « Pour l'historicisme. Avec et à partir de Christian Topalov », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 29, p. 307-312.
- Fleischmann, E., 1976, « Poppérisme et sciences sociales », *Archives Européennes de Sociologie*, XVII/1, « Structure and Interest », p. 139-156.
- Fortier, D'I., 1951, « L'enseignement et la recherche en sciences sociales au Canada », *Population*, VI/4, p. 685-686.
- Fraisse, R., « Les sciences sociales : utilisation, dépendance, autonomie », *Sociologie du travail*, XXIII/4, oct.-déc., p. 369-383.
- Freund, J., 1978, « De l'interprétation dans les sciences sociales », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 65, juil.-déc., p. 213-236.
- Friedmann, G., 1961a, « Sciences sociales et sociologie du travail 1 », *Annales ESC*, XVI/3, mai-juin 1961, p. 477-496
- Friedmann, G., 1961a, « Sciences sociales et sociologie du travail 2 », *Annales ESC*, XVI/5, sept.-oct. 1961, p. 908-921.
- Gaillard, G., 2003, « Cadres institutionnels et activités de l'ethnologie française entre 1950 et 1970 ». En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01245125> [consulté le 01/02/2019]
- Gaïti, B., Scot, M., 2017, « Une science sans savants ? Les paradoxes de l'émergence de la science politique en France entre 1945 et 1968 », *Revue française de sciences politiques*, 67-1, p. 13-42.
- Garigue, P., 1961, « Remarques sur une politique de sciences sociales », *Revue française de sociologie*, II/1, p. 3-13.
- Gaubert, C., Pouly, M.-P., 2012, « Transformations morphologiques et mobilisations disciplinaires. Les enseignants et étudiants de l'Institut d'anglais de la Sorbonne en 1968 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 194, p. 78-97.
- Gemelli, G., 1995, *Fernand Braudel*, Paris, Odile Jacob.
- Genette, G., 1972, *Figures III*, Paris, Le Seuil, « Poétique ».
- Gilmore, S., 1988, « Schools of Activity and Innovation », *Sociological Quarterly*, 29, p. 203-219.
- Ginsburger, N., 2015, « Ne pas « perdre entièrement de vue la géographie ». Diversité des géographies politiques française et allemande dans les années 1950 », *L'Espace géographique*, XLIV/4, p. 361-368.
- Ginsburger, N., 2021, « L'authentique héros » de Poitiers : Théodore Lefebvre, professeur et martyr », in N. Ginsburger, M.-C. Robic et J.-L. Tissier, dir., *Géographes français en Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 295-314.
- Gobille, B., 2008a, « La vocation d'hétérodoxie », dans Damamme, D. *et alii*, dir., *Mai Juin 68*, Les éditions de l'atelier, 2008, p. 274-291.
- Gobille, B., 2008b, « L'événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008/2, 63<sup>e</sup> année, p. 321-349.
- Godelier, M., 1982, *Les Sciences de l'homme et de la société en France. Analyse et propositions pour une politique nouvelle*, Paris, La documentation française

- Gouarné, I., 2019, « Présentation », dans Gouarné, I., *Les Sciences sociales face à Vichy. Le colloque « travail et techniques » de 1941*, Paris, Classiques Garnier, « Histoire des techniques », p. 9-87.
- Gregory, D., 1978, *Ideology, Science and Human Geography*, London, Hutchinson.
- Grémion, P., 2008, « Les sociologues et 68. Notes de recherche », *Le Débat*, n° 149, p. 20-36.
- Grémion, P., 2016, « L'Atelier Saint-Hilaire (1962-1975) », *Entreprises et histoire*, n° 84, p. 11-28.
- Gruel, L., Galland, O., Houzel, G., dir., 2009, *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, « Le lien social ».
- Guilhot, N., 2017, « "The French Connection". Éléments pour une histoire des relations internationales en France », *Revue française de science politique*, LXVII/1, p. 43-67.
- Guthleben, D., 2009, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale pour la science*, Paris, Armand Colin.
- Hartog, F., 2003, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, « Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle ».
- Heilbron, J., 1991, « Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960) », *Revue française de sociologie*, 32-3, p. 365-379.
- Heilbron, J., 2015, *French Sociology*, Ithaca, Cornell University Press.
- Heilbron, J., 2017, « Pour une sociologie historique et réflexive des sciences humaines et sociales », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 30, p. 277-288.
- Henriet, P., dir., 2018, *L'École pratique des hautes études. Invention, érudition, innovation, de 1868 à nos jours*, Paris, Somogy éditions d'art.
- Hirsch, T., 2021, « Vers un « nouvel Adam » ? L'enthousiasme savant de la Libération et les sciences humaines (1944-1948) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 37, p. 235-258.
- Holt-Jensen, A., 1981, *Geography: History and Concepts*, London, Harper & Row;
- Houdeville, G., 2007, *Le Métier de sociologue depuis 1945. Renaissance d'une discipline*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Le Lien social ».
- Israël, L., Voldman, D., 2008, « Introduction », in L. Israël et D. Voldman, dir., *Michael Pollak : de l'identité blessée à une sociologie des possibles*, Bruxelles, Éditions Complexe, p. 9-17.
- Israël, L., 2015, « La revue *Actes* : le droit saisi par le regard critique dans le sillage de 68 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 26, p. 135-150.
- Israël, L., 2020, *À la gauche du droit. Mobilisations politiques du droit et de la justice en France (1968-1981)*, Paris, éditions de l'ÉHESS, « En temps et lieux ».
- Jacquot, A., Charvet, C., 1965, « Structures et activités du CNRS dans le domaine des sciences sociales », *Information sur les sciences sociales / Social Science Information*, IV/4, déc., p. 20-60.
- Johnston, R., 1979, *Geography and geographers*, London, Edward Arnold.
- Joly, M., 2012, « Mai 1968 et la crise du modèle d'excellence sociologique », dans *Devenir Norbert Elias*, Paris, Fayard, « Histoire de la pensée », p. 187-231.
- Joly, M., 2015, « Excellence sociologique et « vocation d'hétérodoxie » », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 26, p. 17-44.
- Joly, M., 2020, *Après la philosophie. Histoire et épistémologie de la sociologie européenne*, Paris, CNRS éditions, « Interdépendances ».
- Karady, V., 1976, « Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, 17-2, p. 267-311.
- Karady, V., 1982, « Le problème de la légitimité dans l'organisation historique de l'ethnologie française », *Revue française de sociologie*, 23-1, p. 17-35.
- Karady, V., 1988, « Durkheim et les débuts de l'ethnologie universitaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 74, p. 23-32.
- Kirtchik, O., 2016, « L'économie rurale en France. Trajectoire d'une science sociale « utile » entre modernisation et mondialisation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, X/3, p. 339-371.

- Korinman, M., 1990, *Quand l'Allemagne pensait le monde. Grandeur et décadence d'une géopolitique*, Paris, Fayard.
- Kuhn, T., 2004, « Commensurabilité, comparabilité, communicabilité » [tr. fr. Miguel Coelho], dans S. Laugier et P. Wagner (éds.), *Philosophie des sciences II. Naturalismes et réalismes*, Vrin, p. 291-303 et 307-315 [285-322]. (éd. originale : "Commensurability, comparability, communicability", *The Philosophy of science association*, vol. 2, 1982).
- Lacoste, Y., 1976a, « Pourquoi Hérodote ? Crise de la géographie et géographie de la crise », *Hérodote*, n° 1, p. 9-62.
- Lacoste, Y., 1976b, *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, François Maspero.
- Langrod, G., 1966, « La science administrative et sa place parmi les sciences sociales », *Information sur les sciences sociales / Social Science Information*, V/3, sept., p. 34-62.
- Laurière, C., 2008, *Paul Rivet le savant et le politique*, Paris, Publications scientifiques du Muséum d'histoire naturelle.
- Leca, J., 1982, « La Science politique dans le champ français », *Revue française de science politique*, 32-4/5, p. 653-678.
- Lefebvre, H., 1955, « La notion de totalité dans les sciences sociales », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 18, jan.-juin, p. 55-77.
- Lévy, J., 1975, « Pour une géographie scientifique », *Espaces-Temps*, n° 1, p. 53-65.
- Lévy J., 1984, « Espace et politique : une nouvelle chance », *Espaces-Temps*, n° 26-28, « L'espace en société. Géographies d'aujourd'hui », p. 91-99.
- Lévy J., 1990, « Espace politique et changement social », *Espaces-Temps*, n° 43-44, « Pouvoir, l'esprit des lieux. Visiter l'espace du politique », p. 112-129.
- Loiseau, F., 2005, « Le tournant des années 1980 : les sciences sociales face au volontarisme de la gauche », in Bezes, P., et al., *L'État à l'épreuve des sciences sociales...*, p. 123-142.
- Longchambon, H., 1958, « Les Sciences sociales en France. Un bilan, un programme », *Annales. ESC*, XIII/1, p. 94-109.
- Lubek, I., Apfelbaum, E., Paicheler, H., 1993, dir., « La psychologie sociale et ses histoires », *Sociétés contemporaines*, n° 13, p. 7-214.
- Lytotard, J.-F., 1979, *La Condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Minuit.
- Marcel, J.-C., 1998, « Jean Stoetzel, élève de Maurice Halbwachs : les origines françaises de la théorie des opinions », *L'Année sociologique*, 48-2, p. 319-351.
- Marcel, J.-C., 2005, « Le déploiement de la recherche au Centre d'études sociologiques (1945-1960) », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 13, mis en ligne le 03 novembre 2007, consulté le 10 janvier 2017. URL : <http://histoire-cnrs.revues.org/1656> ; DOI : 10.4000/histoirecnrs.1656.
- Martin, O., Lisle, E., 2002, « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970. Entretien entre Edmond Lisle et Olivier Martin, 27 juin 2001 », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], n° 7, mis en ligne le 18 octobre 2006, consulté le 26 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/543>
- Masson, P., 2006, « Le financement de la sociologie française : les conventions de recherche de la DGRST dans les années soixante », *Genèses*, n° 62, p. 110-128.
- Mazon, B., 1988, *Aux origines de l'École des hautes études en sciences sociales. Le rôle du mécénat américain (1920-1960)*, Paris, Éditions du Cerf.
- Memmi, D., 2008, « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée », in D. Damamme, B. Gobille, F. Matonti, B. Pudal (dir.), *Mai-juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, p. 35-46.
- Mendras, H., 1962, « Pour un bilan des tendances actuelles des sciences sociales », *Information sur les sciences sociales / Social Science Information*, I/3, oct., p. 39-48.
- Mendras, H., 1995, *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Actes Sud.
- Meyer, G., 2017, *L'Etat, l'art et les mœurs : sociologie historique de la censure du cinéma (1961-1975)*, thèse de doctorat, Saint-Denis, Université de Paris 8.

- Mitrani, P., 1982, « Aspects de la recherche dans le domaine des sciences sociales et de la médecine », *L'Homme*, XXII/2, apr.-juin, p. 93-104.
- Moeckli, G., 1964, « L'explication dans les sciences sociales: mirages et promesses », *Cahiers Vilfredo Pareto*, II/3, p. 29-60
- Morazé, C., 1947a, « Économie et réalité », *Annales Économies, Sociétés Civilisations*, II/1, p. 80-86.
- Morazé, C., 1947b, « L'U.N.E.S.C.O. et les sciences morales », *Annales Économies, Sociétés Civilisations*, II/2-3, p. 301-308.
- Morazé, C., 1948, « Géographie et réalité », *Annales Économies, Sociétés Civilisations*, III/1, p. 25-33.
- Morazé, C., 1965, « La création éventuelle de facultés de sciences sociales », *Revue française de sociologie*, XV-3. p. 336-348.
- Morazé, C., 2007, *Un historien engagé. Mémoires*, Paris, Fayard.
- Morin, E., 1965, « L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision », *Communications*, n° 7, « Radio-télévision : réflexions et recherches », p. 59-73.
- Morrisson, C., 1974, « Les moyens des sciences sociales en France », *Revue économique*, XXVI, n° 6, p. 1004-1023.
- Mosbah-Natanson, S., 2017, *Une « mode de la sociologie ». Publications et vocations sociologiques*, Paris, Classiques Garnier.
- Mounier-Kuhn, P.-E., Picard, J.-F., 1986, « Entretien avec Pierre Monbeig », En ligne : <http://www.histcnrs.fr/archives-orales/monbeig.html> (consulté le 23/08/2021)
- Mouriaux, R., Percheron, A., Prost, A., Tartakowsky, D., dir., 1992, *1968. Exploration du mai français*, L'Harmattan, « Logiques sociales », 1992, 2 vol.
- Mucchielli, L., Borlandi, M., dir., 1996, *La sociologie et sa méthode. Les Règles de Durkheim un siècle après*, L'Harmattan, « Histoire des sciences humaines ».
- Muel-Dreyfus, F., 2004, « La rééducation de la sociologie sous le régime de Vichy », in J. Heilbron, R. Lenoir, G. Sapiro, dir., *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, « Histoire de la pensée », p. 107-124.
- Müller, B., 2002, « Entre science et culture. L'Encyclopédie française dans l'œuvre de Lucien Febvre », *Cahiers Jaurès*, 2002/1, n° 163-164, p. 33-63.
- Nabokov, V., 1988 [1944], *Nicolas Gogol* [tr. fr. B. Génies], Paris-Marseille, Rivages.
- Naville, P., 1958, « Réflexions sur l'enseignement des sciences sociales dans l'école secondaire », *Revue internationale de l'éducation*, IV/2, « Sociologie et pédagogie », p. 186-195
- Orain, O., Robic, M.-C., 2017, « La géographie au Collège de France (milieu XIX<sup>e</sup>-milieu XX<sup>e</sup> siècle), ou les aléas d'une inscription disciplinaire », dans W. Feuerhahn, dir., *Dans l'atelier des intitulés. À propos de la singularité du Collège de France*, Les Belles-Lettres, « Docet Omnia », p. 435-480.
- Orain, O., Sol, M.-P., 2007, « Les géographes et le travail collectif. La recherche coopérative sur programme à l'œuvre », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 18, p. 11-14.
- Orain, O., 1996, « La géographie russe (1845-1917) à l'ombre et à la lumière de l'historiographie soviétique », *L'Espace géographique*, n° 3, p. 217-232.
- Orain, O., 2009, *De Plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan.
- Orain, O., 2015a, « Mai-68 et ses suites en géographie française », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n°26, p. 209-242.
- Orain, O., 2015b, « Une fertilisation paradoxale ? Bilan historiographique de l'incidence de Mai 68 sur les transformations des sciences de l'homme et de la société dans les années 1960-1970 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°26, p. 243-294.
- Orain, O., 2015c, "Emphasizing the role of labelling in sciences. Some thoughts about the uses of "géographie politique", "géopolitique", "géographie du pouvoir", etc., in French geography (20th Century)", texte inédit, présenté au colloque de l'UGI, Moscou, août. Consultable en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01832682>

- Orain, O., 2016, « Le rôle de la graphique dans la modélisation en géographie. Contribution à une histoire épistémologique de la modélisation des spatialités humaines », dans C. Blanckaert, J. Léon, D. Samain, dir., *Modélisations et sciences humaines. Figurer, interpréter, simuler*, L'Harmattan, « Histoire des sciences humaines », p. 215-268.
- Orain, O., 2018, « Les Écoles en sciences de l'homme : usages indigènes et catégories analytiques », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 32, printemps 2018, p. 7-39.
- Pelletier, D., 2018, « La section des sciences économiques et sociales », in P. Henriot, dir., *L'École pratique des hautes études. Invention, érudition, innovation, de 1868 à nos jours*, Paris, Somogy éditions d'art, p. 117-134.
- Perroux, F., 1954, *L'Europe sans rivages*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Perroux, F., 1961, *L'Économie du XX<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Petzäll, Å., 1945, « La philosophie et les sciences sociales », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, CXXXV/4-6, p. 118-139.
- Picard, E., 2012, « Les enseignants-chercheurs : une évaluation centralisée (1873-1992). Du comité consultatif de l'enseignement supérieur (CNU) (1873-1992) », *Spirale - Revue de recherches en éducation*, n° 49, p. 69-82.
- Picard, J.-F., Pradoura, E., Lautman, J., 1987, « Entretien avec Jacques Lautman », en ligne : <http://www.histcnrs.fr/archives-orales/lautman.html>. (consulté le 15/02/2019).
- Picard, J.-F., 1990, *La République des savants. La recherche française et le CNRS*, Paris, Flammarion.
- Picard, J.-F., 2018, « Histoire d'un 'parlement de la science' : le Comité national du CNRS », En ligne [consulté le 25/02/2019] : <http://www.histcnrs.fr/histoire-comite-national.html>
- Pollak, M., 1975, « L'efficacité par l'ambiguïté », *Sociologie et sociétés*, VII/1, p. 29-50.
- Pollak, M., 1976, « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, II/2-3, juin, p. 105-121.
- Pollak, M., 1989, « Signes de crise, signes de changement », *Cahiers de l'IHTP*, « Mai 68 et les sciences sociales », n° 11, avril 1989, p. 9-20.
- Pollak, M., 1993, *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Anne-Marie Métailié.
- Porter, T. M., 2020 [1995], *Trust in Numbers. The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton, Princeton University Press, 2<sup>nd</sup> édition.
- Prost, A., 1990, « Les réformes du CNRS 1959-1966 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 9, en ligne : <https://www.vjf.cnrs.fr/histcnrs/pdf/cahiers-cnrs/prost-2.pdf> [consulté le 13/02/19].
- Raffestin, C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC.
- Raffestin, C., dir., 1995, *Géopolitique et histoire*, Lausanne, Payot.
- Raffestin, C., 2003, « Penser et classer dans les sciences humaines », *Revue européenne des sciences sociales*, XLI, n° 127, p. 71-85.
- Renisio, Y., 2017, « Faire science. Le « durcissement » des sciences sociales par la National Science Foundation (États-Unis, 1945-1957) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 31, p. 43-65.
- Reubi, S., 2021, « À quoi sert l'organisation des sciences ? L'émergence de la catégorie « sciences humaines » en français (1880-1950) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 37, p. 143-162.
- Revel, J., 1979, « Histoire et sciences sociales. Les paradigmes des *Annales* », *Annales ESC*, XXXIV/6, nov.-déc., p. 1360-1376.
- Reynaud, J.-D., 1965, « Une politique des sciences sociales », *Revue française de sociologie*, VI/2, p. 228-233.
- Rhein, C., 1982, « La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? 1860-1920 », *Revue française de sociologie*, XXIII, p. 223-251.
- Robic, M.-C., 1982, « Organisation de l'espace », dans GRECO, *Histoire du vocabulaire scientifique*, Paris, Institut national de la langue française, n° 3, p. 69-101.
- Robic, M.-C., 1991, « Sur la naissance de l'« espace géographique » », *L'Espace géographique*, XX/4, p. 140-142.

- Robic, M.-C., dir., 1992, *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Économica.
- Robic, M.-C., 1993, « L'invention de la « géographie humaine » au tournant des années 1900 : les Vidalien et l'écologie », in P. Claval, dir., *Autour de Vidal de la Blache. La formation de l'école française de géographie*, Paris, CNRS éditions, 1993, p. 137-147.
- Robic M.-C., 1995, « Des vertus de la chaire à la tentation de l'action », dans P. Claval, A.-L. Sanguin, dir., *La géographie française à l'âge classique*, Paris, L'Harmattan, p. 27-58.
- Robic, M.-C., dir., 2006, *Couvrir le monde. Un grand XXe siècle de géographie française*, Paris, Ministère des affaires étrangères, Association pour la diffusion de la pensée française (ADPF).
- Robic, M.-C., 2006, « Une discipline se construit. Enjeux, acteurs, positions », in M.-C. Robic, dir., *Couvrir le monde...*, op. cit., p. 18-52.
- Robic, M.-C., 2014, « La réception de Friedrich Ratzel en France et ses usages au temps de l'installation de la géographie à l'Université (années 1880-1914) », *Revue germanique internationale*, n° 20, déc., p. 13-39.
- Robic, M.-C., 2018, « Les chemins de l'école (1860-1914). Usages du label d'école à propos de la géographie française », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 32, « Penser par écoles », p. 39-72.
- Robic, M.-C., 2021, « La géographie en ses épithètes et autres affichages. Scènes nationales et internationales (XIX<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 37, « Nommer les savoirs », p. 93-120.
- Roger, J., 1964, « Réflexions sur l'histoire de la biologie (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : problèmes de méthodes », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, XVII/1, p. 25-40.
- Roger, J., 1995, « Pour une histoire historique des sciences », dans J. Roger, *Pour une histoire des sciences à part entière*, Paris, Albin Michel, p. 45-73.
- Roig, C., 1965, « La théorie générale des systèmes et ses perspectives de développement dans les sciences sociales », *Revue française de sociologie*, XI/1, « Analyse de systèmes en sciences sociales (1) », p. 47-97.
- Rosental, P.-A., 2003, *L'Intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob.
- Rosental, P.-A., 2006, « Jean Stoetzel, la démographie et l'opinion : autour des soixante ans de Population », *Population*, 61-1/2, p. 31-43.
- Rostow, W. W., 1959, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales ESC*, XIV/4, p. 710-718.
- Rot, G., Vatin, F., 2008, « L'enquête des Gaston ou les sociologues au travail. Jacques Dofny et Bernard Mottez à la tôlerie de Mont-Saint-Martin en 1955 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 175, p. 62-81.
- Rouban, L., 1988, *L'État et la science. La politique publique de la science et de la technologie*, Paris, CNRS éditions.
- Sanguin, A.-L., 1975, « L'évolution et le renouveau de la géographie politique », *Annales de Géographie*, LXXXIV, n° 463, p. 275-296.
- Sanguin, A.-L., 1977, *La géographie politique*, Paris, PUF.
- Sapiro, G., Brun, E., Fordant, C., 2019, « The rise of the Social Sciences and Humanities in France : Institutionnalization, Professionalization, and Autonomization », in C. Fleck, M. Duller & V. Karady, eds, 2019, *Shaping Human Science Disciplines. Institutionnal Developments in Europe and Beyond*, Palgrave-McMillan, p. 25-68.
- Savoie, A., 2017, « Enquête sur les étudiants en sociologie de Célestin Bouglé et leur engagement en politique (1920-1940) », *Les Études sociales*, 2017/1, n° 165, p. 111-156.
- Scot, M., s. d., « Pierre Renouvin », dans *Science Po Stories*, En ligne (consulté le 28 août 2021) : <https://www.sciencespo.fr/stories/#!/fr/portrait/34/pierre-renouvin/>
- Shapin, S., 1992, « Discipline and Bounding: The History and Sociology of Science as Seen through the Externalism-Internalism Debate », *History of Science*, 30/4, p. 333-369.

- Shapin, S., 2005, "Hyperprofessionalism and the Crisis of Readership in the History of Science", *Isis*, 96/2 (June 2005), p. 238-243.
- Simon, D., 2018, « Sous le phare durkheimien. La sociologie française au prisme du Centre d'études sociologiques (1946-1955) », *Genèses*, n° 113, p. 169-192.
- Simon, D., 2021, *Max Sorre, une écologie humaine. Penser la géographie comme science de l'homme*, Paris, Éditions de la Sorbonne, « Histoire environnementale ».
- Sol, M.-P., 2015, « Géographes et géographie(s) à Toulouse dans les années 1970 », *Bulletin de l'Association de géographes français*, XCII-1, p. 14-23.
- Solovey, M., Cravens, H., dir., 2012, *Cold War Social Sciences. Knowledge Production, Liberal Democracy and Human Nature*, New York, Palgrave-McMillan.
- Soulié, C., 2013, « Des humanités à « l'économie de la connaissance » ? Les transformations du corps enseignant en lettres et sciences humaines en France (1949-2010), dans M. Conesa, P.-Y. Lacour, F. Rousseau et J.-F. Thomas, eds, *Faut-il brûler les Humanités et les Sciences humaines et sociales ?*, Paris, Michel Houdiard Editeur, 2013, p. 52-78.
- Soulié, C., dir., 2012, *Un mythe à détruire ? Origines et destin du centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- Stankiewicz, G., 2008, « Comment en finir avec une tradition dominante ? » : rupture et continuité dans la trajectoire de Jean Stoetzel », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 18, p. 137-158.
- Stocking, G. W., 1965, "On the Limits of "Presentism" and "Historicism" in the Historiography of Behavioral Sciences", *Journal of the History of Behavioral Sciences*, 1/3, p. 211-218.
- Stoetzel, J., 1963, « Un bilan mondial des sciences sociales et humaines est-il possible ? », *Revue française de sociologie*, IV/2, p. 131-143.
- Sturgeon, T., 1957, "On Hand... Offhand: Books", *Venture Science Fiction Magazine*, n° 49, Sept., p. 49-51.
- Topalov, C., 1992, « Le centre de sociologie urbaine », *Politix*, n° 20, p. 195-201.
- Topalov, C., 1999, *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Éditions de l'École des Hautes Études en sciences sociales.
- Topalov, C., 2001, « Des livres et des enquêtes : pour un historicisme réflexif », dans B. Lepetit & C. Topalov, (eds), *La Ville des sciences sociales*, Belin, « Histoire et société », p. 307-313.
- Topalov, C., 2008, « Vingt ans après. De la solidité des tunnels », *Bulletin de la SFHSH*, n° 32, p. 7-32.
- Topalov, C., 2015, *Histoire d'enquêtes. Londres, Paris, Chicago (1880-1930)*, Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèque des sciences sociales ».
- Tournès, L., 2006a, « Le durkheimisme face à ses contradictions : l'enquête sur le chômage de l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales (1935-1937) », *Revue française de sociologie*, 47-3, p. 537-559.
- Tournès, L., 2006b, « L'Institut scientifique de recherches économiques et sociales et les débuts de l'expertise économique en France (1933-1940) », *Genèses*, 2006/4, n° 65, p. 49-70.
- Tournès, L., 2008, « La fondation Rockefeller et la construction d'une politique des sciences sociales en France (1918-1940) », *Annales Histoire Sciences Sociales*, LXIII, 2008/6, p. 1371-1402.
- Tournès, L., 2013 [2011], *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions des Classiques Garnier, « Classiques Garnier poche ».
- Tréanton, J.-R., 1991, « Les premières années du Centre d'études sociologiques (1946-1955) », *Revue française de sociologie*, 32-3, p. 381-404 ;
- Trèves, E., 1967, « D'un humanisme de la paix à un humanisme du développement. Vingt années de sciences sociales à l'UNESCO : 1946-1966 », *L'Homme et la société*, n° 4, p. 241-245.
- Trystram, J.-P., 1962, "The Organization of Social Science Research in France" *Information sur les sciences sociales / Social Science Information*, I/3, oct., p. 74-92.

- Vannier, P., 1999, *Un laboratoire pour la sociologie ? Le Centre d'études sociologiques (1946-1968) ou les débuts de la recherche sociologique en France*, thèse, université de Toulouse le Mirail
- Vannier, P., 2015, « Mai 68 et la sociologie. Une reconfiguration institutionnelle et théorique », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2015, n°26, p. 45-62.
- Vigna, X., 2007, *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire ».
- Violeau, J.-L., 2005, *Les Architectes et mai 68*, Paris, éditions Recherches.
- Warren, J.-Ph., 2008, *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal.
- Zancarini-Fournel, M., 2008, *Le Moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Le Seuil, « L'Univers historique ».